LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢ | Montréal, mercredi 27 janvier 1965 / saint Jean Chrysostome / 81e année, No 21 / 8 cahiers / 92 pages / La météo : plus froid / minimum 20 / maximum 22

AUJOURD'HUI

Vote de grève ...3,000 professeurs de Montréal • En page 3

Y. PATENAUDE
COMPTABILITE
ED. MONTREAL
ISEM. - OSAM.

Le co... de l'Expo dépassera le do...le des prévisions

Selon des chiffres ...wa, Québec et Montréal devraient débourser ...000 au lieu de $40,000,000

par Raymond Grenier

Le fait de se faire dire par la Compagnie de l'Expo que l'exposition de 1967 leur coûtera plus du double, en définitive, de ce qu'ils avaient prévu au début, paraît ennuyer sérieusement les trois commanditaires de cette brillante entreprise, à savoir Ottawa, Québec et Montréal. Ces trois administrations ont dû se pencher, pour pas dire se courber, sur les chiffres du second rapport annuel de la compagnie de l'Expo (qui devrait, normalement, être rendu public d'ici la mi-février).

Elles ont tiqué, si l'on en croit des précisions de sources sûrement bien informées, en y voyant bondir leur triple commandite augmentée, la métropole va devoir faire les frais d'une bonne partie de ce que la Compagnie de l'Expo appelle son actif de "récupération" — ouvrages qui seront vendus après l'exposition.

...ue $94 millions ... de plus que le ... contribution initiale. Persuasives intensément, elles sont arrivées, dit-on, à ramener cet aspect du devis estimatif de l'exposition à $68 millions. Il leur reste néanmoins comme une appréhension que les estimateurs de la Compagnie de l'Expo aient raison et que le coût de l'entreprise se solde, en définitive, pour elles au moins à $94 millions sinon même au triple de ce qui avait été envisagé en 1962.

Montréal en fera les frais

Pour Montréal, ce n'est même pas une appréhension : c'est une certitude. En plus de sa

Ces ouvrages et installations — canalisations, stations d'épuration d'eaux-vannes, etc. — sont placés pratiquement à demeure par la Compagnie de l'Expo sur des terrains qui appartiennent à la ville de Montréal et qui sont nécessaires à leur mise en valeur. Leur achat n'entre pas dans le compte de la contribution montréalaise à la Compagnie de l'Expo, mais figure quand même dans

Voir EXPO en page 2

Deux témoins que la police a dû aller quérir

Robert Aubin, à gauche, propriétaire d'un bar-restaurant, et Bill Lamy, épicier de Montréal, quittent la cour après avoir témoigné à l'enquête Dorion. Il ne manque plus maintenant qu'un témoin, la police ayant trouvé et amené Aubin et Lamy devant la commission d'enquête.

Kierans avait envoyé le dossier Dupuis à Favreau

OTTAWA. (Spéciale) — L'enquête de la Gendarmerie royale dans la mystérieuse Affaire Dupuis a été ordonnée sur la foi de renseignements fournis au ministère fédéral de la Justice par le ministère québecois du Revenu.

On a appris de bonnes sources hier à Québec que vers la fin de décembre le ministre québecois du Revenu, M. Eric Kierans, avait personnellement envoyé un dossier complet sur l'affaire à M. Guy Favreau, déclenchant ainsi la série d'événements qui a abouti à l'expulsion — non encore expliquée — de M. Yvon Dupuis du cabinet fédéral.

Par ailleurs, au cours d'une conférence de presse impromptue qu'il a donnée hier à sa sortie d'une réunion du cabinet, M. Pearson a confirmé officiellement la tenue d'une enquête de la RCMP sur l'affaire Dupuis.

Priorités législatives à la rentrée

Interrogé au sujet de son refus d'élucider les circonstances qui ont marqué la disgrâce de M. Dupuis, le premier ministre a déclaré que ces circonstances faisaient l'objet d'une enquête et qu'il n'en dirait pas plus long.

D'autre part, M. Pearson a annoncé aux journalistes que le cabinet s'était mis d'accord pour fixer ainsi les priorités législatives à la rentrée du Parlement le 16 février :

1 — Le projet de loi sur la caisse de retraite ;

2 — Le projet de loi sur la formule d'option ;

3 — Le projet de Code du Travail du Canada.

Le chef du gouvernement a par la même occasion refusé de se rendre à la demande de certains leaders politiques qui avaient exigé, devant les scandales auxquels sont mêlés les libéraux, que la session reprenne ses travaux avant le 16 février.

"Lorsqu'un ministre donne sa démission, a dit M. Pearson, ce n'est pas la coutume d'en discuter les raisons. Les journaux ont déjà diffusé beaucoup d'informations sur le sujet. Je n'ai pas de commentaires à faire. Il y a actuellement une enquête sur des choses survenues avant que M. Dupuis ne fasse partie de l'administration fédérale".

Le premier ministre a ajouté que c'est le ministère de la Justice qui conduisait l'enquête par les voies qu'il utilise d'habitude. M. Pearson faisait évidemment allusion à la Gendarmerie royale.

Interrogé au sujet d'un éventuel remaniement de son cabinet, le premier ministre n'a pas nié qu'il s'en produise un bientôt. Il a seulement noté en

Voir KIERANS en page 2

Guy à Raymond Rouleau : "N'y touche pas, c'est du narcotique"

par Jean-V. Dufresne et Jacques Pigeon

M. Raymond Rouleau, frère du député de Dollard aux Communes, M. Guy Rouleau, a déclaré ce matin à la Commission Dorion qu'il cessa toute intervention en faveur de M. Lucien Rivard lorsque le député lui transmit les ordres sévères du ministre de la Justice, M. Guy Favreau à ce sujet.

Président de la Commission scolaire régionale des Mille-Iles, "ajusteur d'assurances", M. Raymond Rouleau n'a pas caché son grand état de nervosité ce matin lorsque, interrogé par Me André Desjardins, il reconnut avoir rencontré M. Rivard pour la première fois par affaires en 1960.

Rivard a rencontré le réputé Rouleau

Lucien Rivard, aujourd'hui soupçonné par les autorités américaines de conspiration dans un trafic de stupéfiants, espérait à cette époque obtenir un permis de vente de bière pour la Plage idéale en faisant intervenir le député de Dollard après que ses multiples démarches eussent été infructueuses.

M. Raymond Rouleau accompagna alors M. Rivard à Ottawa et ils rencontrèrent le député Guy Rouleau au Château Laurier.

M. Raymond Rouleau prit alors place à quelques tables de son frère et il n'entendit rien de la conversation que ce dernier eut durant une quinzaine de minutes avec M. Rivard.

M. Raymond Rouleau rencontra M. Rivard une deuxième fois au début de juin 1964.



L'enquête Dorion

Le propriétaire de la Plage idéale souhaitait rencontrer de nouveau le député de Dollard.

Cette fois, dans l'espoir d'obtenir le transfert du prisonnier Tremblay de New Westminster au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Trois semaines plus tard, M. Raymond Rouleau reçut la visite de Mme Rivard qui voulait savoir si M. Guy Rouleau pouvait intervenir en faveur de son mari incarcéré le 19 juin à la demande des autorités américaines: "Moi, je ne suis qu'un trait-d'union, je vais en parler à mon frère, a-t-il répondu à Mme Rivard.

Cette dernière ne fit aucune mention de l'extradition.

M. Raymond Rouleau a déclaré que Mme Rivard lui offrit de l'aider dans ses campagnes électorales, mais il ne fut nullement question des compagnes électorales de son frère, le député de Dollard.

M. Raymond Rouleau informa alors son frère que Rivard était un ami et lui demande d'obtenir des renseignements.

Selon le témoin, son frère était récalcitrant. Dix jours plus tard, Guy Rouleau informa son frère qu'un M. Letendre (il s'agit vraisemblablement du secrétaire particulier du ministre Favreau) devait le rencontrer.

M. Raymond Rouleau a déclaré que M. Letendre ne l'a jamais appelé.

"Peu après, a dit le témoin, mon frère Guy m'a dit ne touche pas à cela, c'est du narcotique. J'ai reçu des ordres sévères du ministre Favreau."

Raymond Rouleau abandonna alors toute l'affaire: "Mais je n'ai jamais dit à Mme Rivard ce que mon frère m'avait confié, car je ne voulais pas la décourager; mais je l'ai dit à Eddy Lechasseur."

A cette époque, M. Raymond Rouleau ignorait que les autorités américaines recherchaient M. Rivard. Il ne connaissait ni Me Lamontagne, ni M. Guy Lord, ni Me Raymond Denis, ni M. Masson.

Quant à Robert Gignac, il le rencontra une fois, par hasard, au mois d'août.

L'opposition UN soulève les scandales fédéraux

QUEBEC (D.C.) — Le député de Beauce, M. Paul Allard, a fait inscrire ce matin au feuilleton de l'Assemblée législative, une série de questions cherchant à établir le lien qui pourrait exister entre l'administration provinciale et les différents scandales qui ont récemment ébranlé le gouvernement Pearson.

M. Allard pose les questions suivantes :

—La taxe de vente provinciale a-t-elle été payée dans le cas des ventes de meubles faites à Maurice Lamontagne et René Tremblay par Futurama Inc., et (ou) par Union Upholstering;

—Le ministre du Revenu ou le procureur général ont-ils fait faire une enquête relativement à une tentative de corruption faite au sujet de l'établissement d'une piste de courses à St-Luc;

—Le gouvernement a-t-il fait des promesses relativement à cette piste de courses;

—Le gouvernement du Québec a-t-il déposé une réclamation dans la faillite de M. Roch Deslauriers, promoteur de cette piste de courses;

—Le gouvernement du Québec a-t-il fait depuis 1961, des représentations au gouvernement fédéral pour amender le Code criminel concernant les pistes de courses et les paris mutuels ?

M. Allard demande également la production d'une série de documents :

—Les lettres de références concernant M. Roch Deslauriers adressées à l'un des ministres de la province par M. Yvon Dupuis ou par toute autre personne depuis le 5 juillet 1960, date d'assermentation du pouvernement Lesage;

—Les réponses à ces lettres;

—Le dossier du ministère du procureur général et du ministère du Revenu se rapportant à l'établissement d'une piste de courses à St-Luc;

—Le dossier relatif à la faillite de Roch Deslauriers, promoteur de cette piste de courses.

Six libéraux exigent un caucus

QUEBEC. (PC) — Six députés québécois ont décidé de réclamer la tenue d'un caucus qui réunirait tous les représentants libéraux du Québec à la Chambre des Communes pour étudier la situation politique fédérale.

Les six députés se sont réunis, lundi soir, à Québec, pour étudier l'opportunité de la tenue d'un tel caucus.

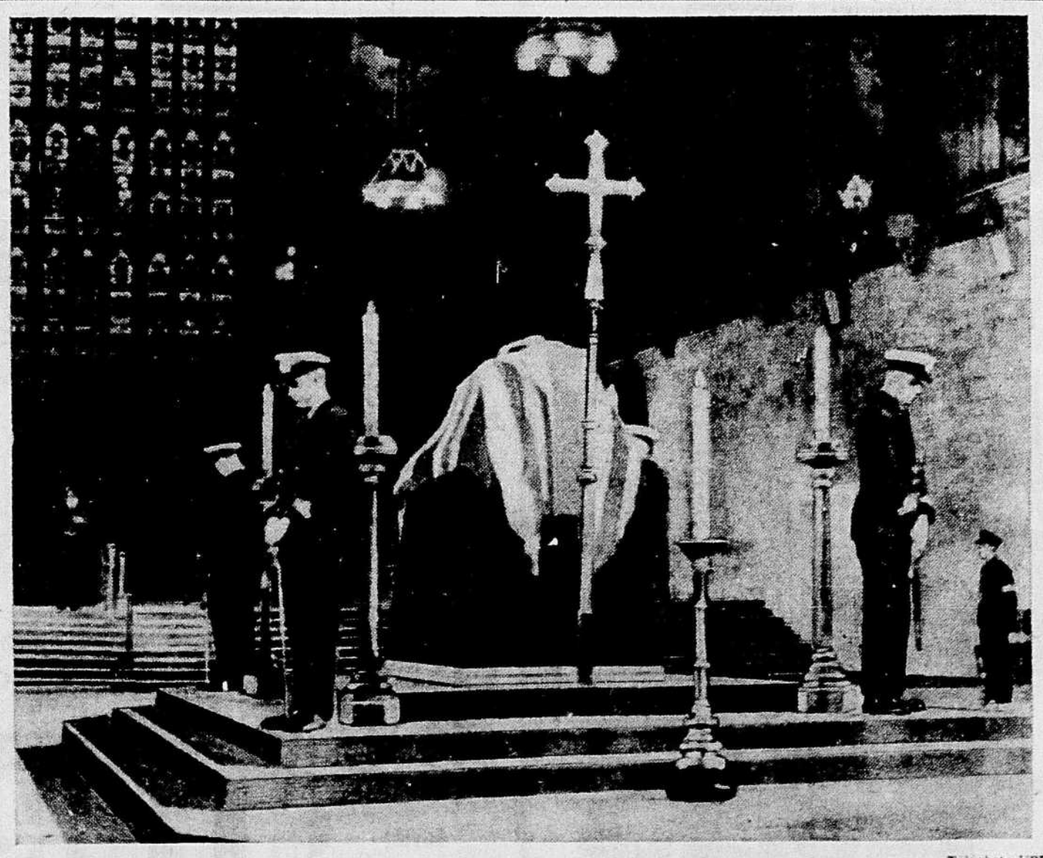
Le député libéral de Lotbinière, Me Auguste Choquette, a déclaré, à l'issue de la rencontre, que ce caucus, qui se tiendrait dans la Vieille Capitale, pourrait avoir lieu dans une dizaine de jours.

Il devra se tenir avant la reprise des travaux parlementaires prévue pour le 16 février à Ottawa.

Me Choquette a dit que des mesures doivent être prises pour mettre un terme aux attaques et accusations dont les députés libéraux sont l'objet depuis quelques semaines.

Il a de nouveau rejeté le blâme de la présente situation sur ce qu'il a appelé la "vieille garde" du parti à Montréal. Des réformes sont essentielles, a-t-il dit, si l'on veut que les libéraux méritent de nouveau le respect du Québec.

Outre M. Choquette, les députés qui ont participé à la rencontre sont MM. Jean Chrétien (Saint-Maurice-Laflèche), Jean-Paul Matte (Champlain), Hermann Laverdière (Bellechasse), Raynald Guay (Lévis) et Jean-Charles Cantin (Québec-Sud).



Telephoto UPI

Sir Winston Churchill en chapelle ardente

On s'attend que des centaines de milliers de personnes passent durant les trois prochains jours devant ce catafalque où repose sir Winston. La foule anglaise, fière de ses héros, veut ainsi rendre un dernier hommage à celui qui a écrit de si grandes pages de l'histoire britannique.

Mme Gagnon doute que son mari ait pu prêter $20,000

Si le mari de Mme Ovide "Dave" Gagnon avait eu en sa possession vingt mille dollars, "il n'aurait pas fait des ménages".

La veuve éplorée du percepteur de billets à Plage Idéale, soeur de M. Lucien Rivard, a juré hier tout ignorer d'une somme aussi considérable que son mari, décédé le 10 décembre dernier, aurait pu prêter à sa belle-soeur, Mme Lucien Rivard, pour assurer le cautionnement de Lucien Rivard.

Héritière de son mari, le testament de celui-ci ne lui laisse aucune somme importante d'argent, tout au plus le fond d'un compte conjoint qu'elle partageait avec lui.

M. Ovide "Dave" Gagnon devait témoigner à l'enquête Dorion. Des témoins affirment qu'il prêta $20,000 à Mme Rivard, le 22 juin dernier, trois jours après l'arrestation de son beau-frère soupçonné, par les autorités américaines, d'avoir trafiqué des stupéfiants à la frontière du Mexique.

Ce n'est que la semaine dernière que la commission d'enquête Dorion apprit le décès de M. Gagnon.

Les Gagnon ne possédaient ni voiture, ni maison. Ils habitaient une maison appartement à M. Lucien Rivard, qui leur faisait cadeau du loyer lorsque ses locataires ne rejoignaient pas les deux bouts.

A plusieurs reprises même, explique Mme Gagnon, son frère leur apporta quelque secours pécuniaire. En outre, Ovide "Dave" Gagnon percevait les billets à Plage Idéale, propriété de M. Rivard.

Il travaillait six mois par année : durant l'été à la plage, cinq ou six semaines l'hiver aux Postes, et de temps à

Voir Mme GAGNON en page 2

Peugeot-Renault : premier contrat de construction

Un premier contrat, au montant de $148,000, a été accordé, hier après-midi, a-t-on su, en vue de la construction de l'usine Peugeot-Renault, à Saint-Bruno.

La soumission la plus basse, celle de la firme Canadian Structural Steel, une filiale des industries Brochu, de Montréal, a été agréée par la Société générale de financement.

Six autres entrepreneurs avaient présenté des soumissions.

Ce premier contrat comprend uniquement l'érection de la charpente d'acier de l'usine de montage.

Les travaux débuteront vraisemblablement vers la fin de février ou au cours de la première semaine de mars.

D'ici une dizaine de jours, la compagnie entreprendra les travaux d'excavation et la mise en chantier des fondations de la bâtisse.

Contrairement à une rumeur qui a trouvé écho dans un quotidien du matin, la semaine dernière, la firme Peugeot-Renault n'a donc pas l'intention d'aller s'installer en dehors du Québec.

Ainsi le projet de construction d'une usine d'assemblage à Saint-Bruno doit éventuellement se concrétiser par la levée de la première pelletée de terre... dans quelques semaines.

A QUEBEC, LE CAS GABIAS REMUE LES PASSIONS

Après quatre heures de débats, parfois acerbes, on ignore toujours quel sera le sort réservé au député de Trois-Rivières et s'il pourra siéger durant cette session. Le débat devrait toutefois se terminer aujourd'hui sur la nouvelle proposition d'expulsion présentée par le gouvernement. (En page 15)



EDIFICE UNIQUE AU MONDE

Pour la première fois dans le monde entier, tous les services dépendant d'un procureur général seront groupés sous un même toit. C'est Me Claude Wagner qui bénéficiera de ce précédent dans le nouvel édifice de son ministère, actuellement en construction dans l'est de la métropole. (Voir notre reportage photographique en page 61)

UNE EXCEPTION POUR LA DOMTAR

Pendant que le sous-ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Jean Deschamps, déclarait que la semaine de six jours, avec congé le dimanche, nuit dans les négociations pour l'implantation au Québec de nouvelles industries, on apprenait que, grâce à une législation spéciale, le travail le dimanche sera permis à la nouvelle usine de Domtar, en Abitibi. (Voir en page 15)

Comment on lit aujourd'hui un discours que Johnson n'a pas prononcé !

par Teddy Chevalot

QUEBEC. — L'Assemblée législative a été confrontée, hier, par une situation apparemment sans précédent. Alors que le chef de l'Opposition, M. Johnson, n'avait pas encore prononcé son discours en réponse à celui du Trône, les journalistes, en ayant reçu pour la plupart le texte à l'avance, en ont fait un compte rendu qui est publié aujourd'hui. (Voir le résumé du discours en page 31.)

Cette situation est survenue par suite du fait que M. Johnson était presque certain que le vote sur la motion demandant l'expulsion de Me Yves Gabias serait pris hier avant neuf heures du soir et qu'en conséquence, comme le prévoyait le feuilleton de la Chambre, il pourrait, à tout le moins, commencer son discours.

En conséquence, il autorisa les journalistes à le rendre public, ne prévoyant pas que la discussion sur cette motion ne serait pas terminée au moment de l'ajournement de l'Assemblée.

Lesage est décontenancé

C'est donc, à première vue, un premier ministre décontenancé qui apprit cette nouvelle de la bouche même de Me Johnson.

Se voilant la face, il s'exclama : "Pas dans les journaux, toujours ! . . ."

Monsieur le président, a commencé le chef de l'opposition au moment où l'ajournement de la séance était annoncé, avant que nous n'ajournions la Chambre pour la raison qu'il est onze heures, à cause de l'entente intervenue, je voudrais rappeler qu'il y a eu aussi d'autres ententes, particulièrement quant au moment où je devais commencer mon discours."

Le chef de l'opposition expliqua alors qu'il ne pourrait, effectivement, faire son discours que jeudi, soit demain, et, par la même occasion, après avoir déclaré qu'il n'avait pu prévoir cet imbroglio, il lança ce qui parut être une bombe pour le premier ministre.

"Je voudrais, dit-il expliquer à la Chambre que c'est à cause de cet imbroglio, dont je ne suis pas responsable, que peut-être on aura des parties de mon discours déjà publiées."

C'est alors que M. Jean Lesage s'exclama "Pas dans les journaux, toujours ! . . ."

Des circonstances embêtantes . . .

"Dans les journaux, de répliquer M. Johnson, je ne sais pas. Je n'avais aucune raison de penser qu'on ne suivrait pas l'entente antérieure, et j'espère que le leader va confirmer ce que je viens de dire et que le public va comprendre les circonstances peut-être un peu embêtantes pour quelques profanes."

Immédiatement après, M. Jean Lesage, se tournant vers

Voir JOHNSON en page 2

Ricard nie avoir succédé à Léon Balcer

QUEBEC (PC) — M. Théogène Ricard, député progressiste-conservateur de St-Hyacinthe-Bagot aux Communes, a nié, aujourd'hui, le rapport voulant qu'il ait été choisi par M. Diefenbaker comme son nouveau bras droit dans le Québec, en remplaçant de M. Balcer.

"C'est absolument faux. C'est de la spéculation malveillante et dénuée de tout fondement", a-t-il dit lorsqu'il fut rejoint par téléphone à New York où il assiste à l'assemblée générale des Nations unies à titre de membre de la délégation parlementaire canadienne.

M. Ricard a précisé qu'il n'avait eu aucun contact avec M. Diefenbaker depuis l'ajournement de la session.

Un rapport en provenance d'Ottawa, hier, voulait que M. Diefenbaker, en même temps qu'il songeait à effectuer une tournée dans le Québec, ait choisi le député de St-Hyacinthe-Bagot pour son bras droit dans la province.

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Que choisir : le dimanche ou les emplois ?

Est-ce que le respect du dimanche constitue une valeur fondamentale pour l'individu, la famille et la société dans la démocratie québécoise.

Si des avantages économiques considérables peuvent découler d'une décision qui fait accroc à cette valeur, que faut-il choisir : le respect du dimanche ou les avantages économiques ?

Embarrassantes questions, en effet. Bien des lecteurs se

Voir DEMOCRATIE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 49 à 59
Bandes dessinées / 59
Décès, Naissances, etc. / 75
Editorial / 4
Education / 44
Finance / 64, 65
Groupes ethniques / 60
Horoscope / 68
Immeuble / 67
L'automobile / 14
Loisirs et récréation / 73
Mach / 66
Mots croisés / 53
Nouv. internationales / 47, 48
Nouvelles métro / 75
Radio et Télévision / 74
Sciences / 10, 11
Spectacles et Concerts / 40, 41
Sports / 69 à 72
Tribunaux / 42
Vie féminine / 32, à 39
Vie mondaine / 33 et 35
Vie religieuse / 62
Vie syndicale / 45
Votre médecin / 76

Ottawa aurait des enseignes bilingues...

La ville d'Ottawa aura peut-être des enseignes bilingues, mais ce n'est pas pour demain.

Hier, à Montréal, le nouveau maire de la capitale canadienne, M. Don Reid, s'est redit personnellement en faveur de l'installation de telles enseignes, mais il a ajouté qu'une loi provinciale devra être d'abord adoptée pour permettre aux municipalités ontariennes de ce faire.

Une fois l'autorisation obtenue, nous considérerons le problème des enseignes bilingues, a poursuivi M. Reid.

Au début, il y aurait des enseignes bilingues dans le secteur où les Canadiens français sont les plus nombreux, a-t-on compris.

Elu maire d'Ottawa comme successeur de la presque légendaire Charlotte Whitton, M. Reid a été accueilli à l'hôtel de ville par le maire Jean Drapeau qui l'avait invité.

Selon toutes apparences, le nouveau maire de la capitale canadienne n'a rien du tempérament "soupe au lait" de Mme Whitton, et rien non plus du moulin à paroles. Interrogé par quelques journalistes au sujet de son prédécesseur, M. Reid devint muet.

Calme, grand, il s'est montré courtois, affable.

Le premier but du voyage de M. Reid à Montréal ? Il a expliqué qu'il se propose de conférer avec le maire Drapeau de problèmes communs aux deux villes. Il s'est dit particulièrement confiant que des mesures pourront être prises afin d'inciter les personnes qui viendront visiter l'Expo 67 à se diriger ensuite vers Ottawa.

M. Reid prend actuellement des leçons de français.



En vue d'un "axe" Montréal-Ottawa !

Le maire d'Ottawa, M. Don Reid, a été accueilli, hier, par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau. Premier but de sa visite : promouvoir des mesures susceptibles d'inviter les visiteurs de l'Expo 1967 à se rendre ensuite dans la capitale canadienne.

Le congrès conservateur que réclame l'aile québécoise ne semble pas imminent

OTTAWA. (PC-UPI) — Au moment où circulait à Ottawa une rumeur selon laquelle l'exécutif national du parti conservateur se réunirait dans la capitale fédérale quelques jours avant la reprise de la session afin de permettre à Léon Balcer d'exprimer ses griefs devant les membres du parti, le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, se préparait à rentrer à Ottawa d'une visite de dix jours dans sa province, la Saskatchewan, bien résolu à ne point céder aux pressions exercées en vue de lui faire abandonner la direction du parti conservateur.

Par ailleurs, le sénateur Wallace McCutcheon a rejeté hier soir la probabilité de la tenue imminente d'un congrès national pour le choix d'un chef chez les conservateurs.

"Je ne sais comment on peut tenir un congrès lorsque le poste de chef n'est pas vacant", a déclaré M. McCutcheon au cours d'une conférence de presse à Edmonton en Alberta.

L'influent sénateur conservateur, ancien ministre du Commerce dans le dernier gouvernement Diefenbaker, s'en est pris en riant au ministre de l'Agriculture actuel, M. Harry Hays, pour ses remarques sur le conflit entre les conservateurs au sujet de la direction du parti.

"Depuis quand M. Hays est-il membre de notre parti ?" a demandé ironiquement M. McCutcheon. "Nous choisirons nous-mêmes notre propre leader".

Théo Ricard, son bras droit

Quant à M. Diefenbaker, suivant certains milieux conservateurs, il ne fait que commencer la lutte. Il a choisi M. Théogène Ricard, député de St-Hyacinthe-Bagot, pour son bras droit dans le Québec et il songe à effectuer une tournée dans cette province.

M. Ricard, directeur du personnel d'une compagnie de textile des Cantons de l'Est et député depuis 1957, fut désigné secrétaire parlementaire de M. Diefenbaker en 1962. Il était ministre d'Etat au moment où le gouvernement conservateur fut défait en 1963.

Bien qu'il ait assisté au caucus des députés conservateurs du Québec qui, au commencement du mois, réclama la tenue d'une convention pour discuter du poste de chef et du programme du parti, M. Ricard n'a cessé de faire profession de sa loyauté envers M. Diefenbaker.

"Persévère, John !"

Celui-ci prendra l'avion cette semaine pour Londres où il assistera aux funérailles de sir Winston Churchill en la cathédrale St-Paul. A son bureau, on précise qu'il se peut qu'il reste à Londres au commencement de la semaine prochaine.

A son tour il acceptera peut-être d'adresser la parole une ou deux fois dans la province de Québec avant la rentrée parlementaire.

C'est ce que lui recommandent quelques-uns de ses partisans mais M. Diefenbaker n'a pris encore aucun engagement. A ce propos il a pris conseil de M. Ricard qu'un conservateur a défini "le nouvel homme de Diefenbaker dans le Québec".

L'avènement de M. Ricard à ce poste officieux se produit au moment de la rupture entre M. Diefenbaker et le chef du parti dans le Québec, M. Léon Balcer, ancien ministre des Transports et maintenant président du caucus des députés conservateurs du Québec.

Pendant son séjour en Saskatchewan, M. Diefenbaker a fait entendre bien clairement qu'il n'avait nullement l'intention de résigner le poste de chef du parti. A un banquet qui lui fut offert en témoignage d'estime à Prince Albert, il exhortait ses concitoyens à engager avec lui le combat. A un ralliement conservateur tenu à Moose Jaw, pointant une bannière sur laquelle étaient inscrits les mots "Persévère, John" il clama que c'était bien ce qu'il avait l'intention de faire.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

féliciteront en les lisant, de n'être pas obligés d'y répondre, surtout au nom de tout un peuple.

Pourtant, il est mieux que les citoyens voient les choses bien en face immédiatement car le gouvernement, lui, ne peut pas s'esquiver.

Il doit continuellement répondre à ce genre de questions à deux tranchants dont la réponse implique de toute façon, le sacrifice de quelque chose, soit la valeur fondamentale, soit l'avantage économique.

Prenons un cas bien concret. Dominion Tar and Chemical Company Limited doit, incessamment, entreprendre la construction d'une grande fabrique de pâte à papier et à carton, au Lac Quevillon, en Abitibi. Cela représente un investissement de $80,000,000 de dollars et un nombre important d'emplois dans une région qui en a un besoin indiscutable.

Mais la compagnie prétend que l'entreprise doit fonctionner sept jours par semaine, c'est-à-dire le dimanche comme la semaine. Il s'agit d'une exigence technique. Un arrêt de travail le dimanche ne serait pas rentable économiquement. On plaide que c'est ici un cas particulier. Car on sait que le dimanche est chômé, ici, dans l'industrie de la pâte et du papier.

On plaide le cas particulier aussi parce que, en ce moment même, une commission royale enquête sur les demandes pressantes des sociétés papetières. Ces dernières se plaignent que la semaine de six jours (le septième, dimanche, étant chômé) leur cause des désavantages économiques considérables.

La commission n'a pas terminé son travail mais elle vient de fournir un rapport intérimaire en faveur de la demande de la Société Donnacona parce que "des considérations impérieuses ne permettent pas de différer" à plus tard, dans son cas, une décision sur le régime qui prévaudra au Québec dans l'industrie du papier en général.

Donc, il s'agit d'un cas particulier. Comme le dit le rapport de la commission, il s'agit d'une nécessité technique (le cas de la production de l'aluminum en est un autre exemple).

C'est donc dire que la question qui se pose, au sujet du travail du dimanche dans l'industrie du papier en général est toujours devant les commissaires et qu'elle y demeure entière.

La fabrication du papier est une des plus importantes industries de tout le pays, si importante en effet qu'elle contribue de façon capitale à stabiliser la valeur de la monnaie canadienne.

Quand une industrie aussi gigantesque, qui emploie des milliers d'ouvriers, demande la semaine de sept jours, on se rend compte du poids de cette exigence sur une province qui n'est pas comme les autres.

Au fur et à mesure que l'expansion industrielle prendra de l'ampleur, on se rendra compte, d'une façon bien concrète, que le Québec fait partie du contexte nord-américain.

Et surtout, qu'il n'est pas facile de demeurer une société bien distincte dans un grand tout nord-américain qui ne connaît, dans le domaine économique, aucune frontière.

(Tous droits réservés)

Bientôt d'autres cardinaux

CITE DU VATICAN, (UPI) — Le pape Paul VI, qui a nommé 27 nouveaux cardinaux il y a deux jours, a dit aujourd'hui qu'il projetait quelques nouvelles nominations après le concile.

Mais il a dit qu'il se garderait de "gonfler" le nombre des cardinaux au-delà de toute proportion et qu'il déterminerait de quelle manière les évêques résidentiels pourront l'assister dans le gouvernement de l'Eglise.

Ces commentaires inusités d'un pape sur la nomination de cardinaux ont été formulés au cours de l'audience publique hebdomadaire que Paul VI a accordée dans la salle des Bénédictions. Il a ajouté qu'il ne lui avait pas paru "inconvenant" de se prévaloir du précédent créé par Jean XXIII pour porter le nombre des cardinaux à plus de 100. Il a attribué cette expansion à celle de l'Eglise sur la terre.

Incendie à l'Institut Albert Prévost

Les pompiers de Montréal répondaient vers 11 h. ce matin, à une deuxième alerte pour un incendie qui s'était déclaré à l'Institut Albert Prévost situé boulevard Gouin près du pont de Cartierville.

Une cinquantaine de pompiers et plusieurs fourgons étaient sur les lieux mais on ignorait la gravité du sinistre.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

la galerie de la presse, déclara : "Je n'ai qu'un voeu à exprimer, c'est que cette partie du discours du chef de l'opposition, qui pourrait éventuellement être dans les journaux, ne soit pas contre les règlements de la Chambre".

Effectivement plusieurs journaux, dont LA PRESSE, ainsi que les grandes agences de presse, comme UPI et Presse canadienne, ont décidé, vu les circonstances et parce qu'elles en avaient reçu l'autorisation de M. Daniel Johnson lui-même, de publier le discours qu'il n'a pas fait hier, et qu'il ne prononcera que demain.

EXPO

SUITE DE LA PAGE 1

les prévisions budgétaires de celle-ci.

L'émoi provoqué par l'accroissement brutal qu'a subi, en douze mois, le coût de l'entreprise pour les contribuables, c'est chez des personnalités de deux des trois administrations intéressées que nous l'avons découvert (ces personnalités ont exigé le respect de l'anonymat).

Déficit des recettes

A l'origine, en 1962, Ottawa, Québec et Montréal avaient pensé s'en tirer avec une mise de fonds de $40 millions : vingt millions fédéraux, quinze millions québecois et cinq millions montréalais. Le premier rapport annuel de la Compagnie de l'Expo, présenté le 17 février dernier, fut l'occasion de porter le montant de cette mise de fonds de $40 millions à $47,534,000.

Comme l'indiquait le premier rapport annuel, ce que l'on peut appeler à juste titre, ici, "la mise de fonds des 3 gouvernements" apparaît, en termes de comptabilité, comme un déficit des recettes directes par rapport aux dépenses directes.

Comme dépenses directes, le premier rapport prévoyait un montant de $167,147,000. On estimait en même temps les recettes directes à $119,613,000 : billets d'entrée, concessions, valeur de récupération des ouvrages que la Compagnie de l'Expo, à sa liquidation, vendra tels que le pont Mackay-Ste-Hélène, le stade, le petit train, etc., etc.

Il ne semble pas que l'on envisage avec autant d'optimisme, au présent tournant de 1964 et de 1965, certains aspects du devis.

Les concessions rapporteront-elles autant qu'on l'avait espéré ? Est-il certain que l'on se précipitera pour acheter le stade ?

Augmentation du personnel

Il paraît, d'autre part, que la Compagnie de l'Expo aura besoin d'un plus grand nombre d'employés (elle n'aura peut-être pas tous ceux qu'elle souhaitait depuis que le déficit a été ramené de $94 millions à $68 millions). Il lui faut aussi un budget de publicité plus élevé qu'il n'avait été prévu à la fin de 1964.

Dans l'hypothèse d'abord envisagée d'une triple mise de fonds gouvernementale de $94 millions, l'augmentation serait de 2.35 fois le montant initial. Pour Montréal, non plus $5 millions mais $11,750,000; pour Québec, non plus $15 millions mais $35,250,000; pour Ottawa, non plus $20 millions mais $47 millions.

Au niveau des $68 millions, il faut multiplier par 1.45. Ce qui donne $7,250,000 pour Montréal, $21,750,000 pour Québec et $29 millions pour Ottawa.

"Faut c'qui faut", c'est bien entendu. Les mérites et les avantages de l'entreprise demeurent alléchants. Les estimations des recettes indirectes et totales pour le pays, pour la province et pour la métropole n'ont pas bougé, elles, et sont toujours au beau fixe : 1 milliard de dollars.

Ceci nonobstant, d'aucuns s'énervent devant cette brusque ouverture de l'écart entre ce que l'on avait prévu de dépenser et ce qu'il faudra cracher au bout du compte.

A Québec et ailleurs, la réalisation de la Place des arts a créé sinon des complexes du moins certains réflexes d'alarme...

MME GAGNON

SUITE DE LA PAGE 1

autres "faisait des ménages" à cinq dollars le lavage de plafond.

Mme Gagnon n'aurait jamais cru que son mari pût posséder une telle somme. La franchise de son témoignage, — c'est en tout cas l'impression qu'elle a laissée, — laisse croire alors que M. Ovide "Dave" Gagnon eût pu toucher cette somme d'un tiers, et qu'il n'aurait servi que d'intermédiaire entre cet inconnu et Mme Rivard. Pour sa part, elle dit ignorer tout, tout de cette affaire.

— Mon mari ne me mettait jamais au courant de ses affaires, a-t-elle déclaré hier dans le box, les larmes aux yeux.

Le décès de son mari

Un matin, le 10 décembre, vers 6 h. 45, Ovide "Dave" Gagnon quitta son lit en se plaignant de difficultés respiratoires. Quinze minutes plus tard, il mourait dans la salle à manger, sans l'assistance du médecin, arrivé trop tard sur les lieux.

Seul un prêtre, vicaire de la paroisse Ste-Cécile, M. l'abbé Perron, eut le temps de se rendre au domicile des Gagnon, d'administrer les derniers sacrements et de quitter le logis avant l'arrivée du médecin, non encore identifié.

Ce médecin, attaché à la Clinique de Montréal, au 8415 rue St-Denis, ne put que constater le décès, vers 7 h. 15, et appeler le médecin de famille, le docteur Guy Landriault, qui signa le certificat de décès.

Mais ni Mme Gagnon ni le docteur Landriault ne se souviennent du nom du médecin de la clinique, qu'on dit jeune, d'une trentaine d'années, et qui demanda trois dollars pour sa visite.

Ayant constaté le décès, le médecin anonyme suggéra qu'il faudrait pratiquer une autopsie, ce à quoi Mme Gagnon s'opposa.

Le jeune médecin réussit enfin à communiquer avec le docteur Landriault, que Mme Gagnon elle-même avait d'abord appelé au téléphone, en vain. Il suggéra alors que M. Landriault signe lui-même le certificat de décès, ce qu'il fit.

Selon le propre témoignage du docteur Landriault, M. Ovide "Dave" Gagnon a succombé à une trombose, conséquence d'une hypertension prolongée. Nerveux de nature, il l'était plus encore depuis quelques mois. Sa tension artérielle avait atteint 195, quelques jours avant son décès.

La veille même; les Gagnon avaient reçu des parents, joué aux cartes, bu du café, et regagné leur chambre vers minuit; M. Gagnon paraissait alors "normal".

— Le téléphone sonne toute la journée; il y a assez de gens salis comme ça...

Le juge n'a pas insisté. De même, il accepta que Mme Gagnon cache son adresse à l'auditoire de la chambre 24, toujours aussi nombreux depuis le début des audiences montréalaises de la commission.

Des copains de détention

Lundi, M. Lucien Rivard a eu un entretien avec son "compagnon de détention", M. Robert "Bob" Gignac, dans la salle commune de Bordeaux.

Rappelé dans le box par la commission Dorion, le prévenu a déclaré que son collègue et associé lui a juré sur la tête de ses enfants, que "l'expert en extradition n'a jamais existé que dans la tête de Masson, qui d'après lui n'a entrepris de telles démarches que pour faire des sous".

Résumons : M. Guy Masson, organisateur libéral dans Chambly, toucha $1,000 en prétendant connaître à Ottawa un "expert en extradition", capable de faciliter la libération, sous cautionnement, de M. Lucien Rivard. De son propre aveu d'ailleurs, cet "expert" n'a jamais existé.

Selon M. Rivard, Robert Gignac fut lui-même une "victime" dans cette affaire :

— Il n'a pas de blâme à recevoir dans cette histoire-là, a soutenu catégoriquement le prévenu, qui avait été conduit dans le box menottes aux poignets.

Au sujet de M. Ovide "Dave" Gagnon, le témoin s'est dit étonné d'apprendre que son employé de la Plage Idéale pouvait avoir prêté $20,000 à Mme Rivard, au lendemain de son arrestation.

De New-Westminster à St-Vincent-de-Paul

Après de multiples objections de Me Norman Mathews, qui occupe pour la Gendarmerie dans l'affaire Rivard, le président du tribunal, le juge Frédéric Dorion, a autorisé la déposition du directeur-adjoint du pénitencier fédéral de Saint-Vincent-de-Paul, M. Pierre Gariépy.

La présence du témoin a incité le juge Dorion a adresser des reproches au directeur du pénitencier de New-Westminster, en Colombie-Britannique, qui, dans une entrevue radiophonique, dimanche soir, a commenté certains faits mis en preuve devant la commission qu'il préside.

Cette personne sera peut-être appelée à s'expliquer devant la commission lorsque cette dernière siégera de nouveau à Ottawa la semaine prochaine.

Le témoignage de M. Gariépy portait sur le transfert d'un prisonnier de New-Westminster, C.-B., à la prison de St-Vincent-de-Paul.

On sait, de son propre aveu, que M. Lucien Rivard se rendit à Ottawa pour intervenir auprès du député libéral fédéral de Dollard, Me Guy Rouleau, dans l'espoir d'obtenir le déplacement et même la libération conditionnelle du détenu Bob Tremblay, et ce quelques jours avant le transfert de ce dernier, condamné à 20 ans de pénitencier pour tentative de meurtre, en 1955.

Pour se réhabiliter

M. Gariépy a affirmé que le mandat de transfert a été émis le 16 juin dernier, à la suite d'une demande du prévenu Tremblay. Ce dernier sous les soins d'un psychiatre, réclamait son transfert depuis le jour de son incarcération, dans l'espoir de se réhabiliter si on le confiait à un institut de détention à "sécurité moyenne".

La commission des pénitenciers acquiesça, mais Tremblay devait d'abord "faire ses preuves" dans un institut à "sécurité maximum".

Outre l'espoir de se réhabiliter, Tremblay invoquait qu'au sortir de la prison il était assuré d'un emploi par M. Gaston Clermont, de Chomedey, en banlieue de Montréal.

M. Clermont est inconnu de la commission d'enquête mais son nom fut mentionné à plusieurs reprises par les procureurs, et notamment par M. Lucien Rivard, qui dit le connaître.

M. Gariépy affirme que le transfert fut accompli suivant la procédure normale, et dans les délais habituels, qui varient de un à deux mois.

Le transfert fut accordé le 16 juin, et Bob Tremblay fut transporté à St-Vincent le 29 juin. Selon les témoignages recueillis jusqu'à ce jour, M. Lucien Rivard serait intervenu auprès de Me Rouleau avant le 16 juin, et la commission, de toute évidence, cherchait à établir si, d'une manière ou d'une autre, cette visite aurait eu une influence déterminante sur le transfert du prisonnier.

Hormis cette visite, M. Lucien Rivard affirme n'avoir jamais rencontré Me Guy Rouleau dans des réunions politiques ou à la Plage Idéale. Son frère, Raymond, venait parfois à la plage. Demain, il sera appelé à témoigner.

KIERANS

SUITE DE LA PAGE 1

souriant que les journalistes continuaient d'écrire beaucoup de choses là-dessus et qu'il allait attendre encore un peu pour prendre d'eux d'autres conseils...

Protestations de Knowles et de Thompson

Le premier ministre a aussi annoncé aux journalistes que la reprise de la présente session n'aurait pas lieu avant le 16 février, comme l'ont suggéré MM. Stanley Knowles et Robert Thompson.

"Je comprends bien les motifs sous-jacents à leur demande, dit-il, mais la session ne débutera pas avant le 16".

"Il faut que le premier ministre dise toute la vérité au sujet de l'affaire Dupuis", déclarait avant-hier le whip néo-démocrate, M. Stanley Knowles, "sinon, qu'il convoque d'urgence le Parlement afin que l'on sache à quoi s'en tenir au sujet d'une situation de plus en plus troublante et de la façon dont on la traite".

De son côté, le chef du Crédit social, M. Robert Thompson, avouait ne pas comprendre pourquoi le gouvernement refuse d'apporter des explications à la démission de M. Dupuis.

"Il ne suffit pas que l'on dise au bureau du premier ministre qu'on ne fera pas de déclaration", a-t-il dit, ajoutant : "Le premier ministre se doit d'expliquer à la population les tenants et aboutissants de l'affaire le plus tôt possible. Si aucun éclaircissement n'est donné, une prompte convocation de la Chambre s'impose assurément".

Au sujet des pensions, le premier ministre a dit ne pas savoir quand le rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre serait prêt.

On sait que le comité siège depuis le début de janvier. Le comité ne reçoit pas de mémoires cette semaine, mais sa routine reprendra bientôt et on sait déjà que l'Ontario s'apprête à se présenter devant le comité pour demander qu'on apporte des changements au programme fédéral.

M. Pearson a dit que le second sujet proposé à l'étude de la Chambre serait le projet de loi concernant le fonctionnement de certains programmes établis relevant des gouvernements fédéral et provincial.

Ce projet de loi très technique autorisera l'accord survenu entre Ottawa et Québec au sujet du retrait de cette dernière province d'une série de 29 programmes conjoints en compensation de la remise d'une portion substantielle d'impôt sur le revenu.

On sait que la résolution a été adoptée par le Parlement et que le projet de loi a été lu une première fois à la toute fin de la session en décembre.

Quant au code du travail, il semble que les ministres y aient finalement mis la dernière main. Le projet avait soulevé de nombreuses objections en particulier de la part des représentants des élévateurs à grains de l'Ouest, de l'industrie du camionnage et même de M. Donald Gordon, président des Chemins de fer nationaux.

Les difficultés qu'on avait soulevées semblent donc avoir été aplanies. Quoi qu'il en soit, les ministères ont déjà commencé à travailler sur le discours du Trône de la session qui débutera immédiatement après la fin de la présente.

C'est maintenant une affaire fédérale

— Lesage

QUEBEC. (DNC) — Le premier ministre a déclaré qu'il serait contraire au principe de la justice et de l'équité qu'il fasse présentement des déclarations sur les histoires de permis de ronds de course puisque la gendarmerie royale poursuit une enquête sur "ce qu'on connaît communément dans le public comme l'affaire Dupuis". "Sauf pour défendre l'intégrité des officiers supérieurs du ministère du Revenu" a-t-il cependant ajouté.

Le chef de l'Opposition avait demandé au ministre du Revenu s'il avait une déclaration à faire "relativement à des nouvelles très nombreuses qui paraissent dans les journaux et qui concernent son département, notamment toutes ces histoires autour du permis de ronds de course soit à St-Luc par un groupe dirigé par le Dr Deslauriers, soit par le groupe dirigé par des gens de Drummondville".

M. Lesage a alors répondu ce que nous rapportons ci-haut et M. Johnson a immédiatement demandé s'il était normal qu'on laisse à la police montée la responsabilité d'une enquête "lorsqu'il s'agit d'affaires qui sont strictement de la compétence provinciale".

Le premier ministre a donné l'explication suivante : "Il ne s'agit aucunement d'une affaire qui touche la juridiction provinciale mais d'une affaire connue comme l'affaire Dupuis. Or, il arrive que M. Dupuis est ministre démissionnaire du gouvernement d'Ottawa, du gouvernement fédéral et c'est le gouvernement fédéral qui a pris sur lui de faire faire une enquête par la gendarmerie royale concernant des gestes posés par M. Dupuis. Quant à nous, nous sommes absolument satisfaits de l'intégrité des fonctionnaires du ministère du Revenu".

Le nouveau député de Saguenay, M. Pierre Maltais, a alors lancé : "Le chef de l'Opposition est millionnaire. Qu'il laisse donc le pauvre Dupuis tranquille".

La météo

MINIMUM : 20

MAXIMUM : 22

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — Régions de Montréal et des Laurentides : Devenant ensoleillé au cours de la matinée. Plus froid. Vents de l'ouest de 30 milles avec bourrasques. Minimum et maximum à Montréal 20 et 22; à Ste-Agathe 15 et 20.

Sommaire pour la journée : Ensoleillé et plus froid.

Région d'Ottawa : Beau et plus froid. Vents du nord-ouest de 20 milles aujourd'hui. Minimum et maximum à Ottawa 15 et 20.

Sommaire pour la journée : Ensoleillé et froid.

Régions de l'Estrie, de Québec et de la Mauricie : Nuageux avec neige cessant au cours de la matinée. Ensoleillé dans l'après-midi. Plus froid. Vents de l'ouest de 30 milles avec bourrasques ce matin. Minimum et maximum à Sherbrooke 30 et 20; à Québec 25 et 15; à La Tuque 25 et 15.

Sommaire pour la journée : Devenant ensoleillé et plus froid.

Lac St-Jean, Baie Comeau et Rimouski : Nuageux et neige cessant tôt cet après-midi. Le ciel se dégagera en fin d'après-midi. Plus doux ce matin. Plus froid ce soir. Vents de l'est de 25 milles avec bourrasques ce matin se changeant, au début de l'après-midi, en vents de l'ouest de 35 à 40 milles avec bourrasques. Minimum et maximum à Chicoutimi 15 et 20; à Baie Comeau zéro et 20; à Rivière-du-Loup 15 et 25; à Mont-Joli 10 et 23.

Régions de Gaspé et de Sept-Iles : Neige et poudrerie toute la journée cessant en soirée. Plus doux. Vents légers devenant du sud-est de 20 milles ce matin et tournant du nord-ouest de 25 milles ce soir. Minimum et maximum à Gaspé et Sept-Iles 10 et 25.

VENTE SENSATIONNELLE DE JANVIER

VOYEZ nos échantillons chez vous, sans aucune obligation. Service téléphonique de 24 hres

3 PIÈCES DE TAPIS "MUR À MUR"

Faites poser un superbe broadloom dans votre salon, chambre a coucher, salle a manger ou vestibule et escalier. Variete de couleurs.

GRATIS AUTHENTIQUE BISSEL BALAYEUSE ou APPAREIL À SHAMPOOING avec votre achat

$129. INSTALLATION COMPLÈTE JUSQU'A 300 PI. CAR.

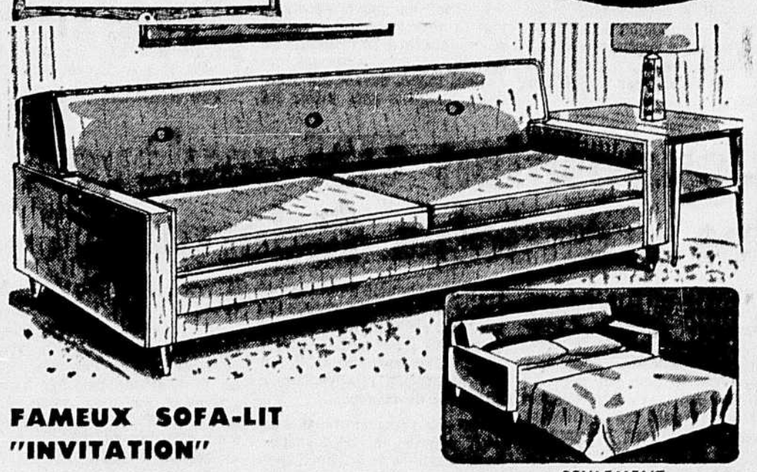
Seulement $1.50 par sem.

APPELEZ AUCUN VERSEMENT INITIAL 1er versement en mai 1965

731-7736 BELAIR CARPET Corp. 5676, rue PARE

VISITEZ LA BOUTIQUE COLONIALE où le choix est le plus complet à Montréal

VENTE 20e ANNIVERSAIRE A. FORGET



FAMEUX SOFA-LIT "INVITATION"

Elégant sofa le jour, lit au besoin. Construction soignée, coussins détachés en caoutchouc-mousse, tissus assortis unis ou à motifs. Equipé du fameux matelas à ressorts : "MARSHALL"

SPECIAL 20ème ANNIVERSAIRE

SEULEMENT $129.95



5 MCX

ELEGANT MOBILIER DE CUISINE

Une autre aubaine rarement vue :

Table dessus arborite noyer mat. Quatre chaises rembourrées de "Polyfoam" recouvertes de tissus vinyl renforcé, pattes à bouts pivotants, montures couleur noyer.

SPECIAL 20ème ANNIVERSAIRE

Seulement $59.95



7 PLANCHERS, POUR UN PLUS VASTE CHOIX DE MEUBLES ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

OUVERT JUSQU'A 9 H. 30 LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR

A. FORGET INC.

6707-6739 ST-LAURENT NORD ST-ZOTIQUE Tél. : 274-5568

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 27 JANVIER 1965 — 81e ANNEE — No 21

Les instituteurs de la CECM votent la grève

par André Béliveau

Les quelque 8,000 professeurs et instituteurs à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Montréal pourraient bien entrer en grève d'ici quelques jours. Ce geste entrainerait des vacances forcées pour environ 205,000 enfants.

A l'issue d'une réunion qui s'est terminée à 1 h. 30 ce matin, les membres de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal ont voté, dans la proportion de 71% en faveur d'un arrêt de travail. Ils manifestent ainsi leur insatisfaction devant les propositions patronales relativts aux clauses des salaires et du nombre d'élèves par classe.

La date de l'arrêt de travail doit être fixée au cours d'une autre réunion qui sera tenue mardi soir prochain.

L'Alliance groupe environ 6,000 professeurs et instituteurs de langue française. On estime que 4,000 d'entre eux se rendirent à la réunion d'hier, en dépit de la tempête de neige qui frappait la ville. Les délibérations se poursuivirent jusque passé minuit, et ce n'est que peu avant 1 h. du matin que l'on commença à prendre le vote. A ce moment-là, probablement en raison de l'heure tardive, quelques centaines de personnes avaient quitté la salle. On enregistra 2,733 votes, 1,947 en faveur de la grève et 786 en faveur de l'arbitrage.

Résultat du référendum

L'assemblée d'hier soir faisait suite à un double référendum tenu il y a quelques jours par l'Alliance et la Federation of English Speaking Catholic Teachers. La Federation compte environ 1,600 membres et dépend également de la CECM.

Au cours de la conférence de presse qui suivit la réunion, M. Aimé Nault, président de l'Alliance, fit connaître les résultats du référendum. Les enseignants de langue française, votant à 93%, s'étaient prononcés en faveur de la grève dans la proportion de 52.6%, contre 46.7% en faveur de l'arbitrage.

De leur côté, 73.5% des quelque 1,600 professeurs de langue anglaise avaient opté pour la grève.

En raison de la faible majorité des tenants de l'arrêt de travail, il est encore trop tôt pour affirmer que la grève est inévitable. On croit en effet que, advenant de nouvelles propositions de la partie patronale sur les points encore en litige, les professeurs pourraient profiter de l'assemblée de mardi prochain pour reviser leur position et — peut-être — rescinder leur décision de ce matin.

Avant la réunion d'hier, trois points majeurs demeuraient en suspens : les traitements, les classes surpeuplées et le perfectionnement des maitres. La Commission avança cependant de nouvelles propositions au cours des heures qui précédèrent l'assemblée, et ses offres portant sur le perfectionnement du personnel furent acceptées par les membres de l'Alliance. On ne put s'entendre sur les deux autres points.

"Nous avons rejeté la proposition de la Commission sur la clause traitant des classes surpeuplées parce que nous considérons que la CECM, dans

Voir INSTITUTEURS en page 6

Le maire Laurin propose une conférence des maires de la région de Montréal

(G. D.) — M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent et président du Comité de coordination intermunicipal, a proposé hier que, sans retard, une conférence soit organisée autour d'une table ronde pour réunir tous les dirigeants municipaux de la région de Montréal afin que ceux-ci examinent, en tant qu'égaux, les mesures à prendre pour le progrès futur de la région métropolitaine. Les nombreuses suggestions que les maires ne manqueraient pas de faire à cette conférence pourraient jeter les bases d'une véritable politique intermunicipale.

M Laurin a fait cette proposition, hier, alors qu'il était le conférencier à un diner-causerie de la Chambre de commerce du district de Montréal, où l'on remarquait la présence des maires de Pierrefonds, de Ville Mont-Royal, de Westmount et de Ville d'Anjou.

Interrogé hier soir au sujet de la suggestion du maire Marcel Laurin de convoquer une conférence au sommet des représentants municipaux de toute la région, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, a déclaré : "Fidèle à ma politique de ne rien dire tant que les conclusions de la Commission Blier ne seront pas connues, je m'abstiens de tout commentaire".

M. Laurin a déclaré d'autre part que les citoyens des villes de la banlieue métropolitaine avaient définitivement dit non aux théories d'annexions forcées. Il a donné une brève liste de municipalités, à la fois sur l'île Jésus et sur l'île de Montréal, qui avaient voté contre les regroupements, qui avaient mis un terme, une fois pour toutes, au concept d'"une ile, une ville". Les citoyens de ces villes ne veulent pas de la fusion, a dit M. Laurin.

Faisant ensuite allusion aux rapports Sylvestre et Blier, le maire Laurin a déclaré qu'il aurait été préférable qu'une seule commission gouvernementale ait été formée et que cette commission eût pour mandat

Voir CONFERENCE en page 6



"Finies les théories d'annexions forcées !"

Conférencier, hier midi, au diner-causerie de la Chambre de commerce du district de Montréal, le maire de St-Laurent, M. Marcel Laurin, président du Comité de coordination intermunicipal, a déclaré que les citoyens des villes de la banlieue métropolitaine avaient définitivement dit non aux théories d'annexions forcées et qu'ils avaient mis un terme, une fois pour toutes, au concept d'"une ile, une ville". Faisant allusion aux rapports Blier et Sylvestre, M. Laurin a souligné qu'une seule commission gouvernementale aurait été préférable afin d'étudier les relations intermunicipales dans toute la région économique de Montréal. A côté du maire Laurin, on remarque M. Rosaire Archambault, de la Chambre de commerce du district de Montréal.



La situation demeure confuse à la RAQ

La situation demeure très confuse dans la grève de la Régie des Alcools du Québec qui est entrée aujourd'hui dans sa 53e journée. Les négociations sont pratiquement bloquées sur la clause traitant des mises à pied. Les discussions sont lentes et laborieuses.

Par ailleurs, le directeur de la grève, M. Raymond Couture, a accusé hier le procureur général de la province, M. Claude Wagner d'approuver tacitement la contrebande d'alcool en ne mettant pas tout en oeuvre pour empêcher la violation des lois.

Pour sa part, le directeur de la RAQ, M. Lorne G. Power, croit que seule l'intervention du gouvernement provincial pourrait amener les parties à une entente. Ce n'est pas l'avis d'un des négociateurs syndicaux, M. Pierre Vadboncoeur qui verrait dans cette intervention un affront à tous les syndicats de la province.

Les points litigieux

Les négociateurs des deux parties se sont rencontrés hier et le feront de nouveau cet après-midi pour tenter de mettre au point une clause qui garantirait la sécurité d'emploi à tous les employés.

M. Power a commenté cette demande syndicale en disant que les employés veulent en somme limiter les mises à pied à des renvois disciplinaires et à la retraite normale, et une garantie que la RAQ limitera l'embauche de nouveaux employés.

M. Vadboncoeur rétorque que la limitation dans l'engagement de nouveaux employés n'empêche pas les renvois justifiés pour raison disciplinaire.

Les syndicats des 3,200 grévistes déclarent que depuis 1960, il y eut 1,200 nouveaux employés embauchés à la RAQ. C'est une preuve, selon leurs dirigeants, que la mobilité de la main-d'oeuvre ne poserait pas de problèmes sérieux aux administrateurs !

Un autre point litigieux est celui qui a trait aux clauses d'ordre monétaire. Les syndicats réclament notamment une une hausse de salaire de $25 par semaine. Ils soulignent que le salaire moyen est de $58 par semaine présentement.

Complaisance à la contrebande

M. Raymond Couture, dans un communiqué qu'il a fait parvenir aux journaux hier

Voir La RAQ en page 6

Tous les employés de Montréal se dirigent vers la conciliation

par Jacques Lafrenière

Le cartel intersyndical des 15,000 employés de la ville de Montréal franchit graduellement une autre étape des négociations collectives. La plupart des syndicats ont demandé la conciliation — ou le feront bientôt — et s'acheminеront soit vers leur droit à la grève pour ceux qui y ont droit ou vers l'arbitrage pour les autres.

Déjà les fonctionnaires ont demandé la conciliation. Il en est de même des ingénieurs et des pompiers. Les policiers se réunissent ce soir pour prendre connaissance des dernières offres patronales qui n'ont pas été reçues avec empressement par leurs négociateurs. Seuls les employés manuels semblent assez satisfaits de leurs pourparlers.

Ces derniers se réuniront dimanche prochain pour entendre le rapport de leurs négociateurs. Le président de ce syndicat affilié au Syndicat canadien de la fonction publique (CTC), M. Roger Lampron, a déclaré que son groupe avait deux objectifs principaux : l'abolition des contrats à forfait, et l'obtention de bénéfices sociaux pour les employés auxiliaires.

Tous les syndicats, sauf celui des employés manuels, ont qualifié les dernières offres patronales de "recul sur ce qui avait été entendu au cours des pourparlers".

Les policiers pour leur part prétendent que la ville veut leur supprimer des droits acquis. L'administration municipale aurait suggéré de porter à huit heures continues le travail de certains groupes de policiers, qui à cause de la nature épuisante de leurs fonctions accomplissaient jusqu'ici six heures de travail sur une relève de huit heures.

La Ville voudrait aussi que les policiers arrivent à la caserne 15 minutes avant l'heure fixée pour leur travail. Quant aux salaires, l'offre est la même que pour tous les autres employés : une augmentation de 4 p. 100 pour la première année et 3 p. 100 pour la seconde année du contrat. Les policiers demandent $905 pour porter leur salaire à $6,700, de $5,795 qu'il est présentement.

Les fonctionnaires luttent pour leur part contre le principe du travail sur relèves que voudrait instituer la ville chez eux. Leur première rencontre avec le conciliateur du ministère du Travail, M. Edouard Asselin aura lieu vendredi.

Les employés municipaux ont maintenant le droit de faire la grève, sauf en ce qui concerne les policiers et les pompiers. Il leur est loisible toutefois d'accepter l'arbitrage, une fois la conciliation épuisée.

La tempête cause de sérieux retards

par Claude Gendron

Montréal a été presque paralysée pendant plusieurs heures, hier, par la tempête qui l'a recouverte de six pouces de neige.

Les retards ont été nombreux et incalculables; les embouteillages, monstres. Il fallut, en fin d'après-midi et au début de la soirée, deux heures et demie pour franchir des distances qu'on parcourt ordinairement en une demi-heure.

Et même ce matin, à cause de l'état très glissant de la chaussée, la circulation se faisait très lente (une heure et demie pour parcourir une distance d'une demi-heure).

Le service de la voie publique et les entrepreneurs en déneigement ont réussi à déblayer les rues de la métropole au cours de la nuit. Mais, comme la tempête n'a cessé qu'aux petites heures du matin, on n'a

Voir TEMPETE en page 6

Les grandes compagnies d'essence encourageraient la guerre des prix afin d'écouler leurs surplus

par Gilles Daoust

Le directeur général de la Fraternité des détaillants d'essence du Québec, M. J.-Auguste Vial, a déclaré hier que les grandes compagnies d'essence encourageraient intentionnellement la guerre des prix de l'essence afin d'écouler le surplus de leurs produits.

M. Vial a par ailleurs tenu à répondre aux déclarations d'un représentant de la compagnie Esso qui affirmait, samedi dernier, que cette compagnie, advenant une guerre des prix, garantissait toujours à ses détaillants leur marge de profit. M. Vial a confirmé ce fait, mais il a ajouté que les compagnies ne garantissaient cependant en aucun temps la baisse du volume des ventes occasionnée aux détaillants par la guerre des prix.

Déplacer la clientèle pour écouler les surplus

Les grandes compagnies d'essence, a dit M. Vial, qui sont forcées de produire l'essence par raffinage, afin d'obtenir les autres sous-produits avec lesquels ils font surtout leur profit, se trouvent parfois devant un surplus à écouler.

L'hiver peu rigoureux, cette année, serait l'une des causes de ce surplus, les automobilistes consommant moins d'essence. Le truc des grandes compagnies, selon M. Vial, est de provoquer une guerre des

Voir ESSENCE en page 6

FAITS divers

La police retrouve des pièces de monnaie volées

L'assistant-directeur Roméo Longpré, en charge du Bureau de la sûreté de Montréal, a révélé, ce matin, que le Bureau des enquêtes criminelles, sous la direction de l'inspecteur Roland Perron, a réussi à éclaircir un vol de plus de $50,000, perpétré le 21 janvier dernier dans le nord-est de la métropole.

On se souvient que, ce jour-là, quatre individus armés et portant des cagoules avaient fait main basse sur des pièces de monnaie de collection d'une valeur de $50,000 et sur une somme de $4,100 en espèces, à l'établissement Montreal Coins & Stamps Exchange, au 2005, est, rue Bélanger.

Au cours d'une descente effectuée la nuit dernière dans une maison, située au 4580 est, rue St-Zotique, dans le quartier Rosemont, la police a retrouvé tout le fruit du vol, à l'exception de quelques pièces de monnaie rare d'une valeur d'un dollar chacune; trois revolvers ont aussi été saisis dans l'appartement en question.

En outre, 7 individus, dont les âges varient entre 18 et 37 ans, ont été appréhendés et quatre d'entre eux seront accusés de vol à main armée de la rue Bélanger.

Par ailleurs, deux individus de ce groupe seront accusés du dernier vol à main armée à être commis dans une banque de Montréal en 1964.

Ce vol s'était déroulé le 30 décembre dernier à la succursale de la Banque Canadienne Nationale, au 1250 est, rue Bélanger, où quatre individus, armés de revolvers et portant cagoules, avaient réussi à prendre la fuite avec une somme de $1,447.

A la suite de cette capture, la Sûreté du Québec a laissé savoir à la police montréalaise qu'elle serait très intéressée à interroger les sept détenus, en rapport avec une série de vols à main armée, perpétrés en province au cours des dernières semaines.

Il est encore trop tôt pour savoir, d'autre part, si cette capture pourrait amener à l'éclaircissement du vol de $50,000 en pièces rares, commis au Château de Ramezay, au début de janvier.

Deux ouvriers échappent de justesse à l'asphyxie

Deux ouvriers de la "Foundation Company", travaillant à la construction de l'annexe de l'Université McGill, à l'angle des rues McGregor et Drummond, ont failli succomber à l'asphyxie, hier après-midi, alors qu'ils travaillaient à l'intérieur d'une conduite du système de climatisation de l'édifice.

Les deux employés, MM. Marcel Léger, âgé de 27 ans, domicilié au 6617, 27e Avenue, Rosemont, et Jacques Trépanier, 21 ans, du 5327 rue De-Lanaudière, étaient à enduire d'un composé de peinture et

Voir FAITS DIVERS en page 6

Le cargo russe a tenté de lever l'ancre

N'eût été la tempête de neige qui s'est abattue sur la métropole hier après-midi, le cargo soviétique "Volkhovges", retenu à son quai de Montréal depuis maintenant douze jours, allait tenter de se frayer un chemin dans les glaces qui obstruent la navigation au moins jusqu'à Sorel.

Deux pilotes avaient été appelés pour conduire le navire de plus de 6,000 tonneaux hors du port; ils sont effectivement montés à bord, mais entretemps la chute de neige a pris de l'importance et l'appareillage a dû être différé une nouvelle fois. La visibilité était nulle au moment où le cargo aurait été prêt à lever l'ancre.

Aujourd'hui, le capitaine Belkov qui a recours à un interprète pour s'entretenir avec les pilotes, a décidé d'attendre plutôt l'arrivée des brise-glaces avant de lancer son navire à l'assaut des glaces.

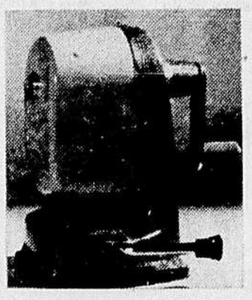
Les quatre brise-glaces em-

Voir CARGO en page 6

AIGUISOIR "Vacu-Base"

Base en caoutchouc avec principe vacuum. Adhère instantanément sur toutes surfaces unies... bureau, table, filière, mur, etc... Position horizontale ou verticale. Peut se changer de place en un instant.

Prix rég. $4.95
SPECIAL PILON $3.89



LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
LE PLUS GROSSE CHOISE DE LIBRAIRIES DE L'EST DE TORONTO
750 Beaubien 274-6487
8559 St-Laurent 381-6261
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Decarie St-Laurent 748-7961

Studebaker

"LA CANADIENNE" PAR EXCELLENCE

COMMANDER 6 cylindres, 2 portes, essuie-glace 2 vitesses, briquet, alternateur.
AUCUN COMPTANT $65 PAR MOIS

'65



$2295. 2 PNEUS A NEIGE GRATIS

CLOUETTE Automobiles
4590 rue St-Denis Tél.: 844-4445

élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL
Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.



Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées. 845-7251
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT pour LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco LTÉE
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT le vendredi jusqu'à 8h. p.m. le samedi jusqu'à midi

POUR CONSTRUIRE
ACHETER-REFINANCER
Obtenez rapidement un
PRÊT
1ère HYPOTHÈQUE
6 1/2 %
LE TAUX LE PLUS BAS!
Montréal et banlieue • Aucune commission • Que vous soyez client ou non • Consultez le Gérant
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
66 succursales ouvertes tous les soirs de 7 h. à 8 h.

examen de la VUE
VERRES DE CONTACT
LUNETTES MODERNES
optométristes
B. KEMP, O.D.
J.-C. LARIVIERE, O.D.
3e ETAGE 842-5151 POSTE 538
Dupuis

EN SPECIAL A $12.95 LA PAIRE



LES FAMEUX SOULIERS
LOCKE SHOES
qui assurent à vos pieds, le CONFORT MAXIMUM tout en leur assurant L'ELEGANCE
NOUS HONORONS LA REPUTEE CARTE credico
ce qui vous permet d'acheter plusieurs paires de ces confortables chaussures.
Pas de commandes postales ni téléphoniques
Toutes ventes finales.
Louis Des Lauriers LIMITÉE 6914 ST-HUBERT — 273-2813 (angle Bélanger)
H. Giroux & Fils 1500 E. MT-ROYAL — 521-3164 4029 E. ONTARIO — 521-9414

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

d'éther l'intérieur du conduit qui mesure quatre pieds de largeur et quatre pieds de hauteur.

Ce sont des compagnons de travail des victimes qui avaient décidé d'aller voir ce qui se passait, s'inquiétant de ne pas les voir ressortir.

Les deux hommes ont été retrouvés inconscients à environ 200 pieds de l'embouchure de la conduite.

La police a immédiatement été alertée et les policiers de l'auto-ambulance 13-15 ont réussi à ranimer les victimes en leur insufflant de l'oxygène. Ils ont ensuite été transportés à l'hôpital Royal Victoria, où leur état serait satisfaisant.

Tentative de meurtre

Les limiers de l'escouade criminelle de la police de Montréal enquête sur une tentative de meurtre survenue vers 5 h. ce matin au Café All Nations Inc., au 3604 rue St-Laurent, près de l'intersection Prince-Arthur.

Un homme, dont la police ne peut dévoiler l'identité, a reçu une balle de revolver dans l'abdomen. Le projectile a traversé le corps. L'état de la victime est critique et les médecins de l'hôpital Général de Montréal tentent de lui sauver la vie.

La police interroge présentement le gérant et les employés de cet établissement. Il est possible qu'il s'agisse d'un règlement de compte entre gens de la pègre.

Vol de viande de $1,800

Un camion de la compagnie "Shopsy Inc.", du 2210, 30e Avenue, à Lachine, a été volé, vers 1 h. hier après-midi, alors qu'il était en stationnement en face du centre d'achats Maisonneuve, dans l'est de la métropole.

Le véhicule transportait de la viande pour une valeur d'environ $1,800. Au moment du vol, le conducteur était à effectuer une livraison.

Vol avec violence sur un chauffeur de taxi, à St-Henri

Trois suspects de 20 à 25 ans, un noir et deux blancs, ont commis un vol avec violence, vers minuit 20 la nuit dernière, sur la personne d'un chauffeur de taxi, à l'angle des rues Dominion et St-Jacques, dans le quartier St-Henri.

Le chauffeur de taxi est M. Philip Gross, du 5470 boulevard St-Laurent. Les suspects l'ont hélé, boulevard Monk à Ville Emard.

Après lui avoir demandé de les conduire à St-Henri, ils lui ont offert de lui vendre du whisky. Devant l'indifférence de M. Gross, ils ont tout de même insisté, tant et si bien que le chauffeur s'est montré ennuyé, avec le résultat que l'un d'eux, après lui avoir fait prendre trois rasades de force, avec l'aide de ses complices, lui a donné quelques coups de poing, avant de prendre la fuite avec les $19 qu'il avait sur lui.

Livreur attaqué et soulagé de $155

Un livreur du restaurant Corbeil, situé au 533 est, rue Ontario, a été sauvagement attaqué, vers 1 h. hier après-midi, par deux individus qui l'ont dépouillé de tout l'argent qu'il avait en sa possession.

Pierre-Paul St-Georges, domicilié au 4302 rue Boyer, a été attaqué à l'angle des rues St-Hubert et Sherbrooke. Les deux individus l'ont roué de coups de pieds et de coups de poing avant de lui voler les $155 qu'il avait dans ses goussets.

Les deux assaillants sont ensuite montés dans une automobile et ont démarré à toute vitesse.

Un piéton se fait voler sa montre et $10

Un hold-up sur un piéton a été perpétré, vers 2 h. de la nuit, lundi, par deux suspects qui ont brusquement arrêté leur voiture, dans la 25e Avenue, à Rosemont, et ont pris la montre de leur victime ainsi que les $10 qu'il avait sur lui.

La victime, M. Normand Legros, demeure au 8150 de la 23e Avenue à Rosemont. Ses assaillants, deux jeunes gens, ne l'ont pas brutalisé.

Un autre vol à main armée, cette fois au montant $350, a été commis par deux autres suspects de 20 à 25 ans, à la "Bentley's Pharmacy", au 3508 de l'Ave du Parc, à 9 h. 10 lundi soir.

Les agents de l'auto 4-1 ont appréhendé l'un des suspects tandis que l'autre prenait la fuite à pied; on compte bien l'appréhender bientôt cependant.

Panne d'eau à l'hôpital de Maniwaki

MANIWAKI. (PC) — Des patients de l'hôpital St-Joseph, à Maniwaki, à 90 milles au nord de la ville d'Ottawa, ont dû être renvoyés à leur domicile, tandis que ceux qui restaient ont dû prendre leur repas dans des assiettes de carton, alors que cette institution était privée d'eau pendant une période de 24 heures.

Cette panne d'eau résulterait du gel d'une conduite d'eau qui dessert cet hôpital de même que 25 résidences de ce secteur de la ville. C'est avec peine que les employés de la voirie ont réussi hier matin à rétablir le service. Ils ont dû creuser un trou de quatre pieds dans la terre gelée pour tenter de localiser l'endroit où le tuyau était gelé.

Pendant ce temps, un camion-citerne du Service des incendies de la ville de Maniwaki fournissait l'eau pour les choses absolument essentielles.

Les autorités de l'institution ont révélé que 31 des 76 patients avaient été renvoyés à leur domicile pour la journée. On signale également que quatre opérations ont dû être retardées.

Victor Lévesque et ses cagoulards n'avaient récolté que $2 à Ottawa

OTTAWA. (PCI) — Le procès d'un jeune homme de 24 ans, Victor Lévesque, surnommé l'Adonis, accusé de viol et de vol à main armée, a fait le jour sur un vol de $2 commis par quatre cagoulards.

Le Dr Edward I. Shapiro, chirurgien d'Ottawa, a raconté au jury que quatre individus, la tête recouverte d'une cagoule, le ligotèrent à son lit avec ses propres cravates durant la nuit du 16 novembre 1963. Lévesque viola une jeune servante jamaïquaine, le même soir.

Bien qu'ils eussent menacé le médecin et ses deux jeunes enfants de leur faire un mauvais parti, les intrus ne réussirent qu'à mettre la main sur un billet de $2 que le médecin portait sur lui.

Le Dr Shapiro leur ayant juré qu'il ne se trouvait point d'argent dans la maison, les bandits lui demandèrent si ses voisins n'en avaient pas. Il se garda de les renseigner.

La bonne, une Jamaïquaine, qui n'habitait le Canada que depuis 14 jours, fut ligotée et enfermée dans une chambre par l'un des cagoulards qui était resté sur les lieux après le départ de ses trois complices.

Le médecin et la bonne réussirent à se dégager, dix minutes après le départ des quatre bandits. Trois de ceux-ci qui s'étaient absentés quelque temps revinrent sur les lieux pour s'assurer que leurs prisonniers étaient toujours bien ficelés.

Le même soir, la maison de l'ancien joueur de hockey Bill Touhey, de la ligue Nationale, recevait la visite de trois individus masqués.

M. et Mme Touhey furent ligotés, bâillonnés et jetés sur un lit. Les trois malfaiteurs prirent la fuite en emportant argent et bijoux.

Les deux crimes furent commis à une époque où une bande de cagoulards terrorisait diverses régions de l'Ontario et du Québec.

Chauffard tenu criminellement responsable

JONQUIERE. (PC) — Richard Gilbert, 25 ans, de Jonquière, a été tenu criminellement responsable, hier, par un jury du coroner, de la mort de Martine Proulx, une fillette de 5 ans.

Le représentant de la Couronne a fait savoir hier que des accusations dans ce sens devaient être portées aujourd'hui.

INSTITUTEURS

SUITE DE LA PAGE 3

cette proposition, tend à enlever de la convention un important accord de principe qui y est déjà inclus, explique M. Nault. Nous visons à limiter à 30 le nombre d'élèves par classe. La CECM refuse de considérer ce chiffre.

"Quant à la clause sur les salaires, nous la rejetons parce que cette proposition, telle qu'elle est fomulée, serait source de grandes difficultés d'interprétation et d'application par la suite. Par cette clause, la CECM traiterait de façon différente des personnes ayant les mêmes qualifications et la même expérience ; à certains niveaux, de nouveaux enseignants se trouveraient dans une situation inférieure à celle dont ils auraient bénéficié s'ils étaient entrés plus tôt dans l'enseignement ; enfin, la CECM nous propose une "parité à rebours", c'est-à-dire que pour donner, par exemple, un traitement égal à la femme et à l'homme, elle voudrait ravaler le salaire de l'homme à celui de la femme au lieu d'élever celui de la femme au niveau du salaire de l'homme. Cela est inacceptable."

En ce qui concerne le nombre d'élèves par classe, la Commission se déclare disposée à retenir, pour l'année 1964-65, les services de 40 professeurs supplémentaires par rapport au nombre de professeurs présentement à son emploi. Les professeurs en réclament 45. La Commission propose en outre que des enseignants, désignés par leurs associations, étudient avant septembre prochain avec des représentants de la CECM les solutions pratiques qu'il y aurait lieu d'apporter — à la lumière des possibilités et des recommandations du rapport Parent — pour résoudre le problème du nombre d'élèves par classe.

Quant aux échelles de salaires, les propositions de la CECM prétendent garantir les droits acquis du personnel enseignant et des augmentations moyennes de plus de $400 — sur une période de deux ans.

Malaise profond

L'assemblée hier était tenue à huis clos. Selon les échos qui en ont transpiré, elle s'est déroulée dans une atmosphère généralement assez houleuse, quoique dénuée d'émotivité. Plus d'une soixantaine d'assistants y prirent la parole.

"Le vote de grève que nous venons de prendre remet en question tout le problème des relations entre la CECM et son personnel", affirmait officieusement après la réunion un membre du secrétariat de l'Alliance. "Il est certain que les enseignants de Montréal ressentent une profonde insatisfaction devant la façon dont on semble les considérer à la CECM. Ils voudraient être regardés comme des partenaires, et non plus seulement comme de simples employés à gages."

LA RAQ

SUITE DE LA PAGE 3

soir, accuse le gouvernement provincial de se faire "complice des hors-la-loi, des fabricants d'alcools frelatés, des maisons louches et des distilleries qui s'en donnent à qui mieux mieux pour faire des affaires d'or".

"Nous savons par les journaux que la population du Québec enfreint la loi pour se procurer des spiritueux en traversant les frontières. Nous savons également que quelques personnes sont mortes après avoir ingurgité des boissons frelatées, que les "bouges" font fortune".

M. Couture soumet le texte d'un télégramme qu'il a fait parvenir à M. Wagner le 18 janvier dernier, lui donnant le nom d'une entreprise de transport, et les numéros de plaques de deux de ses camions, de même que le nom et l'adresse de l'entreprise où la cargaison de ces deux camions, contenant des liqueurs alcooliques a été déchargée. Le télégramme est demeuré sans réponse, affirme M. Couture, et apparemment ceux qui avaient violé la Loi de la Régie des alcools du Québec n'ont pas été incommodés.

ESSENCE

SUITE DE LA PAGE 3

prix afin de faire baisser le coût de l'essence à la consommation et d'attirer en certains endroits un surplus de clientèle.

"Evidemment, dit M. Vial, aucune grande compagnie ne tient à ce que le public sache que c'est elle qui a déclenché une guerre de prix. C'est donc en encourageant des vendeurs indépendants, qui offrent l'essence à bas prix, que la guerre des prix sera d'abord provoquée.

"La guerre de prix est une affaire locale. Les compagnies majeures peuvent en effet se permettre de vendre à perte en certains endroits, afin d'écouler leur surplus, car ailleurs, dans la province, elles font des profits considérables sur la vente de l'essence."

Selon M. Vial, chaque compagnie majeure, à tour de rôle, profiterait de la guerre de prix afin d'écouler ses surplus. Un vendeur indépendant commence à baisser ses prix, un détaillant voisin tente de le suivre. Cette baisse de prix attire dans le secteur une nouvelle clientèle d'automobilistes qui permet d'écouler les surplus.

Si d'autres détaillants suivent ensuite la baisse de prix, c'est afin d'empêcher la fuite de leur clientèle vers les endroits où l'essence se vend moins cher.

Le dindon de la farce

"Ce déplacement de clientèle vers certains endroits, dit M. Vial, facilite l'écoulement des surplus. Une fois ce surplus écoulé, les prix redeviennent normaux. Mais tout au long de la guerre des prix, le dindon de la farce, c'est le détaillant qui voit son volume de vente baisser, qui est forcé d'offrir des primes pour conserver sa clientèle."

La base du système des grandes compagnies, soutient M. Vial, est de vendre, même à perte, des grandes quantités d'essence aux détaillants indépendants qui les revendent à leur tour à bas prix et provoquent ainsi la guerre des prix. "Les vendeurs indépendants sont, en quelque sorte, les soupapes de sécurité des compagnies majeures qui, ne pouvant éternellement "stocker" l'essence, se servent de moyens indirects pour écouler leurs surplus.

CONFERENCE

SUITE DE LA PAGE 3

d'étudier les relations intermunicipales dans toute la région économique de Montréal. Cette région économique comprend plus de 60 municipalités et groupe une population de 2,500,000 âmes, sur l'île Jésus, l'île de Montréal et la banlieue sud.

Cette région forme un tout, dit le maire Laurin, et toute solution à la pièce ne saurait être valable.

M. Laurin a fait allusion à une politique d'ensemble des relations municipales. "Il est de nécessité urgente, a-t-il dit, de créer un organisme pour régler les problèmes régionaux tels que : le transport en commun, les artères importantes et l'urbanisme.

"Cet organisme, toutefois, devrait être constitué au niveau de la région pour traiter des problèmes de la région, dans un esprit qui tient compte des besoins de la région. Si cet organisme ne s'intéressait qu'à l'île de Montréal, il serait impossible alors d'entrevoir une solution à long terme aux véritables problèmes, car ces problèmes visent non seulement l'île de Montréal mais toute la région économique de Montréal."

Quant aux différends qui peuvent toujours surgir entre les municipalités, M. Laurin a repris une vieille suggestion du premier ministre Jean Lesage, celle d'un tribunal d'arbitrage quasi judiciaire qui aurait juridiction sur ces différends. Les régies actuelles pourraient servir de base à cet organisme.

Parlant enfin de l'annonce, faite la semaine dernière dans le discours du trône, de l'intention du gouvernement de proposer une loi pour promouvoir le regroupement volontaire des municipalités, le maire Laurin a tenu à préciser qu'aucune municipalité ne s'opposait à ce regroupement volontaire, à condition que le mot "volontaire" signifie bien que la population intéressée aura le dernier mot à dire.

Le maire Payette répond à Laporte

(par T.D.) — La déclaration du ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, à la suite du résultat des référendums tenus dans six municipalités de l'île Jésus, samedi dernier, n'a pas enchanté outre mesure le maire Olier Payette, de Sainte-Rose.

Le président du Conseil intermunicipal de l'île Jésus, dans une déclaration signée au nom de cet organisme, qualifie "d'insolence au jugement de la population" cette intervention de M. Laporte.

"Décidément, dit-il, le ministre des Affaires municipales n'aime pas la manifestation du sentiment populaire si l'on en juge par sa réaction. La déclaration qu'il vient de faire est une fois de plus contradictoire et inconséquente avec ce qu'il prêche, le sentiment qu'il exprime de la sorte est comminatoire et antidémocratique".

De plus, le maire Payette accuse M. Laporte de "chauffer à blanc" la population de l'île Jésus et de prêcher comme un bienfait "la vassalité administrative et démocratique", au détriment de la conservation des droits des citoyens et de la liberté municipale.

Lundi, à Saint-Hubert, M. Pierre Laporte déclarait : "Je ne crois pas que l'opinion de ceux qui s'opposent systématiquement à toute forme de regroupement municipal pèse bien lourd dans la balance lorsque le temps des décisions sera venu".

De son côté, le maire Payette rappelle une autre déclaration de M. Laporte, à Arvida, le 7 octobre 1963. "Je désire affirmer sans équivoque, disait-il, que la loi générale suivra son cours et qu'aucune municipalité ne sera annexée en tout ou en partie, à une ou plusieurs de ses voisines, sans que les différentes autorités municipales concernées n'aient été consultées et sans que les citoyens concernés ne se soient prononcés par référendum. Dans tous les cas, je me tiendrai en dehors de la discussion".

En concluant, le maire Payette pose la question : "A quelle enseigne se loge le ministre Laporte en ce qui concerne les problèmes de l'île Jésus ?"

TEMPETE

SUITE DE LA PAGE 3

pas eu le temps d'épandre le sel qui aurait empêché la chaussée de se transformer en patinoire.

Petits problèmes de déneigement

Le directeur du service de la voie publique, M. J. Arpin, a précisé que l'opération "déneigement" a commencé ce matin et qu'on devrait la compléter dans la journée de samedi. "On aura à transporter quelque 150,000 voyages de neige", dit-il. A moins qu'une autre tempête ne vienne nous surprendre d'ici samedi...

La tempête d'hier a débuté au début de l'après-midi et pris toute son intensité à l'heure de pointe, au moment où citadins et banlieusards quittaient le travail pour rentrer à la maison.

La Voie publique avait eu le temps d'épandre du sel pour empêcher la neige, pressée sous les roues des véhicules, d'adhérer à la chaussée et faciliter le déblaiement. "Mais il nous a été physiquement impossible de passer les charrues avant l'heure de pointe", a expliqué M. Arpin.

"Par ailleurs, nous aurions bloqué davantage la circulation si nous avions lancé les charrues dans la mêlée à ce moment. Nous avons donc dû attendre au début de la soirée pour commencer le déblaiement, qui s'est poursuivit toute la nuit".

CARGO

SUITE DE LA PAGE 3

ployés au déblaiement du fleuve entre Trois-Rivières et Montréal, ont fait quelque progrès et ont atteint maintenant un point situé en amont de Sorel. On s'attend à ce qu'ils touchent les quais de l'est de la métropole vendredi soir.

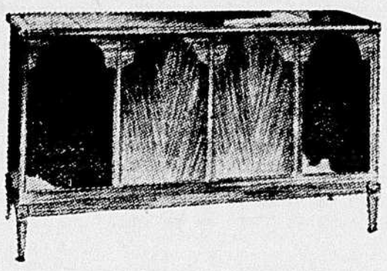
Deux cargos attendent également à Sorel que le chenal soit percé jusqu'à Montréal pour s'y rendre, possiblement dans le sillage des brise-glaces. Il s'agit du cargo danois "Thora Dan" et du caboteur canadien, le "Fort Ramesay".

Ed. Archambault INC

NOTRE
VENTE DE JANVIER
SE TERMINE... SAMEDI, A 5 H. 30

Votre dernière chance de profiter de ces réductions formidables sur PIANOS, APPAREILS de STEREO, TELEVISEURS et DISQUES

RADIO-PHONO STEREOPHONIQUE
RCA VICTOR
Modèle "TRAVIATA"



Radio AM/FM avec MULTIPLEX à même. Tourne-disques et changeur automatique Garrard A, cartouche Ronette "105" et diamant. 2 haut-parleurs de 10" et 2 de 3½". Console style Italien, fini noyer bruyère, noyer antique ou noyer satin.

Prix régulier $595.95
Album de disques L.P. stéréo d'une valeur de $50.00
Service gratuit de trois mois à domicile $6.95
VALEUR TOTALE DE $652.90
LE TOUT POUR SEULEMENT $379.00



PHONO PORTATIF
RCA VICTOR
Modèle VS-14. Amplificateur de 8 watts. Tout transistor. Stéréophonique. Changeur automatique Garrard AT-6 à bascule. Haut-parleurs jumelés pivotants et détachables. 2 haut-parleurs de 6" et 2 whizzers. Tableau angulaire de contrôle. Caisse en peau de couleuvre noire. Dimensions : 16" x 26" x 8¼".
Prix régulier $169.95 SPECIAL : $149.00

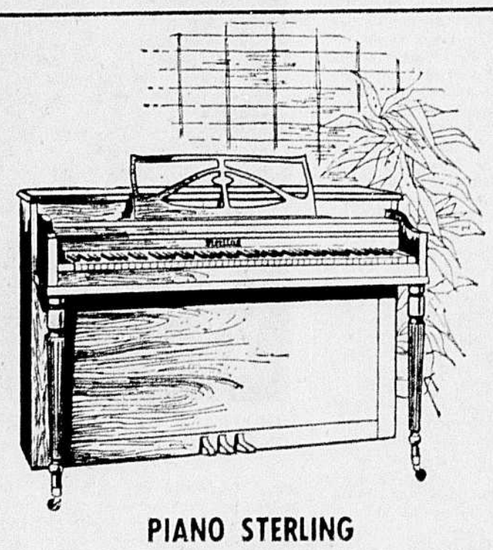




PIANO "The LONDON"
Modèle "118-L", Style Contemporain, fini noyer ou acajou. De fabrication canadienne. Clavier de 88 notes avec couvercle. Riche sonorité. Action rapide. Dimensions : hauteur 40", largeur 57½", profondeur 24". GARANTIE DE 5 ANS.
Prix régulier : $850.00 SPECIAL $629.00 Banc non compris
Autres styles disponibles : Louis XV, Provençal français ou italien, fini noyer. Régulier $925.00 SPECIAL $699.00

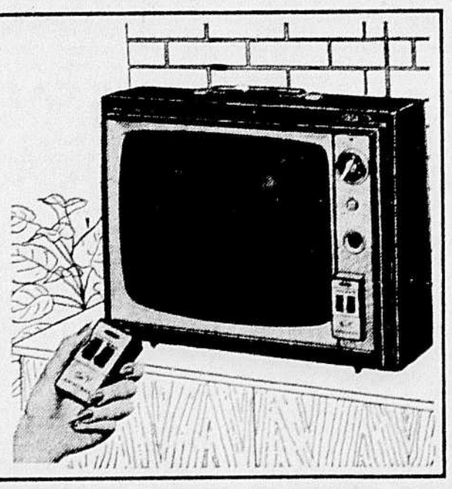
PIANO "The LONDON"
Modèle No 101-108 de style Contemporain, fini acajou ou noyer. Riche sonorité. Action très vive. Dimensions : hauteur 40", largeur 57½", profondeur 24", GARANTIE DE 5 ANS.
Prix régulier : $795.00 SPECIAL : $569.00 Banc non compris

ENCORE
$8,000.00
DE
DISQUES
A
30%
D'ESCOMPTE
MINIMUM
Toutes les marques ! Tous les genres !
CES ESCOMPTES EXTRAORDINAIRES TIENNENT JUSQU'A SAMEDI 5.30 P.M. A NOTRE MAGASIN DE L'EST 500 RUE STE-CATHERINE



PIANO STERLING
Modèle No 101 de style moderne, fini noyer ou acajou. Belle sonorité. Clavier de 88 notes. Une valeur exceptionnelle pour le prix. Dimensions : hauteur 37", largeur 57", profondeur 24". GARANTIE DE 5 ANS.
Prix régulier : $750.00 SPECIAL : $499.00 Banc non compris

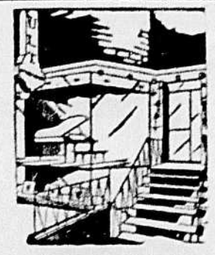
TELEVISEUR PORTATIF
ADMIRAL Modèle "CREST"
(Avec commande à distance "Super Son-R")
Dimensions : 14⅝" x 18" x 11½". Contrôles en avant. Puissance de l'image : 17,000 volts. Ecran ajustable pour sa largeur. Antenne monopôle. Le "Super Son-R" vous permet de changer de poste sans vous déranger de votre fauteuil.
Prix régulier : $279.95 SPECIAL : $199.00





Stationnement municipal en face, rue Ste-Catherine

Ed. Archambault INC
500 EST, STE-CATHERINE — 849-6201 • 2140 DE LA MONTAGNE — 845-6202
MAGASINS OUVERTS JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HRS P.M.



Stationnement gratuit au "Pigeon Hole Parking" 1445 de la Montagne

Quotidiennement
au comptoir
bleu des
gâteaux Eaton
les brioches
de germe de blé

Nous jouissons d'une renommée de longue date ; nos clients réguliers se régalent quotidiennement de nos brioches de germe de blé et nous invitons particulièrement nos nouveaux clients à en faire l'essai. Nos brioches ont une saveur unique... résultat d'une recette Eaton et d'ingrédients de la plus haute qualité : germe de blé à 100%, beurre, lait entier frais, oeufs. Nos brioches sont délicieuses... grillées au petit déjeuner ou au thé ; servies chaudes au lunch ou au dîner. Avec du beurre, elles sont une collation idéale. Procurez-vous-en au comptoir dès votre prochaine visite chez Eaton. la ½ douz. .35

Comptoir Bleu des gâteaux Eaton (rayon 1104), au rez-de-chaussée, angle Victoria et Burnside

Restaurant
du 9e
chez Eaton

En vedette
le samedi :
le déjeuner
familial

Chaque samedi, dans sa salle à manger du 9e, Eaton offre à ses clients un déjeuner pour toute la famille. Les dessert et breuvage sont compris. Vous goûterez dans la quiétude d'une vaste salle à manger, un repas délicieux, préparé pour vous par Eaton.

Menu du samedi, le 30 janvier prochain :
Jambon fumé glacé au sucre, cuit au four sauce à l'érable; patates sucrées candi; pois et carottes; tarte au citron avec meringue; breuvage. 2.25

Pour les enfants : jambon fumé avec sauce à l'érable; pommes de terre en purée; pois et carottes; sauce aux pommes et biscuits ; lait ou chocolat chaud. 1.25

Déjeuner :
11.00 a.m. à 2.30 p.m.

Restaurant du 9e chez Eaton



En primeur chez EATON
Les nouvelles créations printanières de "Coro"

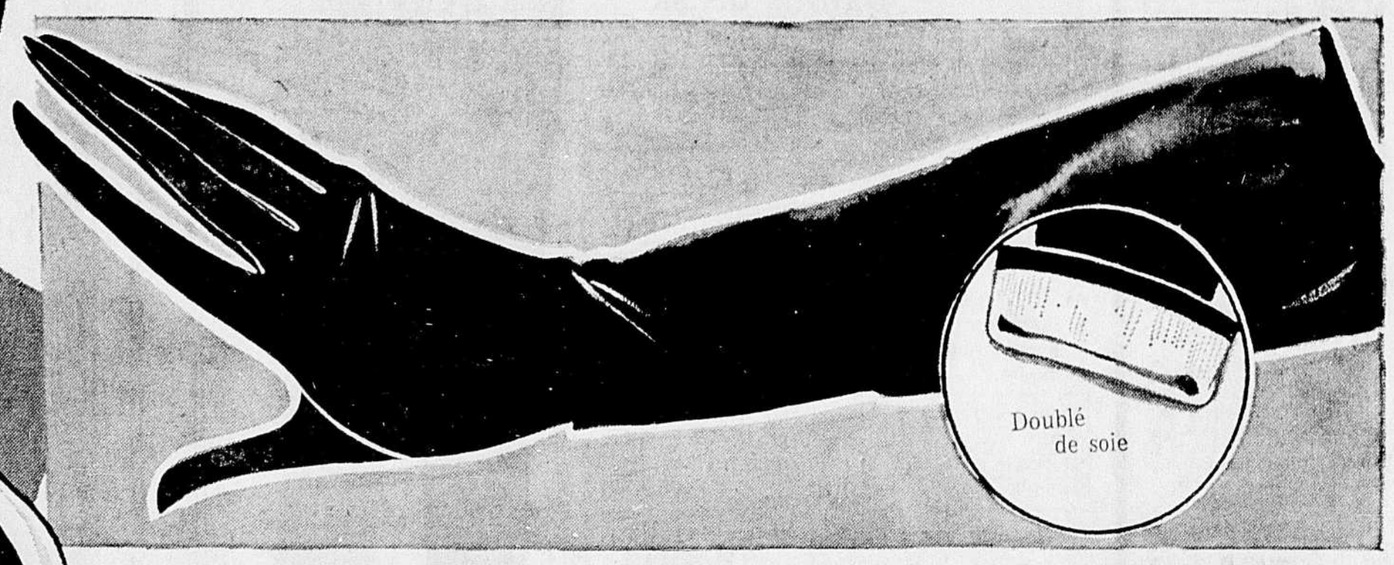
Grand déploiement de couleurs ce printemps ! surtout dans le domaine des bijoux. A preuve ces ravissants ambassadeurs de CORO: des bleus Méditerranée des roses tendres, à la Colette, des tons de pêche délicat, de jaune brillant, fini émail ! De vraies couleurs de printemps pour faire sourire la vie . . . et vous.

A. Collier à pierres grenues de ton rose, bleu, jaune, vert ou mauve. Type 1 rang ou 2 rangs, disponible court ou semi-long.
B. Boucles d'oreilles assorties.
C. Collier à pierres lisses de ton bleu, pêche, beige ou jaune. Type 1 ou 2 rangs, disponible court ou semi-long.
D. Boucles d'oreilles assorties.
E. Sautoir Yé-yé d'allure stylisée dans le jaune, bleu, rose, vert ou noir. Pendentif de plastique et chaînons de ton or.

1.00 chacun

COMPOSEZ 842-9211

Rayon 215, au rez-de-chaussée, chez Eaton



Votre premier allié, ce printemps, madame,
Le gant long en chevreau glacé

Une importation récente . . . il est en chevreau souple, doublé de soie. Sa ligne est classique, sa longueur 8-boutons vous permettra de l'enfiler avec vos tailleurs et vos manteaux à manches ¾. Il est noir et disponible en pointures : 6½, 7, 7½.

11.95 *La paire*

COMPOSEZ 842-9211

Rayon 202, au rez-de-chaussée, chez Eaton

DERNIERS JOURS DE LA VENTE DE JANVIER DE LINGE MODERNE

les jeudi, vendredi et samedi, 28, 29 et 30 janvier



Couverture tout laine

Bien au-dessous du prix habituel !

Prix de la vente **13.66** chacune
ou 2 pour 25.88

Une bonne occasion de se procurer des couvertures de qualité en laine, de grandes dimensions (72" x 84"), et confectionnées au Canada par AYERS à Lachute. Chaudes, durables, à l'épreuve des mites et bordées en satin de 6". Bleu, beige, vert et blanc.

Couverture "Purrey"

Prix de la vente chacune	66" x 90"	80" x 90"
	8.76	**10.36**

Une marque EATON à rechercher pour une couverture confortable et lavable en viscose (88%) et laine (12%). Bordure de 6" en satin. 6 couleurs : rose Nassau, jaune Sun Valley, rouge Trinidad, bois de Santal (beige), vert et bleu ciel.

"Caldwell" fait une offre à ½ prix

	Ordinaire	Prix de la vente
Serviette de bain 24" x 44"	3.50	Chacune 1.75
Essuie-mains 16" x 28"	2.00	Chacun 1.00
Débarbouillette 12" x 12"	.98	Chacune .49

A ½ PRIX . . . mais les quantités sont limitées — procurez-vous de nouveaux ensembles pour votre salle de bains de qualité CALDWELL. Tous en parfait état en coton éponge absorbant et doux à motif jacquard, bleu azur, olive grecque, rose nuptial et or antique. Une bonne suggestion . . . n'attendez pas.

Couvertures flanellette

Bien au-dessous du prix habituel !

Prix de la vente **6.66** la paire

En flanellette de coton blanc crème avec bordures de couleur rose ou bleu et de très grandes dimensions (80" x 100"), ces couvertures chaudes et parfaitement ourlées pour un long usage. A ce bas prix, il est bon d'en avoir plusieurs chez soi.

Service à 25% rabais

	Ordinaire	Prix de la vente
57" x 76" et 6 serviettes	6.95	L'ensemble 5.20
60" x 90" et 8 serviettes	9.50	L'ensemble 7.10

Pour vos petits dîners élégants, beau service damassé en coton et rayonne ton sur ton. De bonne qualité et d'entretien facile, il rehaussera l'éclat de votre porcelaine et il est disponible en différentes couleurs : rose, bleu, or, bronze et blanc.

Serviettes "Martex" à ½ prix !

Ordinairement 6.95 chacune

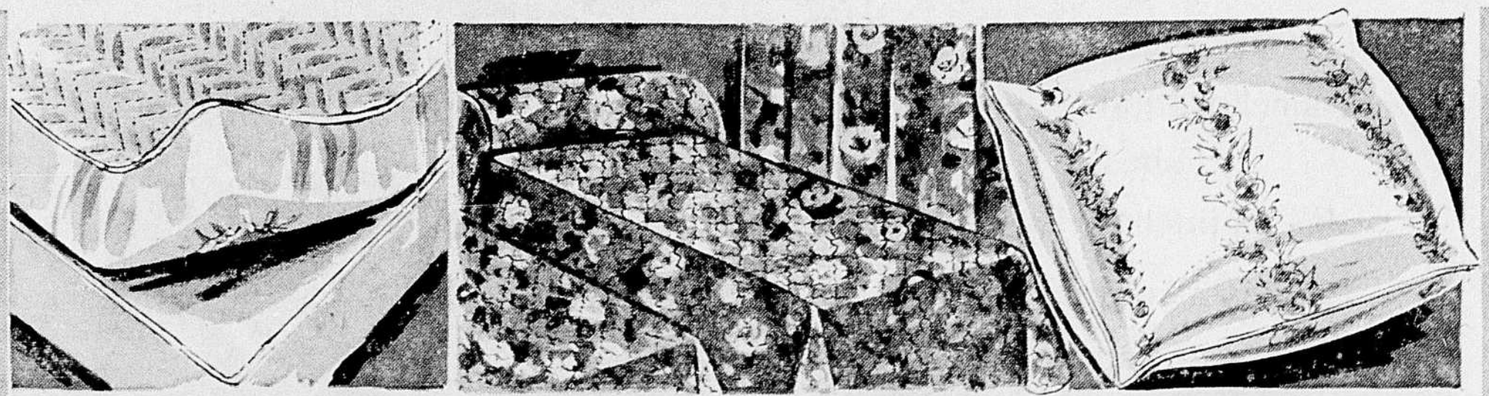
Prix de la vente chacune **3.47**

Offre limitée des fameuses serviettes de bain "Treillis" Rose" de MARTEX. Toutes de qualité parfaite . . . c'est une occasion que vous ne devez pas manquer pour vous procurer de luxueuses serviettes de bain à très bas prix. Motif jaune, bleu ou rose sur fond blanc. Environ 25" x 50".

(Veuillez indiquer un second choix de couleur)

COMPOSEZ 842-9211

Linge moderne (rayon 236) deuxième étage chez Eaton



Molletons de matelas

Bien au-dessous des prix habituels		Prix de la vente
A) Elastique au coin		
Lit jumeau	40" x 76"	4.76
Lit ¾	50" x 76"	5.56
Lit double	54" x 76"	6.36
B) Bords élastifiés		
Lit jumeau	40" x 74"	5.56
Lit ¾	50" x 74"	6.36
Lit double	54" x 74"	7.16

En broadcloth de coton piqué et ouate blanchie. Dimensions approximatives.

Parure de lit "Enchantement"

	Prix de la vente
Lit jumeau (82" x 112") ou double (96" x 112") *Chacun*	19.95
Tentures assorties 44" x 63" *la paire*	7.95
Tentures assorties 44" x 90" *la paire*	9.95

Couvre-lit de coton piqué lustré permanent à dessus piqué. Motif de rose et feuille imprimé sur une teinte de fond vive. Tentures à plis français. Disponibles en d'autres dimensions sur demande. Bleu, or ou rouille.

Duvet et plumes d'oie

Prix de la vente **5.55** 2 pour 10.66

Très bonne qualité d'oreiller à prix exceptionnellement bas. Juste bourré de 50% de duvet et de 50% de plumes d'oie pour être assez ferme, et recouvert d'un coutil fleuri attrayant. 20" x 26", et bords tuyautés.

Housse d'oreiller

Prix de la vente **.69** *chacune*

4 pour 2.65

Protégez vos oreillers de belles housses en percale blanche de bonne qualité (180 fils au pouce carré) et achetez-les maintenant à un prix aussi bas. Dimension approximative : 21" x 27" environ avec fermeture glissière.

COMPOSEZ 842-9211

Literie (rayon 436) deuxième étage chez Eaton

EATON EST OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 h. 30 à 6 h., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 h. 30 à 9 h. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 h. 30 TOUS LES MATINS : 842-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE : 842-933

Le Rin dénonce le discours du trône

Le chef du Ralliement pour l'indépendance nationale a déclaré que l'improvisation, l'absence de pensée politique et l'indécision sont les marques caractéristiques du gouvernement provincial actuel, "telles que reflétées par le récent discours du trône."

M. Pierre Bourgault a ajouté que le Conseil législatif devrait être aboli.

Dans le domaine agricole, M. Bourgault dit que le RIN demande l'établissement d'un Office des engrais chimiques qui serait chargé de la fabrication et de la vente aux cultivateurs, à un prix réduit, des engrais agricoles.

Selon le président Bourgault, le RIN déplore que le discours du trône ne parle pas de planification, de revalorisation de la langue française, du sport et des loisirs, de même que de l'enquête sur les conséquences de l'indépendance.

Le congrès de l'UCJLF aura lieu en avril

Le congrès annuel de l'Union canadienne des journalistes de langue française, qui aurait dû avoir lieu en novembre dernier, a été reporté aux 10 et 11 avril prochains à Montréal. Les prix annuels de l'UCJLF, portant sur les travaux de 1963, seront donc annoncés fin mars et décernés, comme dans le passé, lors du congrès. C'est ce qu'annonce M. Yves Jasmin, président de la Commission des prix de l'UCJLF.

Le Grand Prix de journalisme de l'UCJLF a été gagné par Jean-Louis Gagnon pour 1961, et par Richard Daignault et Dominique Clift pour 1962. Doté de $3,000, c'est probablement la plus riche récompense individuelle offerte dans le monde entier à des journalistes.

Treize prix spéciaux de $300, attribués dans divers secteurs du journalisme écrit et parlé, portent le total de ces prix annuels à $6,900. Les prix de l'UCJLF, décernés par un jury de personnalités bien connues, sont commandités par des sociétés privées canadiennes soucieuses de favoriser l'essor du journalisme. Tous les journalistes canadiens d'expression françaises, membres ou non de l'UCJLF, sont admissibles à ce concours. Cependant, les inscriptions pour les travaux de 1963 sont closes.

Les créditistes et l'indépendance

"Dans l'optique créditiste, l'indépendance politique du Québec n'est pas nécessairement la solution idéale et ne constitue pas un impératif ou un absolu, mais elle pourrait bien devenir nécessaire." Ainsi parlait en fin de semaine M. Fernand Bourret, vice-président du Ralliement des créditistes devant un groupe de jeunes créditistes à Montréal.

M. Bourret a rappelé que, selon les décisions prises par le Ralliement créditiste l'an dernier, le Québec devra faire son indépendance politique si le gouvernement fédéral et les autres provinces ne veulent pas lui accorder les droits qu'il réclame en matière de crédit, de commerce extérieur, d'immigration et de ressources fiscales.

Le brigadier Allan comparaîtra le 1er mars

OTTAWA. (PC) — Le brigadier à la retraite John Bexter Allan, ancien quartier-maître général adjoint de l'armée canadienne a été envoyé à son enquête préliminaire le 1er mars prochain en Cour de magistrat où il devra répondre à la double accusation de conspiration et d'acceptation d'un pot-de-vin de plus de $8,000.

C'est le juge Glenn Strike qui a fixé la date de l'enquête. L'ancien militaire, qui est originaire de Lancaster, N.-B., a été libéré sous un cautionnement de $4,000.

L'instruction de l'affaire avait été retardée à plusieurs reprises en raison du nombre insuffisant des salles d'audience et parce que les avocats inscrits au dossier réclamaient plus de temps pour prendre connaissance des faits.

Le brigadier Allan est accusé plus précisément d'avoir accepté, sans l'autorisation de ses supérieurs "une somme de plus de $8,000 représentant la valeur de notes d'hôtel et le produit du transfert d'actions ordinaires et privilégiées de Levy Industries Ltd . . ."

Le brigadier aurait accepté cette somme de MM. Morris Pep Levy, Mark Abraham Levy, Edward Levy et Benjamin Levy. La société Levy, qui a son siège à Toronto fabrique des pièces détachées pour tout genre de véhicule.

Il avait été forcé de prendre sa retraite le 6 août, soit trois ans et 11 mois avant le moment normalement prévu à la suite d'une enquête de la Gendarmerie royale.

Le cordon bleu

—Vois-tu, dit la jeune femme à son époux, ce repas est bon. Dire que ma mère affirmait que je savais préparer seulement deux plats : des frites et des nouilles !

—Mais, interroge le mari, en quoi consiste ce plat-là ? !



En deuxième semaine chez EATON

18,880

personnes ont visité l'exposition des peintures originales de

TRETCHIKOFF

au Foyer du 9ème étage chez Eaton

L'exposition se continue jusqu'au 20 février. L'artiste est là tous les jours, venez le rencontrer.

C'est le moment ! Economisez avec la lingerie "Harvey Woods"

Lingerie fine, ultra-féminine en tricot de nylon garni de dentelle luxueuse ! Un achat spécial Eaton ! Une seule couleur : beige lune. Une offre à ne pas manquer !

Combinaison garnie d'appliques de dentelle de ton café. Tailles 32 à 40 dans le lot. **4.49**
Spécial jeudi

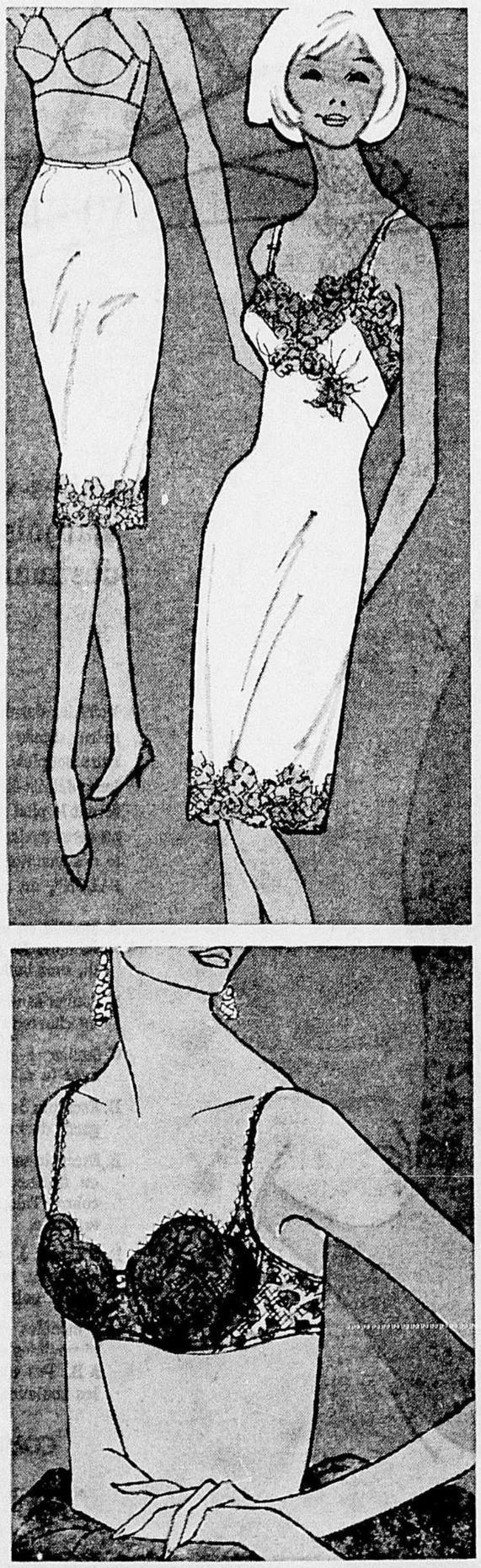
Jupon à taille élastifiée : petite, moyenne et grande. **2.99**
Spécial jeudi

Non illustrées : culottes assorties. Tailles : petite, moyenne et grande. **1.99**
Spécial jeudi

Jupon de ligne amincissante en blanc, bleu céleste, rose et noir. Tailles petite, moyenne et grande. **2.99**
Spécial jeudi

COMPOSEZ 842-9211

Rayon 209, au quatrième étage et rez-de-chaussée, chez Eaton



Achat spécial ! Le "Karess" de Grenier

Un très élégant soutien-gorge conçu spécialement pour les nouvelles robes ou blouses à grand décolleté. Les bonnets à armatures vous assurent une ligne superbement féminine. Ce modèle en "Lycra" et dentelle de nylon est doté de bretelles à garniture fantaisie. Modèle discontinué. Bustes 32-36, A, B et C, dans le blanc ou le noir.

Spécial jeudi **2.99**

COMPOSEZ 842-9211

Rayon 609, au troisième étage, chez Eaton

EATON EST OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.

Votre rendez-vous de beauté à la clinique d'hiver

EDITH SEREI ★ FERNAND AUBRY

Madame Edith Serei vous invite cordialement à venir chez Eaton rencontrer ses esthéticiennes, à la clinique de beauté de la mezzanine du rez-de-chaussée. La beauté est un art qui s'apprend. Découvrez-vous pour ce printemps un visage nouveau. Une analyse de peau et un maquillage approprié à votre personnalité, voici ce qui vous est offert, Madame, et ceci, sans aucun frais de votre part. Prenez votre rendez-vous dès maintenant !



COMPOSEZ 842-9331, poste 1213

Rayon 212, au rez-de-chaussée, mezzanine, chez Eaton



Une offre charmante de Max Factor "Sheer Genius" et son format "Petit Poucet"

Commencez le printemps nouveau avec un fond de teint éclatant de fraîcheur : le "Sheer Genius" de Max Factor. Avec chaque format régulier de 1¼ oz., vous recevez gracieusement un format "Petite" ⅛ oz. Choisissez l'une ou l'autre des 2 formules disponibles.

Offre spéciale du fabricant
"Fini naturel" 1.50
"Fini mat" 1.75

Teintes seyantes : Tempting Touch, Candle Glow, Twilight Blush, et Gay Whisper.

Vous êtes invitées à rencontrer Mademoiselle Jeannine Dechêne, de la maison Max Factor. Elle vous présentera les nouveautés de la saison mises au point pour vous par Max Factor, et ceci, jusqu'au samedi 30 janvier.

Spécial ! Le fixatif Adorn

Un fixatif en bombe vaporisante qui donne du corps au cheveu, maintient la mise-en-pli. Choisissez le format régulier ou extra-fort.

Offre spéciale du fabricant format de 7 onces 1.57

Spécial ! Un duo "Bathe'N'Glow"

Plus de peaux sèches avec Bathe'N'Glow . . . mais un épiderme souple, doux, lisse . . . Profitez de cette offre spéciale du fabricant ! Format de 6 onces avec petit format de 2 onces.

Offre spéciale du fabricant les 2 pour 2.50

Spécial ! "Flatter-Glo" double format

C'est une offre de Du Barry ! Ce fond de teint merveilleux est disponible en 4 teintes radieuses, rose-blush, tropical, rose-beige, champagne-beige. Choisissez "Flatter Glo" pour votre maquillage printanier. Choisissez ce format pratique et économique de 2½ onces !

Offre spéciale du fabricant 2½ onces 2.25

COMPOSEZ 842-9211

Rayon 212, au rez-de-chaussée, chez Eaton



Pour souliers trotteurs

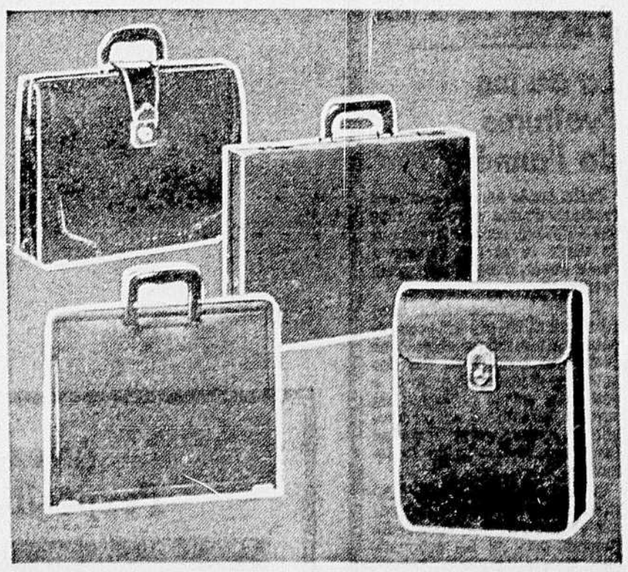
ORDINAIREMENT 1.59

SPECIAL JEUDI .88

Porter ses souliers à bout de bras n'est pas très élégant, mais inévitable dans notre climat. Voici donc pour l'élégante, un sac en vinyle, très épais, fini grené et doublé de plastique rouge. Fermeture en laiton doré ; poignée de plastique. Ce sac peut aussi servir comme fourre-tout, pour tricots, etc. • En noir seulement. Dimensions approximatives 11½" x 6¼" x 3¼".

COMPOSEZ 842-9211

Menus articles (rayon 222) au rez-de-chaussée



A moitié du prix habituel ! Solde d'articles en cuir pour toute la famille

SPECIAL JEUDI

SI DE PREMIERE QUALITE LES PRIX EN SERAIENT 3.95 à 40.00 **1.97 à 20.00**

Vous n'en croirez pas vos yeux ! Des porte-documents, des porte-folios, des mallettes d'affaires, et des sacs pour écoliers de tout âge, en beau cuir souple et solide, ayant parfois de très légères imperfections — à peine visibles — Grande variété de modèles et de coloris dont plusieurs disponibles en quantités limitées seulement. Soyez parmi les premiers à venir choisir, la sélection sera plus complète . . . et surtout ne laissez pas passer cette occasion !

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

Papeterie (rayon 208) au rez-de-chaussée chez Eaton

Achetons en toute confiance. EATON VEND AUSSI BON MARCHE QUE N'IMPORTE QUI *en toute connaissance de cause, bien entendu*

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 h. 30 à 6 h., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 h. 30 à 9 h. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 h. 30 TOUS LES MATINS : 842-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE : 842-9...

MONTREAL, MERCREDI 27 JANVIER 1965 — 81e ANNEE — No 21



Exclusif à LA PRESSE

La prestation du serment

Accompagné de son épouse et de sa petite fille, le nouveau député de St-Maurice, le notaire Jean-Guy Trépanier, entrait hier pour la première fois à l'Assemblée législative après avoir prêté le serment d'usage en présence du premier ministre, M. Lesage, que nous voyons ici de dos. Un autre député, élu aux récentes élections partielles, M Denis Hardy, député de Terrebonne, a lui aussi prêté le serment.

Après quatre heures de discussions, Gabias n'est pas encore exclu

par Teddy Chevalot

Le député de Trois-Rivières, Me Yves Gabias, siégera-t-il à l'Assemblée législative durant cette session ?

Quatre heures de discussion, par moment acerbe, un vote préliminaire, (le premier dès l'ouverture de la session), des citations continues de textes juridiques ou d'avis d'autorités en la matière n'ont pas réussi, hier, à régler son cas, même si, de part et d'autre de la Chambre, députés et ministres prenaient une position tranchée sur le sujet.

On se rappelle qu'à la suite de l'accusation portée par Me Gabias contre le député de Saint-Maurice du temps, et procureur général, Me René Hamel, d'avoir touché un "pot-de-vin" dans une affaire de contrat gouvernemental, le Comité des élections et privilèges, réunit en comité d'enquête, en était venu à la conclusion que cette accusation n'était pas fondée et que rien ne pouvait la prouver.

En conséquence, le premier ministre Jean Lesage présenta une motion d'expulsion de Me Yves Gabias pour une durée de trois ans, celle-ci prenant effet le jour de son adoption, soit le 29 juillet dernier. Quatre jours plus tard l'Assemblée ajournait ses travaux.

Par la suite Me Gabias promettait d'être présent à l'ouverture de la session, promesse qu'il a tenue puisqu'il était à son siège jeudi dernier.

Une nouvelle motion d'expulsion

A la reprise de la session avant-hier, Me Pierre Laporte, en tant que leader du gouvernement, présentait une nouvelle motion, demandant l'application de la décision prise le 29 juillet dernier, et, donc, l'expulsion, pour la durée de la session, de Me Yves Gabias.

Un débat assez violent s'ensuivit pour savoir si, comme le demandait le président de la Chambre, Me Richard Hyde, le député de Trois-Rivières devait se retirer durant la discussion sur la motion.

Me Richard Hyde, ayant déclaré qu'il maintenait sa décision, on assista alors au premier vote de la session, l'opposition, par la voix de Me Daniel Johnson, en ayant appelé.

Celle-ci fut maintenue, 55 députés ayant voté pour et 24 contre. Me Yves Gabias quitta alors l'Assemblée.

Une négation des droits de la Chambre

Immédiatement après, le débat sur la motion commença, les principaux orateurs étant MM. Jean Lesage et Pierre Laporte, pour le gouvernement, et Daniel Johnson, Maurice Bellemare et Jean-Jacques Bertrand, pour l'Opposition.

Dans un rôle de procureur, qu'on ne lui connaissait pas, Me Pierre Laporte, défendant cette motion comme "un devoir que je ne juge pas agréable du tout", argua qu'à son point de vue, non seulement, elle était juste et régulière, mais de plus qu'advenant le cas où elle ne serait pas adoptée, ce serait alors une "négation pratique du droit, ou du devoir qu'à cette Chambre de remplir les fonctions que je viens de décrire".

Pour lui, il était clair qu'il y avait eu, de la part de Me Gabias "violation des privilèges" puisqu'il avait porté une accusation trouvée fausse contre son collègue Me René Hamel.

En conséquence, expliqua-t-il, la décision prise l'année dernière d'expulser Me Gabias pour une durée de trois ans, devait être maintenue et avoir plein effet à cette session.

De son côté, Me Jean Lesage reprit un par un tous les arguments donnés par le leader du gouvernement, et il s'attacha surtout à justifier le geste posé par son gouvernement.

"Lorsqu'on me parle, déclara-t-il, d'exercice des droits de la liberté, mais est-ce que cela veut dire que l'on pourra en cette Chambre accuser n'importe quel député de n'importe quel crime en n'importe quelle circonstance ?"

Selon le premier ministre, on oublie en cette affaire, "qu'il a fait une violation des privilèges de la Chambre, si une situation dans laquelle se place celui qui ne peut pas prouver une accusation grave, accusation d'un acte criminel contre celui qui, à ce moment-là, était chargé de l'administration de la justice dans la province de Québec".

Bellemare devient professeur...

Après avoir passé deux heures de forte tension, une Chambre déridée a découvert, à sa grande surprise, en la personne de M. Maurice Bellemare, député de Champlain, un professeur ès-coutumes parlementaires.

Cette découverte résulte de la motion que présentait le gouvernement afin d'obtenir l'expulsion de Me Yves Gabias pour toute la durée de la présente session.

Après s'être mélangé dans la fonction du leader du gouvernement, Me Pierre Laporte — il fut d'abord le leader de l'opposition puis le leader du pouvoir, puis l'honorable leader de la province, pour, finalement, ne garder que son titre de "député de Chambly", M. Maurice Bellemare attaqua le vif de son sujet, lequel consistait à apprendre aux députés gouvernementaux ce qui se passait dans les parlements européens lorsqu'un député avait été trouvé coupable d'une offense grave contre le Parlement.

Le symbole du régime Lesage, la matraque

— Johnson

QUEBEC. (DNC) — Dans son discours au cours du débat sur la motion demandant l'expulsion de Me Yves Gabias, M. Daniel Johnson attaqua le gouvernement de M. Jean Lesage avec une telle vigueur et une telle dureté dans les mots, qu'il s'attira à plusieurs reprises l'ire des gouvernementaux et de nombreux applaudissements de la part de ses partisans.

"C'est un régime, déclara-t-il, qui se sert des instruments de la liberté pour étouffer la liberté. C'est un régime qui se sert des institutions parlementaires pour étouffer la démocratie. C'est un régime dont la matraque restera toujours le meilleur symbole."

"La motion que nous avons devant nous, continua-t-il, est une nouvelle manifestation de cet esprit de vindicte partisane, de cette mentalité de chasse aux sorcières, de ce relent d'Etat policier, qui règnent présentement dans les officines ministérielles du Québec."

Pour lui, il est évident qu'en amenant cette motion sur le parquet, le ministre des Affaires municipales l'a fait afin de "tenter de faire revivre le cadavre de la motion présentée l'an dernier par le premier ministre".

Dans l'optique du chef de l'opposition, il est aussi évident que Me Yves Gabias, en portant, en Chambre, les accusations que l'on sait contre son collègue, Me René Hamel, n'a fait que son devoir, tout son devoir, bref, il a fait preuve d'esprit civique.

"Le député de Trois-Rivières, a-t-il dit, trouvait malsain qu'on laisse flotter une telle accusation sans aller au fond des choses. Dans l'intérêt même du député touché par cette accusation, et pour le bon renom de la Chambre, il a demandé qu'on fasse enquête, après que l'ex-procureur général eût négligé pendant près de deux ans, non seulement de se blanchir, mais de faire son devoir comme procureur général, c'est-à-dire de traduire devant les tribunaux celui qui aurait tenté de le corrompre."

Un voyage autour du monde

C'est ainsi que, tour à tour, le député de Champlain, fit voyager ses auditeurs dans les pays suivants : France, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, Norvège, Suède, Finlande, Angleterre et Egypte.

Un député gouvernemental, devant une telle abondance de coutumes parlementaires, ne put s'empêcher de demander : "Et à Moscou ?"

La clef de l'argumentation de M. Maurice Bellemare tint ce leitmotiv : "Pas trois ans, mais..."

C'est ainsi que l'on a appris qu'en Egypte, la suspension d'un député ne dépassait pas deux mois, — "Pas trois ans, mais deux mois..." — qu'en Finlande, ce terme ne dépassait pas deux semaines, avec droit d'appel devant les tribunaux, qu'en France l'exclusion temporaire existe, mais elle se termine avec la fin de la session...

Et la liste se poursuit

L'Irlande, elle, préfère utiliser l'enlèvement du droit de parole, la censure et, enfin, l'imposition de la motion de censure.

Et la liste continue : en Italie, exclusion pour une période maximum de quinze jours, — "Pas trois ans, mais quinze jours . . .", — au Luxembourg, exclusion pour huit jours, en Hollande, pas d'exclusion qui dépasse la durée de la session, en Norvège et en Suède, l'expulsion ne dépasse pas un mois, mais dans ce dernier pays il y a aussi droit d'appel devant les tribunaux, etc . . .

Bref, résumant rapidement la question, M. Jean Lesage, sur un ton amusé déclare : "Le député de Champlain nous fait faire un voyage autour du monde. Il n'y a pas de compagnon de voyage plus agréable que lui, j'en sais quelque chose, mais d'un autre côté, nous sommes sous le régime du parlementarisme britannique."

Enfin, Me Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi, sur un ton enflammé, avec des effets de manche, comme s'il était en Cour, prit à son tour la défense de Me Gabias, en insistant sur le fait que cette motion était illégale et antidémocratique.

Mais ce n'est qu'aujourd'hui qu'on saura si Me Yves Gabias est expulsé de la Chambre pour toute la durée de la session, étant donné que la séance dut être levée avant qu'un vote puisse être pris par l'Assemblée.



"Je ne combats pas le rapport Parent"

—Emilien Lafrance

QUEBEC. (DNC) — Le ministre de la Famille et du Bien-Etre social, M. Emilien Lafrance, a catégoriquement nié hier que sa mise en garde contre certains changements dans le domaine de l'éducation soit une déclaration de guerre contre la commission Parent.

"J'ai moi-même approuvé la création d'un ministère de l'éducation, dit-il, et j'endosse les recommandations de la commission Parent.

"Mais je crois qu'il est de mon devoir de rappeler aux parents qu'ils doivent être vigilants.

"C'est pourquoi nous avons créé le Conseil supérieur de l'éducation et celui de la famille.

"Malgré ce qu'ont laissé entendre certains journaux, il ne s'agissait pas de partir en guerre contre la commission Parent."

M. Lafrance avait déclaré en fin de semaine, à Richmond, que si, à l'heure actuelle, l'étatisme sous le couvert de la socialisation met en danger le droit des parents à l'éducation de leurs enfants, c'est qu'un trop grand nombre abdiquent leurs responsabilités individuelles pour s'en remettre de plus en plus à l'Etat en tout."

Il ajoutait encore : "Je crains que dans un avenir rapproché une petite clique d'agnostiques, qui forme à peine 1% de la population du Québec, tente d'imposer à une population chrétienne dans une proportion de 95% des écoles neutres et sectaires."

M. Lafrance terminait en disant : "Je me demande parfois où s'arrêtera cette révolution qui est en train de saboter tous ces grands principes moraux religieux, nationaux et familiaux qui ont pourtant été réalisés chez nous et qui font l'émerveillement de l'étranger."

Le Conseil législatif consentira-t-il à restreindre lui-même ses pouvoirs ?

QUEBEC. (J.G.) — Le gouvernement Lesage veut faire du Conseil législatif une Chambre des Lords sans pour autant anoblir les honorables conseillers. Leurs fonctions seront, à toutes fins utiles purement "honorables" puisqu'ils ne pourront plus bloquer un projet de loi selon leur bon plaisir comme c'est présentement le cas.

Actuellement, tant que le Conseil législatif refuse l'adoption d'un projet de loi, le lieutenant-gouverneur ne peut lui donner la sanction royale.

Le bill no 3, intitulé "loi du Parlement du Québec", permet de passer outre au blocus du Conseil, sauf dans le cas d'un projet de loi qui prolongerait au-delà de cinq ans la durée d'une Législature. Il a été adopté, hier, en première lecture, par les députés.

Tout projet de loi d'ordre financier pourra recevoir la sanction royale malgré l'opposition du Conseil, un mois après avoir été adopté en troisième lecture par l'Assemblée législative.

Les autres projets de loi pourront recevoir la sanction royale malgré l'opposition du Conseil, mais ils devront avoir été adoptés à deux sessions de la Législature, et il faudra un intervalle d'un an entre leur adoption en deuxième lecture à la première session et leur adoption finale à la session suivante. Pourvu qu'on les ait présentés au Conseil au moins un mois avant la fin de la session.

La loi du Parlement définit également quels sont les projets de loi d'ordre financier, et c'est le président de l'Assemblée législative qui émet un certificat attestant que le projet de loi doit recevoir la sanction royale. Le certificat du président sert de preuve concluante et ne peut être contesté devant aucun tribunal.

En d'autres mots, c'est le président de la Chambre basse qui décide s'il s'agit ou non d'un projet de loi d'ordre financier, et qui atteste que toutes les conditions prévues par la loi ont été suivies. Et on ne peut en appeler de sa décision devant les tribunaux.

Quel sera l'avis du Conseil ?

Quand le certificat est émis, le Conseil n'a qu'à s'incliner. Pour le mieux ou pour le pire, tout dépend de quel côté on se place, le Conseil aura retardé d'un mois ou d'un an un projet de loi.

Nul doute qu'à Ottawa, où le Sénat jouit des mêmes privilèges que le Conseil législatif au Québec, on suit avec attention le sort du bill no 3 présenté, hier, par le gouvernement du Québec.

Il est à peu près certain que le projet de "loi du Parlement" sera facilement adopté à l'Assemblée législative où le gouvernement Lesage a une confortable majorité. Mais pour avoir force de loi il doit recueillir la majorité des voix au Conseil législatif où l'Union nationale a l'avantage. On peut aussi se demander si les conseillers menacés dans leurs privilèges ne présenteront pas un front uni.

Autrement dit, le Conseil législatif perdra ses pouvoirs s'il le veut bien.

Le bill no 3 commence ainsi : "Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

Il reste à connaître l'avis du Conseil.

Lesage veut rencontrer Pearson

A l'ordre du jour : nos Esquimaux

QUEBEC. (PC) — Le premier ministre Lesage a déclaré à la Législature hier qu'il se propose de rencontrer "aussitôt que possible" le premier ministre Pearson pour discuter du transfert de juridiction sur les Esquimaux du Québec, du fédéral au gouvernement provincial.

La nouvelle a été annoncée en réponse à des questions du chef de l'Opposition, M. Daniel Johnson, au sujet des rencontres lundi entre M. Lesage et M. Arthur Laing, ministre des Affaires du Nord.

M. Laing avait dit à une conférence de presse que la question esquimaude avait été discutée et que les rencontres avaient été "amicales".

Les négociations sur le transfert d'autorité ont été rompues l'été dernier. M. René Lévesque, ministre provincial des Richesses naturelles, avait accusé le gouvernement fédéral de ne pas tenter d'en arriver à une entente.

Laporte bloque une question du chef de l'UN sur Rec-Stone

QUEBEC. (DNC) — Le chef de l'Opposition n'a pu savoir du procureur général "si un officier lui avait fait rapport relativement à des transactions pyramidales de terrains et à des prêts qui s'accumulent rapidement, à une compagnie appelée Rec-Stone, appartenant aux frères Sefkin".

Avant même que Me Claude Wagner n'ouvre la bouche, le leader du gouvernement à la Chambre, Me Pierre Laporte, a bondi : "M. le président, je soulève un point d'ordre à l'encontre de la question du chef de l'opposition . . . il s'agit nettement du genre de questions qui peuvent être mises à l'ordre du jour . . . Ce n'est pas une question urgente".

Me Johnson avait rappelé, avant de poser sa question, que l'ancien procureur général, Me René Hamel, lui avait répondu lors de la dernière session : "Il y a un haut fonctionnaire du département qui s'occupe particulièrement de ce problème-là et il ne m'a pas fait rapport encore".

Après l'intervention de Me Laporte, Me Johnson a déclaré que sans admettre le bien-fondé



Ce n'est pas une question urgente.

de la prétention du ministre, il s'y soumettait quand même "pour ne pas faire perdre de temps à la Chambre".

Il a ensuite rappelé que le 19 février 1964, M. Laporte, ministre des Affaires municipales, avait promis une déclaration "beaucoup plus détaillée" sur le rôle de la commission municipale et celui de son ministère, dans l'approbation des transactions à la suite d'une question sur les transactions de Rec-Stone.

Le chef de l'opposition a souligné : "Je ne me souviens pas d'avoir entendu cette déclaration plus détaillée qui mettait fin à un imbroglio entre le ministère de l'Industrie et du Commerce et celui des Affaires municipales".

M. Laporte a répondu : "Cette réponse a été donnée clairement par une déclaration que j'ai faite ici à l'Assemblée législative, en une autre occasion, et je suis convaincu que le chef de l'opposition, en revoyant les statistiques du secrétaire de la province (sur le temps employé par les députés lors de la dernière session) et en relisant le Hansard de l'an dernier, va la retrouver".

Exception à la loi du dimanche, le travail n'arrêtera pas à la Domtar

QUEBEC. (J.G.) — Le travail sera permis le dimanche à l'usine de pâtes et papiers que la Dominion Tar se propose de construire en Abitibi. Le premier ministre a expliqué à la Chambre hier, que l'usine emploiera un procédé chimique qui ne peut être suspendu une journée par semaine sans causer un préjudice sérieux à l'entreprise et qu'il y a là une exception prévue à la loi fédérale du dimanche.

L'attention du premier ministre a été attirée sur ce problème par la Commission royale d'enquête sur l'observance du dimanche dans les fabriques de pâtes et papiers qui lui a fait parvenir un rapport préliminaire.

"Nous avons constaté, écrivent les trois commissaires, l'existence d'un cas particulier qui présente un caractère d'urgence et requiert une décision immédiate, d'où ce bref rapport préliminaire".

Selon le rapport, la compagnie Dominion Tar a averti la Commission qu'il lui était impossible de décider définitivement de la mise à exécution de son projet (de quelque 80 millions de dollars) sans être fixée sur la possibilité du fonctionnement ininterrompu et "que des considérations impérieuses ne permettent pas de différer cette décision davantage". Autrement dit, la compagnie a mis les Commissaires en demeure de lui donner rapidement une réponse.

Une étude immédiate

Les commissaires affirment, donc, que dans les circonstances ils ont cru devoir procéder sans délai à l'étude de la mise en application d'un procédé de fabrication analogue en Colombie-Britannique ainsi qu'à l'analyse détaillée des plans du projet de la Dominion Tar.

"Cette étude, communiquent-ils, nous a amenés à conclure qu'il s'agit d'un cas de nécessité technique de travail le dimanche, le procédé ayant un caractère d'une telle continuité qu'il ne peut être suspendu sans un préjudice sérieux à cette entreprise."

M. Lesage a remis copie du rapport préliminaire aux députés en expliquant que le tout n'étant pas contraire à la loi fédérale sur l'observance du dimanche il n'était pas nécessaire de passer de législation. M. Maurice Bellemare a tenté de soulever un débat sur la question mais il a été rapidement rappelé à l'ordre.

La semaine de six jours constitue un obstacle

— Jean Deschamps

QUEBEC. (DNC) — Le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean Deschamps, a admis, avant-hier, que la semaine de six jours avec congé le dimanche nuit dans les négociations pour l'implantation au Québec de nouvelles industries de pâtes et papiers.

Il n'a cependant pas voulu donner de noms de sociétés qui auraient refusé de venir au Québec ou qui, étant sur le point de venir, se prépareraient à changer d'idée.

A notre correspondant qui lui avait demandé si "le projet de quelque $50 millions de Domtar en Abitibi était menacé ?", M. Deschamps avait répondu : "Je ne peux me prononcer sur des cas précis".

Quelques minutes plus tôt, alors que le ministre, M. Gérard-D. Lévesque, rappelait aux journalistes le nombre d'usines et de scieries implantées en Gaspésie depuis '60, le même reporter lui avait demandé si le projet Domtar tenait toujours. "Ça marche", avait-il murmuré.

A la suite d'une demande croissante du public . . .

L'ADMINISTRATION DE

Villa Medica Inc.

HOPITAL POUR CONVALESCENTS
ET CENTRE DE DIAGNOSTIC REPUTE

est heureuse d'annoncer l'ouverture d'une

SECTION RESIDENTIELLE
RESERVEE AUX PERSONNES
AYANT ATTEINT L'AGE DE LA RETRAITE

Nous avons à leur disposition des logements modernes et confortables avec les avantages suivants :

- Chambres privées ou suites joliment meublées
- Service de domestiques
- Salle de bain individuelle avec bain et douche
- Contrôle "thermostat" dans chaque chambre
- Télévision dans chaque chambre
- Téléphone et services de messages
- Salles de récréation et de repos
- Ascenseurs
- Edifice à l'épreuve du feu
- Situé dans le centre de la ville
- Stationnement pour les visiteurs



TOUS LES REPAS SONT COMPRIS (menus réguliers ou diète)

TAUX MENSUELS: $325.00 À $475.00 SUITE DE LUXE $650.00
TAUX RÉDUITS POUR COUPLES

TOUS LES SERVICES MENTIONNES CI-DESSUS SONT INCLUS DANS CES TAUX

Logé dans le même immeuble que l'hôpital "VILLA MEDICA", le locataire y trouvera des avantages précieux et une plus grande sécurité.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez ou rendez-vous à

Villa Medica — **225 Est, Rue Sherbrooke, Montréal** — **TEL : 288 8201**

Québec étudiera le problème des pharmacies

QUEBEC (DNC) — Un comité spécial de l'Assemblée législative va être institué pour examiner les règlements du Collège des pharmaciens, publiés dans la Gazette officielle de Québec, le cinq décembre dernier, portant sur la publicité professionnelle et la tenue d'une pharmacie.

Un avis de motion à cet effet a été publié hier matin au feuilleton de l'Assemblée législative par le leader ministériel à la Chambre, M. Pierre Laporte.

Les règlements publiés par le Collège des pharmaciens stipulent que tout pharmacien doit exercer sa profession dans un local "indépendant de tout autre local où il se pratique un commerce étranger aux produits pharmaceutiques ou parapharmaceutiques, tels que magasins à rayons, marchés d'alimentation, magasins de meubles, marchandises sèches, épiceries."

Le préambule à ces règlements affirme qu'il est du devoir du Collège des pharmaciens "d'empêcher ses membres de se placer dans une occasion prochaine de dichotomie entre pharmaciens, médecins, dentistes et vétérinaires."

Appui des constructeurs à Québec

QUEBEC. (PC) — L'Association canadienne de construction appuie fermement d'autres groupements et le gouvernement du Québec dans les efforts pour faire modifier la loi fédérale sur les faillites, a déclaré hier M. Donald Jupp, de Toronto, président de l'Association.

M. Jupp a précisé qu'environ 20 pour cent des faillites se produisent dans l'industrie de la construction "et nous croyons qu'un bon nombre sont frauduleuses."

Le ministère du Revenu et le département du procureur général du Québec ont entrepris une enquête, l'automne dernier, sur les faillites frauduleuses dans cette province et cherchent à faire modifier la loi fédérale.

Haut poste à un économiste du Québec

OTTAWA. (P. O'N.) — Le gouvernement d'Ottawa vient de choisir un économiste canadien-français pour diriger au ministère des Finances la division des Affaires fédérales-provinciales.

Il s'agit de M. E. Gallant qui était jusqu'à ces tout derniers jours secrétaire du Conseil économique du Canada.

La nomination n'a pas encore été annoncée officiellement — elle ne le sera qu'à la fin du mois — mais M. Gallant occupe ces nouvelles fonctions cette semaine.

La division dont prend charge M. Gallant est sous la responsabilité immédiate du sous-ministre adjoint des Finances M. A.W. Johnson.

C'est la première fois depuis la création de cette division en



M. E. J. Gallant

1948 qu'un Canadien français est appelé à la diriger. M. Gallant succède à M. A.S. Abell qui vient d'être muté au ministère de l'industrie.

M. Gallant est un diplômé de la faculté des Sciences sociales de Laval. En cette qualité, il a à Québec dans le haut fonctionnarisme un grand nombre d'amis ce qui dans une période de relations tendues ne peut qu'être utile.

M. Gallant sera entre autres appellé à suivre de près l'évolution des travaux du comité sur le régime fiscal que les conférences fédérales-provinciales de cette année ont mis sur pied. La division qu'est appelé à diriger M. Gallant touche en effet à l'élaboration de toutes les décisions se rapportant aux affaires fédérales-provinciales.

Le régime fiscal

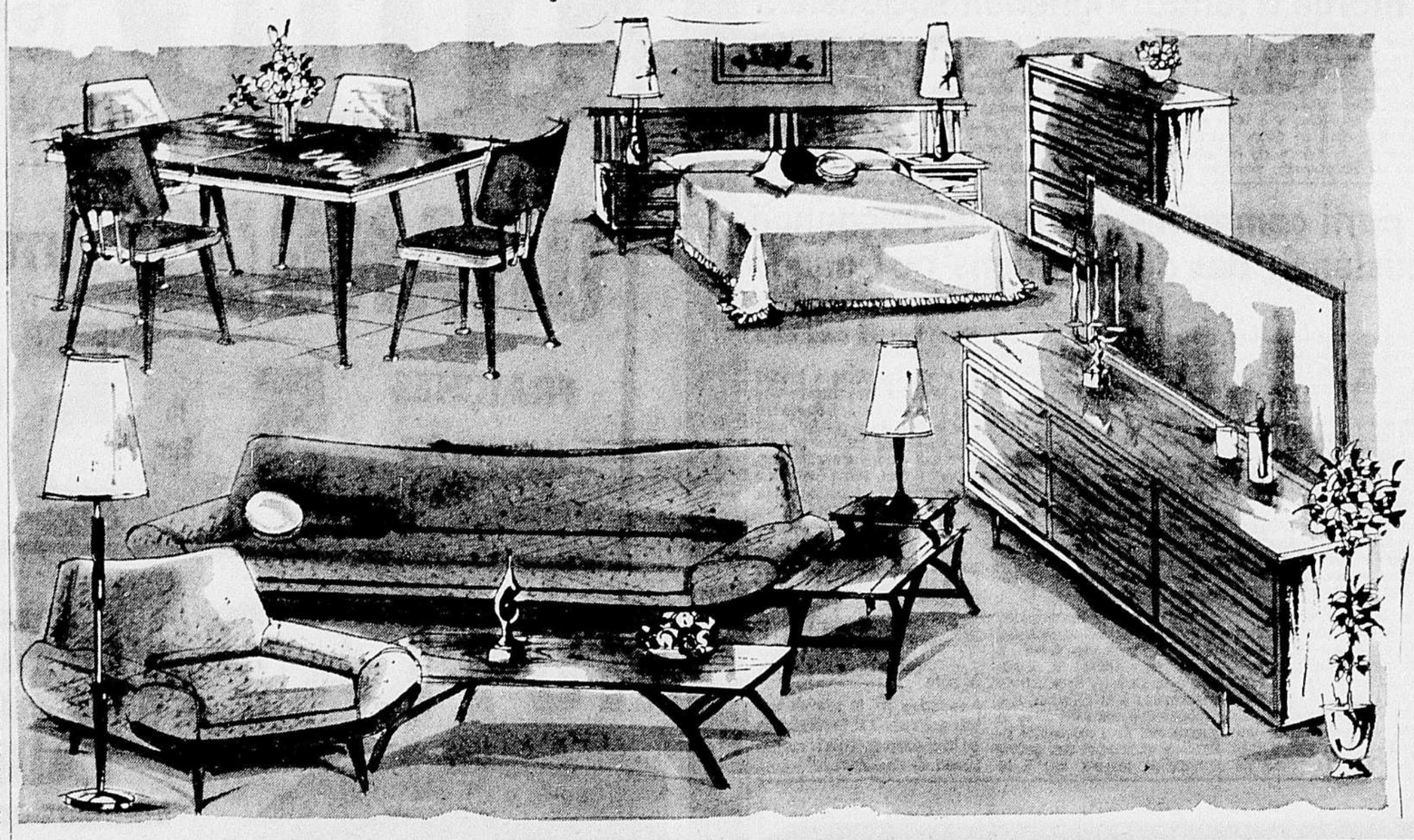
La responsabilité première de la division a trait à toute la question de la fiscalité. C'est également cette division qui administre la loi des subventions aux municipalités.

Quant au comité sur le régime fiscal, il a été créé dans le but de jeter les bases des accords fiscaux qui seront conclus pour la période allant de 1967 à 1972.

Doit-on attacher une signification particulière au fait que c'est à un Canadien français qu'échoit la tâche de diriger la division des Affaires fédérales-provinciales ? Cela est maintenant difficile à dire mais la suite des événements nous éclairera peut-être là-dessus.

Signalons que M. Gallant est avec le gouvernement fédéral depuis plusieurs années. Au ministère des Finances il a déjà été affecté à la division des Ressources et à celle des Relations économiques internationales.

Clermont vous offre un choix de 3 ensembles vedettes



Le super luxe

ENSEMBLE DE SALON — 6 mcx

Ce mobilier comprend, un sofa extra long aux lignes simples et modernes, construction soignée avec montants en bois franc muni de ressorts "NO-SAG" pour plus de confort, coussins sièges avec glissières, revêtu d'un tissu à surface nylon, bois aparent en véritable noyer, le tout rembourré de caoutchouc-mousse, choix de coloris à la page. Fauteuil de même fabrication.

- Une table à café 60" de long en véritable noyer poncé à la main.
- Une table étagère de même description.
- Lampes de plancher et de table, de fabrication d'aluminium fini satin, décorés de véritable noyer, surmontées d'un abat-jour de jute, de style moderne et simple.

ENSEMBLE DE CHAMBRE A COUCHER — 7 mcx

Bureau triple de 72" de longueur à 9 tiroirs, miroir pleine grandeur basculant décoré de noyer, chiffonnier à 5 tiroirs, grande tête de lit 104" ajourée, 2 tables de chevet. Construction de noyer fini à la main, tiroirs en queue d'aronde avec fond en acajou, style moderne, très élégant.

- 2 lampes de chambre CREATION FERMO'S en véritable noyer s'harmonisant aux lignes du mobilier.

ENSEMBLE DE CUISINE — 5 mcx

Table 36 x 48 x 60 (allonge escamotable) dessus aux choix en Arborite noyer lustré, noyer texture mat, les pattes sont en BUTYRATE moulé à l'épreuve des égratignures, chaises de même fabrication avec sièges à ressorts rembourrés de mousse, recouvert de tissu vinyle de haute qualité, choix de couleurs.

VALEUR DE $1189.
LES 3 PIECES
GRAND SPECIAL
$888

ENSEMBLES : 3e PLANCHER CHEZ CLERMONT
TERMES FACILES SI DESIRES

Le petit budget

ENSEMBLE DE SALON — 6 mcx

Sofa 4 places, 86" de long, coussins réversibles avec fermeture éclair, rembourrés de mousse, recouverts de tissu de qualité, structure de bois franc, fauteuil de même description, le tout fabriqué avec soin, choix de couleurs.

- Table à café 48" de longueur, dessus fini Arborite noyer.
- Table étagère de même fabrication.
- Lampe de plancher et de table fabriquée de cuivre, avec base en verre de couleur, s'harmonisant avec le mobilier.

ENSEMBLE DE CHAMBRE A COUCHER — 5 mcx

Bureau triple 64" de long, à 9 tiroirs, surmonté d'un miroir basculant décoré de noyer. Commode spacieuse à 4 tiroirs, lit régulier à panneau, construction solide, fini noyer américain.

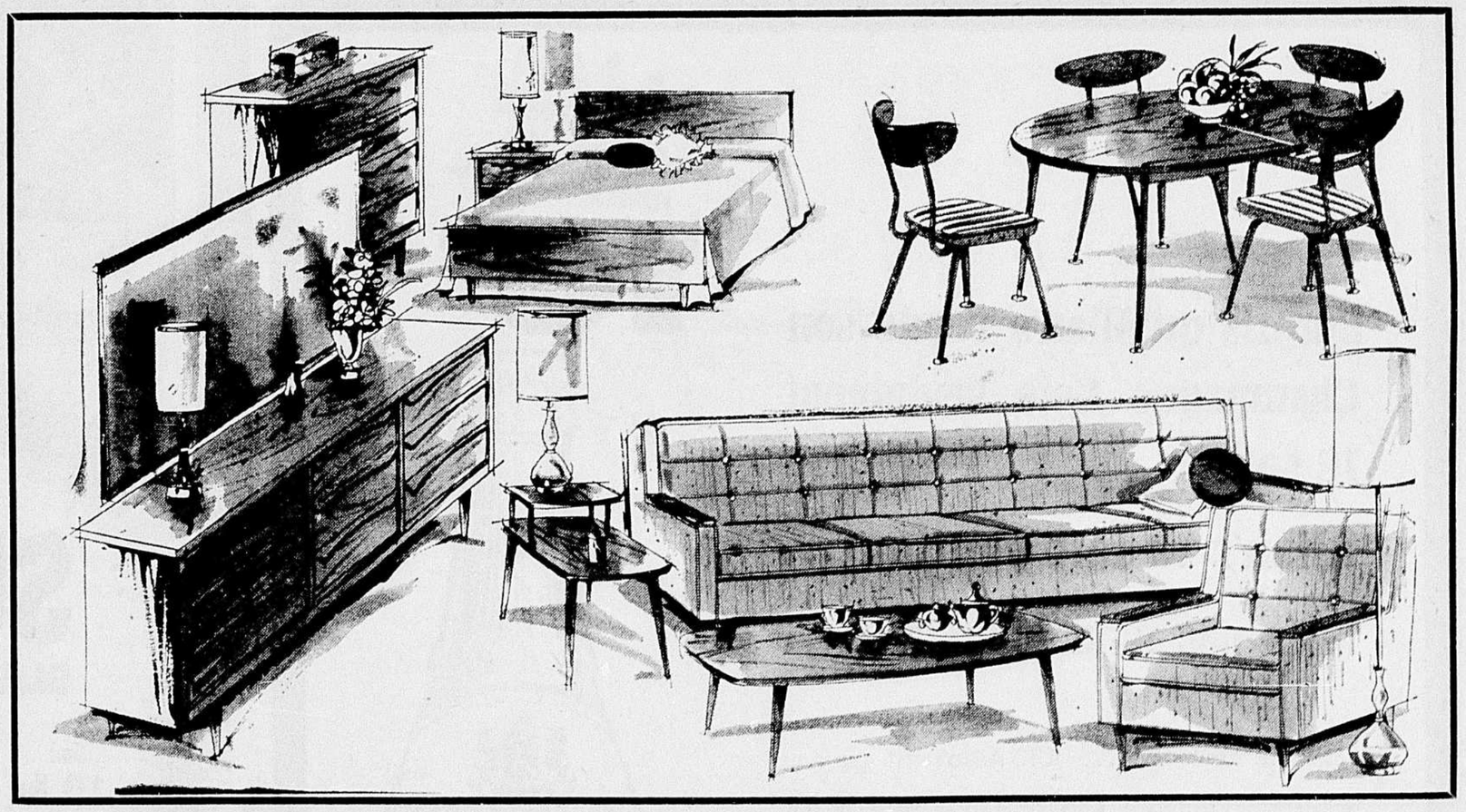
- 2 Lampes de chambre en cuivre poli décoré de noyer.

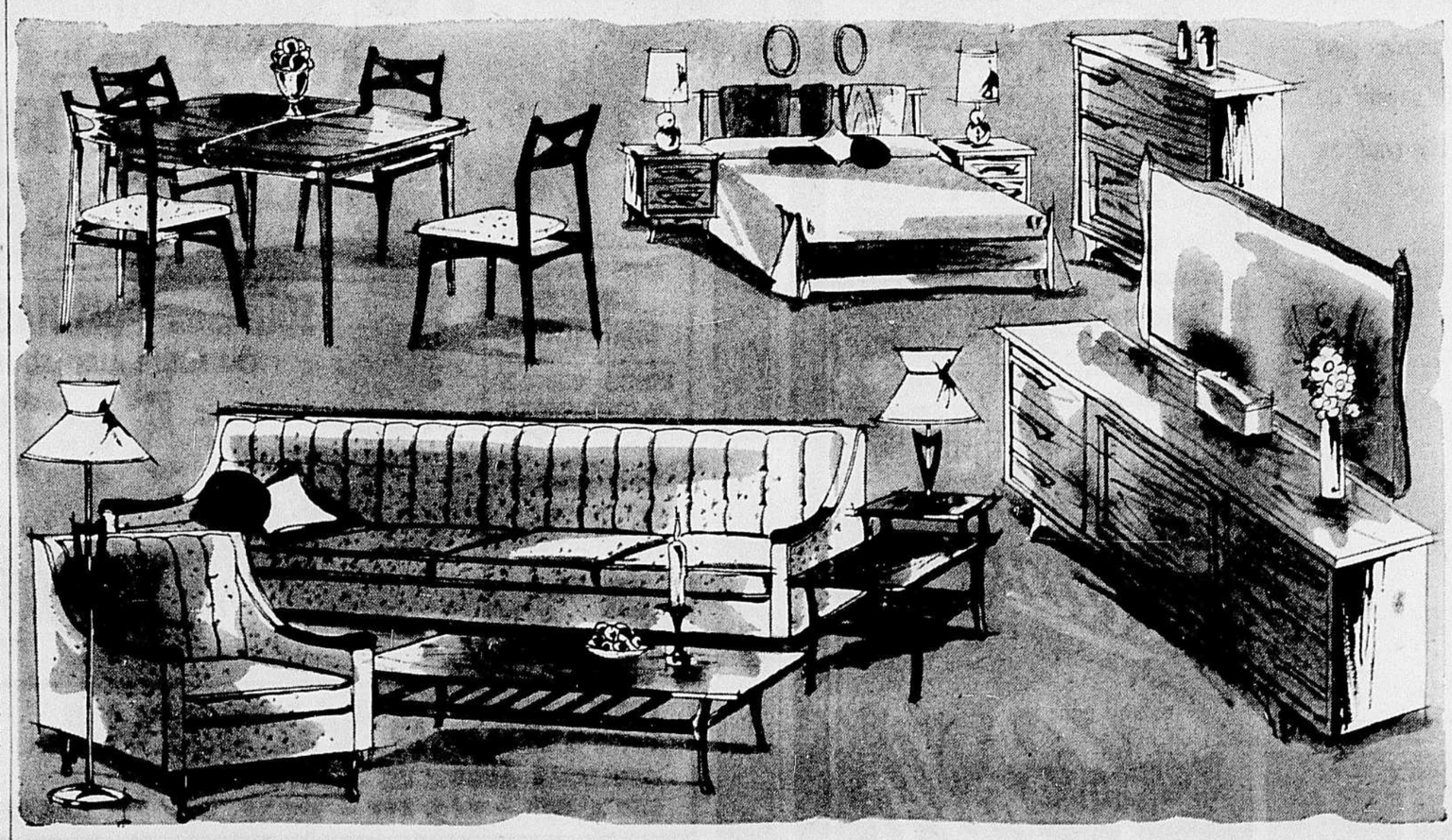
ENSEMBLE DE CUISINE — 5 mcx

Ce mobilier comprend une table ovale mesurant 36 x 48 x 60, dessus fini Arborite noyer, avec contour de caoutchouc. Chaises rembourrées de mousse, recouvertes de vinyle très résistant, dossier en véritable noyer, le tout construit de métal tubulaire fini brun, choix de couleurs.

VALEUR DE $689.
LES 3 PIECES
GRAND SPECIAL
$488

ENSEMBLES : 3e PLANCHER CHEZ CLERMONT
TERMES FACILES SI DESIRES





L'économique

ENSEMBLE DE SALON — 6 mcx

Mobilier de style moderne, sofa 88" de long avec fauteuil assorti, construction soignée en bois franc avec sièges anti-affaissement, dossier matelassé, coussins-sièges avec glissières rembourrés de mousse, bois apparent fini noyer, le tout recouvert d'un tissu nouveau genre, couleurs au choix.

- Table à café 52" de longueur, fabrication de noyer finie à la main.
- Table-étagère de même description.
- Lampe sur pied en cuivre poli décorée de véritable noyer.
- Lampe de table de même fabrication.

ENSEMBLE DE CHAMBRE A COUCHER — 7 mcx

Ce mobilier de chambre comprend, bureau triple 68" de long, à 9 tiroirs, surmonté d'un miroir basculant encadré de noyer. Commode spacieuse à 4 tiroirs, tête de lit à panneau ajouré, 2 tables de chevet, glissières des tiroirs en métal, fini noyer satin, modèle très à la page.

- 2 lampes de chambre en céramique, très décoratives.

ENSEMBLE DE DINETTE — 5 mcx

Une table 36 x 48 avec rallonge de 12", pattes en merisier fini noyer, dessus en Arborite fini texture noyer mat, à l'épreuve des égratignures, rebord en caoutchouc, 4 chaises de même fabrication avec revêtement des sièges en vinyle aux couleurs assorties.

VALEUR DE $939.
LES 3 PIECES
Grand Spécial
$688

ENSEMBLES : 3e PLANCHER CHEZ CLERMONT
TERMES FACILES SI DESIRES

Il n'y a qu'un seul magasin Clermont Meubles sur La Plaza

- JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER.
- ENTREPOSAGE GRATUIT.
- DEPUIS 19 ANS A VOTRE SERVICE SUR LA PLAZA.
- STATIONNEMENT GRATUIT VOISIN ET A L'ARRIERE DE NOTRE MAGASIN.

4 PLANCHERS DE MARCHANDISES EN ETALAGE

SOUS-SOL	1er PLANCHER	2e PLANCHER	3e PLANCHER
• Accessoires ménagers • Mobiliers de dînette • Meubles junior	• Téléviseurs • Appareils et stéréos • Pianos et orgues • Mobiliers de chambre (style)	• Mobiliers de salon • Bahuts et tables • Lampes • Mobiliers de salon (style)	• Mobiliers de chambre • Boutique coloniale • Literie

SERVICE D'ASCENSEUR

6255 ST-HUBERT entre BELLECHASSE et BEAUBIEN, Montréal **TEL. : 273-7711**

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A 6 H. — OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H.

Clermont

MEUBLES SUR LA PLAZA

La Vente d'Ameublement Morgan vous offre des styles de grande esthétique!



No 5

Tapis Hi-Lo Trilan* faciles d'entretien et de classe

Un confort luxueux . . . une ambiance feutrée. Les tapis Hi-Lo Trilan* joignent aux multiples avantages de leurs composants toute la séduction de leurs coloris '65: avocat, ivoire, rouge, bleu roi, beige, vert, bois de santal, or, chocolat ou bronze. D'une grande douceur et d'une délicieuse sensation de confort, les tapis Trilan*, offerts en vente chez Morgan, ne craignent pas les allées et venues, ils sont à l'épreuve des mites et de l'humidité, non-allergènes et sont faciles d'entretien. Existent en largeurs de 9 pi. ou 12 pi.

*Marque déposée

No 6

Thibaude de feutre caoutchouté à épargnes Rég.: 1.98 la ver. car. **1.69**

L'article parfait pour niveler de façon aisée les sols défectueux, et par conséquent faire durer et protéger vos tapis à l'infini. Feutre gaufré solide, caoutchouté à l'épreuve des mites et de l'humidité.

Conditions budgétaires si désirées

Vente

6.99

la ver. car.

Téléphoner à 842-6261

TAPIS . . . RAYON 48 . . . AU QUATRIEME



A



B

Elégants et de longue durée . . . les tapis d'Acrilan* torsadé ou velouté

Choix de première importance . . . les tapis Acrilan* à contexture serrée et de grande résistance, aux coloris grand teint, anti-mites et anti-humidité. Existent en deux textures à votre choix . . . les deux offerts à prix de vente Morgan! En largeur de 12 pi. seulement.

No 7

Acrilan* à torsade VENTE la ver. car. **9.49**

A. Tapis Acrilan* torsadé . . . attrayant . . . il ne craint pas les allées et venues . . . en avocat, or, vert feuille, brun vison, noisette, beige désert, or romain, embrun copen ou aqua.

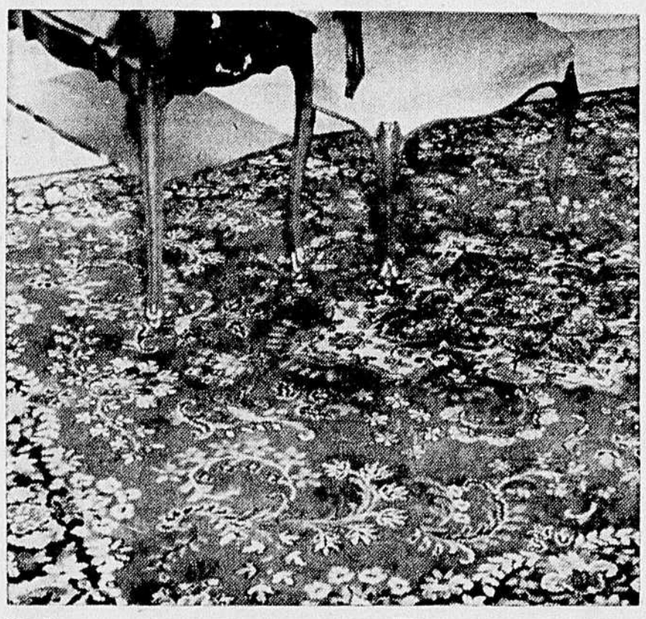
*Marque déposée

No 8

Acrilan* velouté VENTE la ver. car. **10.99**

B. Tapis velouté Acrilan* à contexture épaisse . . . en bronze indien, vert mousse, or antique, doeskin, vert argenté, vert bourgeon, bleu de Venise, aqua, beige automne, beige cygne, ou café au lait.

Echantillons aussi à DORVAL et ROCKLAND



No 9

Riches tapis Axminster à bas prix de vente!

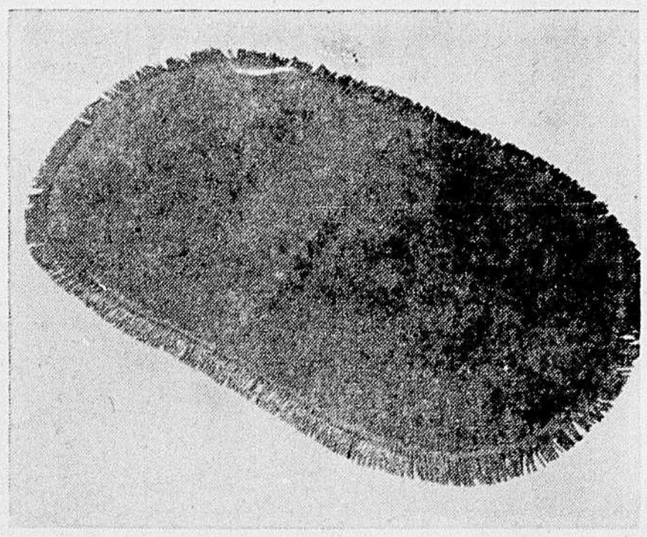
	Rég.	Vente		Rég.	Vente
2'3" x 4'3"	10.95	**9.29**			
4'6" x 7'6"	42.50	**35.99**	6'9" x 9'	69.50	**53.99**
9' x 12'	119.50	**98.99**	9' x 10'6"	98.50	**83.99**

Douceur, chaleur, silence, beauté des tapis de Perse . . . le tapis Axminster, toujours recherché, est reconnu par la robustesse grâce à sa contexture serrée tissée de laine-et-rayonne aux motifs de tiges spiralées pleines de coloris sur fond beige ou rouge. Frange épaisse. Une vente à ne pas manquer!

Téléphoner à 842-6261

TAPIS, RAYON 48 . . . AU QUATRIEME

Petite dimension aussi à DORVAL et ROCKLAND



No 10

Petits tapis de coton décoratifs et pleins de coloris!

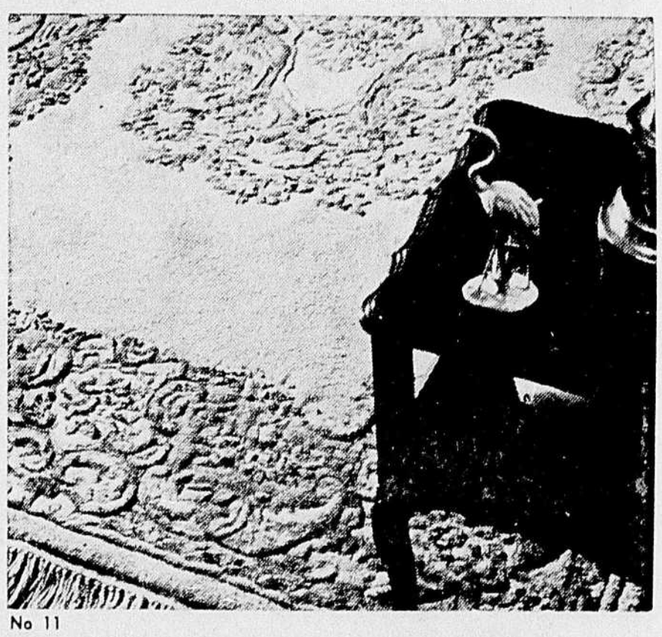
	VENTE		VENTE
21 po. x 36 po.	**3.98**	3 pi. x 5 pi.	**7.98**
24 po. x 45 po.	**4.98**	4 pi. x 6 pi.	**17.98**

Morgan vous aide à donner à votre confort la juste nuance et à créer une harmonie de couleurs à vos pieds . . . les petits tapis de peluche de coton lavable, à endos caoutchouté anti-dérapant vous sont présentés dans une gamme de coloris magnifiques: bleu minuit, or soleil, blanc neige, brun chocolat, vert avocat, rose pétales ou bois de santal.

Téléphoner à 842-6261

TAPIS, RAYON 48 . . . AU QUATRIEME

Aussi à DORVAL et ROCKLAND



No 11

Vente de tapis indiens genre Aubusson

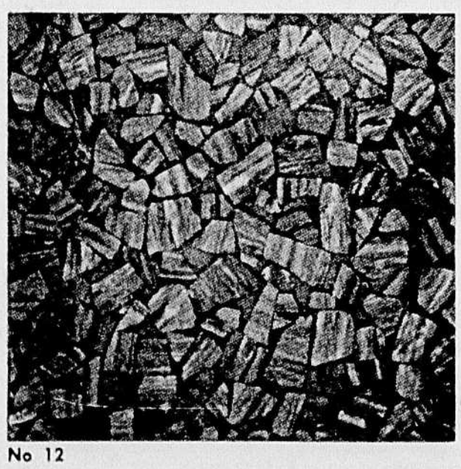
Petits tapis franges		Tapis frangés	Rég.	VENTE
2'6" x 4'	**39.99**			
3' x 5'	**59.99**	6' x 9'	$250	**$197**
4' x 6'	**99.99**	8' x 10'	$385	**$297**
Tapis forme ovale				
2'6" x 4'	**44.99**	9' x 12'	$495	**$397**
3' x 5'	**69.99**	10' x 14'	$625	**$497**
4' x 6'	**124.99**			

La qualité de ces tapis, la densité de leurs velours, leur finesse ont permis les plus subtils effets de dessins et coloris genre Aubusson tissés par les artisans indiens. La collection comporte une infinie variété de créations somptueuses . . . de couleurs: bleu, vert, or, beige, sable, chocolat ou aqua. Souvenez-vous . . . les tapis indiens genre Aubusson "vont avec tout". Dimensions approximatives. Les grands tapis sont tissés à plus de 4500 noeuds à la verge carrée.

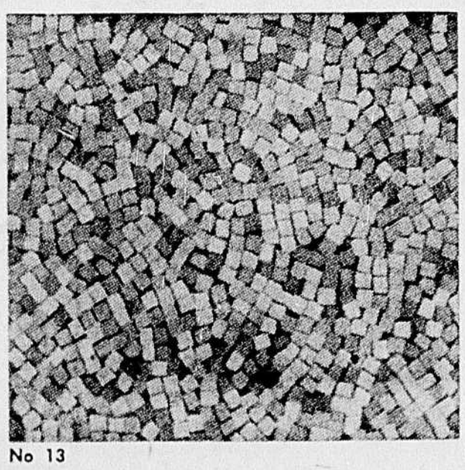
Pas de commandes postales ni téléphoniques

TAPIS D'ORIENT . . . RAYON 82 . . . AU QUATRIEME

Magasin principal seulement



No 12



No 13

Epargnes importantes sur couvre-sol Corlon* facile d'entretien!

No 12 Montina Rég. 6.35 le p. courant — Vente **5.99**

No 13 Tesserra Rég. 5.19 le p. courant — Vente **4.89**

Une nouvelle conquête! Couvre-parquet composé de petites écailles de vinyle texturées imbibées de Corlon* . . . donnant à vos sols un nouvel aspect trois dimensions! Par leur finesse de coloris, leur diversité d'aspect, leur facilité d'entretien, de grande résistance aux taches, matières grasses et acides. Endos robuste Hydrocord permettant la pose des couvre-parquets Montina ou Tessera Corlon* sur tous les sols même des sous-sols. Prix fixé au pied courant.

Exemple: Pièce de 12 pi. x 15 pi. équivaut à 30 pi. courants sur 6 pi. de large.

* Marque déposée

Téléphoner à 842-6261 — TAPIS — RAYON 48 — AU QUATRIEME — Magasin principal seulement



No 14

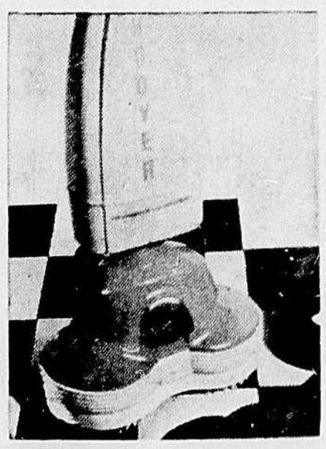
Aspirateur-balai Hoover équipé d'un moteur puissant

Modèle no 691

L'aspiro-balai Hoover est l'article indispensable à toute ménagère et lui fait gagner un temps précieux en nettoyant efficacement les tapis. Vente Morgan! Caractéristiques: moteur à deux vitesses très puissant, se transforme en un aspirateur classique pour sols, rideaux, meubles, radiateurs. Bourrelet de caoutchouc et lampe incorporée. Accessoires vendus à un prix modique en sus.

Vente! **79.95**

Conditions budgétaires si désirées

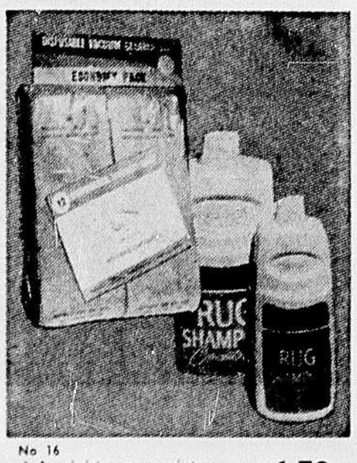


No 15

Le ciro-laveur Hoover des parquets impeccables

Ciro-laveur "4-dans-un", un auxiliaire précieux permettant d'obtenir sans effort des tapis nettoyés en profondeur et des sols lustrés. Prix de vente avantageux chez Morgan. Lave, récure, cire et lustre grâce à ses brosses étudiées pour chaque usage.

Vente! **49.95**



No 16

A. Sacs à jeter pour aspirateur. Rég. 2.20 le douz. **1.78**

Adaptables à l'aspiro-balai ou modèle "Constellation" Hoover. Paquet de 12.

No 17

B. Poudre nettoyante Glamore pour tapis. 60 on., rég. 2.22 **1.98**

Une nécessité vitale pour nettoyer en profondeur les tapis épais tels que les tapis indiens.

No 18

C. Shampooing Bissell. 64 on., rég. 4.95 **3.98**

22 on., rég. 2.39 **1.99**

Nettoie parfaitement les tapis sans altérer la couleur ni la contexture. Spécial pour tapis de fibres synthétiques.

Téléphoner à 842-6261

CENTRE D'ENTRETIEN DES SOLS ET PARQUETS

RAYON 58 . . . AU QUATRIEME

Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Ouverts jeudi et vendredi, magasin principal jusqu'à 9 h. — succursales jusqu'à 9 h. 30

la vie féminine

Fin d'une carrière au service des handicapés

Décès de Mme Germain de Lom, apôtre de la réhabilitation

Le décès, hier matin, à l'hôpital Notre-Dame, de Mme Marguerite Germain de Lom, directrice-générale de l'Association des épileptiques, prive les handicapés d'une bienfaitrice et d'une amie. En effet, Mme de Lom fut un leader dans le domaine de la récupération des handicapés mentaux et physiques. Elle était reconnue comme une autorité non seulement au Canada mais encore, en Europe. Elle s'éteignait hier à l'âge de 60 ans, après un mois de maladie. Elle laisse dans le deuil, sa soeur Mme Madeleine Germain-Gueugnier, de Paris et ses deux nièces, Mme Michèle Gueugnier-Callou, et Mme Jean Gueugnier-Jouet, de Paris, également. Les funérailles auront lieu, vendredi, à neuf h. a.m. à l'église St-Viateur d'Outremont.

Fille de Me Alban Germain, c.r., et d'Hélène Persilier-Lachapelle, elle fit ses études à Montréal, à Albany et à New York; puis à titre d'infirmière bénévole, elle fréquenta les cliniques de Ste-Justine. Après un stage au service social de l'hôpital, elle fonda en 1932, le Service social de l'Ecole Victor Doré pour enfants infirmes et le dirigea jusqu'en 1943. Pendant la guerre, en 1942, elle part pour l'Angleterre où elle entre au Comité de la Libération nationale Général de Gaulle, à titre de traductrice et de secrétaire. Un an plus tard, elle est déléguée à la Censure britannique à Manchester et à Londres.

En 1945, elle est nommée "Junior Executive" à l'Office des Indes où elle s'occupera pendant cinq ans de la démobilisation des officiers de l'armée anglaise aux Indes et de leur réhabilitation dans la vie civile. Elle s'inscrit à la Faculté des Sciences sociales de l'Université de Londres puis se rend à Paris pour suivre les cours de l'Institut catholique et de la Sorbonne.

De retour à Londres, en 1951, elle est attachée au service de presse, au Foreign Office et un an plus tard sera transférée au ministère du Travail, comme surveillante temporaire des Services de placement pour handicapés. Elle rentre au Canada pour fonder et diriger la section de placement pour handicapés pour le compte du ministère canadien du Travail. De cette section inaugurée en décembre 1953, Mme Germain de Lom déclarait quatre ans plus tard au cours de la présentation d'un rapport annuel : "C'est une gare de triage où des trains partent dans toutes les directions : emploi, étude, apprentissage, clinique, hôpital, centre de réhabilitation, etc. Des milliers de handicapés ont pu trouver de l'emploi grâce à cette section qu'elle avait fondée.

Elle fut présidente du comité de réhabilitation de l'American Association of Medical Social Workers ; conseillère au Comité féminin de la Chambre de commerce de Montréal ; vice-présidente du Conseil de citoyenneté et présidente du Comité des fêtes de la Citoyenneté ; membre de la Société d'étude et de conférences et correspondante honoraire de la Ligue de Suzanne Fouché, de Paris. A la Chambre de commerce, elle fut également présidente du Comité sur les problèmes des handicapés.



Mme Germain de Lom

Des quadruplés naissent en Irlande

LIMERICK, Irlande. (Reuters) — Mme Eileen O'Connell, mère de sept enfants, a mis des quadruplés au monde, six semaines avant terme, samedi dernier.

Deux des bébés pourront vivre, mais les deux autres causent de sérieuses inquiétudes, selon les médecins.

Un porte-parole de l'hôpital rapporte que le poids des enfants varie entre deux et trois livres.

Marshalls fabrics of Montreal

EDITORIAL

La vente de janvier Marshalls offre à tous les étages : soieries, synthétiques, lainages, toile, draperies. Examinez notre stock qui est complet. Le COMPTANT est la clef de notre succès. Nos prix sont bas, notre service toujours empressé.

G. Kirkman Marshall

Nous vendons au comptant. Nos prix reflètent les économies.

VENTE
TISSUS MODES

Venez voir notre merveilleux choix

FRAIS LAINAGES du PRINTEMPS

Largeur 54" — Val. jusqu'à 5.95 — 2.79 la verge
Largeur 54" — Ord jusqu'à 6.95 — 4.50 la verge

De merveilleux lainages pour votre garde-robe de printemps. Bon choix de tissures et poids. Pour MANTEAUX, COSTUMES, ROBES et ENSEMBLES. Arrivages quotidiens de LAINAGES PRINTANIERS nouvelle mode de France et d'Angleterre. Venez voir ça !

IMPRIMES EN JERSEY DE NYLON
Ord. 5.95
Une aubaine appréciable. Jersey de NYLON luxueux. D'un beau drapé. Empaquetable, donc idéal pour voyager. 2.99

IMPRIMES EN TERGAL FRANÇAIS
Un merveilleux tissu quasi infroissable. Empaquetable, lavable, SANS REPASSAGE. Idéal pour voyager. 3.95

IMPRIMES RHODIA SUISSES ET FRANÇAIS
Val jusqu'à 3.95 — 2.68
Prix réduit — 3.95
Ces imprimés français sont toujours en vogue.

IMPRIMES GENRE TOILE
Val. jusqu'à 2.00 — 1.59
Val. jusqu'à 2.95 — 1.95
Toile rustique, imprimée et unie, la grande mode ce printemps. Nous l'offrons EN GRANDE AUBAINE. Venez les voir !

Dacron et coton imprimés pour costumes
Larg. 44", 45" Ord. 2.95
Ce merveilleux dacron sèche-vite pour costumes est le dernier cri pour la mode printanière. Plus vous le lavez, mieux il paraît. Motifs exotiques sur fond pastel. 1.49

SATIN imprimé
Largeur 36" Val. 1.95
Ce SATIN imprimé aux belles couleurs est à très bas prix. Choix de motifs d'un goût parfait. 1.00 la verge

IMPRIMES "CARAMIA"
Largeur 44" Ord. 2.50 la verge
Une aubaine spéciale. Populaire crêpe acétate lavable ... fond blanc et pastel surtout. 1.79 la verge

IMPRIMES DE COTON pour vos tenues de loisirs
Val. jusqu'à 4.50 — 1.99 la verge
Largeurs 36" et 50" valant jusqu'à 2.50 — 1.49 la verge
Cette vente vous offre de nombreux motifs importés imprimés au pochoir. D'autres sont des tissus rustiques unis et imprimés genre tweed. Imprimés lustrés.

COTONNADES DE PRINTEMPS ET D'ETE
★ Tricot double
★ Jersey de fantaisie
★ Imprimés
★ Seersuckers
Rabais spécial de janvier. 1.00 la verge

COTONNADES VARIEES
Larg. 36" à 45" Val. jusqu'à 1.50
★ Petit point imprimé
★ Unie
★ Cordée caper
★ Tissure panier
Réduit à bas prix unique pour cette vente de janvier. 69¢ la verge

IMPRIMES TEX-MADE et autres
Val. jusqu'à 69¢ la verge
Imaginez ! Pouvoir faire des rideaux, une robe, une blouse, des tabliers pour seulement $1.00 ! 3 verges pour 1.00

COUPONS
Val. jusqu'à 9.00 la verge
½ verge et moins — 25¢ le coupon
½ verge à 2½ — 1.00 le coupon
Soieries, imprimés, fantaisies, dacron, tissus mixtes, cotonnades.

"Qui dit tissus à la verge dit Marshalls"

1195 OUEST, STE-CATHERINE — 844-2558

Vente FINALE

☆ ROBES ☆ MANTEAUX ☆ COSTUMES

Tous les articles en vente ont été choisis parmi notre propre collection, aucun achat spécial ou promotion. Notre stock complet de manteaux, une grande sélection de costumes et des centaines de robes ont été réduits.

TAILLES : 14½ à 32½ et 18 à 52

TALL GALS : si vous mesurez 5'7" ou plus visitez notre rayon "TALL GALS".

Pennington's

OUVERT JEUDI ET VENDREDI jusqu'à 9 H. du SOIR

pour les femmes de forte taille et celles de haute stature

Centre d'achats Dorval
Place Ville-Marie

A TRAVERS LE CANADA, A TORONTO, HAMILTON, LONDON WINNIPEG, EDMONTON, QUEBEC, MONTREAL.

NOTRE MAGASIN EST UNE VRAIE RUCHE ... BOURDONNANT D'ACTIVITE !

Tous travaillent d'arrache-pied, chez Perley ... mais nous sommes sur le point de vous offrir un magasin tout nouveau qui ne manquera pas de vous émerveiller. Nos étages supérieurs sont prêts ... nous transformons actuellement notre rez-de-chaussée qui sera orné d'une façade toute fraîche, du tout dernier cri, à tous points de vue. Nous devons faire de la place à ceux qui prennent des mesures, clouent et peinturent. Nous devons donc réduire notre stock et nos prix, bien entendu. Vous serez sage d'acheter pour MAINTENANT et même pour l'an prochain.

Perley

vente de rénovation

DEBUTANT JEUDI A 9 A.M. — CE N'EST QU'UNE LISTE PARTIELLE !

ECONOMIES INCROYABLES A CHAQUE ETAGE !

MANTEAUX DE FOURRURE! JAQUETTES ET ETOLES!
Economies allant jusqu'à 50%

	Rég.	Vente
Etoles en vison naturel	$ 299	$ 199
Dos de rat musqué teint	395	249
Rat musqué teint seal d'Hudson	459	297
Jaquettes en rat musqué teint	299	179
Etoles en vison pastel	395	299
Mouton de Perse teint noir	695	459
Boléro en vison pastel	759	495
Castor rasé	595	359
Rat musqué rasé, garni de vison	595	359
Rat musqué teint seal d'Hudson	695	495
Jaquettes de vison pastel	895	650
Manteaux en castor rasé, garnis de vison	995	695
Opossum australien, longueur ¾	599	489
Loutre rasée	1095	795
Seal d'Alaska teint, garni de vison	1495	1095
Seal d'Alaska teint noir	1895	1495
Manteau de vison foncé, longueur ¾	1050	795
Vison teint noir	1295	995
Vison pastel	2195	1595
Manteau en Jaguar	2100	1495
Manteau en vison foncé	2195	1595
Manteau en vison Perle	3750	2595

MANTEAUX DE VISON PASTEL $1385 PRIX REG. $1795

Mouton de Perse TEINT GRIS ET NOIR quelques-uns garnis de vison $247 à $497 REG. $595 A $995

Castor rasé TRES LEGER $359 PRIX REG. $595

CHANDAILS CARDIGANS • PULLOVERS Maintenant $3 à $15 REG. $8.95 à $29.95

Perley • BUDGET • CHARGE

Ouvert jusqu'à 6 p.m.
Jeudi et vendredi soirs, jusqu'à 9 h.

BLOUSES ET CHEMISES maintenant A ½ PRIX $1.99 à $4.49 Rég. 3.98 à $8.98

CHANDAILS de ski. Rég. $14.95 à $25. MAINTENANT $7.45 à $12.50

JUPES Rég. $12.95 à $29.95 MAINTENANT $8.60 à $19.95

CHANDAILS DE CACHEMIRE ECOSSAIS IMPORTES MAINTENANT A 1/3 DE MOINS QUE LES PRIX REGULIERS

Tout notre stock de costumes et manteaux d'hiver !

Plusieurs réduits jusqu'à ½ PRIX et moins !

Manteaux d'hiver garnis de fourrure. Rég. de $149 à $229. Maintenant $64 A $99

Manteaux d'hiver garnis de fourrure. Rég. jusqu'à $159. Maintenant $119

Manteaux d'hiver garnis de fourrure. Rég. jusqu'à $179. Maintenant $128

Manteaux d'hiver garnis de fourrure. Rég. jusqu'à $199. Maintenant $148

Beaux manteaux de drap importés, mais pas dans toutes les teintes et tailles. Les fourrures comprennent du vison dans les teintes les plus populaires, castor, mouton de Perse, renard et autres belles fourrures.

MANTEAUX DOUBLES DE FOURRURE A ½ PRIX Rég. $299 à $499 MAINTENANT $149 A $249

Manteaux d'hiver non garnis Rég. $69.95 à $145. MAINTENANT $34 A $88

Manteaux d'hiver non garnis Rég. jusqu'à $89.95. MAINTENANT $68

Manteaux d'hiver non garnis Rég. jusqu'à $99.95 MAINTENANT $78

MANTEAUX D'ENTRE-SAISONS QUELQUES ECHANTILLONS ½ PRIX $24 à $59 Rég. $49.95 à $119

Imperméables Rég. $29.95 à $39.95 $19 A $27

COSTUMES ! Quelques-uns réduits jusqu'à ½ prix et moins Rég. $59.95 à $119 MAINTENANT $24 A $48

ROBES D'AUTOMNE ET HIVER ! $7 à $48 PRIX REGULIER $25 à $95

Sujets à vente antérieure

1254 OUEST, RUE STE-CATHERINE angle rue de la Montagne

CAHIER No 5 / PAGES 47 - 60 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / BANDES DESSINEES

MONTREAL, MERCREDI 27 JANVIER 1965 — 81e ANNEE — No 21

VU DE WASHINGTON

Le chef du CIA croit la guerre perdue au Vietnam

par M. P. DEAN

(exclusif à LA PRESSE)

M. John McCone, chef du Deuxième bureau américain (CIA), a avoué hier devant le Comité des Affaires étrangères du Sénat que le président Johnson n'a pas de politique asiatique, à moins de qualifier de "politique" le mélange d'improvisations et de réactions nerveuses des militaires et des diplomates américains en Asie. Il faut admettre, cependant, qu'il nous serait bien difficile de donner des conseils et de suggérer un plan de campagne pour les Américains en Asie.

Il est très difficile de contredire les Américains quand ils affirment, d'un ton presque désespéré, qu'ils savent bien qu'ils vont perdre mais qu'ils ne peuvent pas battre en retraite ni négocier.

Leurs adversaires ne semblent pas vouloir la négociation et préfèrent une confrontation avec les Blancs — hais des hommes de couleur — pour faire oublier à leurs concitoyens l'ineptie gouvernementale qui est si caractéristique de l'Asie.

L'exemple de l'Indonésie

Le meilleur exemple est l'Indonésie.

Son président, M. Soukarno, passe pour un fou aux yeux des Occidentaux. Son pays croule sous l'amas des dettes. Le peuple vit dans la misère. Et pourtant Soukarno gaspille les ressources du pays dans une guerre contre la Malaysia. La Malaysia est un pays asiatique, mais elle permet aux Britanniques d'avoir des bases sur son territoire. Soukarno qualifie la Malaysia de crypto-colonie et entreprend contre elle une guerre de guérilla.

Soukarno demeure prisonnier de ses fautes passées, tout autant qu'il est prisonnier des défauts de son caractère. Pour s'imposer, il s'allia au parti communiste indonésien contre les partis musulmans orthodoxes. Pour ne pas se faire avaler par les communistes, il joua la carte de l'armée. Entre temps, il négligea l'économie, les réformes sociales et se fia de plus en plus à l'irrédentisme pour maintenir sa popularité.

De l'armée au communisme

Naturellement, Soukarno développa une ambiance militariste. Et maintenant l'armée et les communistes semblent poursuivre le même but. Tout au moins, les jeunes officiers ont les mêmes objectifs que le PC : ils veulent faire la guerre contre la Malaysia pour obtenir des promotions rapides.

Quelques vieux généraux, qui ont peur du communisme, veulent restreindre cette politique. Mais si Washington perd la guerre du Vietnam ou même négocie avec les Chinois, les jeunes officiers indonésiens — qui ne sont pas très subtils en politique mais qui sont arrivistes — pourraient très bien s'allier ouvertement aux communistes pour se placer du côté des vainqueurs.

Ainsi, l'Indonésie pourrait tomber sous la domination communiste, parce que l'armée, le contrepoids sur lequel Soukarno a toujours compté pour neutraliser le communisme, deviendrait l'instrument des Rouges.

Au Vietnam, les USA ne peuvent ni perdre ni négocier ni . . . gagner !

Voilà le raisonnement de M. McCone, chef du CIA. Le Vietnam tombe, l'Indonésie devient communiste, la campagne contre la Malaysia s'intensifie, la Thaïlande, pour ne pas courir de risques se tourne vers le neutralisme, le Laos et le Cambodge deviennent des satellites de la Chine et la Birmanie suit l'exemple de l'Albanie.

Conclusion de M. McCone dans son rapport au Sénat : il est inadmissible de perdre la guerre au Vietnam. Il est tout aussi inadmissible de négocier. Négocier serait admettre la faiblesse de la position américaine, ce qui pousserait tous les éléments anticommunistes de l'Asie à tenter de garantir leur avenir en concluant des accords avec les communistes.

Quand les sénateurs demandèrent à M. McCone s'il croyait qu'il n'y avait pas de solution, il n'eut rien de précis à leur dire.

Il se contenta d'affirmer qu'un bon chef au Sud-Vietnam — un vrai chef national comme Macapagal aux Philippines — pourrait peut-être, s'il a de la veine, stabiliser la situation politique. Mais là-dessus, M. McCone n'était pas très optimiste hier. Car la situation actuelle au Sud-Vietnam ne favorise guère l'émergence d'un homme qui serait en même temps populaire, ferme et talentueux. M. McCone n'a paru nommer un seul éventuel candidat.

A la fin de leur rencontre avec le dirigeant du CIA, les sénateurs américains étaient tout aussi exaspérés qu'avant de l'entendre.

Les généraux reprennent le pouvoir à Saigon

SAIGON, (UPI, PA, AFP)) — — Dans un "coup d'Etat pacifique", le commandement militaire du Sud-Vietnam a renversé aujourd'hui le gouvernement civil qui avait l'appui des Américains. Le général Nguyen Khanh, commandant en chef des forces armées, assume le pouvoir pour la seconde fois en un an.

On indique que les adversaires bouddhistes du gouvernement civil ont accueilli très favorablement l'événement. Les cinq principaux dirigeants religieux qui faisaient la grève de la faim depuis quelques jours ont recommencé à s'alimenter. A Saigon, les bouddhistes célèbrent ouvertement la chute de Tran Van Huong. Leurs dirigeants, dans un appel radiodiffusé, ont demandé "à tous les chapitres du pays de cesser dès maintenant leur campagne antigouvernementale". Le conseil militaire a renversé le



Nguyen Khanh

l'homme fort

premier ministre Tran Van Huong alors que, depuis une semaine, les actes de violence antigouvernementaux inspirés par les bouddhistes prenaient de l'ampleur, atteignant leur point culminant hier, avec le suicide par le feu d'une jeune fille bouddhiste de 17 ans. En 16 mois, le changement d'aujourd'hui constitue le sixième "coup de force" politique.

Pendant l'absence du général Taylor

Le général Khanh a accusé le gouvernement du premier ministre Tran Van Huong, qui n'existait que depuis 3 mois, de n'avoir pu réussir à stabiliser la situation chaotique qui prévalait dans la plupart des villes du pays, chaos qui nuisait fortement à la guerre contre le Vietcong.

Le "coup d'Etat" de ce matin s'est produit à la faveur d'un déplacement au Laos et en Thaïlande de l'ambassadeur américain Maxwell Taylor. Cependant, ayant appris la nouvelle, le général Taylor a aussitôt quitté Bangkok pour regagner Saigon, tandis que le général Khanh s'empressait de se rendre à son quartier général de Vung Tau.

"Maintenant, la lutte se déroulera entre Taylor et Khanh, l'un ou l'autre devra sauter", a déclaré un officier sud-vietnamien. On croit savoir, en effet, qu'un des premiers objectifs de Khanh serait d'obtenir le rappel de l'ambassadeur américain.

"Régler les crises politiques"

Un communiqué radiophonique signé par le conseil militaire précise que le général Khanh a "maintenant la responsabilité de régler toutes les crises politiques". Khanh a promis la mise sur pied rapide d'un conseil de 20 membres, composé de "représentants religieux, de notables locaux et de membres des forces armées", qui aura pour tâche de conseiller le nouveau gouvernement. Le général a aussi promis de maintenir les élections qui, le 21 mars prochain, permettront la mise en place du Congrès national.

Le communiqué du conseil militaire n'est pas très clair au sujet du statut actuel de Tran Van Huong et de Phan Khac Suu, le chef de l'Etat, mais il se peut que ce dernier reste à son poste. Plusieurs rumeurs circulent à Saigon, selon lesquelles le général Khanh ne participerait peut-être pas au nouveau gouvernement tandis qu'il désignerait le Dr Than Quang Dan aux fonctions de chef du nouveau gouvernement.

Le "coup d'Etat" s'est déroulé sans violence aucune et, à Saigon, tout est calme. On n'enregistre pas d'activité militaire inaccoutumée.

Les changements qui viennent de s'opérer ne sont ni condamnés ni approuvés dans les milieux américains. Interrogé à ce sujet, un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis a fait une déclaration très réservée : "Jusqu'à ce que nous soyons plus clairement informés sur la nature des importants événements de ce matin, il serait prématuré pour la mission américaine de les commenter ou, à plus forte raison, de les juger".

Iran: Mansour est mort; Hoveyda lui succède

TEHERAN. (UPI, AFP) — Le chah d'Iran annonce aujourd'hui que c'est le ministre des Finances, M. Amir Hoveyda, qui va succéder à M. Hassan Ali Mansour, le chef d'Etat qui a succombé hier des suites d'un attentat perpétré contre lui aux abords du parlement iranien il y a dix jours. M. Mansour n'était âgé que de 41 ans. Il a été abattu par un prosélyte religieux de la secte de la "réaction noire". Il repose aujourd'hui en chapelle ardente à la mosquée Sepahsalar où, incidemment, son agresseur avait été mis aux arrêts après s'y être réfugié. M. Hassan aura des obsèques officielles.

"Il n'y aura aucun changement dans la politique du gouvernement iranien. Nous continuerons à appliquer le programme tracé par M. Mansour", a déclaré le nouveau premier ministre, un homme de 45 ans qu'on dit sympathique à l'Ouest, bien que moins pro-occidental que son prédécesseur.

M. Hoveyda s'est taillé une carrière de diplomate au ministère des Affaires étrangères avant de devenir un des administrateurs de la Compagnie nationale d'huile en Iran.

Economiste averti, le nouveau chef d'Etat avait été désigné comme ministre des Finances dans le cabinet Mansour pour promouvoir quantité de réformes économiques et financières.

Le nouveau premier ministre a conservé le gouvernement de son prédécesseur en n'y apportant que deux modifications : M. Djavad Mansour, frère du premier ministre assassiné, devient ministre d'Etat, et le général Hassan Pkravvan, vice-président du Conseil, chargé des services de sécurité, devient ministre de l'Information à la place de M. Moinian qui se retire pour raisons de santé.



Téléphoto PA

La répression anti-bouddhiste continue

Des parachutistes sud-vietnamiens, baïonnettes au canon, encerclent des manifestants bouddhistes dans la banlieue de Saigon, pendant que l'on procède à l'arrestation de 70 bonzes et d'une centaine de leurs disciples.

Les armateurs menacent d'en appeler au gouvernement pour rouvrir le port de New York

NEW YORK. (AFP) — Dans un télégramme adressé à M. Thomas Gleason, président du syndicat des dockers, M. Alexandre Chopin, président de la "New York Shipping Association", qui groupe 145 armateurs et entreprises de chargement et déchargement des navires, lui demande d'ordonner la reprise immédiate du travail dans le port de New York.

On sait que les 24,000 dockers newyorkais ont accepté, jeudi dernier, le nouveau contrat de travail d'une durée de quatre ans qu'ils avaient rejeté, le 8 janvier. Le travail devrait donc reprendre, mais les dockers newyorkais ont pour principe de ne pas cesser la grève tant que les conflits ne sont pas réglés dans tous les ports de la côte atlantique et du golfe du Mexique.

Le contrat des dockers newyorkais sert de modèle à celui qui intéresse les 36,000 autres ouvriers de ces ports, mais de nombreuses questions de nature locale restent à régler. C'est notamment le cas à la Nouvelle-Orléans, en Louisianne, où M. Gleason se trouve actuellement pour tenter d'y trouver une solution.

En France et au Portugal

M. Chopin a déclaré qu'il tenterait de téléphoner au président du syndicat à La Nouvelle-Orléans, en soulignant qu'il n'avait pas fixé de date précise à laquelle il estime que le travail devrait reprendre à New York. Cependant, il a ajouté que s'il n'obtient pas de réponse favorable dans un laps de temps raisonnable du président de l'"International Longshiremen's Association", il fera appel au président Johnson afin qu'une loi soit votée, obligeant les grévistes à retourner au travail.

En France, les cheminots ont cessé le travail, à minuit, au début d'une série de grèves qui affecteront les services publics du pays pendant 48 heures, c'est-à-dire jusqu'à jeudi soir. C'est la deuxième fois en sept semaines que les employés des entreprises d'Etat protestent de cette façon contre la politique gouvernementale de fixation des salaires.

Au Portugal, la grève des cours dans les universités de Lisbonne, grève interdite par les autorités, a été observée hier à 75 pour cent, a-t-on appris dans les milieux étudiants. Le gouvernement continue de garder le silence à ce sujet. Une vingtaine d'étudiants ont été arrêtés, la semaine dernière, sous l'accusation d'avoir été membres du parti communiste. C'est la cause immédiate de la grève.

2,000 travailleurs manifestent à Madrid

Au cri de "liberté", les ouvriers protestent contre la hausse des prix et réclament des hausses de salaires, la liberté syndicale et le droit de grève

MADRID. (AFP) — La manifestation ouvrière qui a rassemblé hier soir à Madrid 2,000 personnes environ devant le siège des syndicats officiels, au cri de "liberté" et s'est soldée par une vingtaine d'arrestations et quelques contusions parmi les manifestants, illustre l'agitation qui règne dans les milieux ouvriers de la région depuis quelques mois.

Les observateurs politiques de la capitale espagnole estiment que cette manifestation est une "sonnette d'alarme" pour le gouvernement qui devra prendre des mesures urgentes pour rétablir l'équilibre des prix et des salaires s'il veut éviter une situation plus sérieuse. L'agitation sociale est en effet favorisée et entretenue par la hausse des prix, qui, au cours des huit derniers mois a pratiquement annulé les améliorations du sort des ouvriers espagnols obtenus les années précédentes.

Hier soir, 2,000 ouvriers et étudiants ont répondu à l'appel du syndicat clandestin de la construction qui les avait invités à manifester en faveur de la liberté syndicale, du droit de grève, de la semaine légale de 44 heures, du salaire minimum de 175 pesetas par jour (env. $3.10) et de la réadmission au travail de tous les ouvriers congédiés.

Participation des étudiants

La manifestation, formée en majorité d'ouvriers de la construction et de métallos, comportait également quelque deux cents étudiants qui pour la première fois à Madrid, participent à une démonstration ouvrière. On sait qu'un mouvement estudiantin lutte dans l'université contre le syndicat espagnol universitaire (SEU) officiel, qui se trouve actuellement paralysé.

Réunis par petits groupes dans l'avenue du Prado, en face de la maison des syndicats, les manifestants ont commencé à scander des slogans "syndicats libres", "liberté", en face d'un déploiement policier important mais assez passif. Le climat s'est peu à peu échauffé quand un policier a chargé à coups de matraque, et les manifestants ont répliqué aux cris de "assassins".

De nombreuses échauffourées ont eu lieu pendant une heure et demie sans que la police n'effectue cependant de charge générale ni ne tente de poursuivre les manifestants quand ceux-ci s'enfuyaient devant les matraques levées. Finalement, la police a pu disperser la manifestation sans grande violence.

Vincent Massey prononcera l'éloge funèbre de sir Winston

OTTAWA. (PC) — L'ancien gouverneur général du Canada, M. Vincent Massey, prononcera l'oraison funèbre, lors d'un service à la mémoire de sir Winston Churchill, tenu samedi au Temple de la Renommée des édifices parlementaires.

Le service, qui doit avoir lieu sous les auspices du gouvernement, a été annoncé par le bureau du premier ministre, M. Pearson, qui, par ailleurs, dirigera la délégation canadiennne aux funérailles de l'homme d'Etat à Londres.

M. Massey, le premier gouverneur général du Canada d'origine canadienne, a été haut-commissaire du Canada à Londres, durant la dernière guerre. Il a occupé ce poste de 1935 à 1946.

Le gouverneur général et Mme Vanier, le premier ministre intérimaire, M. Martin, le haut-commissaire britannique, sir Henry Lintott et lady Lintott, les chefs des missions diplomatiques, les représentants des anciens combattants, et d'autres personnalités canadiennes assisteront au service, en hommage à sir Winston qui était membre du Conseil privé du Canada.

La délégation canadienne à Londres

Outre M. Pearson, à Londres, la délégation aux funérailles de Churchill comprendra le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, et le haut-commissaire canadien à Londres M. Lionel Chevrier. Les épouses des trois représentants canadiens prendront également place parmi les dignitaires.

Les autres membres de la délégation canadienne sont le ministre associé de la Défense, M. Lucien Cardin, le ministre de la Santé, Mlle Judy LaMarsh, le président du sénat, M. Maurice Bourget, le président de la Chambre des Communes, M. Alan MacNaughton, le greffier du Conseil privé, M. Gordon Robertson, le chef adjoint de l'état-major de la Défense, le lieutenant-général Geoffrey Walsh, et le président national de la Légion canadienne, M. Frederick T. O'Brecht.

M. Pearson a fait savoir d'autre part que les drapeaux demeureront en berne sur tous les édifices fédéraux et les établissements de la Défense, d'un océan à l'autre, jusqu'au soir des funérailles de Sir Winston, samedi.

Le premier ministre et Mme Pearson se rendront à Londres par avion.

L'avion du premier ministre doit quitter l'aéroport d'Uplands à 10 heures mercredi soir, se poser à Montréal une demi-heure plus tard et repartir pour Londres ensuite à 10 h. 55 dans la même soirée.

L'appareil doit atteindre Londres à 11 h. 10 jeudi matin, heure de Londres.



Téléphoto UPI

Les six monarques de Churchill

En décidant d'accorder à sir Winston Churchill des funérailles de la plus haute solennité, la reine Elizabeth II a voulu reconnaître les mérites d'un fidèle serviteur de la monarchie britannique. En effet, sir Winston a été amené à servir sous six rois et reines : Victoria, Edouard VII, George V, Edouard VIII, George VI et, enfin, Elizabeth II.

Johnson de retour à la Maison Blanche

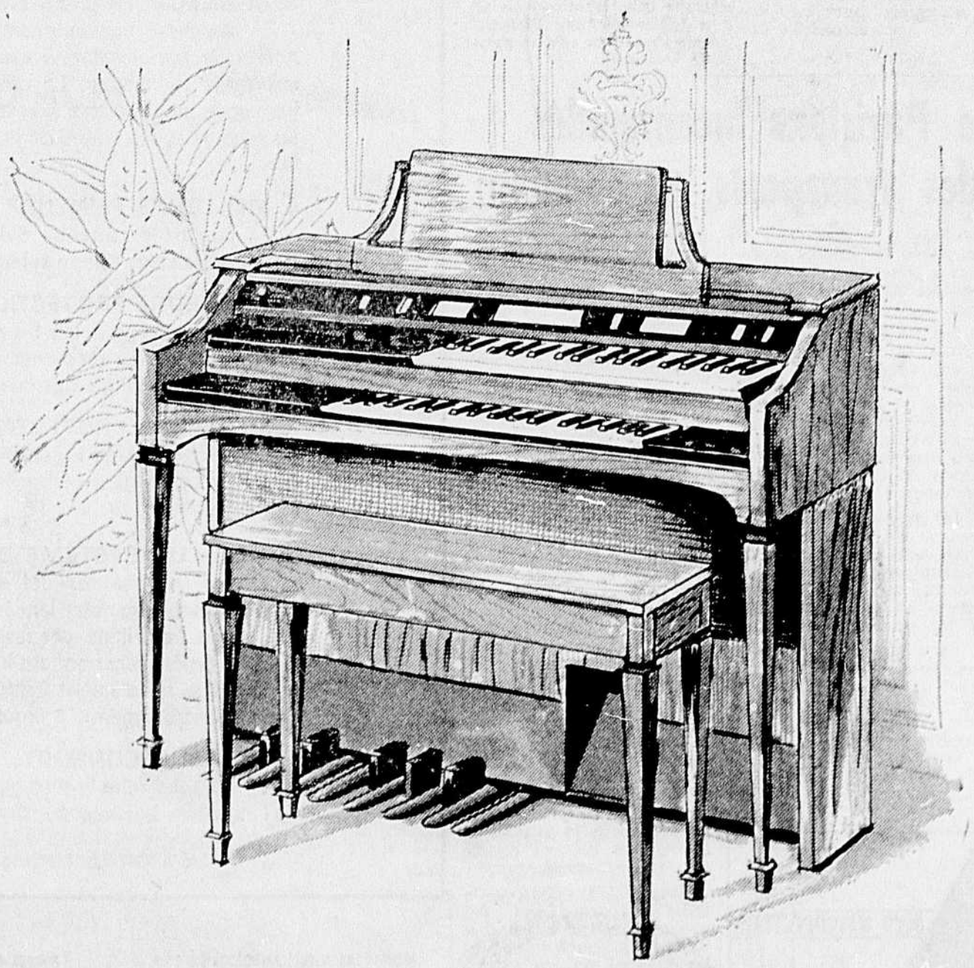
WASHINGTON. (PA) — Le président Johnson est rentré hier à la Maison Blanche après avoir passé près de quatre jours à l'hôpital Bethesda de la Marine américaine.

Le chef de l'exécutif se sent en très grande forme mais aucune décision ne sera prise vraisemblablement avant demain, au plus tôt, au sujet de sa présence aux obsèques de sir Winston Churchill, à Londres, samedi prochain. M. Johnson est très désireux de faire le voyage mais ses médecins semblent peu enthousiastes à ce sujet.

Le président n'a pris aucun rendez-vous, aujourd'hui. Il est encore au repos complet et continue de recevoir des antibiotiques, à doses décroissantes. Il a souffert d'une inflammation de la trachée-artère.

Le Minuet "ELECTROHOME"

Langelier Valiquette



Banc inclus — Leçons gratuites avec l'achat de cet instrument.

Petits pianos neufs à partir de 399.

2 claviers de 37 notes chacun — Flûte — Diapason — Violon, etc . . .
L'orgue de luxe le moins coûteux au Canada.
Cabinet fini noyer suédois, à l'épreuve des taches, brûlures et égratignures.

795.

STATIONNEMENT MUNICIPAL EN FACE DU MAGASIN

LANGELIER-VALIQUETTE Ltée
915 est, Ste-Catherine — Tél. : 845-8111

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 5.30 p.m.
Ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 hres

AUTOUR DU MONDE

Goldwater vise un retour au Sénat

WASHINGTON. (PA) — M. Barry Goldwater considérerait sérieusement un retour à la politique active en tentant d'obtenir un siège au Congrès. Le candidat défait aux dernières élections présidentielles a déclaré à des amis qu'il aimerait retourner au Sénat si l'opportunité se présentait. Sans en rejeter l'idée complètement, il s'est dit cependant moins enthousiaste à rechercher un siège à la Chambre des représentants. Depuis sa défaite de novembre dernier, Goldwater a reçu une avalanche de conseils allant de la suggestion de fonder un troisième parti jusqu'à l'idée de quitter l'Arizona pour se présenter dans un autre Etat.

Duvalier: Haïti mérite l'aide des USA

PORT-AU-PRINCE. (PA) Pour la première fois depuis huit mois, le président d'Haïti, M. François Duvalier, a reçu hier des journalistes américains et il leur a exprimé le désir de se remettre en bons termes avec Washington. M. Duvalier considère que désormais "Haïti mérite l'aide des Etats-Unis" et qu'en conséquence, le président Johnson rétablira l'assistance qu'avait supprimée le président Kennedy en 1962. Les journalistes ayant fait allusion aux "répressions" consécutives aux événements de l'an dernier, M. Duvalier s'est élevé contre le mot "répressions", alléguant qu'il lui faut bien "lutter contre les personnes qui tentent d'affaiblir la nation". M. Duvalier déclare que son pays est apte maintenant à participer à la "défense continentale" (étant depuis peu doté d'un aéroport moderne) et peut-être aussi à l'Alliance pour le progrès.

INDE: vive opposition à l'hindi

MADRAS. (Reuter) — Un Indien de Madras — le deuxième en deux jours — s'est laissé consumer par les flammes aujourd'hui, pour protester contre l'entrée en vigueur de l'hindi comme langue officielle en remplacement de l'anglais en Inde. On signale de nombreuses manifestations dans la ville et la police a abattu un étudiant et en a blessé un autre en tentant de disperser des émeutiers. Les manifestations sont menées par des membres d'une secte dravidienne, des gens qui parlent l'antique langue tamoul et qui veulent conserver l'anglais comme langue officielle.

Le meilleur ami des Anglais?

LONDRES. (Reuter) — Si l'on en croit une enquête publiée aujourd'hui par le "Daily Telegraph" de Londres, l'Anglais moyen tient les Etats-Unis pour le meilleur ami de la Grande-Bretagne. L'Australie et le Canada viennent au deuxième et au troisième rang. "Qui considérez-vous comme étant le meilleur ami de l'Angleterre?" Telle fut la question des enquêteurs. 56 pour cent se sont prononcés en faveur des Etats-Unis; 13 pour cent en faveur de l'Australie, et huit pour cent seulement en faveur du Canada. Quelque 13 pour cent ont répondu qu'ils n'en savaient rien.

L'intégration latino-américaine

WASHINGTON. (AFP) — A la suite d'un appel urgent lancé par le président Eduardo Frei du Chili, quatre hauts fonctionnaires internationaux entreprendront, à l'intention des chefs d'Etat de l'Amérique latine, une étude des moyens d'accélérer l'intégration économique latino-américaine. Par ailleurs, le sénateur chilien Baltasar Castro, président du parti de l' "Avant-garde populaire", qui rentre d'un séjour de La Havane, a déclaré qu'il était porteur d'une lettre de M. Fidel Castro qui propose la reprise des relations commerciales cubano-chiliennes. M. Baltasar Castro a indiqué que la missive adressée au président Frei était rédigée en termes conciliants.

Non aux communistes argentins

BUENOS AIRES. (AFP) — Le parti communiste ne sera pas admis à participer aux élections législatives qui se dérouleront en Argentine, le 14 mars prochain. La Chambre nationale électorale argentine a en effet rejeté sa demande d'accession à la personnalité politique. Comme le juge électoral avait également refusé, il y a quelques jours, d'accorder la personnalité politique au Mouvement populaire argentin, dans lequel il voyait un simple prête-nom du parti communiste, ce dernier se trouve maintenant dans l'impossibilité de participer avec ses propres candidats à la lutte électorale.

M. Tshombé ira à Bruxelles

LEOPOLDVILLE. (AFP) — M. Moïse Tshombé partira aujourd'hui pour Bruxelles afin d'y tenter de régler les problèmes financiers entre la Belgique et le Congo-Léopoldville. De Bruxelles, le premier ministre congolais se rendra à Londres pour les funérailles de sir Winston Churchill. Par ailleurs, dans une déclaration publiée à Rome, M. Cyrille Adoula, prédécesseur de M. Tshombé et auteur d'un récent plan de réconciliation nationale dans son pays, a précisé qu'il n'était nullement contre le principe des élections qui doivent avoir lieu au Congo-Léo, en mars prochain. Mais, a-t-il précisé, "les conditions pour le déroulement normal de cette consultation ne sont pas réunies parce que, en particulier, des régions entières échappent au contrôle de Léopoldville".

Stevenson (USA) réclame la participation obligatoire de tous les pays-membres aux opérations de paix de l'ONU



NATIONS UNIES, N.Y. (AFP, UPI) — Les Etats-Unis ont demandé hier à l'Assemblée générale de l'ONU de ne pas accepter deux critères en ce qui concerne le financement des opérations de l'organisation internationale — un critère pour la plupart des membres et un autre pour quelques-uns qui veulent échapper à leur obligation de payer certaines opérations des Nations unies.

Parlant au nom de son pays, M. Adlai Stevenson a prié l'ONU de consacrer le caractère "obligatoire" du financement collectif des opérations de paix entreprises par l'ONU. Il a déclaré qu'en éliminant ce caractère obligatoire, les Nations unies affaibliraient leur autorité et bifurqueraient de la voie qu'elles ont suivie depuis 20 ans, tout en diminuant les perspectives de paix mondiale.

Plaidoyer in extremis

Le représentant des Etats-Unis, qui avait choisi de parler le dernier dans le débat général de l'Assemblée qui s'est ouvert le 2 décembre, a ainsi plaidé in extremis pour la thèse selon laquelle les dépenses encourues pour les opérations de paix, particulièrement au Congo, sont obligatoires pour tous les pays, y compris l'URSS et la France. Selon M. Stevenson, les pays qui refusent de se plier à cette obligation sont passibles de l'article 19 de la charte prévoyant le retrait du droit de vote à l'Assemblée générale.

"Si l'assemblée passait outre à la charte pour certains de ses membres, elle ne pourrait plus l'appliquer impartialement aux autres, avec toutes les conséquences qui en découleraient pour le caractère obligatoire ou facultatif des contributions financières," a dit M. Stevenson.

Le délégué américain n'a cependant adressé de menace à personne. "Nous n'avons nullement cherché, a-t-il dit, à infliger une défaite à un membre quelconque de cette organisation. Ce que nous cherchons, c'est le succès des Nations unies en tant qu'organisation internationale vivante, dynamique et efficace.

"Mon gouvernement et la plupart des gouvernements représentés ici, a poursuivi M. Stevenson, ont accepté le principe de la responsabilité financière collective. Mon gouvernement et la plupart des gouvernements représentés ici souhaitent que cette crise soit résolue sans faire violence à la charte et en nous permettant de reprendre nos travaux. C'est pourquoi nous avons toujours été prêts à discuter ce problème à tout moment", a-t-il ajouté, en rappelant la proposition américaine tendant à la création d'un comité spécial des finances, chargé de recommander à l'assemblée des méthodes pour le financement de futures opérations importantes pour le maintien de la paix.

Le monde a peut-être trop espéré de l'ONU

Le délégué américain a rappelé les espoirs de San Francisco, en ajoutant que "le monde espérait peut-être trop des Nations unies il y a vingt ans", et rappelé que les Etats-Unis avaient dans cette période versé plus de 2 milliards de dollars pour soutenir l'ONU et ses activités.

A la croisée des chemins, le choix s'offre aujourd'hui entre une organisation dynamique pour aider les gouvernements à résoudre les conflits et une organisation statique, très diminuée et équivalent à une conférence permanente, a dit le délégué américain.

Diversifier "l'arsenal de paix"

M. Stevenson a réaffirmé alors la volonté de son gouvernement, au cas où la crise actuelle serait résolue conformément à la charte, de soutenir tous les aspects des Nations unies. Il a suggéré notamment que l'organisation diversifie son "arsenal de paix", de la conciliation aux équipes chargées de faire une enquête sur place sur une frontière, ou à la suite d'un incident, jusqu'à la préparation logistique des opérations de paix.

M. Stevenson a suggéré une extension des moyens des organisations internationales chargées de lutter contre la misère. Il a proposé que le budget du fonds spécial et du programme d'assistance technique soit porté au-delà des 150 millions de dollars actuels, que le capital de l'association du développement international soit également augmenté, que le programme de distribution de vivres aux pays en cours de développement soit élargi, que le centre pour le développement industriel intensifie ses travaux.

Réduction de l'aide des USA à Nasser!

WASHINGTON. (PA) — La Chambre des représentants des Etats-Unis a fait la sourde oreille aux plaidoyers des porte-parole de l'administration Johnson et a voté par 204 voix contre 177 en vue de limiter la vente de surplus agricoles à la République arabe unie.

Cette initiative de la Chambre basse du Congrès américain augure mal pour les relations entre les législateurs et l'administration, mais les leaders démocrates ne semblent pas s'inquiéter outre mesure. Le Sénat, la Chambre haute du Congrès, pourrait changer cette décision de la Chambre des représentants.

Le président de la République arabe unie, le colonel Nasser, a fait savoir aux Etats-Unis qu'il pouvait en effet se passer de leur aide.

Des milliers de Parisiens incommodés par la grève des transports en commun

PARIS. (Reuter, AFP) — Des milliers de Parisiens se sont rendus à leur travail à pied, dans des camions militaires ou en faisant de l'auto-stop en cette première journée d'un arrêt de travail de deux jours des employés des services publics, qui a presque paralysé la circulation des trains et des autobus.

Les 350,000 cheminots de la France se sont mis en grève en même temps que 200,000 employés des Postes, 300,000 instituteurs et environ un million d'autres employés des services publics comprenant les boueurs, les fonctionnaires, le personnel des autobus et les travailleurs du métro.

Les conséquences immédiates se sont fait sentir sur le fonctionnement des chemins de fer, les autobus et les rames du métro. Plusieurs ministères et bureaux du gouvernement sont fermés pour la journée.

Par ailleurs, le personnel des aéroports a cessé le travail, sauf les employés affectés à la sécurité des voyageurs, qui eux n'ont pas le droit de se mettre en grève.

Cependant, l'arrêt du travail du personnel des aéroports n'affecterait pas le trafic international. Seul le trafic à l'intérieur de la France sera touché.

Le public serait le plus durement touché par la grève des 220,000 travailleurs du gaz et de l'électricité qui est prévue pour aujourd'hui. L'arrêt du travail de ces travailleurs aurait les mêmes conséquences qu'une prolongation de la grève des cheminots, puisque une grande partie du réseau ferroviaire français est actionné par l'électricité. Les principaux trains internationaux circuleront sous la surveillance du personnel dirigeant. La grève des travailleurs du gaz et de l'électricité ne sera pas totale. Les grévistes ont promis de maintenir 15,000 hommes au travail en vue d'assurer le service d'électricité aux hôpitaux, écoles et autres services essentiels.

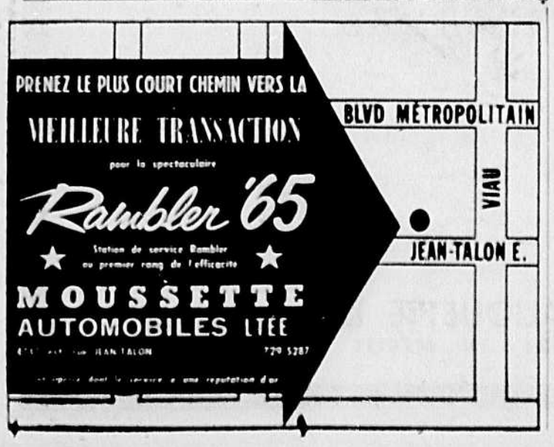
La grève des transports à Paris est la deuxième depuis le 11 décembre lorsque les employés des services publics cessèrent le travail d'une manière concertée pour une période de 24 heures en guise de protestation contre la politique de blocage des salaires décrété par le gouvernement.

L'agence AFP estime que la grève des travailleurs des transports n'était à peu près totale tôt aujourd'hui que pour les trains de banlieue, contraignant ceux que leur travail appelle à Paris, soit à venir en voiture, soit à faire de l'auto-stop ou à utiliser les camions militaires auxquels avaient fait appel les pouvoirs publics. Circulation ralentie, donc, dans les artères et sur les ponts qui aboutissent à Paris, mais relativement fluide dans la capitale elle-même, car le métro et les autobus assuraient un trafic quelque peu réduit, mais suffisant pour acheminer leur vaste clientèle.

ANNONCE

Le cadeau le plus précieux à donner à vos enfants

Il ne consiste pas à tout faire *pour eux*, mais à partager *avec eux* des aventures nouvelles et enrichissantes. Dans SÉLECTION du Reader's Digest de février, l'auteur rappelle avec émotion certaine nuit enchantée de son enfance, où son père l'avait réveillé pour lui montrer les étoiles filantes. Lisez pourquoi il importe de développer chez vos enfants le sens du merveilleux. Achetez votre Sélection aujourd'hui!





FAIT:

La Rambler est la meilleure auto usagée que vous puissiez acheter!

De toutes les autos nord-américaines la Rambler est la meilleure auto usagée que vous puissiez acheter!

Pourquoi est-ce la Rambler?

1. MEILLEURE CONSTRUCTION

La structure monocoque exclusive, à panneaux latéraux monopièces, rend chaque Rambler plus robuste et plus sûre. Soudée en une seule pièce, la carrosserie de la Rambler résiste admirablement aux pires conditions d'utilisation, qu'importe le nombre d'années qu'elle servira ou le nombre de milles qu'elle parcourra.

2. MEILLEURE INSONORISATION

Les grincements et les bruits de ferraille des autres voitures sont causés par l'assemblage avec boulons et écrous. La carrosserie monocoque unique de la Rambler élimine les grincements et les bruits de ferraille, parce que sa construction est différente des voitures conventionnelles à carrosserie et châssis.

3. MEILLEUR TRAITEMENT ANTIROUILLE

Amélioré constamment depuis neuf ans, *le traitement antirouille par immersion* exclusif est la meilleure protection antirouille au monde. La carrosserie de chaque Rambler est immergée jusqu'au toit, *sept* fois de suite, afin de boucher tous les recoins et les fentes de la carrosserie contre les méfaits de la rouille.

4. MEILLEURE PEINTURE

Les trois couches d'émail *Lustre-Gard* d'exclusivité Rambler résistent, saison après saison, à l'usure et à l'effritement.

5. MEILLEURE PROTECTION CONTRE LES ÉLÉMENTS

Nous avons lancé les *revêtements de toits* en fibre de verre en 1961. Le recouvrement de vinyle lavable et durable reste beau plus longtemps que les doublures de drap ordinaires.

6. MEILLEURE PROTECTION CONTRE LE FROID

La *chaufferette Weather-Eye* Rambler et les joints doubles des portes protègent contre le vent et les intempéries, le froid et les courants d'air.

7. MEILLEUR SYSTÈME DE FREINAGE

Les freins à sécurité double exclusifs sont une autre caractéristique Rambler lancée en 1962. Le système de freins est, peu à peu, imité par les autres constructeurs. Les freins avant et arrière fonctionnent indépendamment et assurent ainsi un freinage absolument fiable. Si un jeu de freins tombe en panne, l'autre continue à fonctionner.

8. MEILLEUR CONFORT

Rambler offre le plus grand choix de sièges confortables de l'industrie. Les *sièges inclinables* exclusifs et les *appuis-tête réglables* sont solidement construits pour donner un confort maximum pendant des années.

9. MEILLEUR SILENCIEUX

Le système d'échappement, à silencieux et tuyaux armés de céramique d'exclusivité Rambler, résiste efficacement à la rouille et à la corrosion parce qu'il est en métal galvanisé, recouvert d'une couche durable de céramique.

10. MEILLEURE VALEUR

Grâce aux nombreuses caractéristiques exclusives, la Rambler conserve sa valeur d'auto neuve plus longtemps. La Rambler est construite pour donner satisfaction à tous les propriétaires qui l'achètent successivement et non pas seulement au premier d'entre eux. C'est donc au début, lorsque c'est important, que la Rambler est mieux construite pour durer plus longtemps.

11. GRANDE DEMANDE

Les propriétaires de Rambler sont des propriétaires loyaux. Voilà pourquoi les marchands d'autos usagées actuels ne sont pas encombrés de Rambler usagées. Les propriétaires de Rambler aiment la voiture qu'ils conduisent et, par conséquent, ils en prennent beaucoup de soins. Donc, lorsque vous voyez une Rambler usagée, vous savez qu'elle est en parfait état.

La nouvelle Rambler 1965 est également une voiture de qualité supérieure. Elle offre des caractéristiques de construction exclusives, plus une pleine valeur pour votre argent et un plein rendement pendant des milles et des milles, maintenant qu'elle est neuve et, plus tard, lorsqu'elle sera usagée.

La Rambler, neuve ou usagée, est la meilleure auto que vous puissiez acheter! Votre concessionnaire Rambler est en mesure de vous le prouver. Vous trouverez le modèle, le style, la couleur et les caractéristiques qu'il vous faut, au prix qui vous convient. Voyez le grand choix de voitures de qualité supérieure offert par le concessionnaire Rambler.

Rambler

UN PRODUIT DE L'AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

Les pièces Rambler de qualité et l'excellent service Rambler sont offerts par notre réseau de concessionnaires Rambler au Canada.

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11, av. Westminster sud — HU. 4-1101

MAURICE HEROUX AUTOMOBILE LTEE
3995, ave Bannantyne, — PO. 6-4122
Verdun

ANDRE LAPIERRE AUTOMOBILE LTEE
855, rue Notre-Dame, RR 2
581-5780 — 581-5781 — 581-5782
REPENTIGNY

MODEL AUTO SALES INC.
6995, boul. St-Laurent — CR. 2-5761

COOKE TOLEDO MOTORS LIMITED
2134 ouest, Ste-Catherine—WE. 7-3551

LEROUX AUTOMOBILES INC.
16 Rabastalière — 653-2500 - 653-2464
ST-BRUNO

CHALET MOTORS LTD.
2110, boul. Décarie — 481-0161
un peu au sud de Sherbrooke

VIAU RAMBLER LTD.
1072, boul. des Laurentides—387-9514 et 669-2691
PONT-VIAU

LAKESHORE MOTORS LTD.
660, Lakeshore Drive — 631-9891
DORVAL

MOUSSETTE AUTOMOBILE LTEE
4747 est, rue Jean-Talon — 729-5287
St-Léonard-de-Port-Maurice

A-MA-BAIE AUTOMOBILE INC.
9490, boul. Lalonde — 684-4400
VILLE PIERREFONDS

LAVAL AUTO INC.
4600, 60e rue — NA. 7-2748
LAVAL-OUEST

ARBOUR AUTOMOBILE LTEE
10305, av. Papineau — DU. 1-2378

GARAGE LAVAL LTEE
2230, rue Viau — 254-9475

ST-LAMBERT AUTOMOBILE LTD.
860, boul. Taschereau — 676-7901
(voisin de Towers)
ST-LAMBERT



7402 — En utilisant de grosses aiguilles vous pouvez tricoter cette veste en un rien de temps. Le motif à torsade l'embellit. N'hésitez pas à employer du mohair ou de la laine worsted. Tailles 32-34, 36-38. **Prix : 35 cts.**

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, LA PRESSE, Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 35c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. LA PRESSE n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

521 ARTICLES DE MENAGE

ABAT LES PRIX :

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

Davenports couleurs assorties $29.95, davenports 3 morceaux $59.95, salons 2 morceaux, avec coussins mousse $89, hide-a-bed avec matelas choix de couleurs $89, chambres 3 morceaux $69.95, sets cuisine 5 morceaux $29.95, poêles, réfrigérateurs, lessiveuses, télévision, prix coupés, à partir de $39.95, 3 appts meublés, prix spécial $170, 3 appts meublés, poêle, réfrigérateur inclus $495. Tapis 100% nylon installés avec feutre, spécial $5.05 la verge, tapis installés mur à mur, spécial $3.25 la verge, tapis 9x12 $29.95, 9x10 $19.95. Visitez nos 3 étages d'ameublements de toutes sortes.

272 MONT-ROYAL EST
849-9794

GALERIE DE FAILLITE

6615 PAPINEAU — 721-8513

Poêle 220, gaz, TV, réfrigérateur $50 chacun. Mobilier de salon, cuisine et chambre moitié prix. Lessiveuse automatique $50 chacune. Machine à laver de $15 à $35.

POELE à l'huile combiné au gaz, avec carburateur et baril 45 gallons, très propre. 525-8516.

POELES gaz, blancs automatiques, 22" et 40", $25, chacun ; réservoir eau chaude ou gaz, automatique, usage 2 mois. Valeur $135, pour $60., 849-7291 ; 669-2535.

POELE électrique, parfaite condition, reprise de finance. 729-3732.

POELE électrique 220, 4 ronds, 24", blanc, propre. $35. — 323-1377.

POELE automatique, 30", Findlay, propre, 2 ans d'usure. 322-4203.

POELE Moffat 30 pouces, en bonne condition, $110. Réservoir de McClary Easy 2 ans, $65. 722-6616.

POELE McClary, gaz, huile, chauffe-eau, gaz, automatique. 849-9973.

POLISSEUSES et balayeuses, pour balance de finance, $29, 255-5263, 254-5132.

PROFITEZ d'une aubaine sensationnelle. Mobilier salon avec 3 tables, valeur $550, pour $295. 15 jours d'usage. Cause départ Europe. 733-1511.

REFRIGERATEUR gaz propane, "Servel" $70. Appeler: OR. 4-7530.

REFRIGERATEURS, congélateurs, téléviseurs, meubles en excellent état. Aubaine. 7190, St-Hubert.

REFRIGERATEUR, laveuse, très bon ordre. 669-7052.

REPASSEUSE électrique, lessiveuse. 3875 Mentana, 526-6050. Soir entre 7, 10.

REPRIS DE FINANCE

Soldes, etc. Frigidaires, $39 ; poêles, $28 ; lessiveuses, $29 ; Tvs, $49 ; chesterfield-davenport, $39; "Hide-a-bed", $89., mobiliers de chambre, $79; mobiliers cuisine modernes, $29 ; tapis, etc. CR. 6-2586 ; 3387 ave du Parc.

ROULETTES Sheppard, pour déplacer facilement les lits continentaux, 6 pattes solides avec grosses roulettes Sheppard, $12. Boyer, 722-4625.

SET SALON, 3 morceaux, table, set salle à manger. 721-9086.

SECRETAIRE avec 2 tiroirs, dessus en arborite $15. 256-6754.

SET SALLE, 9 morceaux, érable piqué; acajou, aubaine, $100. 669-8264.

SET de salon, style colonial, coussins airfoam, 2 mex, flambant neuf, $60. 525-3391.

SET DE CUISINE 5 morceaux, neuf, $79. 274-1976.

SINGER, bonne condition, coutures droites, $24.95. 389-1693.

TAPIS toutes sortes, prix gros, Trian $4.75 verge, 100% nylon Dupont $5.25 verge; Viscose tweed avec caoutchoue $2.40 verge. Service domicile. 5724 Christophe-Colomb. 271-3496.

TAPIS AU PRIX DU GROS

Tapis nylon, $2.35 la verge carrée, broadloom, installation mur à mur, $3.30 la verge carrée. Tapis 9 x 12, $32.50.
SPECIAL Acrilan posé mur à mur avec feutre, 10 ans de garantie $5.75 la verge carrée, Laine Twist, Trilan, Dupont Nylon, au prix du gros. Termes faciles, ouvert jusqu'à 10 heures, estimation gratuite. Jarry Carpet, 3209 Jarry est.

721-6816

TAPIS de laine, 9 x 12, couleur coco. 3417 Rouen.

TAPIS 6 x 9, à partir $9.95, tapis passage depuis $1.50 verge. 7190 Saint-Hubert.

TAPIS au prix de manufacture, estimation gratuite à domicile, 735-2249.

TAPIS neufs, salons, passages, vraie aubaine. Départ. 2084 Delorimier, LA. 7-2007.

TAPIS toutes sortes, installations mur à mur, poseur d'expérience. VI. 4-7284

TAPIS directement manufacture, spécial, broadloom $1.95 verge carrée. Tapis passage, $1.69. 3442 St-Denis. 288-7142.

TELEVISION portative, 14 pouces, bonne condition. $65. 274-1931.

TELEVISION portative 19", 1964, sacrifierais $105. Télévision console couleur neuve, 21", $35. Frigidaire bonne condition $35. 271-3814. 5985 rue St-Hubert.

TELEVISION, en parfaite condition, $35. 276-6979.

TETE de lit $3. Poêle électrique $40. Lessiveuse $20. Matelas $15. Bibliothèque $10. Sécheuse $35. Rendix $50. Réfrigérateur $50. Mobilier de cuisine $25. Télévision $25. 8504, 9ème avenue St-Michel.

VENTE D'ECOULEMENT

Laveuse et sécheuse automatiques, bonne condition, le 2 morceaux pour $150. 6615 Papineau, 721-8513.



Reviens à ton régime, Alice !

523 AMEUBLEMENT

AMEUBLEMENT 3 pièces, set de chambre, set de salon, set de cuisine, poêle et réfrigérateur compris, complètement neuf, en spécial $399. Appelez à 725-6601.

AMEUBLEMENT complet, 3 appts, reprix de finance. 729-3732.

AMEUBLEMENT complet 4 pièces, le tout ou en partie comptant ou termes. 11,075 London, 322-6902.

FUTURS mariés, achetez vos meubles directement manufacturier, prix du gros. Pour appointement, RA. 8-6673, ou RA. 2-7423.

LOGEMENT 7 pièces, $45, ameublement à vendre. 627-0209 après 6.

3 PIECES meublées, comprenant ensemble de salon, couverture 100% nylon, coussin airfoam, mobilier de chambre 3 morceaux, fini noyer, ensemble de cuisine 5 morceaux, fini formica, une chaise berçante et pivotante valeur, $600 en spécial $300, CL. 4-7842, CL. 4-5132.

525 REFRIGERATEURS

A BAS PRIX réfrigération, travail sur place, réparation autorisée, sur toutes marques de réfrigérateurs. 522-2235. Gilles Bernier.

CONGELATEUR, repris de finance, utilisé 6 semaines, aubaine, 729-3732.

CONGELATEUR Marque Amana, 15 pieds cubes, debout, $100. LA. 2-9356

FAITES déjeunir votre frigidaire, à la maison, $5. Blanchiment illustré d'un neuf, ouvrage garanti. LA. 5-7071.

REFRIGERATEURS REMIS A NEUF, $49 ET PLUS, SERVICE A DOMICILE SUR TOUTES MARQUES. REFRIGERATEURS NEUFS A COMPTER DE $139. ECHANGE, TERMES FACILES. GAUDETTE REFRIGERATION ENRG. 4349 PAPINEAU. 527-1361.

REFRIGERATEUR usagé en excellente condition. 729-3732.

REFRIGERATEURS neufs 10 pi. cu. $159, 12 pi. cu. $189. Marchand autorisé, Roy, Frigidaire, GE., Westinghouse.

MAISON LEO POULIOT
1337 ONTARIO EST
LA. 1-0561 — LA. 2-5464

527 MACHINES A COUDRE

A LOUER, MACHINE A COUDRE 95-96 SINGER, AUSSI OVERLOCK, BLINDSTITCH ET TOUTES MACHINES SPECIALES, LA. 6-9101.

MACHINE White portative, coud avant, arrière, 10 ans garantie, $65.95. Réparations de toutes marques. 523-9656. 1109 Mont-Royal est.

MACHINES à coudre Singer à louer, $5 par mois. LA. 6-2847.

MACHINES à coudre, reprises de finance, garanties. $39 plus. 729-3732.

SPECIALITE : louons machines à coudre de manufacture, parfaite condition. Albert Montpetit, 642-7802.

VENTE réparations machines à coudre faites par expert. Appeler DU. 9-6543.

531 FOURRURES

ATTRAYANT manteau mouton de Perse, modèle 1965, garniture vison, sacrifice $125. 737-5905.

AUBAINE, manteaux, jaquettes, étoles de fourrure, frais de la fabrique. VI. 2-3727.

A VENDRE, manteau Flanc de mouton gris. Aussi rat musqué 16-18. $75. Particulier. RE. 7-5182.

CHOIX de manteaux, mouton perse noir, rat musqué, chat sauvage, loutre, écureuil, provenant d'échange $55. à $150. 1473 Amherst, 2ième.

MANTEAU seal, 18 ans, collet vison bleu. 729-6406.

MANTEAUX vison pastel et vison brun foncé, élevage $990. Valeur exceptionnelle. Reid, 1473 Amherst.

MANTEAU 16 ans, rat musqué, usagé. $75. VI. 2-0886.

MANTEAUX vison, $350. Loutre $250, 12 "petite". 744-0002.

MANTEAU de rat musqué, très propre. $90. 767-9548.

MANTEAUX repris, castor, chat rasé, rat musqué, loutre, mouton perse, seal Alaska, $50, $100, plus. 7390 St-Hubert. CR. 1-3601.

$29 POUR faire remodeler votre vieux manteau de fourrure en jaquette dernier cri.

JACK SADOV FURS
5726, AV. DU PARC, 278-2065

SUPERBE manteau de mouton de Perse, modèle récent, col de vison. Jamais été porté, $150. Manteau de pattes, seal d'Hudson, $50. 274-1827.

533 VETEMENTS

Brassières JOUVENCE

Méfiez-vous des imitations
Mme Claude Martin, gérante générale, 530 Bilodeau (près Notre-Dame) Tétreaultville
254-5141

BELLE ROBE mariée, voile diadème, $25. 524-6992.

MANUFACTURE, jolies nouvelles robes, $5 ; en "laine", "crêpe", "lamé". 737-6805.

ROBE de mariée, 10-12 ans, longue, dentelle, crinoline, voile et diadème, $35. 665-7206.

ROBE mariée 7/8 blanche, avec voile, grandeur 12 ans. S'ad.: 2150 Orléans appt 15, 321-4076.

ROBE bal, poult de soie, verte, 12 ans, $69. 352-5892.

ROBE mariée, création, poult soie, voile long, dentelle, genre espagnole. Très exclusive. Fiançailles rompues. RA. 1-8037.

ROBE mariée, peau soie, 10 ans, voile illusion long. 727-2119.

ROBE de noces, neuve, à très bas prix. 729-0165.

TISSU A LA VERGE

Importés, provenant faillite, pour habits, costumes. 728-5849.

TOP-MART, 15 Ste-Catherine est, liquidation de stock de banqueroute, habits en terylene, $20., paletots $15. Vestons sport $10. Pantalons $3. Gros et détail.

TRES propre, robe mariée, voile, diadème, cerceau, 13-14. RA. 2-1615.

539 BOIS — CHARBON HUILE

RETAILLES plancher, bois franc, 27 sacs $5, 56, $10. RA. 7-1882.

RETAILLES planchers bois franc, 11 grosses poches $5. Spécial 23 pour $10. Livraison comprise. RA. 9-6197.

541 ARTICLES DE SPORT

VENTE UNIQUE de tentes

CANADIENNES ET FRANCAISES
MODELES 1964 NEUVES ET QUELQUES ECHANTILLONS DE PLANCHERS
15 TENTES SONT MONTEES ET VISIBLES AU MAGASIN
UN LEGER DEPOT VOUS LES RETIENDRA JUSQU'A L'ETE
★★ AUSSI SOLDE ★★
D'EQUIPEMENTS DE SKI
J. E. BEAUSEJOUR INC.
4559 PAPINEAU
MONTREAL — 527-4569

ACHETERAIS 1 carabine, revolver, fusil, petit moteur hors-bord. Tél. 274-1732.

AUTO-NEIGE, Hus-Ski 600, 10.4 H.P. Jaune, noir. Garnée concours, très bas prix. 256-3763.

CARABINE .308 Remington, avec télescope 4x1, 410 Remington semi-automatique, 1 fusil 12 Remington, 1 410 CIL. Moteur Evinrude 9½ forces. S'adresser à 2065 Rockland, Ville Mt-Royal. 737-5429.

REDUCTION 33⅓% sur équipement de ski, hockey et patins. Aucun comptant. Primeau Bicycle, 2846 Rouen

SKIS 6 pieds, avec harnais et bâtons, $15. Soir 271-4568.

SKIS, patins, chaussures à vendre et réparation de skis, 674-3572.

SKI-DOO Bombardier, à vendre, 18 Centre Commercial, Roxboro, 684-3404.

2 SKI-DOO avec remorque, 666-4197.

SKI-DOO Bombardier, 1964, 10.5 H.P. olympique, trailer, 661-1900.

SKI-DOO BOMBARDIER, $400. DU, 8-4817.

547 MONNAIE — TIMBRES

ATTENTION, collectionneurs de timbres, désirons acheter collections, vendons nouvelle émission, faites parvenir notre liste de plus de 1,000 différents paquets. Montreal Coin and Exchange, 3005 Bélanger est 727-2662.

NOUS PAYONS meilleur prix en ville, pour dollars canadiens, de 1935 à 1964. Nous avons un besoin urgent de ces pièces. Appeler 489-2626 entre 3.30 et 6.30 chaque jour.

POURQUOI vendre vos dollars en argent à des prix dérisoires ? Nous donnons pour 1933-36-37 de $7. à $20. chacun. 1948, $125 à $200. Appeler André Murray, 1-2234.

549 PHOTO — CINE

CINE De Jur-Ansco, 8 mm. télé-photo avec lumières. Valeur $125 pour $50. Parfaite condition. Jour 381-2411, soir 527-0232.

553 MACHINERIE

A VENDRE, soudeuse électrique, tour, machine à vapeur pour laver moteur, etc. Contracteur se retire. 669-7145.

CHAUDIERE à gaz, 3 c.v., tuyaux neufs, aussi presse Hoffman de 51 pouces, reconstruite. VI. 9-5388.

CONVOYEUR PORTATIF, MOTEUR ELECTRIQUE, 550, REDUCTEUR DE VITESSE, 26' LONGUEUR, POTIER & FRERES LTEE. 389-7834 ; SOIR : 387-7553.

FOURNAISE fonderie à vendre, ainsi 6 pieds, hauteur pour extérieur, 12 tubes fluorescents. (Produits exclusifs). S'adresser 3163 Boul. Pierre Bernard, 352-8246.

MACHINE A RECTIFIER surface, Brown & Sharpe, no 2, automatique, en parfaite condition. Faites votre offre. 728-3997.

McCORMICK MACHINERY CO.
163 Murray, WE. 5-3531
Outils de ferblantiers, plieuse (brakes), lockformers, rouleaux.

PEPINE, Massey Ferguson, modèle 406, 1961, 100 heures d'ouvrage, Pepine modèle 220, neuve, $9,500. Pour être financées. Pierre, 272-5761.

SOUDEUSES à l'arc, neuves, garanties, 125 amps, 110-220 v., $164. Lincoln portative usagée, 400 amps, 550 v., $395. Tarshis & Sons Ltd., 450, rue McGill, Montréal.

TRACTEUR de ferme, Marque International, équipé pour la neige. 322-7942.

TUNE-UP tester, compresseur, machine à distributeur. CR. 4-1820.

555 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

COLOMBAGE 2" x 4"
5½ CENT LE PIED
PLYWOOD SABLE
5/8" x 4' x 8', $6.95 FEUILLE
SPECIAL POUR MUR SOUS-SOL
PLYWOOD PRE-FINI
3/16" x 4' x 8' REGULIER $6.95 SPECIAL $4.95
MOULURE DE TOUTE SORTE
BOITES DE PORTE PIN, $1.50
CADRAGE ½" x 3", 4½ cent
PLINTHE ½" x 4", 6 cent pi.
OUVERT SAMEDI JUSQU'A 5 HRES
MI. 5-0991

SI vous avez des démolitions à faire faire, appelez 521-5484.

557 EFFETS DE BUREAUX, MAGASINS, RESTAUR.

A BAS PRIX
Equipement de restaurant, neuf, usagé.
METROPOLE STORE FIXTURES
5216 IBERVILLE — LA. 2-7281

AMEUBLEMENT complet, vaisselle, argenterie, pour salle à manger, soda bar. REgent 8-3606.

AMEUBLEMENT de salon de beauté à vendre, chaises, tables de travail, showcase. 622-7334.

APEX OFFICE FURNITURE CO.
Ameublements de bureaux neufs et usagés
Machines de bureau — Coffres-forts
343 Notre-Dame est — 861-3691

AUBAINE, équipement complet de boucherie, épicier, comptoir à fruits 22', caisse enregistreuse, Dairy Milk, 16', congélateur, 8', doit vendre immédiatement, 7659 Centrale, LaSalle, DU. 8-9405, visible 10 à 5.

A VENDRE pupitre, chaise de bureau, machine à écrire, 321-1396.

CHAMBRE froide pour épicier-boucher 626-4397.

CLASSEURS "légal", tables, chaises, pupitres, vestiaires. 261 Craig est, 861-9979.

COMPTOIR frigidaire à viande, 8 pieds marque Bercule, 8 à 6 p.m. 823-3765.

CREME glacée molle, termes faciles, neuves et usagées, Sweden, HU. 8-2567.

EQUIPEMENT de restaurant neuf et usagé, jusqu'à 60 mois pour payer. 2485 Mont-Royal est, 527-2107.
MONTREAL STORE FIXTURE

FIXTURES et comptoirs magasin, wall case 2 sections superposées, portes coulissantes, par section jointe, parfait ordre, aubaine, prompt acheteur, RE. 7-4494.

FIXTURES murales et comptoirs de mercerie, à sacrifier. 845-7457.

GROS STOCK D'EQUIPEMENTS DE RESTAURANT ET DE PATISSERIE NEUFS ET USAGES, CONSISTANT EN FOURS, MALAXEURS, TABLES DE PATISSERIE, REFRIGERATEURS, VITRINES, TABLES DE VAPEUR, GRILS ELECTRIQUES, BOUILLOIRES A VAPEUR, POTS D'ALIMENTS, MACHINES A LAVER LA VAISSELLE, TABLES TRAVAIL, POTS DE TOUTES GROSSEURS, TRANCHOIRS, STORE AND OFFICE EQUIPMENT CO., 711 OUEST, CRAIG, UN. 6-2491.

PRESSE automatique à vendre. S'adresser 1370 Ste-Catherine est.

REFRIGERATEUR à crème glacée, parfait ordre, $60, 274-0195 jusqu'à 6 heures p.m.

ROTISSOIRE BAR-B-Q. 55 St-Jacques ouest. VI. 4-0085.

"SHOWCASES" à bijoux et autres avec ameublement de magasins. LA. 2-7624.

NOUS VENDONS tout ce qu'il faut pour boucheries, épiceries, hôtels et restaurants, tels que : caisses enregistreuses, balances de toutes sortes, hachoirs et tranchoirs à viande, comptoirs réfrigérés, toasters, grillettes, friteuses, tables et chaises, etc. Neufs et usagés. Termes si désiré. MAISON CANADIENNE FRANÇAISE établie depuis près d'un demi-siècle. 4295 Frontenac, Montréal — 526-0463.
LAVAL PRODUCTS LTEE

40 TABLES de taverne, 24 x 24. Dessus Masonite. Bonne condition. RE. 8-6732.

VOULEZ-VOUS payer votre machine crème glacée molle à même vos profits. Téléphoner : 387-0424, M. Gravel.

561 DIVERS A VENDRE

ABAISSONS prix : Plantes artificielles, palmiers, Philodendrons. Arrangements fleurs, feuillages. 381-3597.

AI perruque cheveux naturels, très belle valeur, particulier, 844-8139.

A QUI la chance ? Marchandise de lingerie générale. Fixtures variées. Caisse enrégistreuse "Corona". Auvent 17 pi. dock recouvert de vinyle. Idéal pour se lancer en commerce. Aussi bonne affaire pour jobbers. CR. 9-7734.

AUBAINE, lit, bureaux, chaufferette, éventail, vêtements d'hommes, 40-44 271-9162.

BOITES neuves ou usagées, pour déménagements, expédition, entreposage, etc., bon marché. Aussi boîtes à jouets. 272-6911 ; soir : 389-6832.

BRULEUR "Winkler" poêle électrique, 220, Chevrolet 52. Appeler : 721-1250.

BUREAU avec miroir, $12. Lit d'auto $5. Table de bout $8. 368-2408.

CARABINE .308 Remington, avec télescope Brownie 4x1, 410 Remington semi-automatique, 1 fusil 12 Remington, 1 410 CIL. Moteur Evinrude 9½ forces. S'adresser à 2065 Rockland, Ville Mont-Royal. 737-5429.

CHAUSSURES à vendre, très beau choix, balance de magasin. Bas prix. 323-3026.

CINE-CAMERA, caméra 35mm, étui, pupitre, fournaise de cave, transmetteur receiver. OR. 4-0726.

CLAVIGRAPHES Underwood, Remington, Royal, $39.50 ; modèles très récents $49.50. Remington, Underwood sérieux, avec tous les plus récents avantages, $49.50. Petit piano droit, clavier complet, tous les avantages majeurs, valises incluses. Reguliérement $59.50, réduits $39.50. Additions neuses aux plus bas prix. Tous entièrement garantis. Crown Equipment Ltée, 1011 Bleury. UN. 1-2437. Ouvert jusqu'à 6 p.m., jeudi, vendredi 9 p.m. Samedi toute la journée. Stationnement gratuit.

COMMENT ATTEINDRE L'INDEPENDANCE FINANCIERE
Vous pouvez vous bâtir une entreprise permanente et prospère en vous servant de notre liste de plans vérifiés et pratiques d'affaires prospères.
ECRIVEZ A G. D. ENTREPRISE ENRG C.P. 55 STE-ROSE

2 CONVOYEURS Mathews, en très bon état, 22 pds de longueur chacun Pharmacie Montréal, M. A. Latour entre 9 a.m. et 9 p.m. Téléphone 845-7251.

DACTYLO Remington régulier, français, bonne condition. RA. 2-1810 soir seulement.

DRAIN et machine à graisser neufs, pour accessoire de garage. Aucune offre raisonnable refusée. Le jour jusqu'à 7 p.m 681-1696, le soir GE. 8-4790, M. Rozer.

ENREGISTREUSE Victor, propre, $85. Caméra 16 mm, aubaine $50. 524-1574.

EQUIPEMENT de salon coiffure. Appeler après 6 heures 677-4835.

EXERCYCLE presque neuf, valeur $350. Sacrifierais $300, Informations 388-8027.

561 DIVERS A VENDRE

EXERCYCLE, valeur de $600, très bon état, vendrais $200. 669-8264.

200 FAUTEUILS de théâtre usagés, $2 chacun. AV. 8-1106.

FENETRES aluminium, 3 rainures, $10 Portes aluminium, bas prix. CL. 9-9142.

FRIGIDAIRE 11 pieds cubes, presque neuf, poêle électrique, 220, Danfy, 4 ronds, comme neuf, à vendre $200. RA. 9-5647.

GAGNANT du gros lot, vendrais fournaise "Seigler" appareils Sunbeam, parfum, le tout neuf, 321-3384.

GALLONS vides, livres policiers état neuf. VI. 2-0585.

LIT simple complet, Aubaine, Traîneau bébé. 725-2077.

MACHINE à coudre 95-40 de manufacture, à vendre. 525-0648.

OUTILLAGE 3 Drills, pinces, ranchs valeur $150 pour $40. 384-0056.

ST-MARTIN, 1000 boîtes à fleurs à vendre, 681-6887.

SKI-DOO, "Husky", comme neuf, 1964, à vendre. Tél. : 473-4746

SOUFFLEUSE à neige, moteur gaz, parfaite condition, $50. 669-2774.

SOUFFLEUSE TORO, 1963, 4½ forces, à vendre ou échanger. 661-1921.

TAPIS DE QUALITE
au plus bas prix, nylon acrilan bien épais.
$5 VERGES CARREES
Téléphonez 658-1222 pour une carte d'échantillons ou venez Colonial Rug Manufacturing Co., 47 Boulevard Labelle, Chomedey.

TELEVISIONS 21" $95. Toutes reconditionnées. Un an de service garanti. Seulement $10. par mois, commencant en mars. 731-3393 tout temps.

TRAINE aluminium 6 pieds $3., patins garçon, pointure 5, $2. Carcoat noir-blanc 12 ans, $4. Veste laine chaude 12 ans, $4. Bongos (tambours), $4. Disques 33⅓, 0.75 chacun. 521-5949.

URGENT — Encyclopédie de la Jeunesse, Pays & Nations, Dictionnaire Universel Grolier, prix ridicule. Aussi télévision 21", $40. 845-0037.

VIBRATEUR Beauty Line avec courroie, $65. Jour DU. 7-5757.

WALKIE TALKIE, $75, TRANSMETTEUR-RECEVEUR, $125 APPROUVE 661-1921.

563 A VENDRE OU A ECHANGER

PAPINEAU, appartements modernes, revenu $33,000., vendrais, échangerais, municipal Courtier 526-4941.

ACHAT-VENTE - ECHANGE, propriétés commerces, prêts 1ère, 2e, Nap. Dalpé Enr'g Courtier, 8194 De Gaspe, 381-0029.

AUBAINE snack bar, loyer $50 mois chauffé. S'adresser à 4732 Mentana après 6 hres.

A VENDRE ou à échanger, salon de coiffure sur Ste-Catherine, (Qu'avez-vous à offrir). G. Charlebois, 288-8771.

A VENDRE ou échanger, hôtel 15 chambres, dans Laurentides. 663-2788.

BISCUITERIE à vendre, bon chiffre d'affaires, magasin moderne, accepterais échange sur duplex, 5120 Beaubien, 255-1787.

BONNE terre, bien bâtie, $125 l'arpent Vendrais, échangerais. 331-0677.

BUNGALOW alliant vie rurale et urbaine, 5½ pièces, Lanoraie, 30 milles à l'est de Montréal. 932-6129, soir, 488-7584.

CHABOT, 17 logements, revenu $19,400, accepterais propriétés, terrains, hypothèques, 322-5638.
IMM. UNIC, COURTIERS, 388-4896.

COMMERCE nettoyage, Pierrefonds Cleaner, 4 camions sur la route, 626-6401.

ECHANGEZ ce que vous avez pour ce que vous désirez. Meubles, chauffage, et appareils. Comfort Heating. 729-4306.

ECHANGEZ ce que vous avez pour ce que vous désirez, immeuble seulement. Immeuble Claremont, 271-2491.

EPICERIE fruits et légumes, 3 appts, garage, pour propriété. Immeubles Christophe-Colomb, Courtier, 256-4463.

FLUORESCENT à vendre ou échanger. MU. 4-3472.

PETIT BOWLING, bon revenu, échangerais pour propriété. 389-1860.

7 PIECES, à vendre ou échanger, droit location chambres, 844-3100.

PROPRIETE, 2 logements, commerce, revenu $3,000. Prendrais échange. 352-5045.

PROPRIETE à vendre ou échanger, bâtisse industrielle, 50 x 80, et logement 4 appts, terrain de stationnement 10 autos, échangerais pour propriété résidentielle à Montréal. PO. 9-1678.

TERRAIN à Jacques-Cartier, cave creusée. Mur mitoyen payé. 331-0677.

565 A VENDRE OU A LOUER

CHEMIN OKA, salle à manger et réceptions, logement équipée, louerais ou vendrais. 849-3468.

567 ON DEMANDE A ACHETER

ACHETE antiquités, argenterie, bijoux, chandeliers, cadres, meubles, lustres. Limoges. RE. 7-4504.

ACHETERAIS comptant magasin spécialisé dans vente articles et cadeaux, cigarettes, magazines, livres, cartes postales, dans rue commerciale et passante. Ecrire à case 3456 La Presse.

ACHETERAIS TV portative. Paierais de $25., à $125., en n'importe quel état. Paierais comptant, 849-8264.

ACHETERAIS vacuum pour presse "Pantex". 729-3429 après 7 hres.

ACHETONS antiquités, tableaux, livres, journaux, fusils, meubles, bijoux, bronze, vaisselle, faïence, argenterie. Meilleur prix. RA. 1-2533.

ACHETONS toutes sortes de meubles de maison, payons comptant. 677-4583.

ATTENTION : meilleur prix réfrigérateurs, téléviseurs, tapis, pianos, meubles, poêles, machine à écrire. UN. 1-7612; soir, RE. 3-3894.

CAMERAS, LEICA ET ACCESSOIRES, M. LOUIS, CR. 4-3636

FRIGIDAIRES genre bachelor, poêles 110, quelques bureaux modèle récent. 737-8335.

GASPESIEN passage Montréal, achèterait balance magasin dans linge, chaussures. 661-3393.

LES meilleurs prix payés pour appareils électriques, fonctionnant bien, TVs, réfrigérateurs, poêles, lessiveuses, etc. CR. 6-2586.

ON DESIRE ACHETER REFRIGERATEUR AINSI QUE POELE. 273-3757.

PARADIS Furniture, achetons meubles de maisons, magasins et bureaux, 522-8378.

EMPLOI

601 HOMMES DEMANDES

VENDEURS NON SATISFAITS

SI VOUS AVEZ DE L'EXPERIENCE DANS LA VENTE A DOMICILE J'AI UN EMPLOI POUR VOUS. 12 MOIS PAR ANNEE, AVEC POSSIBILITE DE $100. ET PLUS PAR SEMAINE.
COMPAGNIE INTERNATIONALE, ASSURANCE-SANTE, ET PLAN DE PENSION.
PROSPECTS FOURNIS, AUTOMOBILE UTILE MAIS NON NECESSAIRE POUR ENTREVUE PERSONNELLES TELEPHONEZ A
735-6772
M. CARPENTIER

VENDEUR DE CAMERA

Bilingue, bonne apparence, expérience requise, pour magasin à rayons du centre de la ville. Bon salaire et commission. Ecrire donnant détails et expérience à case 3397 La Presse.

Masseur

d'expérience demandé, s'adr : UN. 1-5497.

HOMME AVEC AUTO

SALAIRE GARANTI SELON COMPETENCE, $25 A $75. PLUS COMMISSION. 725-9843.

ABSOLUMENT besoin hommes sérieux avec auto, 2 réguliers, 3 parttiers, 274-1822. 321-4981 9 à 9.

ABSOLUMENT besoin homme ou femme,
OUVRAGE TRES PAYANT
auto nécessaire, plein temps, ou partiel, pour entrevue. 273-2839 721-0469.

ACCORDEUR de piano expérimenté, réparations générales. DU. 8-3140.

ADJOINT au concierge et préposé au nettoyage, plus de 25 ans, Sherbrooke-Pie IX, temps plein ou partiel, excellent salaire, logis 2 pièces si requis. Ecrire à Case 3337 La Presse.

AIDE-cuisinier demandé, nourrir 20 adultes, 8397 Arthur-Buies, Longue-Pointe. 256-6912.

AIMERIEZ-VOUS dans votre temps libre faire un revenu supplémentaire qui sera peut-être supérieur à ce que vous gagnez présentement ? Si vous avez votre 9ième année, âge 25 à 40 ans, téléphonez à 288-4914 de 10 a.m. à 3 p.m., de 6½ à 8 p.m.

601 HOMMES DEMANDES

CANADIAN PACIFIC AIRLINES LIMITED

cherche des

"STEWARDS"

Des postes sont offerts comportant beaucoup de voyages au Canada et à divers endroits hors du continent. En plus de parler anglais couramment, les candidats doivent aussi parler couramment une des langues suivantes : français, allemand, espagnol, italien, hollandais, portugais. Les personnes acceptées devront être âgées de 21 à 30 ans, mesurer entre 5'6" et 6' et peser moins de 180 livres et ne pas porter de verres. Bien qu'on accordera la préférence aux personnes possédant un diplôme d'école d'hôtellerie, celles possédant l'expérience comme "stewards" de l'air ou comme maître d'hôtel de première classe seront aussi considérées.

Le salaire durant l'initiation sera de $215 par mois et, après affectation à une ligne, de $289 jusqu'à un maximum excédant $650 par mois selon le poste détenu et le nombre d'heures de vol, les dépenses étant payées pour séjour loin de la base.

Veuillez faire parvenir résumé complet donnant détails concernant âge, instruction, expérience et numéro de téléphone au :

CANADIEN PACIFIQUE

1080, RUE DRUMMOND

TECHNICIENS DE RADIO DEMANDES

HOMMES EXPERIMENTES DANS LA TRANSMISSION ET LA RECEPTION PAR RADIO FAITE A FREQUENCE BASSE, HAUTE ET JUSQU'A ULTRA HAUTE SUR AM, FM, DSB, SSB, NEM, SC, ETC.

HOMMES EXPERIMENTES DANS LES SYSTEMES DE NAVIGATION AERIENNE COMME LES DF, ADF, VOR, IFS, DME, TACAN, IFF, ILS, RADAR, ETC.

LES CHANCES DE PROGRESSER ET DE COMPLETER SES CONNAISSANCES SONT EXCELLENTES.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL SONT TRES BONNES ET COMPORTENT ENTRE AUTRES DES SALAIRES PROPORTIONNES AUX QUALIFICATIONS ET DES BENEFICES SOCIAUX GENEREUX.

TRAVAIL A MONTREAL

LES CANDIDATS SONT PRIES D'ADRESSER LEUR DEMANDE PAR ECRIT A :

CASE 2845, LA PRESSE

HOPITAL GENERAL JUIF

TECHNICIENS BIO-CHIMIE

A—T.D ou B. Sc. de préférence possédant un peu d'expérience d'hôpital pour le service de chimie clinique et d'endocrinologie.

B—T.D. sénior ou B. Sc. ayant connaissances dans quelques-uns ou tous les domaines suivants : établissements de nouveaux procédés, contrôle de la qualité, auto-analyse, méthodologie et micro-chimie.

HEMATOLOGIE

Nous avons besoin de techniciens diplômés T.D. L'expérience d'hôpital est un avantage. Bonnes conditions. Anglais utile.

BANQUE DE SANG

Poste libre dans notre banque de sang pour un technicien expérimenté dans ce genre de travail. De préférence T.D. et bilingue. Pas de service de nuit ni en fin de semaine. Veuillez appeler :

LE SERVICE DU PERSONNEL
735-2771, POSTE 536

INGENIEURS EXPERIMENTES

SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE STRUCTURE POUR
Expo 1967

Ingénieurs structure dessinateurs

Positions intéressantes ouvertes à nos bureaux de Montréal et Toronto. Minimum 2 ans d'expérience requise en construction de bâtiments en béton. Salaire à être discuté.

TELEPHONER A 845-6294
ou écrire à
M. S. YOLLES & ASSOCIE
1420 ouest, rue Sherbrooke, suite 203, Montréal

VENDEUR DE VETEMENTS ET ACCESSOIRES POUR HOMMES

Expérimenté pour important magasin à succursale offrant vêtements pour hommes. Situation permanente. Salaire alléchant, boni, vacances annuelles, assurance-groupe, etc. S'adresser chez Grover's, 642 De Courcelle.

CHARCUTERIE

4 voyageurs expérimentés pour charcuterie en gros, connaissant coupe de lard, pour Montréal, auto nécessaire. Ecrire case 3413 La Presse.

ESTIMATEUR

avec expérience pour entrepreneur en peinture établi depuis 30 ans.

Demandez M. Gérard Milot 274-4343.

AJUSTEUR de soulliers d'expérience, bilingue, pour dames et nommes. Bon salaire à l'homme qualifié. S'ad. 1395 Ste-Catherine ouest.

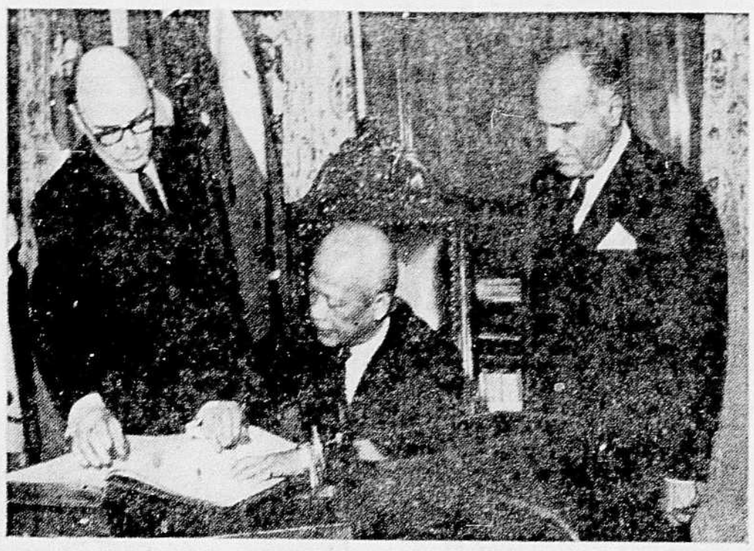
ALIGNEUR de roues avec expérience demandé pour dépositaire Chrysler, Rive-Sud. Brossard. M. Vanier, 676-7982.

AMELIOREZ votre situation, gagnez $40 en 3 soirs, auto. RA. 9-7024

APPRENEZ à conduire facilement, 14 à 73 ans, nerveux, handicapés, assurance mineures gratuite, char pour test. Ecole conduite Villeneuve, 843-5444.

APPRENEZ à danser danses modernes, Centre culturel d'Outremont. Mlle Page, CR. 2-7040.

APPRENTI tricoteur en chandails. Emploi stable, exc



Un consulat de la Thaïlande à Montréal

L'ambassadeur de la Thaïlande, M. Somchai Anuman-Rajadhon, était de passage à Montréal à l'occasion de l'ouverture d'un consulat général de ce pays dans la métropole, consulat logé dans l'édifice de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, à l'intersection de la rue Windsor et du boul. Dorchester. Jeudi après-midi, le maire Jean Drapeau a personnellement accueilli à l'hôtel de ville M. Anuman-Rajadhon (au centre) et M. Joseph Besso, consul général.

La Thaïlande établit son premier consulat canadien à Montréal

Le premier consulat général de la Thaïlande au Canada, a été inauguré, vendredi dernier à Montréal, en présence de plusieurs personnalités dont le doyen du corps consulaire, M. Edouardo Di Diego, consul général du Panama, M. Piffaretti, consul général Suisse, M. Kumei consul général du Japon et plusieurs autres.

Le représentant du maire Jean Drapeau, M. John Lynch Stauton, assistait à la cérémonie qui était présidée par l'ambassadeur de la Thaïlande à Ottawa, M. Somchai Anuman-Rajadhon.

Ce dernier a notamment déclaré que l'ouverture du premier consulat général à Montréal avait une signification profonde. Il a souligné que le choix de la métropole a été fixé par le gouvernement de sa majesté le roi de la Thaïlande "parce que la province de Québec joue un rôle de plus en plus primordial au sein de la confédération canadienne".

L'ambassadeur a ajouté que son pays appréciait énormément l'aide canadienne reçue par l'entremise du plan Colombo.

M. Anuman-Rajadhon a terminé son allocution en souhaitant longue vie et prospérité au consul général honoraire, le docteur Joseph Besso.

La veille de l'inauguration du consulat général, l'ambassadeur, en compagnie du docteur Besso, s'est rendu à l'Hôtel de Ville signer le livre d'or.

La bibliothèque italienne offre 5,000 volumes

Le service culturel italien met à la disposition du public plus de 5,000 volumes de publication récente ayant trait aux principaux aspects de la culture italienne contemporaine.

Une bibliothèque de prêt, dont le catalogue comprend 1,300 titres, est ouverte à tous les lecteurs qui désirent emprunter des romans et des oeuvres de vulgarisation. Ce service est gratuit.

La bibliothèque est ouverte au public du lundi au jeudi, de 4 h. à 7 h. du soir, et le vendredi de 4 h. à 9 h. du soir.

La bonne leçon

Pendant le cours de français, le professeur explique : "Il est nécessaire que vous disposiez d'un maximum de vocabulaire. Prenez n'importe quel mot, vous n'avez qu'à le répéter une dizaine de fois et il vous appartiendra pour le restant de vos jours."

Marinette a suivi avec attention les explications et répète en fermant les yeux : "Pierre, Pierre, Pierre ..."

nos groupes ethniques

OSWALD MAMO

Il existe maintenant un "O Canada" ... italien

La France ne possède qu'une seule version de son hymne national, la Belgique deux, la Suisse trois et le Canada trois ... depuis hier.

En effet, des élèves de l'école de Notre-Dame-de-la-Défense ont entonné, devant les représentants de la presse, de la radio et de la télévision, la nouvelle version italienne du O CANADA.

C'est le docteur Salvatore Mancuso qui a composé les mots de l'hymne canadien, ainsi qu'un autre pour le drapeau unifolié.

Voici donc la traduction de l'hymne O CANADA italien;

O Canada
Nous sommes tes nouveaux fils,
Nous admirons ta grandeur avec joie.
Nous travaillons avec ardeur
Pour défricher tes terres
Bâtir tes villes
Et forger ton avenir
Ton désir ardent
De Paix réelle
Est un guide
De foi sincère au monde
Et fera triompher
La Paix et la Liberté.

Elections chez les professionnels germano-canadiens

L'Association des hommes d'affaires et professionnels germano-canadiens a procédé récemment à l'élection des membres du conseil d'administration. Le nouveau bureau se compose comme suit : Président, M. Mike Bernath ; 1er vice-président, M. C. Leber ; 2e vice-président, M. Walter Funccius ; trésorier, M. V. Melnert ; secrétaire, M. Gunter Heck ; relations publiques, M. S. Schumacher ; affaires sociales, M. S. Rocek ; événements spéciaux, M. J. Freunedl et affaires mondiales, M. J. Kuhnert.

D'autre part, le prochain dîner-causerie de l'association aura lieu le 9 février. Le juge John O'Meara sera le conférencier-invité.

Elections chez les juifs sépharades

Les Juifs nord-africains de langue française sont invités à participer à l'élection du comité directeur de la congrégation sépharade nord-africaine de langue française, le 7 février de 3 à 6 h. du soir, en la synagogue Beth Moishe du 6019 avenue Durocher.

Les membres désireux de poser leur candidature, sont invités à le faire par écrit avant le 30 janvier 1965 à l'adresse suivante :

Mme D. Elofer, 3285 rue Goyer appt 4, Montréal.

Buffet dansant de la CIBPA

Le comité des dames auxiliaires de la CIBPA, association italo-canadienne, organise son buffet dansant annuel le 6 février 1965 au Town Hall de Ville Mt-Royal.

La manifestation est placée sous la présidence de M. Frank Vincelli, président de la CIBPA. Le buffet sera servi par M. Tommy Tomasso et la musique sera assurée par l'orchestre de M. Tony Romandini.

Une association canado-tunisienne

LONDRES. (PC) — Un groupe de 30 Canadiens travaillant présentement en Tunisie ont fondé une Association canado-tunisienne dont le but est de promouvoir l'assistance technique canadienne à ce pays francophone de l'Afrique du Nord.

M. René Garneau, ambassadeur du Canada en Suisse et en Tunisie, a fait savoir que cette association avait été fondée au cours de sa récente visite en Tunisie.

Les Canadiens présentement en Tunisie comprennent deux médecins, 10 infirmières de même que des techniciens et ingénieurs travaillant au Bureau d'assistance technique des Nations Unies à Tunis.



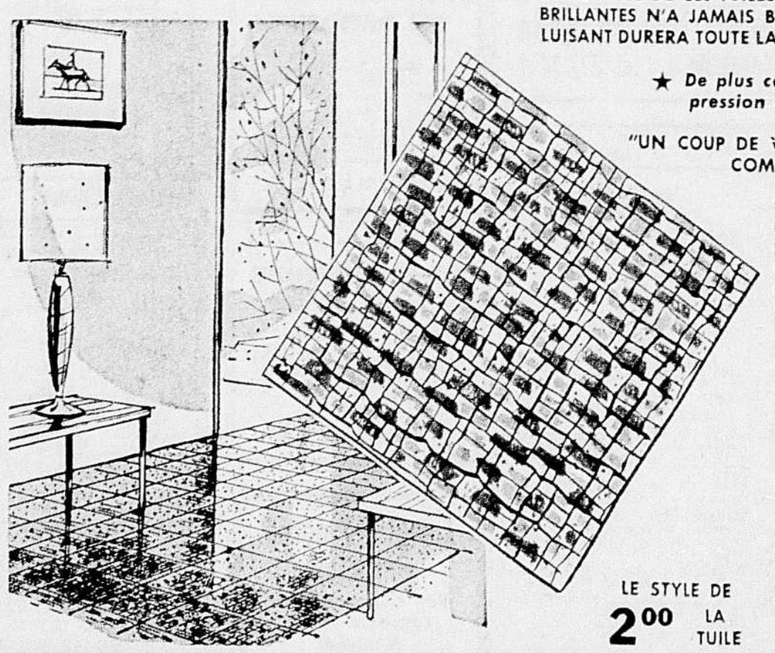
Photo LA PRESSE

L'ambassadeur italien à Montréal

En pressant un bouton au club St-Denis, l'ambassadeur d'Italie au Canada, Son Exc. M. Carlo de Ferrariis Salzano, au centre, a mis en marche hier une importante pièce de machinerie italienne à l'usine Catelli, à Montréal. Il s'agit d'un des plus gros séchoirs à pâte alimentaire du monde. Il a été fabriqué en Italie. Grâce à un circuit privé de télévision, les invités ont pu voir fonctionner la machine. Assistaient à cette rencontre canado-italienne, outre l'ambassadeur d'Italie, M. Mario Braibanti, industriel italien, à droite, M. Paul Bienvenu, président de la compagnie et plusieurs invités.

MILLION
de TUILES de LINOLEUM
5¢
2 couleurs, beige pâle et foncé, quelques imparfaites parmi
DERNIERE CHANCE !
4 JOURS SEULEMENT !

TUILE DE VINYLE PURE



LA SURFACE DE CES TUILES INCRUSTEES AUX COULEURS BRILLANTES N'A JAMAIS BESOIN DE CIRAGE, SON FINI LUISANT DURERA TOUTE LA VIE.

★ *De plus ces tuiles résistent à la pression et aux empreintes*

"UN COUP DE VADROUILLE ET ÇA BRILLE COMME DU VERRE"

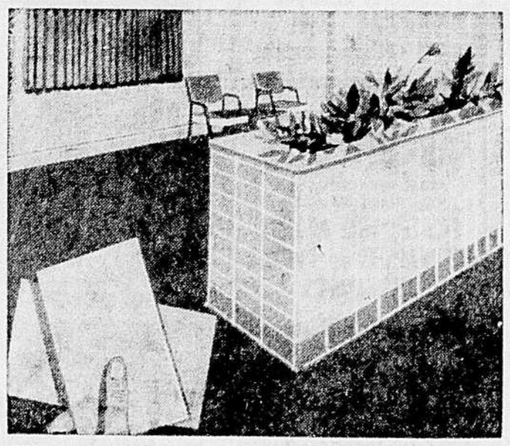
Cette magnifique tuile de vinyle pure s'installe sur tous planchers, y compris posage direct sur plancher de ciment dans salles de jeu au sous-sol.
- Une couleur seulement
- Dimensions 9" x 9"
- Epaisseur 080.

4 jours seulement

35¢ chacune

LE STYLE DE 2.00 LA TUILE





CERAMIQUE LONGUE
POUR INTERIEURS MODERNES
4¼" x 8½", ¼" D'EPAISSEUR
4 TUILES AU PI. CAR., SOIT 20¢ LE PI CAR.
5¢

IL VOUS EST MAINTENANT FACILE DE RECOUVRIR VOS MURS, NOTAMMENT LES PLUS FREQUENTES : CUISINE, PASSAGE, VESTIBULE, SALLE DE JEU, ETC.
- Se nettoie aussi aisément que le verre.
- Ne se décolore jamais.
- Impossible de ternir, marquer ou égratigner.
- Se taille aussi facilement qu'un gâteau avec notre couteau à vitre (gratis pour 3 jours).
- Se pose facilement sur n'importe quel mur, avec de la colle.
- Un coup de chiffon et sa beauté resplendit.

SE POSE AUSSI FACILEMENT QUE TOUTE AUTRE TUILE DE PLANCHER QUE VOUS AYEZ POSEE DEJA.

NE MANQUEZ PAS CETTE OFFRE — 4 JOURS SEULEMENT

VINYLE A LA VERGE
6'-9' de large
Balance de stock. Quelques couleurs discontinuées.
SPECIAL 4 JOURS verge carrée 99¢
PRELART ORDINAIRE
10 couleurs
Rég. 79¢
Maintenant verge carrée 39¢

TUILES DE VINYLE D'AMIANTE
à motifs soulevés 12 x 12
blanc avec noir
14¢ chacune

SERVICE DE DECORATION INTERIEURE
Obtenez les services gratuits de nos représentants experts en tapis et couvre-planchers en composant
CR. 4-5528

ACHETEZ VOTRE TAPIS CHEZ NOUS!
PLUS DE 30,000 VERGES CARREES VENDUES
PLUS DE 1,000 CLIENTS SATISFAITS



TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS DESIRE DANS UN TAPIS DE LAINE
30 verges carrées
$330
soit $16.00 par mois

MEME LA CIRCULATION DE TOUTE LA FAMILLE N'ENDOMMAGERA PAS CET EXTRAORDINAIRE TAPIS DE NYLON 100% DE DUPONT
30 verges carrées ou seulement $12.00 par mois $240



QUOI ACHETER — NYLON, LAINE ou RAYONNE?

Le tapis de rayonne 100% a bien perdu de sa vogue: son poil s'écrase trop et laisse paraître des marques de pas et de pieds de meubles. Par contre, la popularité du tapis de nylon 100% et diverses combinaisons de nylon n'ont cessé de croître.

Nous qui sommes parmi les plus importants marchands de couvre-planchers, jamais nous n'avons reçu de plaintes au sujet du nylon 100% à filament continu. C'est, qu'en effet, le nylon est merveilleux pour les tapis à tout point de vue. Il se nettoie facilement, il est quasi inusable, résiste à merveille aux marques de pas et sa texture a quelque chose d'opulent.

Notre tapis de nylon à filament continu Dupont, à double texture, est de plus en plus populaire à $240 pour 30 verges carrées posées.

Ce tapis ne perdra pas son lustre, il se nettoie comme un charme, il est quasi inusable et ne laisse pas de traces de pas.

Le tapis de laine conserve toujours une immense popularité que lui méritent évidemment d'abord la texture sympathique de la laine et son aptitude à répondre à toutes les exigences que l'on puisse souhaiter.

LE TAPIS MUR A MUR FAIT PARAITRE LES PIECES PLUS GRANDES

Rien ne donne autant l'illusion d'espace que de couvrir le plancher de tapis partout. Vous donneriez cher, n'est-ce pas, pour reculer les murs : pourtant le tapis produit le même effet. Outre cela, le tapis mur à mur crée une élégante uniformité d'une pièce à l'autre et vous débarrasse à tout jamais des carpettes glissantes, des bords qui retroussent et où l'on s'accroche et autres inconvénients.

Sans compter qu'avec un tapis mur à mur, la pièce est partout meublable, alors qu'un tapis ordinaire donne parfois un air un peu ridicule aux meubles, qui tiennent de guinguois sur leurs pattes...

La ménagère se plaint souvent de la nécessité de nettoyer et de cirer les surfaces découvertes du parquet et elle doit se donner du mal pour le faire.

Non seulement nous suggérons le tapis mur à mur mais nous le recommandons pour donner l'illusion d'espace et pour alléger l'entretien des parquets.

LE TAPIS MUR A MUR INSONORISE LA PIECE, EN FACILITE L'ENTRETIEN, AJOUTE A SON CONFORT ET A SA BEAUTE.

De plus en plus, dans les familles, on a tendance à vivre sur le parquet : les enfants y jouent, les grands s'y assoient familièrement. Vous seriez surpris d'apprendre le nombre de coussins qui se vendent pour regarder la télévision.

Un tapis épais et doux est très confortable et c'est un plaisir de s'y reposer. Ceux qui ont admiré la beauté de notre tapis de laine épais, que l'on installe à raison de $330 les 30 verges carrées, ont été charmés de son coloris et de l'impression agréable de chaleur qu'il dégage, de sa texture intéressante.

Ils ne peuvent s'empêcher d'en vouloir à la grandeur dans leur maison.

LE TAPIS FAIT PLUS QUE LE MOBILIER ET LA DECORATION POUR RELEVER L'ASPECT DU FOYER.

Le meilleur moyen d'assurer la beauté de vos intérieurs : le tapis. Même si vous avez peu de meubles.

Un parquet nu est froid et bruyant; recouvert d'un tapis, il est silencieux, doux, dégage une chaleur sympathique et sert de fond à la décoration. Sans compter le confort !

Presque tous ceux qui s'achètent une maison, disposent d'une somme restreinte pour la meubler. Le tapis mur à mur rend attrayant l'ameublement le plus simple.

Il suffit de bien choisir son tapis pour créer une atmosphère originale : qu'elle soit simple, campagnarde, classique ou moderne. C'est même le lien qui coordonne toute la décoration de la pièce.

Notre personnel expérimenté se fera un plaisir de vous aider à choisir votre tapis afin que vous puissiez obtenir l'effet désiré.

Veuillez tél. à
CR. 4-5528

Le centre du COUVRE-PLANCHER
MONTRÉAL FLOOR COVERING



3424 AVE DU PARC (angle Sherbrooke) VI. 2-8871 STATIONNEMENT DEVANT ET A COTE DU MAGASIN

15 EST, RUE BERNARD (angle St-Laurent) CR. 4-5528 STATIONNEMENT TOUT LE TOUR DE L'EDIFICE

CENTRE D'ACHATS PONT MERCIER (392a, boul. Lafleur) DO. 6-7705 Ville LaSalle

TOUS LES MAGASINS SONT OUVERTS JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. P.M. — SAMEDI JUSQU'A 5 H. P.M.

économie & finance — LA PRESSE

Consommateurs et prix des véhicules

Laurent Lauzier



Depuis la signature des accords sur le commerce de l'automobile entre le Canada et les Etats-Unis, les commentaires se sont faits nombreux, notamment dans la presse financière canadienne et américaine. Plus les analyses de toute nature se multiplient, plus il semble évident que le noeud du débat en cours se situe au niveau général des prix de vente des véhicules. On comprend mal, en effet, pourquoi l'abolition des tarifs concerne uniquement la production des véhicules et des pièces et non le commerce qui pourrait être effectué au niveau du consommateur.

Bien que les autorités fédérales n'aient pas fait connaître les véritables objectifs à long terme que visent les nouveaux accords, il reste quand même facile d'apercevoir qu'ils ont pour but de stimuler l'essor industriel du pays à un moment où les experts sont d'avis que le rythme de notre croissance est insuffisant pour alimenter le marché de la main-d'oeuvre. C'est dans cette optique qu'il faut considérer les nouveaux accords si l'on veut comprendre les motifs qui ont incité le gouvernement à limiter l'abolition des tarifs à la production des véhicules et des pièces.

• • •

Au fait, si le commerce de l'automobile avait été complètement libéré à la frontière, il est bien évident que les achats directs aux Etats-Unis de véhicules se seraient immédiatement multipliés à cause de la différence assez forte entre les prix canadiens et les prix américains. Un tel développement, on le comprendra, aurait tout simplement nui à l'essor de l'industrie de l'automobile au Canada que recherche actuellement le gouvernement. Inévitablement, il conduirait aussi à des prix de vente sensiblement égaux entre les deux pays à cause de la concurrence.

Pour éviter cette poussée vers le marché américain qui pourrait augmenter considérablement le déficit de notre commerce avec les Etats-Unis, le gouvernement se voit forcé de barrer la route aux consommateurs en empêchant la concurrence de se manifester entièrement au niveau des ventes. Toutefois, sa conduite est-elle aussi solidement justifiée quand il laisse aux producteurs canadiens l'initiative entière de décider quand ils consentiront des réductions de prix sur le marché intérieur ?

• • •

L'argument des principaux manufacturiers de véhicules canadiens est déjà connu. Pour atteindre à l'expansion de l'industrie que visent les nouveaux accords, ils auront besoin des fonds que leur procurera l'abolition des tarifs. Autrement dit, sans l'affirmer ouvertement, ils considèrent que le consommateur doit faire sa contribution au programme d'expansion que leur ont fixé les autorités fédérales. Il devra payer plus cher que l'Américain le véhicule qu'il achète pour permettre aux manufacturiers d'agrandir et de multiplier leurs établissements. Ce point de vue peut paraître raisonnable dans l'état d'urgence où se trouve le gouvernement de stimuler l'essor industriel du pays. Serait-il possible toutefois de le justifier devant l'opinion publique ?

• • •

Comme nous l'avons mentionné précédemment, c'est autour de cette question primordiale de prix que s'oriente le débat sur les nouveaux accords. On peut prévoir que les pressions augmenteront sur les autorités fédérales pour obtenir que le consommateur canadien bénéficie le plus rapidement possible de réductions de prix. Les producteurs devront préciser davantage l'étendue de leurs besoins financiers et surtout leurs intentions quant au développement de l'industrie canadienne de l'automobile s'ils veulent maintenir leur position actuelle. N'oublions pas surtout qu'il est difficile de demander aux consommateurs canadiens de financer l'expansion d'une industrie qui est entièrement sous contrôle américain.

Ford-Canada profitera de l'accord avec les USA

"La Société Ford-Canada appuie les objectifs de l'entente canado-américaine, qui vont contribuer à l'expansion de l'industrie automobile du Canada" a déclaré le président de cette compagnie, M. Karl E. Scott.

"Le nouveau programme présente à notre entreprise un défi qu'elle s'efforcera de relever. Si l'ensemble de l'économie canadienne conserve son allure actuelle, le rythme de nos opérations canadiennes devrait s'accélérer au cours des prochaines années par suite des dispositions de l'entente. Pendant 60 ans, l'industrie automobile canadienne a vu son expansion entravée par des barrières tarifaires et certaines exigences concernant le pourcentage de fabrication assuré par la main d'oeuvre locale. Grâce au nouveau programme, nous nous transformerons éventuellement en une industrie nord-américaine. Il faudra du temps, l'élaboration de nombreux projets et l'immobilisation de capitaux élevés pour nous assurer l'équipement et les installations sans lesquels il serait impossible de profiter des avantages offerts à l'industrie canadienne et américaine par ce marché nord-américain nouveau et dynamique".

"Les perspectives pour 1965 sont très favorables", précise par ailleurs le bulletin. "On prévoit que l'accroissement du produit national brut canadien se continuera pour la cinquième année consécutive de la reprise actuelle, mais à un rythme de 5 ou 6 pour cent comparativement au taux de 8 pour cent de l'an dernier. Le Canada semble être dans une situation économique plus favorable que les Etats-Unis, où l'on s'attend, selon l'ensemble des experts, à un ralentissement au cours de la seconde moitié de l'année. Au Canada, par contre, la reprise devrait se continuer pendant toute l'année... et les dépenses des consommateurs augmenteront..."

Progrès considérable et soutenu des Caisses Populaires depuis 2 ans

Les caisses populaires au Canada ont progressé considérablement dans toutes leurs principales sphères d'activité en 1963. En outre, les rapports provisoires de 1964, reçus par la Direction de l'économie, au ministère de l'Agriculture du Canada, démontrent que le mouvement d'expansion a été soutenu l'an dernier.

Au total, le nombre de caisses à charte s'élevait en 1963 à 4,808 dont 4,313 comptaient 3.1 millions de sociétaires et un actif de 1.9 milliard de dollars.

La Commission royale d'enquête sur les banques et la finance a fait certaines recommandations dont l'application pourrait produire des effets d'une grande portée sur le mouvement des caisses. Voici en substance trois de ces recommandations :

1—qu'un régime d'inspection plus complète soit appliqué aux caisses populaires ;
2—que toutes les caisses populaires fassent partie d'une caisse centrale provinciale, les centrales étant sous la surveillance du gouvernement fédéral ;
3—que toutes les caisses populaires soient tenues d'adhérer à une mutuelle d'aide financière qui protégerait davantage les sociétaires contre les pertes éventuelles.

La tendance à la baisse, ces dernières années, du nombre des caisses s'est manifestée en 1963. Par contre, le nombre global de sociétaires au Canada accuse une augmentation de 7 p. 100 et atteint les 3 millions. Le nombre moyen de sociétaires par caisse fut de 711 contre 656 en 1962.

L'actif global s'élevait à $1,888 millions, une hausse de 13 p. 100 par rapport à 1962. L'épargne formée des parts sociales et des dépôts a augmenté de 12 p. 100 ; elle s'établit à 1.7 milliard de dollars en 1963. Les prêts ont augmenté de 15 p. 100 ; ils ont atteint les 775 millions de dollars en 1963.

Au cours de la période de 1959 à 1963, les prêts des caisses se sont élevés à 3 milliards de dollars. Cette somme représente 53 p. 100 de tous les prêts consentis depuis le début du mouvement.

Le nombre de caisses classées selon un lien commun d'association est demeuré sensiblement le même que l'année précédente. Les caisses rurales et professionnelles comptent pour 35 p. 100 des effectifs ; les caisses urbaines et autres, pour 15 p. 100 respectivement.

Les fédérations de caisses avaient un actif global de 267 millions de dollars en 1963, soit une augmentation de 12 p. 100 par rapport à 1962. Les prêts chirographaires et hypothécaires s'élevaient à 88 millions de dollars en 1963, soit 15 millions de plus qu'en 1962. Les fédérations signalent en 1963 un accroissement par rapport à 1962 de 8 p. 100 du crédit. Le prêt moyen, pour l'ensemble des fédérations, s'élevait à $14,110 en 1963.

La Commission du blé canadien baisse ses prix à l'exportation: riposte aux U.S.A.

Baisse du prix de 2 à 7.5 cents selon les variétés et le port d'expédition — Les Américains ont-ils déclenché une "guerre du blé"? Tendance générale à couper les prix

WINNIPEG. (PC) — La Commission canadienne du blé a réduit hier la plupart des prix du blé à l'exportation, dans un essai, pour mettre la céréale canadienne en état de lutter contre la concurrence internationale, en particulier celle des Etats-Unis, selon un porte-parole du gouvernement.

Les réductions diffèrent selon le port d'embarquement et la variété du blé, et vont de 2 à 7.5 cents le boisseau. Quelques variétés ont au contraire été augmentées.

Le blé embarqué dans les ports du Pacifique a baissé de 2 cents pour le Northern N. 1, de 4 cents pour le N. 2 et de 7.5 cents pour le N. 4.

Le N. 5, par contre, ainsi que le blé de fourrage des ports du Pacifique ont été augmentés de 2 cents.

Ces mêmes catégories embarquées sur les Grands Lacs ont subi une baisse générale variant de deux à sept cents (7 cents pour le N. 5).

Quant aux quatre premières catégories de Northern embarquées à Churchill sur la Baie Hudson, leurs prix ont baissé de 2 à 3 cents.

Certains négociants ont exprimé l'impression qu'une guerre des prix allait s'engager entre le Canada et les Etats-Unis.

Situation délicate

A Ottawa, les fonctionnaires concernés se sont montrés peu enclins à commenter ce qu'ils ont appelé "une situation des prix extrêmement délicate".

Il semble que le ministre fédéral du Commerce, M. Mitchell Sharp ait été informé de la décision de la Commission du blé alors qu'il participait à une séance du cabinet.

Quoi qu'il en soit, cette mesure suit de près la décision du gouvernement américain de baisser les prix de toutes les variétés de blé de 12 cents le boisseau.

Il y a quelques semaines, M. Sharp avait participé à une réunion des représentants des principaux pays (non-européens) exportateurs de blé : les Etats-Unis, le Canada, l'Argentine et l'Australie, au cours de laquelle avait été discutée la question des prix.

On croit savoir qu'à cette réunion les Etats-Unis avaient marqué leur préoccupation au sujet de réductions des prix argentins, australiens et, dans une certaine mesure, français.

Et ils avaient annoncé leur intention de rester dans la compétition et de conserver leur part du commerce mondial de blé...

La réduction des prix américains a été de 12.5 cents le boisseau pour toutes les variétés de blé sauf le blé de printemps.

On pense généralement à Winnipeg que cette mesure visait surtout les réductions de prix en Argentine et en Australie.

Quoi qu'il en soit, il semble que la Commission canadienne du blé n'ait pas eu d'autre alternative pour rester dans la compétition que de répondre à ces réductions en procédant elle aussi à une réduction de ses prix à l'exportation.

Cette réduction canadienne des prix du blé avait été précédée avant-hier d'une première réduction n'affectant que les blés inférieurs expédiés des ports du Pacifique, de 12 cents par boisseau, et concernant, disent certains informateurs, un contrat de blé avec la Chine, de 27,000 boisseaux.

A cette date, la Commission canadienne du blé avait réduit les prix du blé dur de qualité supérieure de 18 cents par boisseau: et là encore, c'avait été pour répondre à une vente de blé américain à la France à des prix coupés.

Il faudra peut-être restreindre la liberté de mouvement des capitaux!

Un avertissement du président de la Banque fédérale de N.Y. — Déficit accumulé de 21 milliards — "Nos capitaux parfois mal accueillis en Europe"

NEW YORK. (AFP) — Le président de la Banque fédérale de New York, Mr Alfred Hayes, estime que le redressement de la balance des paiements américaine nécessite désormais des interventions plus directes, "même si cela doit porter atteinte au principe de la liberté des mouvements de capitaux et des investissements à l'étranger".

Mr Hayes, qui prenait la parole à la réunion annuelle de l'Association des Banquiers de l'Etat de New-York, a souligné le danger que représente le déficit cumulé dans les comptes internationaux des Etats-Unis au cours des dernières années.

"Tous les renseignements concernant l'année dernière ne sont pas encore disponibles, a-t-il déclaré, mais nous devrons tenir compte du fait que le déficit cumulé au cours des six années allant de 1958 à 1963 a atteint quelque 21,6 millards de dollars.

"C'est le résultat net qui compte et la situation en ce domaine ne saurait être tolérée plus longtemps. Comme je l'ai souvent répété, le temps travaille contre nous aussi longtemps que les déficits s'accumuleront, même à un rythme ralenti — car l'effet cumulatif des déficits précédents est d'accroitre la menace de la conversion de dollars en or... On doit s'attaquer au problème du déficit de la balance des paiements sur deux fronts, a poursuivi le président de la Banque fédérale de New-York.

"L'objectif principal cependant semble être actuellement concentré sur les mouvements de capitaux . . . Nous devons admettre le fait que les investissements américains ne sont certes pas toujours bien accueillis en Europe. Dans certains cas les autorités de quelques pays européens sont intervenues pour les ralentir, qu'il s'agisse de prêts bancaires ou d'investissements à plus long terme, dans le but de diminuer la liquidité interne correspondante — ou dans d'autres cas par crainte d'une main mise progressive des Américains sur les industries clef.

Intervention nécessaire

A la lumière de ces facteurs complexes et compte tenu de l'importance qu'il y a d'améliorer rapidement notre balance des paiements j'en suis venu à regret à la conclusion que nous devons envisager des interventions plus directes sur certains éléments du problème, même si cela implique certains compromis avec notre principe de base en faveur d'une liberté complète de prêts et d'investissements à l'étranger. La taxe de péréquation de l'intérêt représente certes un compromis de cette nature et son extension à certains types de prêts bancaires, prévue par la loi actuelle, constitue une possibilité qui a déjà été envisagée."

"En ce qui concerne la situation intérieure, a-t-il conclu, je puis vous dire franchement que je considère ce facteur comme aussi important que les aspects internationaux évoqués précédemment. Il est à peine nécessaire de souligner à nouveau que ces deux aspects sont intimement liés — que nous ne pouvons pas jouir pleinement du fruit de notre potentiel économique interne sans parvenir à une position internationale viable, mais aussi que la vigueur internationale du dollar repose en fin de compte sur une situation économique solide".

Valeurs mobilières : sortie de capitaux en novembre dernier

OTTAWA. (PC) — Pour la première fois depuis le mois de juin dernier, le commerce des valeurs mobilières au Canada s'est traduit, en novembre, par la sortie d'un capital net de $1,600,000; depuis juin, en effet, les rentrées avaient sensiblement dépassé les sorties de capitaux.

Le bureau fédéral de la statistique rapporte que, pour le mois de novembre, le commerce des titres s'est chiffré à $227,000,000, la somme mensuelle la plus élevée depuis juin. C'est donc dire que depuis ce mois les acheteurs étrangers avaient déployé plus d'activité que les acheteurs canadiens.

A la fin de novembre, l'écoulement net pour 1964 s'élevait à $32,000,000 comparativement au sommet de $65,000,000 atteint à la mi-année.

On attribue l'écoulement de novembre aux balances déficitaires du Canada, de $2,600,000 avec les Etats-Unis et de $800,000 avec la Grande-Bretagne. En ce qui concerne le commerce avec tous les autres pays, la balance des comptes a enregistré un surplus de ventes de $1,600,000.

Les Canadiens avaient, au cours de novembre, bénéficié d'achats en titres étrangers pour une valeur de $2,700,000, alors les titres canadiens avaient servi à des ventes nettes de $1,100,000.

Nouvelle émission de Couvrette et Provost: $1 million

Une nouvelle émission de $1,000,000 de Couvrette & Provost Ltée, débentures 6 pour cent à fond d'amortissement, série "A" accompagnées de droits de souscription échéant le 15 janvier 1985 est offerte par La Maison Bienvenu Ltée, J.-L. Lévesque & L.-G. Beaubien Ltée et McDougall & Cristmas Ltd., à 100 plus l'intérêt couru pour donner un rendement de 6 pour cent.

Chaque débenture de $1,000 comporte des droits de souscription pour acheter 10 actions classe "A" au prix de $30 l'action classe "A" jusqu'au 15 janvier 1970.

Le produit de cette émission, qui atteindra $930,000, servira à réduire les emprunts bancaires de la compagnie.



Le Conseil d'administration de l'Institut Albert-Prévost est heureux d'annoncer la nomination de Madame Florita Vialle-Soubranne (F. Boily) au poste de directrice du Nursing.

Madame Vialle-Soubranne était auparavant coordonnatrice clinique et professeur à l'Ecole des Infirmières de l'Hôpital Ste-Justine, puis directrice du Nursing à l'Hôpital Général des Deux-Montagnes.

En plus d'un certificat de surveillance en Nursing et en Enseignement, elle a obtenu un baccalauréat en Nursing et une maîtrise en Administration Hospitalière, de l'Université de Montréal.

Nomination chez Marchés EXCEL



RAYMOND FOREST

Messieurs Roland et Robert Lamarche, respectivement président et vice-président des Marchés d'alimentation EXCEL, annoncent la nomination de M. Raymond Forest comme directeur de la mise en marché auprès des Marchés Excel.

M. L. FAUST nommé Commissaire Industriel



M. Laurier (Larry) Faust

M. L. L. FAUST, président des Immeubles Faust Cie Ltée, a été nommé Commissaire industriel de la ville de Ste-Philomène, municipalité magnifiquement située à seulement 9 milles de Montréal et où un parc industriel planifié a été établi.

M. Laurier Faust est directeur administratif de la Corporation des Courtiers en Immeuble de la Province de Québec et membre de la Chambre d'Immeuble de Montréal, la Chambre de Commerce de Montréal, le Montreal Board of Trade, ainsi que d'associations nationales et internationales de courtiers en immeuble. M. Laurier Faust apporte à ses nouvelles fonctions une vaste expérience dans le domaine de la mise en valeur industrielle.

FALCONBRIDGE
NICKEL MINES LIMITED

DIVIDENDE numéro 83

Avis est donné par la présente qu'un dividende trimestriel de soixante-quinze cents (75c) par action a été déclaré par le Conseil d'Administration de Falconbridge Nickel Mines Limited. Ce dividende sera payé en monnaie canadienne le 26 février 1965 aux actionnaires inscrits aux livres à la fermeture des affaires le 1er février 1965.

Par ordre du Conseil
G. T. N. Woodrooffe
Secrétaire

Toronto, Canada
le 20 janvier 1965

Nomination chez R. I. M. CO. LIMITED



GEORGES LACHANCE

M. James A. Lowden, président de R.I.M. Co. Ltd., annonce la nomination de M. Georges Lachance au poste de gérant du bureau de Montréal de la compagnie. R.I.M. Co, Ltd. est une division assurant la gestion des propriétés de Canadian Interurban Properties Limited, qui détient de vastes propriétés immobilières dans tout le Canada. Auparavant, M. Lachance s'occupait d'évaluation et de financement immobiliers dans la Province de Québec.

1964...Progrès excellents sur tous les marchés

Les polices en vigueur et l'actif de la Compagnie d'Assurance-vie Crown Life ont connu une augmentation chaque année depuis sa fondation en 1900.

Au cours de 1964, la Compagnie a de nouveau accusé des progrès importants dans toutes les régions de ses opérations—Canada, Etats-Unis, Royaume-Uni et les Caraïbes.

La tendance croissante au parallèle entre le patrimoine d'assurance-vie et la stabilité financière se poursuit. De plus en plus, des gens avisés... dans plusieurs pays... dans plusieurs carrières... choisissent la Crown Life.

Nouvelles polices acquises.....11% de plus
$732,521,673

Polices en vigueur.....11% de plus
$4,403,768,878

Actif.....9% de plus
$474,177,851

LES GENS AVISÉS CHOISISSENT
CROWN LIFE
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CROWN LIFE / FONDÉE EN 1900 / TORONTO, CANADA

H. G. MacGREGOR, C.L.U.
Gérant,
Agence Montréal-Ouest,
Chambre 1150, 550 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal.
Tél. : 288-7282.

J. G. FORTIN, C.L.U.
Gérant,
Agence Montréal-Delorimier,
4015, Avenue Papineau,
Montréal 24.
Tél. : 524-7505.

N. A. CAYNE, C.L.U.
Gérant,
Agence Montréal-Centre,
1420 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal 25.
Tél. : 845-9111.

R. MARTEL,
Gérant,
Agence Montréal-Laval,
Chambre 930, 550 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal.
Tél. : 842-5801.

R. HARCC, C.L.U.
Gérant,
Agence Montréal de Salaberry,
2425, rue de Salaberry,
Montréal.
Tél. : 334-6110.

R. DESNOYERS,
Gérant,
Agence Montréal-Maisonneuve,
Chambre 850, 550 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal.
Tél. : 842-5801.

J. R. PELLETIER, C.L.U.
Gérant,
Agence Montréal-Laurentienne,
Chambre 920, 550 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal.
Tél. : 842-5801.

J. A. BELANGER,
Gérant,
Agence Montréal-Cartier,
Chambre 940, 550 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal.
Tél. : 842-5801.

W. DESCHESNES,
Gérant,
Agence Montréal Notre-Dame,
3901 ouest, rue Jean-Talon,
Ville Mont-Royal.
Tél. : 731-3331.

B. GARTSIDE,
Gérant,
Agence Montréal-Champlain,
Chambre 900, 550 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal.
Tél. : 842-5801.

C. WALKER,
Gérant Régional de l'Assurance collective pour l'Est du Canada,
Chambre 435, 550 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal.
Tél. : 849-6051.

Bureau à louer

Dorchester et University, 20 x 20 pieds, climatisé, à sous-louer. Loyer actuel $200. On peut acheter meubles de goût et équipement pratiqus. Tél. 868-2891

SERVICE DES ACHATS

Une importante entreprise commerciale à succursales multiples, requiert les services de deux acheteurs :

a) appareils électriques (cuisinières, réfrigérateurs, téléviseurs, stéréos, etc.);

b) articles de sport et jouets.

Les candidats doivent posséder une vaste connaissance du marché, une expérience de plusieurs années dans l'un ou l'autre de ces domaines, et avoir assumé des fonctions au niveau de la gérance dans une entreprise semblable ou connexe. Facilité de transiger dans les deux langues. Traitement selon le potentiel et l'expérience.

Prière de soumettre son curriculum vitae.
Référence dossiers 00639 et 00640.

SIMPSON, RIDDELL, STEAD & PARTNERS
Conseillers en Administration
530, boul. Dorchester Ouest, Montréal, P.Q. — 878-9461

IAC

PRÊTS COMMERCIAUX

Termes et conditions raisonnables
A partir de $25,000 à $1,000,000 ou plus
Pour obtenir des renseignements, téléphonez à la Division des Prêts de Capital
MONTRÉAL: M. R. Chiniara, 1320, boul. Graham, 739-4701
QUÉBEC: M. C. Gagnon, 235, boul. Wilfrid Hamel, 529-8921

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

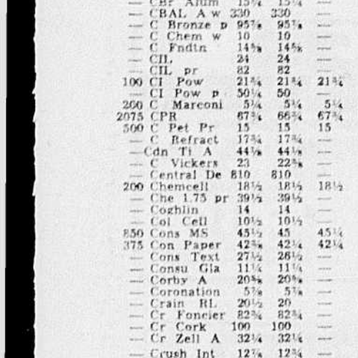
Ventes	Haut	Bas	11 h.
125 Abitibi	13⅞	13¾	13⅝
100 Alliance	12⅜	12⅜	12⅜
50 Algoma	72½	72½	72½
200 Alumin	33⅞	33⅞	33⅞
75 Alum 4¼	43	43	43
— Alum 1 Pr	22¾	22¾	—
— Alum 2 Pr	49¾	49¾	—
— Anz Gdn Pr	26	26¾	—
— AngT 4½ P	48	48	—
— AngT 265 P	52	52	—
— AngT 290 P	54½	54½	—
— Argus	19½	19¼	—
— ArgC Pr	15	15	—
2150 Asbestos	25¾	25½	25½
— Atl Suz	18¼	18¼	—
— Mail8 ½ Pr	25¼	25¼	—
— Bq CN	75¾	75	—
100 Bq Imp	71	71	71
200 Bq Mont	69½	69½	69¾
— Bq N-E	80½	80½	—
— Bq PC	56	56	—
75 Bq Roy	83	83	83
— Bq Tor-D	70½	70¾	—
— Bathurst P	26	26	—
— Bathurst P	60	60	—
— Bathurst P	11¾	11¾	—
900 Bell Phone	63¾	63½	63½
— Bow Mer P	52¼	52¼	—
— Bow Paper	6¾	6¾	—
— Bralorne	530	530	—
100 Brazil	6¼	6¼	6¼
— BA Bk N	69	69	—
100 BA Oil	37	37	37
— BC Power	50	50	—
— BC Phone	67	67	—
— BC Ph 4½	98	98	—
— Brockvl Pr	7¾	7¾	—
— Brown	14½	14½	—
— Bruck (A)	26	26	—
— Bruck (B)	14	14	—
— Bulolo	7	7	—
— Burrard Pr	8	8	—
— Cal Pow	21	20¾	—
— C Pow 5%	102½	102½	—
100 Can Cem	59	59	59
— Can Cem P	29¾	29¾	—
— CD Sugar	27¾	27¾	—
— CI Fdry	47¼	46¾	—
— Can Malt	26	26	—
— Can Safe 4.40p	29	29	—
— CSL	35¾	35½	—
— CSL pr	6½	6½	—
200 C Aviat E	13¾	13¾	13¾
125 C Brew	11¾	11¾	11¾
— C Brew A	49	49	—
— C Brew B	54	54	—
— CBr Alum	15¼	15¼	—
— CBAL A w	330	330	—
— C Bronze p	95¾	95¾	—
— C Chem w	10	10	—
— C Fndtn	14¾	14¾	—
— CIL	24	24	—
— CIL pr	82	82	—
100 CI Pow	21¾	21¾	21¾
— CI Pow p	50¼	50	—
200 C Marconi	5¼	5¼	5¼
2075 CPR	67¾	66¾	67¾
500 C Pet Pr	15	15	15
— C Refract	17¾	17¾	—
— Cdn Ti A	44¼	44¼	—
— C Vickers	23	22¾	—
— Central De	810	810	—
200 Chemcell	18½	18½	18½
— Che 1.75 pr	39½	39½	—
— Coghlin	14	14	—
— Col Cell	10½	10½	—
850 Cons MS	45½	45	45¼
375 Con Paper	42¾	42¾	42¾
— Cons Text	27¼	26½	—
— Consu Gla	11¼	11¼	—
— Corby A	20¾	20¾	—
— Coronation	5¾	5¾	—
— Crain RL	20½	20	—
— Cr Foncier	82¾	82¾	—
— Cr Corp	100	100	—
— Cr Zell A	32¼	32¼	—
— Crush Int	12¾	12¾	—
— Denison	27¾	26½	—
150 Dist Seag	35½	35	35½
50 D Bridg	26¾	26¼	26¼
— D Corset	13½	13½	—
25 D Fasco	27	27	—
115 D Glass	16¼	16¼	16¼
— D Glass P	17	17	—
— D Lime	6¼	6	—
— Dosco	16¾	16¾	—
— D Store	27	25½	—
300 D Tar	24¾	24¾	24¾
— D Text	36⅞	36⅜	—
— Donohue	10	10	—
— Du Pont	56	56	—
200 Dupuis A	13½	13½	13½
— Eddy Mtch	48	48	—
— Electrl	45¼	45¼	—
— Enamel A	8	8	—
— Enamel B	7	7	—
100 Falcon	87¾	87¾	87¾
— Fam Play	24¾	24¾	—
— Fleetwood	21¼	21	—
— Fraser	32¾	32½	—
— Freiman	5¼	5¼	—
— Fr Pete Pr	365	365	—
— Frosst A	22¾	22¾	—
— Gen Dynam	39	39	—
— GMC	105¾	104¾	—
— GR BRCI	14⅝	14⅝	—
— GR BRCI Pr	51	51	—
— Gr Wpg G	18¾	18¾	—
— GL Paper	25¼	25	—
— Hdy Anody	8	8	—
25 Hawk Sidd	6¾	6¾	6¾
— Hawk Sidd	102½	102½	—
— Hollinger	33¾	33½	—
100 Holt Ren	15¾	15⅜	15⅜
— Home A	21¾	21	—
— Home O B	21¼	21	—
— Horne Pgf	305	305	—
400 Hud Bay M	77½	77½	77½
325 Hud's Bay	15¾	15	15¾
100 Husky O	12¾	12¾	12¾
— Husky O w	610	610	—
100 Imp Oil	58¾	58¾	58¾
300 Imp Tob	15¾	15¼	15¼
— I Tob pr	6¾	6½	—
125 Ind Accep	26½	26⅜	26⅜
— IAC 4.50	96½	96½	—
— Inland C pr	16¼	16¼	—
— Inland N Gas	9½	9½	—
— Inland G p	20½	20½	—
— Int Bronze	26½	26	—
— Int Nickel	89¾	88¾	—
— Int Pap	36	36	—
— Int Util	33⅜	33⅜	—
— Int Util p	60¾	60¾	—
35 Interpro PL	97½	97¾	97½
— Iro Gl p	8¼	8¼	—
— Jamaica PS	14¼	14¼	—
— Labatt	22	21½	—
100 Laur Fin	17½	17½	17¼
— Loblaw A	8½	8½	—
— id B	8¾	8¾	—
— id pr	51	51	—
— Loeb M	12¾	12¾	—
— MacLaren A	24¼	22¼	—
— id B	24¼	24¼	—
— MacMill-Pw	35½	35	—
400 Mailman	60	60	60
— Maritime E	21¼	21¼	—
25 Maritime T	21½	21½	21½
300 Mass F	29¾	29¾	29¾
— Met Stor	10½	10½	—
— Mtron 6%	14¼	13¾	—
— Midland	8	8	—
— Mitch R A	10	10	—
— Molson A	39¼	39¼	—
25 id B	41	41	41
— Mtl Loco	16	16	—
— Mtl Trust	117	115	—
— Moore Corp	60	59¾	—
— Morse A	14½	14¼	—
— id B	13	13	—
— Nat Drug	12	12	—
— id Pr	12¼	12¼	—
— NFLD Light	12	11⅞	—
225 Noranda	55½	55	55⅛
— N Ont NG	25	25	—
— N S Light	29	29	—
— Ocean F	7½	7⅜	—
— Oglivie	15	14⅜	—
— Oglivie P	33½	32½	—
— Ont Steel	32¾	32¾	—
— Pac Pete	12¾	12	—
— Penmn P	117	117	—
150 Placer	29¼	29¼	29¼
600 Pow Cor	16¼	16¼	16¼
— Price B	43½	43½	—
— Price P	88⅝	88⅝	—
— Probulit	120	120	—
— QN Gas	12½	12½	—
— QNG P	173	169	—
— Que Ph	27¾	27½	—
— Reed Pap	8¾	8¾	—
100 Reitman's	11	11	11
— Reynolds Pr	96	96	—
— Rio Algom	12¾	12	—
— Rockwell	29	28½	—
— Rolland A	11½	11¼	—
— Rolland Pr	93	93	—
— Rothmans	23	22⅝	—
— Royal Trust	22½	22½	—
— St L Ce A	39¼	39¼	—
— St L Ce w	17½	17½	—
— St L Corp	5¾	5¾	—
— St L C pr	103½	103½	—
— Salada F	12⅜	12⅜	—
— Scott LaS	13¾	13¾	—
— Shell Can	19¾	19¼	—
— Shell I Pr	27¾	27¾	—
— Sher W	49	49	—
— Sher W pr	139	139	—
— Shop Sav	17¾	17¾	—
— Shop S drts	46	45	—
— Sicard	7¾	7¼	—
— Simpsons	29½	29¼	—
— Soc GF	8	8	—
— Southam	34	34	—
— SS Steel	18	18	—
641 Steel Can	28¾	23¾	28¾
— Steinbg A	40	39¾	—
— Ste	95	95	—
— Steel	85	85	—
— Tancord Pr	5¾	5¾	—
— Texaco Can	60	60	—
— T Fin A	15	14¾	—
— T Fin B	10½	10¼	—
— Tr-C Corp	10¾	10¼	—
— Tr-C PL	40¾	40½	—
25 Tr Mt PL	22	22	22
— Triad Oil	242	242	—
— Turnbull	12	12	—
625 Union Carb	27	27	27
— UN Steel	120	120	—
— Viau	13	13	—
250 Welwood	13¾	13¾	13¾
350 Walk GW	38½	38¼	38½
— W Knapp	29	29	—
— WCoast Tr	15¾	15¾	—
— Weston A	18	18	—
— Weston B	18¼	18¼	—
50 Zeller's	16	16	16
— Zeller's Pr	50	50	—

Bourse canadienne

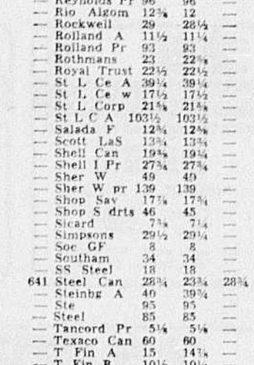
Ventes	Haut	Bas	11h.
— Ajax	9½	9½	—
— Allied Tel	30	27	—
— Alpha	60	55	—
— Alpha (A)	150	150	—
— Anscope	125	125	—
2000 Alsof	14	14	14
— AM Beau B	26	24	—
— Ameranium	5	5	—
— A A Molyb	215	210	—
— Anthonian	7½	7½	—
— Arno	4½	4½	—
— Augustus	30½	30	—
— Baker Talc	9	9	—
— Band-Ore	14	14	—
— Bateman	7	7	—
— Beauce Pl	10	9	—
— Beld-Cort	$ 22½	22½	—
— Belgium	$ 8	8	—
1600 Blac Haw	220	219	219
— Black Rive	18	16	—
— Blue Bon	320	320	—
— BlueB w	12	12	—
— Bluewater	12	12	—
— Bornite	7½	7½	—
— B Carpets	42	42	—
— Bruce-Pre	19½	18½	—
— Bruneau	22	22	—
— Burnt Hill	33	32½	—
— Cal-Ed	$ 21	21	—
— Calumet	6	6	—
— Camflo	290	288	—
— Camp Chi	425	425	—
— C Delhi	985	985	—
— Can Dyno	310	310	—
— C Ind G	13	13	—
— C. Interur	310	310	—
— C Magnes	158	158	—
400 C Sec U	120	120	120
— Cantexas	185	185	—
— Carbec	6½	6½	—
— Cartier-Que	13	12	—
— Casavant	455	455	—
— Cassiar	$ 13⅜	13¼	—
— Catelli A	$ 39¼	39¼	—
100 Cessland	370	370	370
— Chemalloy	118	105	—
— Cheskirk	9½	9½	—
— Chib M	70	70	—
500 Chib Cop	7½	7½	7½
— Chipman	25	24	—
— Cleveland	5	5	—
— Com H M	100	95	—
— C O & G	59	52	—
1660 Commodo $	8¾	8¼	8¼
— Commod w	395	385	—
— Cominga	11	10	—
— C Canorama	52	50	—
— C D Sec (A)	180	175	—
— C D Sec Pr	4½	4½	—
5000 C Mogador	28	28	28
— C Monpas	6	6	—
— C New Pac	13	13	—
2000 Cons Man	51	51	51
— C Per-M	11	11	—
— CQ Yell	9	9	—
— Con Virginia	41	39	—
— Copstream	16	16	—
50 Cusrtte A $	33	33	33
— Cr MG (A) $	12	12	—
— Cr St-L A $	10½	10½	—
— Crwn B Crp	44	43	—
— Crusade	6½	6½	—
5000 Dauphin Irn	30	30	30
— Deer Horn	90	90	—
100 Delta Elect	280	280	280
— Denault (A) $	9¾	9¾	—
— Dolsan	17	16	—
— Dome $	38¼	38½	—
— Dom Exp	14½	14½	—
— Dmi Lease	30	27½	—
— D Oilcloth $	36¼	36	—
— Drum Wld $	11½	11½	—
— Dumagami	70	70	—
— Dumont	30	28	—
— East Sull	520	495	—
— East Vent	40	36	—
— E Bake $	18¾	18¾	—
— Electrolier $	9¼	9¼	—
— Emp Oil	4½	4½	—
17000 Equity Ex	36½	36	36
— Fab Met	18½	18	—
— Fabi	8	6	—
— Fano	11	10½	—
— First M Min	390	390	—
— Fiscal $	19	10	—
— Fiscal Pr $	19	19	—
— Flint Rock	45	44	—
— Fontana	4½	4	—
6500 FT Rellance	40	38	39
— Fox Lake	18	17½	—
— Frigistors	60	55	—
— Fusdy	5½	5½	—
— Futurity	43	41	—
1000 Ghislau	43	43	43
500 G Autotron	225	225	225
— Glen Lake	179	177	—
— Grissol	265	265	—
— Gui-P Ur	35	35	—
100 Hastings	385	385	385
— Hubbard $	28¼	28¼	—
— Inland Oil $	5¾	5¾	—
— Inspiratn	200	195	—
— Int Atlas	150	140	—
— Int Pts A $	15	15	—
— Intp Dredg	15½	15	—
— ISO	450	450	—
— Israel Oil	10	10	—
— Jockey	5½	5½	—
— Jockey A Pr	10¼	10¼	—
— Jubilee	175	170	—
— K Desmond	55	55	—
— Kenting A $	5¾	5¾	—
— Kiena	365	350	—
1000 Kodiac Pet	175	175	175
— Kontiki	7½	7	—
— Lab Acce $	10	9½	—
— Labrador $	40½	40½	—
— Lait Leclerc	7½	7½	—
— L Dufault	14	14	—
— Lambt A $	19	19	—
— Lamontag $	19¼	18	—
— Lingside	4½	4½	—
— Lithium	8	7	—
— Lowney $	28	28	—
— Louana G	23½	23	—
1000 Malartic HY	20	20	20
— Massval	10	10	—
— Matachewan	44	33	—
— McKinney	35	34	—
— Melchers $	20	20	—
15 Melchers pr	5½	5½	5½
2000 Merc Chip	12½	12½	12½
— Merrill	65	65	—
— Metal Min	175	175	—
— Mid Chib	29	29	—
— Midepsa	240	230	—
— Mistango	40	38	—
— Molyb	47	47	—
3000 Monpre	14	14	14
— Mount C	27	27	—
800 Mt Pleast	103	103	103
— MR Dair $	5	5	—
— MR Rice $	15	15	—
— Mt Wright	79	78	—
— Mussens $	17	17	—
— Native Min	14	14	—
— N Formac	8½	8	—
3100 N Imperial	229	224	228
— Newrich	55	49	—
— NW Amul	6	6	—
— Nocana	7½	7½	—
— NA Asbestos	7	7	—
— NA Rare M	33	30	—
— North Ex	185	181	—
1500 NW Canada	13	13	13
— Opem Ex	14½	14½	—
— Opemisk	8.50	8.50	—
— PA Inv	425	425	—
— Pato 7 pr $	22½	22½	22½
13500 Pato Silver	54	53	53
— Paudash	7	7	—
— Paul Serv $	17	17	—
100 Peace Riv	410	410	410
— Pennbec	8	8	—
— Peso S	169	165	—
— Phoenix O	72	70	—
— Pitt Gold	4½	4½	—
— Porcupine	13½	12	—
— Po C 1 pr $	48¾	48¾	—
50 Po C 2 pr $	16¼	16¼	16¼
— Que Chib	15	15	—
— Q Cobalt	176	175	—
— Q Indust M	43	41	—
— Que Lith	375	375	—
4500 Que Smelt	25½	21	21
175 Que PH 50 $	20¾	20¾	20¾
— que PH 56 $	21	21	—
— Reid Crest	4½	4½	—
— Renold $	16¼	16½	—
— Rusty L	57	57	—
20 Ruby Foo	320	320	320
100 Ruby F w	19	19	19
— Sapawe	40	38	—
— St-Lucie	21	21	—
300 St-L Colom	260	260	260
— St-L D Lds	80	80	—
— Select F	5¾	5¾	—
1000 Silver Reg	22½	22½	22½
— Silver Sum	21	20	—
500 Silver T	42	42	42
— Sobeyss A $	18½	18½	—
— Soca	30	25	—
— S Dufault	8½	8½	—
500 Spartan w	52	52	52
— Spartan w	12	11	—
900 Stairs A	145	1744	145
— Std Gold	12	12	—
— Sullivan	400	390	—
200 Sunloch	145	145	145
— Superpak	400	400	—
— Suptest O $	21½	21½	—
— Surfaza	28	28	—
— Tache	9½	9	—
— Talisman	76	68	—
1000 Tazin	6½	6½	6½
— Tib Exp	5½	5½	—
— Titan	9	5	—
— Tooke P	375	375	—
— TrC Fre	$205	205	—
200 Trsterre	78	78	78
100 Tru-Wall	470	470	470
30 U Corp B $	13¼	13¼	13¼
— Un Obalski	46	44	—
— U Twn E $	16	15¾	—
— Val Mar $	5¾	5¾	—
— V D Hout	100	100	—
1000 Vanguard	8	8	8
— Wabasit $	16½	16½	—
— Ws Helium	53	51	—
5500 Westville	24½	24½	24½
1000 White Star	43½	43½	43½

JACK B. ROSENTHAL
RONALD R. RUSH
Comptables agréés
901 rue Bleury, Montréal
UN. 6-2967

NOMINATIONS A PRODUITS DIAMANT LIMITEE (VACHON)



ANDRE GUENETTE



JACQUES LAJEUNESSE

Monsieur Pierre-G. Robitaille, directeur du Marketing de PRODUITS DIAMANT LIMITEE (VACHON) annonce les nominations suivantes : Monsieur André Guénette accède au poste de gérant de district, division "Chaines Corporatives". Il remplace monsieur Jacques Lajeunesse qui devient directeur régional pour la division "Chaines Corporatives et Courtiers" pour les provinces de Québec, des Maritimes et de l'Ontario. Cette dernière nomination est pour un poste récemment créé à PRODUITS DIAMANT LIMITEE (VACHON) dont l'expansion ne cesse de croitre. ●

COTE DE L'OR

LONDRES — (PC) — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen : $35.12 à l'achat et $35.14 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne des lingots : $33.12 9/50 (231 shillings, 6¾ pence).

PARIS — (PC) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cote aujourd'hui 42.60F au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 103.80F.

Nouvelle émission

$3,000,000

HÔPITAL NOTRE-DAME (MONTRÉAL)

Obligations hypothèque générale, série "A", 5½% et 5¾%

Non rachetables par anticipation

Paiement, capital et intérêts, garanti par le transport d'une subvention du gouvernement de la Province de Québec

Datées du 1er février 1965

$1,720,000, à 5½%, échéant en série du 1er février 1966 à 1975 incl.

$1,280,000, à 5¾%, échéant en série du 1er février 1976 à 1980 incl.

PRIX: 100 et l'intérêt couru

J.L. LÉVESQUE & L.G. BEAUBIEN LTÉE
RENÉ T. LECLERC INCORPORÉE — GEOFFRION, ROBERT & GÉLINAS, INC.
LANGUEUX & DESROCHERS, LTÉE — MORGAN, OSTIGUY & HUDON LTÉE
FORGET & FORGET LIMITEE

Ouverture en hausse en Place locale

MONTREAL — Les valeurs industrielles et les titres spéculatifs étaient en hausse ce matin à l'ouverture de la séance. L'activité était modérée.

Les papeteries ont participé au mouvement de hausse, de même que les alimentations et les boissons. Molson a fait un bond de 1½.

Les pétroles étaient en recul léger.

Parmi les titres miniers, les gains n'ont pas dépassé 10 cents.

* * *

TORONTO. — Les industriels ont réalisé des gains nombreux pendant les premiers instants de la séance de mercredi, à Toronto. L'activité était modérée.

On remarquait des avances fractionnaires dans les diverses parties de la liste. Les principaux titres à être transigés ce matin ont été Canada Permanent Mortgage, CPR, Molson, Domtar, Moore, Abitibi, Aluminium.

Les métallurgiques et les valeurs minières étaient aussi en hausse.

Aurifères et pétroles ne bougeaient pas.

* * *

NEW YORK. — Grande activité ce matin à Wall Street; les cours s'inscrivent en hausse par rapport à la clôture de la veille. Les avances, cependant, sont minces.

Une exception : Eastman Kodak qui a fait un bond de 1¼ à 151¾.

Les premières transactions de la séance ont porté, entre autres, sur Chrysler, Studebaker et American Telephone.

Westinghouse a progressé de ⅝ et U.S. Steel de ⅛.

Plusieurs autres titres de premier choix ont avancé modestement de ⅛.

* * *

LONDRES. — La bourse de Londres est très calme, mercredi. Les cours sont mixtes, mais on remarque une certaine fermeté dans divers secteurs.

Les grands titres canadiens ont avancé. Parmi eux : Algoma Aluminium, Consolidated Paper, Hollinger, Imperial Oil et Massey Fergusson.

Les aciéries en général étaient lourdes, de même que les papeteries.

Les distilleries ont repris un peu du terrain perdu antérieurement.

Les aurifères faisaient bonne figure et les métallurgiques en général se maintenaient.

* * *

PARIS — La séance de mercredi à Paris s'apparente sensiblement à celle de la veille. Des mouvements dans les deux sens sont toujours observés mais l'avantage — si l'on peut dire — revient toujours aux fluctuations négatives.

Les affaires semblent encore plus restreintes que la veille, ce que l'on peut attribuer en partie à l'absence de courrier qui a différé l'arrivée de quelques ordres. De toutes façons, le marché reste en veilleuse. Les ventes qui interviennent ne proviennent pas d'un découvert désirant mettre à profit la vulnérabilité de la cote, mais simplement des besoins normaux et courants de numéraire.

Pour modestes qu'elles soient, ces ventes ne rencontrent pas leur contrepartie acheteur équivalente.

Climat social et attente de décisions éventuelles destinées à la relance de l'investissement composent la toile de fond de la tendance.

Le ministre des Finances doit s'exprimer dans la soirée dans le fief textile de Roubaix-Tourcoing. Comme ce secteur industriel est particulièrement affecté par les difficultés économiques actuelles, il est possible qu'à cette occasion, M. Giscard d'Estaing fournisse sur un plan plus général quelques indications sur les intentions du gouvernement.

Du côté des valeurs étrangères, les allemandes sont bien disposées et les italiennes piétinent. Diverses néerlandaises absorbent quelques offres. Les américaines sont très soutenues et les britanniques hésitantes. Nouvelle et sensible avance des Katanga et très bonne allure des mines d'or à l'exception de Dome Mines en sensible recul.

Forte diminution des échanges sur le marché de l'or dont la tendance est cependant plus soutenue.

du parquet de la bourse

cote des grains

Marché à terme :

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Avoine :				
Mai	83	83	82⅞	83
Juil.	——	——	——	82⅜
Oct.	——	——	——	81⅜
Orge :				
Mai	1.26⅛	1.27	1.26⅛	1.27
Juil.	1.26⅜	——	——	1.26⅝
Oct.	——	——	——	1.24½
Lin :				
Mai	3.22¾	3.24⅝	3.22⅜	3.22½
Juil.	3.24½	3.26¼	3.24⅜	3.26
Oct.	3.23½	3.25	3.23	3.25
Seigle :				
Mai	1.28¼	1.29¼	1.28¼	1.29¼
Juil.	1.29⅜	1.30⅝	1.29⅜	1.30⅝
Oct.	——	——	——	1.31⅛
Graine de colza :				
Jan.	3.12	3.12¾	3.11½	3.13¾
Mars	3.06½	3.09	3.04¾	3.08¾
Mai	2.87	2.93¼	2.88¾	2.93
Juil.	2.83¼	2.89	2.83¼	2.88¾

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 83¾ ; ex 3 cw 81 ; 3 cw et ex 1 fourragère 77¾ ; 1 fourragère 75¾ ; 2 fourragère 72¾ ; 3 fourragère 69¾ ; fourragère mélangée 52.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang 1.27 ; 1 cw 2-rang 1.24 ; 2 cw 2-rang 1.22 ; 3 cw 6-rang 1.26 ; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.20 ; 2 fourragère 1.18 ; 3 fourragère 1.15.

Seigle : 1 et 2 cw 1.24¼ ; 3 cw 1.20¼ ; 4 cw 1.08¼ ; ergote 1.07¼ ; sur voie 1.24⅜.

Lin : 1 cw 3.16⅜ ; 2 cw 3.11⅜ ; 3 cw 2.84½ ; sur voie 3.16⅜.

Graine de colza : No. 1 Cdn 3.13¾.

Marché du lin :

Prix au comptant 20 cents de moins que l'option de mai.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Blé :				
Mars	1.47½	1.49	1.47½	1.48¾
Mai	1.48⅝	1.50	1.48⅝	1.50
Juil.	1.42⅝	1.44	1.42⅜	1.43⅞
Sept.	1.45⅜	1.46	1.45⅜	1.46
Déc.	1.49⅞	1.50¼	1.49⅞	1.50⅛
Maïs :				
Mars	1.26½	1.27¼	1.26½	1.27
Mai	1.28⅞	1.29½	1.28⅜	1.29⅝
Juil.	1.30	1.30⅞	1.30	1.30⅝
Sept.	1.26⅛	1.27¼	1.26⅛	1.27¼
Déc.	1.19¾	1.20⅝	1.19¾	1.20¾
Avoine :				
Mars	72½	72½	72¼	72⅛
Mai	71⅜	71⅜	71¼	71⅛
Juil.	67⅝	67⅝	67⅜	67⅜
Sept.	68⅜	68⅝	68⅜	68½
Déc.	70	70⅜	70	70⅛
Seigle :				
Mars	1.20¼	1.21⅜	1.20	1.21½
Mai	1.22	1.23⅜	1.22	1.23½
Juil.	1.24½	1.25¼	1.23⅞	1.25
Sept.	——	——	——	1.25⅜
Déc.	——	——	——	1.28¾
Fèves soya :				
Mars	2.97½	3.05¾	2.96¾	3.02½
Mai	3.02¼	3.09¼	2.99½	3.06½
Juil.	3.01	3.10	2.99	3.06
Août	2.92¼	3.00¾	2.91¼	2.97¼
Sept.	2.62¼	2.67½	2.62	2.65¼
Nov.	2.51	2.53¼	2.51	2.53¼

fonds mutuels

Compilés par Francis I. Dupont & Co.

	Achats	Ventes
Adamac Mutual F	3.13	3.42
xAffili Fund Inc.	9.09	9.83
xAmer Bus Shares	4.27	4.62
Amalgamated Fin	——	——
Andreae Equity	2.97	3.25
All Canadian Com.	6.49	7.11
All Canadian Div.	8.66	9.49
American Growth	10.97	11.99
Beaubran Corp.	42.95	46.63
xBoston Fund Ltd.	10.85	11.86
xBullock Fund Ltd.	15.09	16.53
Canadian Growth F	6.15	6.72
Canad Gas Energy	9.12	10.00
Canad Investment	xd4.27	4.69
Canad Trust Inc. F	5.01	5.48
Canafund Co. Ltd.	55.68	58.46
Champ Mut F of C	7.53	8.27
Collective Mutual F	6.15	6.69
Commonwealth I. xd11.01		xd12.07
C. I. Leverage	xd9.81	xd10.75
Corporate Investors	6.11	6.68
Div Incom S Ser 'A'	30.70	——
Divers Incom S S. 'B'	6.14	6.75
xDivided Shares	3.84	4.22
Domin Compound F	4.53	4.87
Domin Comp F N-R	4.37	4.70
Domin Div F.	3.61	3.88
Domin Equity In	23.85	24.34
xDreyfus Fund Inc	21.04	22.87
Dynamic Fund	12.65	12.78
Europe anGrowth F	6.40	6.

MONTREAL, MERCREDI 27 JANVIER 1965 — 81e ANNEE — No 21

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

La promesse d'une situation aux joueurs de football

Est-il vrai que pour compenser le fait que les ligues Nationale et Américaine de football ont chacune un fonds de pension pour leurs joueurs et que la Ligue Canadienne n'a pas encore jugé à propos d'en créer un pour ses membres et que les agents recruteurs de nos clubs font miroiter aux collégiens américains qu'ils désirent mettre sous contrat la promesse de positions ?

Certaines allégations en ce sens ont été exprimées récemment au cours d'un programme de télévision en provenance de Toronto. Depuis, des déclarations de John Barrow, des Tiger-Cats de Hamilton, et du vétéran Dick Shatto, des Argonauts de Toronto, ont semblé confirmer ces dires d'un chroniqueur de la ville reine.

Le cas de George Dixon des Alouettes qui parlait d'abandonner le football et de retourner chez lui à New Haven à moins de trouver un emploi permanent à Montréal donnait hier un ton d'actualité à cette question.

Nous avons donc posé la question à J. I. Albrecht qui, au temps où il était avec les Alouettes, était le principal agent recruteur de joueurs pour le club local. Ajoutons que celui qui était devenu l'an dernier le gérant général des Rifles de la Ligue United est un spécialiste dans la recherche de joueurs de football pour les équipes professionnelles.

"Nous ne promettons pas de positions aux joueurs que nous cherchons à amener au football canadien. Nous leur disons cependant que nous allons nous efforcer de leur en obtenir. Ce n'est pas la même chose. Aucun agent recruteur, aucun instructeur, aucun gérant général, aucun club ne peut en effet prétendre sérieusement qu'il a un bureau d'emploi ou une agence d'emploi", nous déclare-t-il.

Albrecht souligne que tout jeune homme qu'il soit joueur de football ou non doit se gagner une position, que celle-ci si elle vaut vraiment quelque chose ne lui sera pas offerte sur un plateau d'argent. Les postes vacants n'existent pas toujours. Et quand il y en a, il faut que ceux qui les convoitent aient les qualifications nécessaires. Il nous apprend que quantité de jeunes joueurs de football obtiennent leurs diplômes des universités américaines dans le domaine de l'éducation physique. "Or, il n'en pleut pas tellement de postes du genre", prétend-il. "Certains autres dans maints autres domaines ont une connaissance théorique du travail dans lequel ils désirent se lancer mais ils n'ont pas la pratique. Et lorsque des compagnies leur suggèrent de suivre un entraînement pratique ils s'insultent. Ils s'imaginent qu'ils peuvent trouver un emploi qui leur rapportera autant que le football."

Toronto en meilleure posture

Une autre difficulté dans le problème d'obtenir un emploi à un jeune joueur de football est la possibilité qu'il soit échangé à un autre club. Une compagnie hésitera toujours à développer quelqu'un, sachant que celui-ci peut être envoyé dans une autre ville sans qu'elle, la compagnie, puisse s'objecter.

Il y a aussi le fait que pendant la saison de football, c'est-à-dire de la période d'entraînement au début de juillet jusqu'à la mi-novembre ou le début de décembre, le joueur ne peut accorder plein temps à ses employeurs.

Albrecht nous révèle ces faits pour bien faire voir que les agents recruteurs ne peuvent promettre de positions mais par ailleurs c'est un fait que les clubs s'efforcent de leur procurer des emplois. Cette tâche, pense-t-il, doit retomber sur les épaules non pas de l'instructeur ou même du gérant général mais des membres de ces comités conseillers et consultatifs qui entourent les équipes. La plupart de ceux qui en font partie sont des hommes d'affaires, des industriels, des commerçants, des financiers, donc des gens beaucoup plus en mesure que l'instructeur ou le gérant de trouver des emplois aux joueurs.

"Il serait, nous dit-il, possible qu'il soit plus difficile d'obtenir pour les joueurs de football des emplois à Montréal que dans les autres villes de la Ligue Canadienne du fait du bilinguisme ici. Toronto, par ailleurs, serait celle en meilleure posture d'accorder des positions à ses joueurs puis viendraient Vancouver, Edmonton et Calgary."

Une autre figure bien connue du monde du football mais qui préfère que nous ne l'identifions pas, nous parle dans le même sens que Albrecht. Mais ce sportsman ajoute que si les collégiens américains recherchent des positions lorsqu'ils viennent jouer au Canada, ce n'est pas tout simplement parce que la Ligue Canadienne n'a pas de fonds de pension mais c'est aussi parce que les joueurs sont ici moins bien rémunérés que leurs rivaux des ligues Nationale et Américaine. Le salaire minimum dans ces deux circuits est de $10,000. Or, selon lui, la moyenne de ceux évoluant dans la Ligue Canadienne est de $8,000 à $9,000. Dixon est dans une toute autre catégorie cependant, insiste-t-il pour dire. Il souligne que le vétéran demi des Alouettes recevait $11,000 il y a quelques années mais que son salaire a dû être porté depuis à $15,000 ou $18,000.

Réunion des gouverneurs du hockey

Au temps où Connie Smythe était gouverneur de la Ligue Nationale, celle-ci tenait tous les ans sa réunion annuelle d'hiver à Palm Beach en Floride. Est-ce simple coïncidence mais depuis que Stafford Smythe a remplacé son père sur le bureau des gouverneurs, l'assemblée a maintenant lieu à New York. C'est ainsi que les représentants des divers clubs du circuit se rendront la semaine prochaine dans la métropole américaine pour examiner ensemble la situation, étudier les questions à l'ordre du jour et possiblement aussi des dates possibles des séries éliminatoires. Il semble déjà presque certain que celles-ci débuteront le 1er avril.

Simple coïncidence sans doute également mais le combat George Chuvalo-Floyd Patterson aura lieu à New York la veille de la réunion et il appert que tous les gouverneurs y assisteront.

C'est un apôtre du sport amateur qui a été nommé le "sportsman de l'année" par les organisateurs du gala annuel organisé à l'occasion de l'attribution des trophées Gil-O Julien et Jean-Charles Daoust, récemment à Ottawa.

Ce titre est en effet allé à M. Joseph-E. Laflamme, de Hull, qui depuis sa jeunesse s'est intéressé à de multiples associations et équipes amateurs dans cette partie du pays. Tous les sports le passionnaient s'il faut en juger par son activité fébrile car il s'est occupé de hockey, de baseball, de la raquette, de ski, de tennis, de crosse, de football, d'athlétisme léger et de curling.

Ce vétéran a été l'un des fondateurs du club de curling de Hull qui compte aujourd'hui plus de 150 membres comme il avait été l'un de ceux qui avaient créé la première association sportive de Hull, La Feuille d'Erable, il y a plus de cinquante ans.

Non seulement au cours des années, Joseph Laflamme s'est affirmé un organisateur hors pair, mais il a pris lui-même une part active à la plupart des sports qu'il a aidés à vulgariser. Il a en effet été joueur de baseball, de hockey, de crosse, de football. Il a de même été un adepte de la raquette, du tennis, de golf et aujourd'hui il est l'un des plus enthousiastes amateurs de curling de Hull.

Il n'est pas surprenant qu'on trouve au sein de la famille de M. Laflamme d'ardents amateurs de sport et que dans ce foyer le sportif trouve matière à causer, à discuter dans une ambiance sympathique à l'extrême.



Photo LA PRESSE

Pourquoi pester contre une tempête de neige !

Pendant qu'au bas, tout à l'entour du Mont Royal, des milliers d'automobilistes pestaient contre la tempête de neige, il y avait de l'entrain, de l'animation au haut de la Montagne. Et là on applaudissait plutôt qu'on maugréait, tant il est vrai que le bonheur des uns fait souvent le malheur des autres.

Les chiffres le prouvent : Provost conduit le bal, Larose chausse sans honte les patins de Geoffrion

Les chiffres ne mentent pas. Une rétrospective rapide nous a permis d'établir certaines comparaisons entre la saison dernière et la présente campagne.

Saviez-vous, par exemple, que la plupart des joueurs du Canadien ont amélioré leur rendement comparativement au même nombre de joutes l'an dernier ; que Claude Provost est le joueur de la ligue Nationale qui a fait le plus de progrès ; que Claude Larose s'est révélé un digne successeur de Bernard Geoffrion.

Après 42 joutes, l'an dernier, le nom de Jean Béliveau figurait au sommet des compteurs du Canadien, avec un dossier de 18 buts et 36 assistances. Cette saison, sa fiche comprend seulement 6 buts et 10 assistances mais cette diminution s'explique facilement par le nombre de joutes qu'il a manquées à cause d'une blessure à un genou.

Dans le cas de Claude Provost, la comparaison est frappante. Le combatif ailier droit du Tricolore a plus que doublé sa production qui était de 18 points (6 buts) en 1964, à comparer à 17 buts et 23 passes cette saison.

Au lieu de se trouver quelque part dans le principal peloton du classement des compteurs de la LHN, Provost commande maintenant le respect de la part de ses adversaires et son 4e rang chez les meneurs lui a valu une place dans la première équipe d'étoiles à la mi-saison.

Plus question de se départir de Backstrom

Comment passer sous silence le progrès réalisé par Ralph Backstrom. A pareille date l'an dernier, les amateurs de hockey réclamaient qu'il soit vendu ou échangé à cause de son piètre record de buts. C'est une toute autre histoire cette saison. Jouant avec plus d'autorité et surtout plus régulièrement, Backstrom a déjà enfilé 15 buts et s'achemine vers la meilleure saison de sa carrière.

Claude Larose a progressé

La liste de satisfaction du Canadien comprend aussi les noms de John Ferguson, Henri Richard, Jacques Laperrière et Jean-Guy Talbot qui ont tous compté un plus grand nombre de buts que l'an dernier.

Avec l'acquisition de Claude Larose, le départ de Bernard Geoffrion est presque passé inaperçu.

A la 42e joute, Geoffrion avait accumulé 26 points, dont 12 buts, tandis que Larose affiche aussi un dossier de 26 points, dont 14 buts.

La présence de Larose sur l'alignement du Canadien vaut particulièrement son pesant d'or sur la route où il a compté huit de ses buts.

Robert Rousseau et Dave Balon présentent des fiches quasi identiques à l'an dernier. Leur total de points est le même, le nombre de buts a diminué de 11 à 8 pour Rousseau et de 17 à 13 pour Balon.

Le 27 janvier 1964

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	24	37	61
Hull, Chicago	32	26	58
Béliveau, Canadien	18	36	54
Wharram, Chicago	25	22	47
Bathgate, New York	13	34	47
Goyette, New York	15	31	46
Gilbert, New York	19	24	33
Hay, Chicago	17	26	43
Oliver, Boston	16	27	43
Howe, Détroit	15	27	42

Le 27 janvier 1965

	B	A	Pts
Hull, Chicago	37	26	63
Mikita, Chicago	16	37	53
Ullman, Détroit	21	22	43
Provost, Canadien	17	23	40
Esposito, Chicago	16	23	39
Howe, Détroit	14	23	37
Goyette, New York	9	28	37
Pilote, Chicago	6	29	35
Henry, New York	19	15	34
Gilbert, New York	18	15	33

Le groupe sélect des 10 meilleurs compteurs du circuit groupe la moitié de ses membres de l'an dernier : Bobby Hull, Stan Mikita, Gordie Howe, Phil Goyette et Rodrigue Gilbert.

Hull, grâce à ses 37 buts, a ravi le premier rang à Mikita. La "comète blonde" du Chicago avait enregistré 32 buts à la même époque en 1964.

Norm Ullman, Provost, Phil Esposito, Pierre Pilote et Camille Henry sont les nouveaux venus chez les meneurs, ayant succédé à Jean Béliveau, Ken Wharram, Andy Bathgate, Red Hay et Murray Oliver.

Le classement des équipes est sensiblement le même, sauf que le Canadien et les Black Hawks de Chicago étaient sur un pied d'égalité l'an dernier. Les Leafs de Toronto occupaient la 3e place, suivis du Détroit, du New York et du Boston.

Alors qu'à cette période de la saison, il doit se contenter du rôle de spectateur, Charlie Hodge bataillait avec acharnement dans la course au trophée Vézina, en 1964.

En date du 27 janvier, Hodge, Glenn Hall et Johnny Bower avaient tous été déjoués 116 fois.

Les saisons se suivent mais ne se ressemblent pas en tous points !

Tableau comparatif à la même date

Le 27 janvier 1964

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadien	46	23	13	10	135	116	56
Chicago	47	24	15	8	145	116	56
Toronto	45	22	16	7	122	116	51
Détroit	45	17	21	7	112	132	41
New York	46	16	23	7	134	152	39
Boston	47	12	26	9	112	137	33

Le 27 janvier 1965

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadien	42	23	12	7	129	104	53
Chicago	43	23	15	5	144	110	51
Toronto	45	18	16	11	125	108	47
Détroit	42	20	16	6	118	109	46
New York	44	14	21	9	106	137	37
Boston	44	11	29	4	96	150	26

Victoire de Gonzalez

HOUSTON (UPI) — Manuel Gonzalez a probablement mérité un match de championnat mondial des poids mi-moyens, hier soir au Colisée Sam Houston, alors qu'il a triomphé du titulaire Emile Griffith par vote majoritaire dans un match de 10 assauts, non pour le titre. Une foule de 9,000 personnes a assisté à la victoire du boxeur local.

Gonzalez, un styliste, a eu raison de Griffith dans une belle démonstration de son savoir-faire et de son sang-froid. Toutefois, il n'a jamais ébranlé le titulaire.

Les seconds du champion ont vertement critiqué la décision la qualifiant de "décision locale".

Griffith, qui a défendu son titre avec succès deux fois en 1964, a été couronné le boxeur par excellence de cette année-là. Quant à Gonzalez, il a été imbattable depuis 1963, année au cours de laquelle il a perdu par décision aux mains de Stan Harrington.

Igishuro bat Grinda

MELBOURNE. (UPI) — O. Ishiguro, du Japon, a défait Jean-Noël Grinda, de France, par 7-9, 6-4, 6-2, 4-6, 6-4, dans dans la finale du championnat en simple de tennis d'Australie, hier.

Maria Bueno, du Brésil, et Norma Baylon, d'Argentine, ont défait J. Blackman, de la Nouvelles-Galles du Sud, et D. Whitely, de l'Australie, dans la finale du double dames.

Quatre ans de prison pour avoir perdu des joutes volontairement

NOTTINGHAM, Angl. (PA) — Jimmy Gauld, un des 10 joueurs de soccer professionnels accusés d'avoir perdu des parties pour gagner des paris, a été condamné à quatre ans de prison, hier, et a reçu ordre de payer $14,000 en frais légaux dans un des plus grands procès relativement à un scandale sur le soccer en Angleterre.

Neuf autres joueurs ont été punis de peine d'emprisonnement. Jack Fountain et Brian Phillips ont été condamnés à 15 mois de prison ; Richard Beattie à neuf mois et Kenneth Thomson, Ron Howells et Samuel Champman à six mois.

Tony Kay et Peter Swan, tous deux membres de l'équipe internationale d'Angleterre, et David Bronco Layne ont écopé d'une peine de quatre mois de prison.

Le procès des joueurs a été intenté après certaines révélations dans un journal du dimanche à Londres, The People. Arthur James, le procureur, a dit que Gauld était la figure principale et avait corrompu d'autres joueurs. Il a dit à la cour que Gauld, un ancien inter droit du Mansfield, avait touché $10,170 dans les paris qu'il avait faits sur des matches et avait reçu $20,272 des gens pour ses révélations.

George Armstrong se fait l'avocat des Maple Leafs

TORONTO. (PC) — George Armstrong, capitaine des Maple Leafs de Toronto, est d'avis que si les Leafs avaient vraiment fait preuve de nonchalance au cours des dernières semaines, ils occuperaient le dernier et non le troisième rang de la ligue Nationale de hockey.

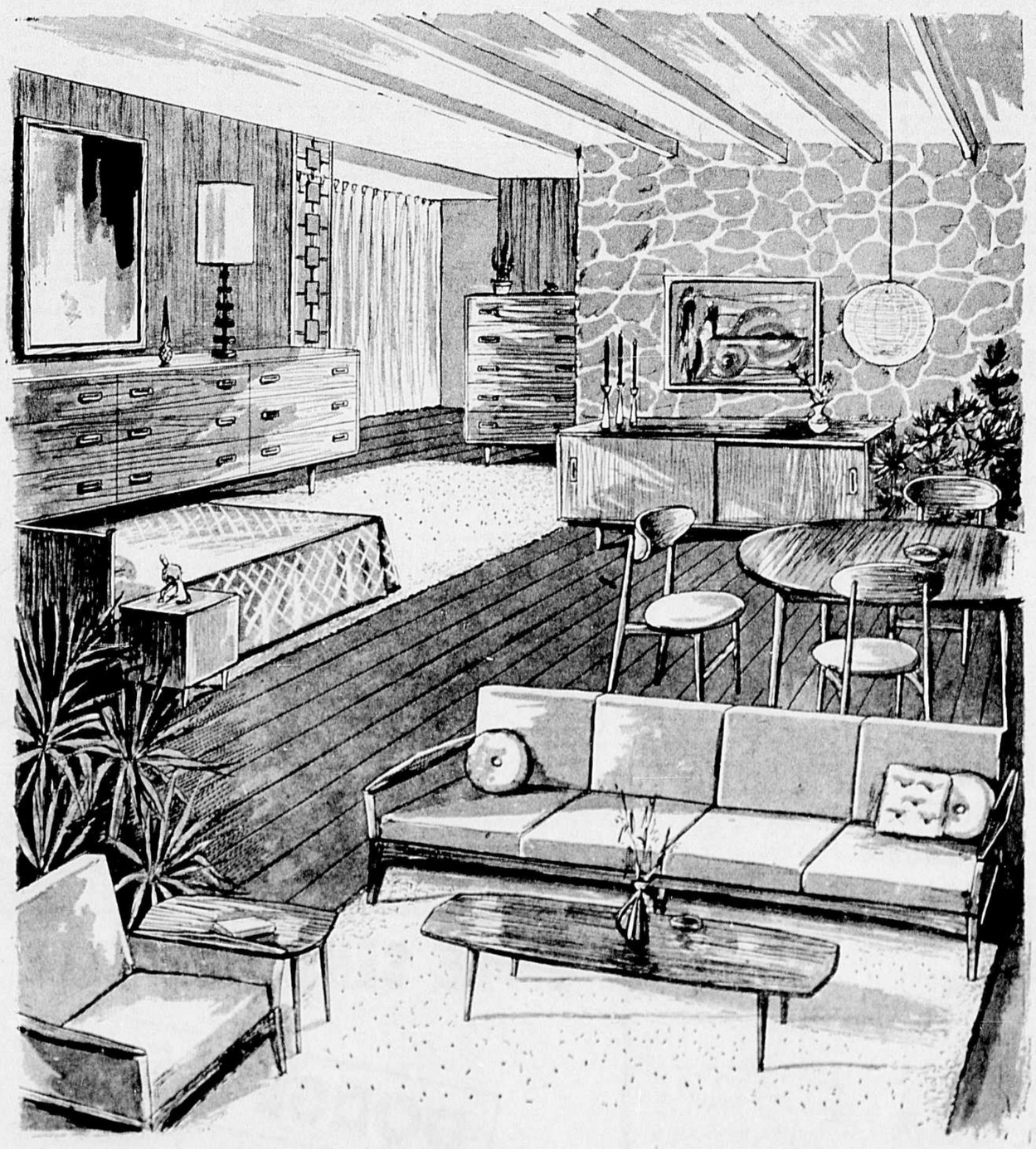
"Notre problème réside dans une attitude de confiance trop grande, de satisfaction de soi — ce raisonnement qui origine dans le subconscient qui nous fait croire qu'on peut ouvrir et fermer la machine à volonté", a déclaré Armstrong, un vétéran de 14 saisons dans la ligue Nationale.

"Il faut suivre une ligne très dangereuse qui marque la frontière entre la confiance et la confiance outrée. La confiance est essentielle. Mais une trop grande confiance sape toute chance de succès", a-t-il ajouté.

Il a fait remarquer que l'an dernier, tous les joueurs de l'équipe étaient convaincus qu'ils allaient remporter les honneurs de la coupe Stanley. Et, les Leafs y sont parvenus. "Mais le chemin de la gloire fut parsemé d'embûches."

"Si nous n'étions pas animés du désir de vaincre, nous n'aurions sûrement pas triomphé lors des joutes importantes à Chicago cette saison et nous n'aurions certes pas enregistré une série de joutes sans défaite alors que nous étions affaiblis par des blessures il y a deux semaines", a dit le capitaine des Leafs.

Il a souligné que le dossier des Torontois à l'extérieur indiquait une moyenne de gain de 57 pour cent et qu'une telle performance devrait placer les Leafs au sommet du circuit. Toutefois, au Maple Leaf Gardens, ils n'ont qu'un dossier à peine supérieur à 50 pour cent, comparativement à une moyenne de 70 pour cent pour les équipes de Montréal, Chicago et Détroit.



LE TECK POUR LES JEUNES !

(trois pièces meublées avec goût)

Un tour de force ; SEULEMENT

$1000.00

Valeur de $1,400

Mobilier de chambre complet, avec bureau triple, chiffonnier 5 tiroirs, lit double, table de nuit, sommier boite et matelas à ressorts. — Mobilier de salon 2 mcx, coussins de pur "Air Foam', tissus tout laine (choix de couleurs), 3 tables de teck. — Dinette comprenant table ovale et 4 chaises. — Bahut de qualité en teck avec lampe champignon (illustrée). — Venez voir ce magnifique étalage à notre salle d'exposition... tel que vous le voyez illustré ci-haut.

★ Jusqu'à 36 mois pour payer.

★ Entreposage gratuit.

★ Ouvert jusqu'à 10 heures les jeudi et vendredi soir.

Jean C. Le Blanc AMEUBLEMENT INC.

5826 PLAZA ST-HUBERT

(à l'entrée de la Plaza)

tél.: 272-1122

L'UDA ira jusqu'au bout

—M. P. Boucher

Si l'on en croit son président, M. Pierre Boucher, l'Union des artistes de Montréal (CTC) n'a pas l'intention d'abandonner la partie à la Place des arts, et est disposée à livrer le combat jusqu'au bout.

M. Boucher qui parlait hier midi devant les étudiants de l'Université de Montréal, a cité une phrase de feu Sir Winston Churchill pour décrire son état d'âme. A un certain moment de la deuxième guerre mondiale, Churchill aurait déclaré : "Plutôt voir Londres en ruines, en cendres, que de la laisser servilement prendre et réduire en servitude".

Reprenant en ses mots la question qui venait de lui être posée, M. Boucher a dit : "vous me demandez : si vous perdez tout, allez-vous lâcher ? La réponse est non". Et il a enchaîné avec la phrase de Churchill.

Le président de l'UDA a tout d'abord fait une brève revue du conflit qui se poursuit depuis 18 mois à la Place des arts, au sujet de la juridiction syndicale, et qui met aux prises l'UDA et un syndicat américain, l'Actors' Equity. M. Boucher a évité de parler de la partie de la dispute qui est présentement sub judice. Actors' Equity a obtenu une injonction interdisant l'application d'une convention collective qui donne la juridiction exclusive à l'UDA à la Place des arts.

M. Boucher s'est montré sympathique à l'idée des étudiants d'organiser une manifestation devant la Place des arts et l'ambassade des Etats-Unis au Canada. Il tient cependant à ce que le conflit demeure ce qu'il est : un conflit purement syndical.

M. Boucher a souligné que les relations de l'UDA avec les syndicats d'artistes des autres pays sont très bonnes. Il n'y a qu'avec les Etats-Unis qu'elles sont un peu tendues ! Lui-même siège à la Fédération internationale des artistes. L'Actors' Equity n'est pas membre de cette organisation.

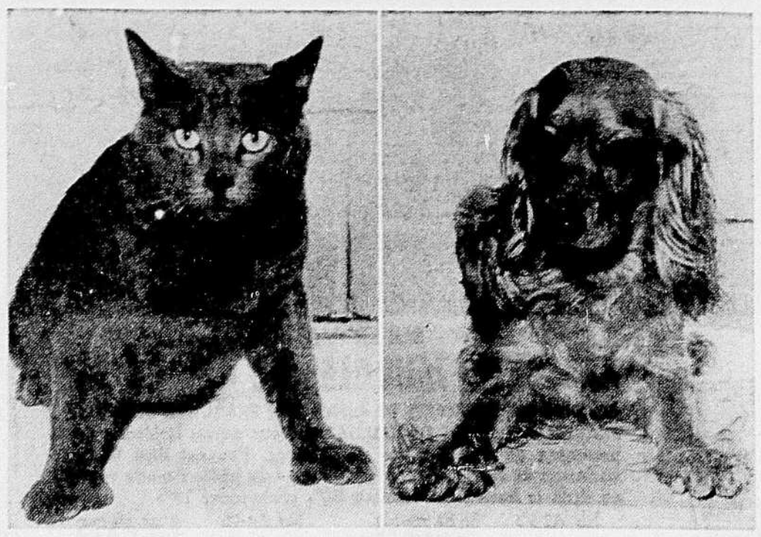
Ah ! l'argent

—"Combien t'a offert la rédaction pour la publication de ton feuilleton ?"

—"$20.00".

—"Vingt dollars, mais c'est une injure ! Et qu'est-ce que tu as dit ?"

—"Rien, j'ai empoché l'injure."



Les animaux ont besoin de $25,000

Pour la première fois depuis une dizaine d'années, la Société canadienne de protection des animaux se voit dans l'obligation de lancer une campagne de souscription de $25,000 pour pouvoir mieux traiter les animaux et mieux satisfaire à leurs besoins. La Société a besoin, pour les animaux, d'un nouveau système de ventilation, d'une nouvelle salle d'isolation pour assurer qu'ils soient en meilleure santé possible avant d'être adoptés, d'une nouvelle ambulance et d'un chauffeur, d'un inspecteur additionnel et d'une automobile.

Paul-Ernest Taillebois est condamné à la prison à perpétuité

par Claude Denault

Un jury de Saint-Jean a délibéré durant 55 minutes hier soir avant de trouver Paul-Ernest Taillebois, 40 ans, de Jacques-Cartier, coupable du meurtre non qualifié de Louise Lajeunesse-Moore, dont le corps nu et retenu au fond de l'eau par six briques avait été découvert près d'Henryville dans la matinée du 7 juin dernier.

Le président du tribunal, le juge Philippe Lamarre, a immédiatement condamné Taillebois à l'emprisonnement à perpétuité.

Il était 9 heures 30 et la salle d'audience du Palais de Justice de Saint-Jean — où régnait un silence de mort — était bondée de spectateurs au moment où le président du jury a annoncé que Taillebois était "coupable de l'accusation telle que portée".

L'épouse du condamné, qui se trouvait à ses côtés en compagnie de son fils aîné, a fondu en larmes et, serrant son époux dans ses bras, ne cessait de répéter "ce n'est pas possible, ce n'est pas vrai".

Taillebois n'a pas bronché, lorsque le jury a fait connaître son verdict. Il est également demeuré impassible au moment où le juge Lamarre scellait son sort.

Ses avocats, Mes Yves Mayrand et Michel Proulx, ont fait savoir qu'ils porteraient la cause devant la Cour d'Appel. La Couronne était représentée par Me Jean Frédérick.

Dans son plaidoyer, qui a duré 21 minutes, le représentant du ministère public a rappelé les faits que la Couronne a mis en preuve.

Selon cet exposé, Taillebois et Louise Moore se sont rendus à St-Paul Ile-aux-Noix, à 12 milles au sud de Saint-Jean, où ils ont loué une chaloupe à moteur dans l'intention de faire une excursion de pêche sur le Richelieu.

Revenu seul vers la fin de l'après-midi, Taillebois a repris le chemin de Jacques-Cartier. Jusqu'à la découverte du corps de Mme Moore, il a dit qu'il avait laissé Louise sur la rue Ste-Catherine, vers 7 h. 30 le matin du samedi 16 mai dernier.

Après son arrestation, au début de juin, il aurait changé sa version pour dire qu'en revenant d'une courte excursion de pêche, il aurait trouvé sa compagne morte. Pris de panique, il aurait alors fait disparaître le cadavre.

Strangulation

Dans son plaidoyer, Me Frédérick a insisté sur le témoignage du Dr Jean-Paul Valcourt. Après avoir pratiqué une autopsie, le médecin-pathologiste a dit que Louise Moore est morte par strangulation. Interrogé sur la possibilité d'un suicide par pendaison ou par un empoisonnement, il avait qualifié ces hypothèses de "très lointaines".

Me Frédérick a affirmé que ce meurtre "est arrivé drôlement, puisqu'il a été commis au moment où Taillebois a appris que la victime désirait faire un voyage à New York ou à Toronto, pour rencontrer un certain Al Green qui lui avait envoyé une douzaine de roses le jour de son anniversaire, le 12 mai".

Un pas à franchir

Par ailleurs, Me Yves Mayrand a soutenu que la Couronne n'a pu prouver deux éléments essentiels, à savoir que la femme a bel et bien été assassinée et que Taillebois avait une intention raisonnable pour commettre le crime dont on l'accusait.

Dans son plaidoyer de 47 minutes, l'avocat, qui s'est fait connaître en défendant Georges Marcotte, a précisé qu'il y a toute une marge entre dire que Taillebois fut le dernier à voir Louise Moore vivante et dire qu'il a lui-même assassiné son amie de 26 ans.

"La preuve de la Couronne, a ajouté Me Mayrand à l'adresse des jurés, ne vous permet pas de franchir ce pas." Reprenant le témoignage du Dr Valcourt, il a dit que le médecin n'avait pas totalement écarté la possibilité d'une mort par suicide ou par empoisonnement.

"Or, même si cette possibilité n'a qu'un pour cent de chance d'être vraie, a-t-il dit, elle est suffisante pour susciter un doute, qui vous oblige à acquitter l'accusé." D'après l'avocat montréalais, Taillebois n'avait aucun motif pour tuer Louise Moore et que le seul verdict possible était celui de l'acquittement. Le jury devait cependant rejeter cette thèse.

Ce procès a duré 6 jours.

ESTIMATEUR POUR TRAVAUX D'IMPRIMERIE

Une grande maison d'imprimerie de Montréal, possédant sous un même toit tous les procédés et les services d'imprimerie tels que la typographie, la lithographie et l'héliogravure, requiert les services d'un préposé aux estimations.

Les candidats doivent avoir de l'expérience et comprendre un minimum d'anglais. Le salaire sera établi en fonction des qualités et de l'expérience du candidat.

S.V.P. écrire en ayant soin d'inclure un curriculum vitae, à :

Pierre Des Marais Inc., 225 est, rue Roy, Montréal 18, P.Q.

COMMIS D'IMPRIMERIE - LIBRAIRIE

A cause de l'accroissement de nos opérations, nous recherchons un commis pour imprimerie, papeterie, articles et meubles de bureau. Honnête, travaillant, ambition de vente sur la route. Anglais nécessaire.

Faire parvenir curriculum vitae à :

GILLES VAILLANCOURT

4501 ouest, rue St-Jacques, Montréal

GOODYEAR

Offre une chance merveilleuse à un

VENDEUR

D'EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Voici une de ces chances rares offerte à un homme tenace, prêt à travailler fort et ayant l'expérience des ventes.
L'homme demandé doit être bilingue, avoir une personnalité agréable et énergique et être bien déterminé à faire un succès de la vente.
L'expérience antérieure en emballages de plastique aiderait beaucoup.
Cette situation est offerte dans Montréal et comporte des voyages dans l'est du Canada.

Répondre confidentiellement en donnant tous les détails sur l'instruction, l'âge, l'expérience et le salaire désiré, à :

M. E. F. Wagner,
The Goodyear Tire & Rubber Company
of Canada Limited
5700 ch. Côte-de-Liesse, Montréal, P.Q.

ASSISTANT GERANT DU SERVICE CAMIONS LOURDS

FONCTIONS

Endroit : Montréal

Diriger et coordonner le service après ventes pour camions lourds. Les fonctions comprennent entre autres : méthodes d'entretien et de réparation, informations techniques, garantie, correspondance avec les clients. Supérieur immédiat : Le gérant de la division.

LA COMPAGNIE

SICARD INC. Constructeur de réputation internationale de véhicules d'entretien et de transport.

QUALIFICATION

Agé de 40 ans ou moins. Doit posséder au moins 5 années d'expérience dans l'entretien et la réparation des camions lourds, une bonne connaissance de moteurs diesel et à essence ainsi que des autres composants majeurs. Bilingue. Un degré en génie mécanique serait un atout.

SALAIRE ET BENEFICES

Salaire basé sur l'expérience et la qualification. Bénéfices marginaux généreux et complets. Toutes dépenses de voyage payées.

Ecrire à

Roland Jodoin, gérant du Service

SICARD INC.

2055, avenue Bennett, Montréal 4

SUPERVISEUR DE PRODUCTION

Une chance exceptionnelle de travailler pour une compagnie importante est offerte à un jeune ingénieur bilingue, pour diriger un service de production d'une manufacture située à Montréal.

Nous demandons un ingénieur diplômé en chimie ou mécanique, âgé de 27 à 35 ans, ayant beaucoup d'initiative et capable de conduire ainsi que les qualités voulues pour assumer des responsabilités croissantes.

Cette situation offre des avantages substantiels comportant intérêt au travail, responsabilité, rémunération et chances d'avancement.

SALAIRE : Dans les $10,000

Ecrire confidentiellement à :

S. Gerald Shane,
Conseillers en administration

5843, chemin Côte-des-Neiges Suite 575

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que la Ville de Candiac s'adressera à la Législature de la Province de Québec à sa présente session pour demander l'adoption d'une loi aux fins d'autoriser la ville à établir et administrer un système d'antennes communautaires de télévision ou de radio et à prohiber les antennes extérieures particulières; aux fins de modifier le régime de taxation foncière du terrain de golf qui s'y trouve en amendant en conséquence, pour la Ville de Candiac, l'article 522a de la Loi des cités et villes, et pour d'autres fins.

Montréal, le 18 janvier 1965.

Le procureur de la Ville de Candiac,

GASTON POULIOT, C.R.

VILLE DE VICTORIAVILLE

DEMANDE DE SOUMISSIONS
CONTRAT II :
Travaux relatifs à la machinerie

Avis est, par la présente donné, que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à lundi, le 15 février 1965, à 5 heures p.m., heure normale de l'Est, au bureau de Monsieur René Crochetière, greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Victoriaville, pour l'"agrandissement de la centrale de traitement d'eau". L'ouverture des soumissions se fera au même endroit et à la même heure.

Le soumissionnaire pourra se procurer une copie des plans et devis et des formules de soumission au bureau de l'ingénieur de la Ville de Victoriaville, Hôtel de Ville, Victoriaville, ou au bureau des ingénieurs conseils Martel, Ricard & Roy, 2226 est, Boulevard Henri-Bourassa, Montréal, sur dépôt d'un chèque visé au montant de $100.00 à l'ordre de Martel, Ricard & Roy. La moitié de ce dépôt sera remise à tout soumissionnaire qui retournera en bonne condition les documents fournis, au plus tard, quinze jours après l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre de la Ville de Victoriaville ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalant à 10% du montant total de la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations agissant comme entrepreneurs généraux et ayant leur principale place d'affaires au Québec sont invitées à soumissionner.

La Ville de Victoriaville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

RENE CROCHETIERE,
Greffier,
Ville de Victoriaville.

Victoriaville, le 22 janvier 1965.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES
no Q.-4

POUR ET AU NOM DE LA COMPAGNIE QUEBEC POWER
Québec

Un ensemble de six (6) cabines de coupure blindée, 13.8 kV, de type intérieur

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en cinq exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q., à temps pour être reçues avant 10 h. 30 a.m. heure normale de l'Est, le jeudi 18 février 1965, pour

fournir et livrer dans la région de Québec un ensemble de six (6) cabines de coupure blindée, 13.8 kV, de type intérieur, le tout en conformité du document d'appel d'offres no Q-4.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de cinq mille dollars ($5,000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,
Suite 809,
Hydro-Québec,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

et en obtenir copie contre un paiement de $25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NE SERA PAS REMBOURSE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être clairement indiquée la mention **"Appel d'offres no Q-4".**

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W. E. Johnson

MONTREAL, le 22 janvier, 1965.

Décès dans le monde

NICOSIE — **Frank Begley,** âgé de 53 ans, chef des services de sécurité de l'ONU, est décédé à Chypre d'une crise cardiaque.

AUTOUR DE LA METROPOLE

Menace de grève

SAINT-JEAN — Les employés de la compagnie Cyanamid, à Saint-Jean, menacent de déclencher une grève. Ils sont membres de l'Union internationale des industries chimiques. Lors d'une assemblée spéciale, convoquée à l'école Forget, à la suite de plusieurs mois de négociations infructueuses, les syndiqués se sont prononcés à raison de plus de 94 pour cent en faveur de la cessation de travail. Ils réclament une augmentation de salaires et de meilleures conditions de travail. Si les négociations en cours ne parviennent à régler le différend, la grève pourrait éclater le 15 mars.

Centre commercial

SAINT-HYACINTHE — Un centre commercial s'élèvera dans la municipalité de Douville, au coût approximatif de $3,200,000. L'immeuble comptera trois étages et couvrira une superficie de 300,000 pieds carrés. Il pourra abriter une cinquantaine de magasins et disposera d'un vaste terrain de stationnement. La firme Yves Germain, de Québec, et M. Lucien Tétrault, de Douville, sont les principaux promoteurs de l'initiative.

Nécrologie

M. André-C. Attendu

Les funérailles de M. André-C. Attendu, âgé de 79 ans, un pionnier de l'industrie de l'aviation au Canada, ont eu lieu hier.

M. Attendu a écrit en 1929 une communication sur l'injection de carburant solide dans les moteurs à l'huile flexibles à grande vitesse. On croit qu'il a mis au point les premiers moteurs à utiliser l'huile diesel, mais ce fait n'a pu être confirmé.

Il avait immigré de France (St-Etienne) au Canada en 1910. Il avait fondé son propre bureau d'ingénieurs conseils.

M. Emile-Edgar Lanthier

M. Emile-Edgar Lanthier, âgé de 75 ans, un pionnier de l'industrie du taxi à Montréal, est décédé hier à l'hôpital. Il avait été échevin à ville Mont-Royal durant 14 ans.

Ayant commencé dans l'industrie du taxi comme chauffeur en 1921, il fondait en 1944 sa propre entreprise, qui devint l'une des flottes les plus importantes de Montréal. Il y a deux ans, il fut élu président de l'Association du taxi Diamond.

Les funérailles auront lieu demain.

M. J.-Adolphe Pelletier

M. Joseph-Adolphe Pelletier âgé de 75 ans, est décédé après une longue maladie.

Il s'est intéressé activement pendant des années aux oeuvres paroissiales de Ste-Brigide.

Il laisse son fils, Maurice; un gendre, M. Pierre Gaboury; ses frères et sa belle-soeur M. Ovila Pelletier, M. et Mme Léopold Pelletier; ses soeurs Mme Raoul Bélisle (Marie-Reine), Mlle Alexina Pelletier; ses petits-enfants Danielle Pelletier, Louise, Roger et Hélène Gaboury.

Le service funèbre a été chanté ce matin (mercredi) en l'église Ste-Brigide. Inhumation à St-Sulpice.

Naissances

DUCROS — A l'Hôpital St. Mary's, le 23 janvier 1965, à M. et Madame Jacques Ducros née Patricia McCosh, une fille Geneviève, une soeur pour Françoise et Susan Marie.

RICHARD — A l'hôpital Doctor's, le 23 janvier 1965 à M. et Madame Roger Richard née Phyllis McCulloch est né un fils petit frère à Pierre et Paul et petit-fils de M. et Mme Marcel Richard. La mère et l'enfant se portent bien.

AVIS DE DECES

ANGRIGNON (Emelina) — A Montréal, le 27 janvier 1965 à l'âge de 90 ans est décédée Mme veuve Adolphe Angrignon née Emelina Houle, demeurant à 340 St-Augustin, mère de Adrien, Lucien, Gérard, Mme Arthur Brousseau (Yolande). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (Anaclet) — A St-Gabriel-de-Brandon, le 25 janvier 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Anaclet Bastien, époux de feu Marie-Anne Hébert. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yves Poitras,
65 rue Beausoleil
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Gabriel-de-Brandon où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Emmanuel) — A Montréal, le 26 janvier 1965, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Emmanuel Bélisle, époux de Théodora Labelle. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. A. Bazinet Inc.
1922, boulevard Rosemont
à 8 h. 10, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Samuel Onesime) — A Montréal, le 25 janvier 1965, à l'âge de 60 ans, 8 mois, est décédé M. Samuel Onésime Bélisle, de St-Joseph-du-Lac, époux de Bertha Puchot. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
10,540 rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-François-de-Sales, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDRIAS (Arthur) — A Rivière-Beaudette, le 26 janvier 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Arthur Boudrias, époux de Bertha Crevier, employé du Canadien National à sa retraite, autrefois de Ste-Anne-de-Bellevue, père de Claude, Jean-Marie et Serge. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jean Bissonnette,
Rivière-Beaudette
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Rivière-Beaudette où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAREST (Malcolm) — A Hawkesbury Ont, le 26 janvier 1965 à l'âge de 72 ans, est décédé M. Malcolm Charest, époux d'Ida Ladurentaye, demeurant 266 rue Hamilton à Hawkesbury, père de Georges et Bernard d'Hawkesbury, de Mmes Raymond Pilon (Raina) d'Hawkesbury, Aimé Aumong (Germaine) de Duvernay P.Q. Claude Renaud (Alice) de Roxboro et Paul-Emile Dubois (Jeannette) de Montréal, frère de Mme Flora Groulx d'Hawkesbury. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée
418 rue McGill
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Alphonse de Liguori d'Hawkesbury, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Alcida) — A Longueuil, le 25 janvier 1965, à l'âge de 78 ans, est décédée Alcida Marcoux, épouse de Joseph-Etienne Charron, demeurant 478 ave Grant, mère de Paul, directeur de Police, Ville Jacques-Cartier, Gérard, employé de Pratt & Whitney, Berthe (Mme Jules Sévigny). Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.,
86 rue St-Charles, Longueuil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTIER (Zéphirine) — A sa résidence à Outremont, le 26 janvier 1965 à l'âge de 81 ans est décédée Mme J.-H. Chartier, née Zéphirine Dubuc. Elle laisse pour pleurer sa perte ses trois fils, René d'Outremont, Roméo de St-Hyacinthe et Charles, agent général de la province de Québec à New York. Ses belles-filles Mme René Chartier (Loretta Poulin) Mme Roméo Chartier (Germaine Lemoine) et Mme Charles Chartier (Micheline Gosselin), ses petits-enfants, Francine, (Mme Richard Mackay) Denise, Louise, Jean, Daniel Chartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
5650 chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Oscar) — A Montréal, le 24 janvier 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Oscar Chartrand, époux de feu Julia Dion, demeurant à 4283 Bordeaux. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Sault-aux-Récollets, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLAVEL (Alexandre) — A Montréal, le 26 janvier 1965, à l'âge de 65 ans est décédé M. Alexandre Clavel, époux d'Annette Dequoy, demeurant à 7240 Lisieux, Ville St-Léonard. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLETTE (Edmond) — A Verchères, le 25 janvier 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Edmond Collette, époux de feu Robertine Provost. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin,
4, rue St-André
pour se rendre à l'église paroissiale de Verchères où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONSTANTINEAU (Albert) — A Montréal, le 24 janvier 1965 à l'âge de 73 ans, est décédé Albert Constantineau, époux de Simone Carrier, 999 Marquette, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sanasregret Ltée
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église St-Georges où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURTEAU (Ulric) — A Shawinigan, le 25 janvier 1965, à l'âge de 74 ans, 6 mois, est décédé M. Ulric Courteau, ex-échevin, époux de feu Melida Rochon, demeurant 961, avenue des Cèdres, père de Mme Roméo Massicotte (Yvette, de Shawinigan) Mme Sylvio Duhaime (Georgette, de Shawinigan Sud) Mme Joffre Marcil (Rollande, de Shawinigan Sud) Mme Redgie Cyr (Henriette, de Châteauguay), de Jean, époux de Lucienne Simard, de Québec, de Paul-Henri et de Jacques, de Shawinigan. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira du Centre funéraire
Germain Carbonneau,
343, 4e rue,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière St-Joseph, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CREVIER (Henri) — A Montréal, le 25 janvier 1965, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Henri Crevier, époux de feu Rosalia Labrosse. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Nicolas, d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAU (Bazile) — A Sherbrooke, le 25 janvier 1965 à l'âge de 86 ans 11 mois est décédé M. Bazile Daigneau, époux de feu Emilia Tremblay, père de Jeanne et Lucille. Un service sera chanté à Sherbrooke jeudi matin et sera ré-exposé jeudi soir à 7 hres au salon
J.-R. Deslauriers Ltée.
5650 chemin Côte-des-Neiges
Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DARCHE (Rita) — A Montréal, le 26 janvier 1965, à l'âge de 40 ans, est décédé Mme Conrad Darche, née Rita Marcoux, demeurant 7755 Place Bayleaux, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAUTELS (Edgar) — A Montréal, le 26 janvier 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé subitement M. Edgar Desautels, époux d'Alice Girondi et père de Carole. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE SEVE (Charles-Auguste) — A Montréal, le 26 janvier 1965, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Charles-Auguste De Seve, époux de Marthe St-Amand, demeurant au 1779 St-André. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative des
Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Yvonne) — A Montréal, le 25 janvier 1965, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Albert Desjardins, née Yvonne Dupré, demeurant chez sa fille Mme Marcel Beaudry, 2261 rue Larivière. Les funérailles auront lieu vendredi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit,
2102 rue Fullum,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Lionel Gérard) — A St-Laurent, le 27 janvier 1965 à l'âge de 56 ans est décédé Lionel Gérard Desrosiers, époux de Regina Landry. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. R. Deslauriers Ltée
5650 chemin Côte-des-Neiges
Avis des funérailles plus tard.

DOIRON (Aline) — A Montréal, le 25 janvier 1965, à l'âge de 44 ans est décédée Mlle Aline Doiron, fille de M. Joseph Doiron et de Amanda Cormier, demeurant 168 Est Fairmount. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25 av. Laurier est.
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCLOS (Emma) — A Montréal, le 26 janvier 1965, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Cyrille Duclos, née Emma Roquebrune, épouse en 1ères noces de Alfred La pointe, demeurant au 7954 St-Denis, Montréal. Les funérailles auront lieu Vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bertrand Ladouceur,
St-André-D'Argenteuil
pour se rendre à l'église paroissiale de St-André-D'Argenteuil, où le service sera célébré à 9 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFORT (Yvonne) — A Montréal, le 25 janvier 1965, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Ernest Dufort, née Yvonne Bourret, demeurant 619 rue Dufresne. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2521 est, rue Ste-Catherine
à 8 h. .. pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Mtl, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSAULT (Eusénie) — A Montréal, le 26 janvier 1965, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Eugénie Dussault, fille de feu Charles Dussault et de feu Camille Lambert, demeurant à 6392 Louis-Hébert. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 9 h. pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FIORITO (Joseph) — Le 24 janvier 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé Joseph Fiorito, fils de feu Giovanni Fiorito et de Maria D'Agostino, et frère de Mary, Antoinette, Albert et Elsie. La dépouille mortelle est exposée au salon
Hugh C. Fetterly
2035 rue Wellington
Service funèbre à l'église Ste-Anne jeudi à 9 a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

FORGET (Laure) — A Montréal, le 25 janvier 1965, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve Aimé Forget, née Laure Sauvé, demeurant 457 Lusignan. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
2630 rue Notre-Dame ouest,
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 9 hres, et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNIER (Hélène) — A Verdun, le 22 janvier 1965 à l'âge de 72 ans est décédée Mme Joseph P. Gagnier, autrefois de St-Michel de Bellechasse, née Hélène Leclerc, demeurant 295 Manning, mère de Adrien, Robert, Raymond, Pierre, Michel, Suzanne, Monique, Marguerite, Christine, Josette. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre sera parti des salons
Urgel Bourgie Ltée
3581 rue Wellington
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde où le service fut célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

GERMAIN de LOM (Marguerite) — A Outremont, le 26 janvier 1965, à l'âge de 60 ans, est décédée Marguerite Germain de Lom, soeur de Mme Robert Gueugnier (Madeleine), demeurant à 590, avenue Outremont. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest, Outremont
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Eurephise) — A Montréal, le 25 janvier 1965, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Antoine Gravel, née Eurephise Lafrenière, demeurant au 4456 Lafontaine. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. L econvoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras Ltée,
4504, rue Ste-Catherine Est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nom-de-Jésus où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOLSTEIN (Blanche) — A Montréal, le 26 janvier 1965, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Simon Holstein, née Blanche Desmarais, demeurant au 6055 rue Lemay. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam
à 9 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY (Hector) — A St-Janvier, le 25 janvier 1965 à l'âge de 75 ans, est décédé M. Hector Joly, époux de feue Donalda Lebeau, demeurant à 16 rue St-Jacques à St-Janvier. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Jos Aubin
35 rue Victor, St-Janvier

ACCESSOIRES FÉMININS À PRIX JOUR-J!



17

Quand de telles occasions sont en vedette il faut en profiter ! ... Les plus sages se présenteront chez Dupuis dès l'ouverture à 9 h. 30 pour bénéficier d'un plus grand assortiment

Aise-souplesse aux sportives... avec ces vêtements nylon extensibles coupe "Gymnase"

a) "GYM KINS" noirs tout nylon extensible. Confectionné d'une seule pièce vous avez le choix de manches longues ou courtes. Tailles : P.M.G. SPECIAL UN JOUR DUPUIS JEUDI — Ordinairement 3.99 — **2.99** chaque vêtement

b) COLLANTS NOIRS. Tout nylon extensible, taille élastique, les pieds à même. Pour les exercices de gymnase comme pour ce confort additionnel par temps froid. Tailles P.M.G.

Téléphonez dès 8 h. du matin — 842-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 380



18

a) UNE DES FORMES OFFERTES : genre arrondi orné simili-nacre. Ordinairement 19.95 — SPECIAL D'UN JOUR **10.00**

b) UN SAC PLUS SPACIEUX : monture cuir/métal combinés. Ordinairement 29.95 — SPECIAL D'UN JOUR **15.00**

Quel merveilleux complément de vos ensembles qu'un sac élégant de fin cuir veau, cuir verni ou maroquin

DUPUIS s'est créé la réputation d'offrir des occasions SENSATIONNELLES quand il s'agit de SACS A MAIN. TOUT CUIR VEAU noir, brun, marine. CUIR MAROQUIN en noir ou brun. CUIR VERNI PRINTANIER en noir. Voilà qui vous renseigne sur le vaste assortiment qui vous attend. Chaque sac avec doublure similicuir, divisions dont une sur glissière.

842-6171 — DES 8 H. DU MATIN DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 480

CHAPEAUX D'HIVER

De belle qualité

- velours castor
- étoffe velours
- tissus riches



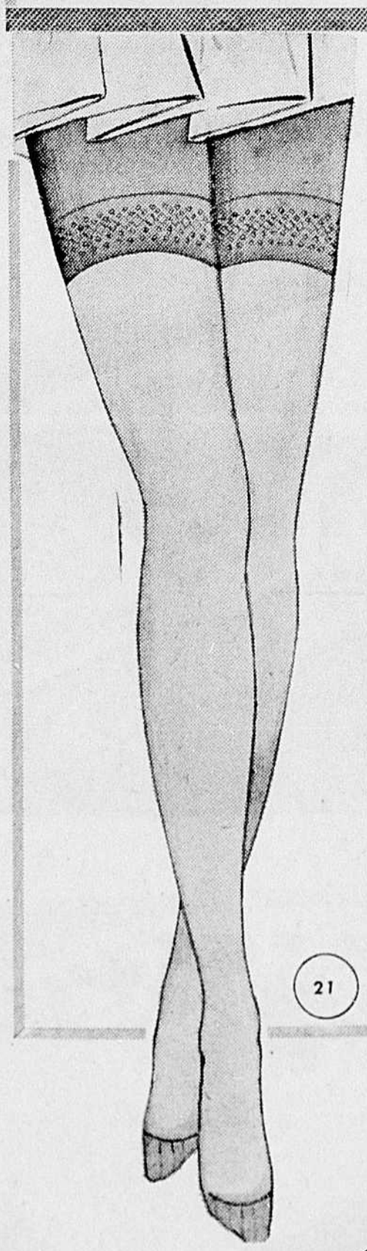
19

SPECIAL UN JOUR DUPUIS JEUDI

2.00 et **4.00** chacun

FORMIDABLES ECONOMIES offertes grâce à cette offre incroyable en plein hiver... c'est en venant au rayon dès l'ouverture à 9 h. 30 que vous en trouverez plus d'un pour vous plaire.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 341



"SENORITA"

POUR LE PRINTEMPS

... mais que vous porterez dès maintenant...
NYLONS MICRO FILET
SANS COUTURE
haut fini dentelle

SPECIAL DUPUIS UN JOUR — JEUDI

la paire **.63**

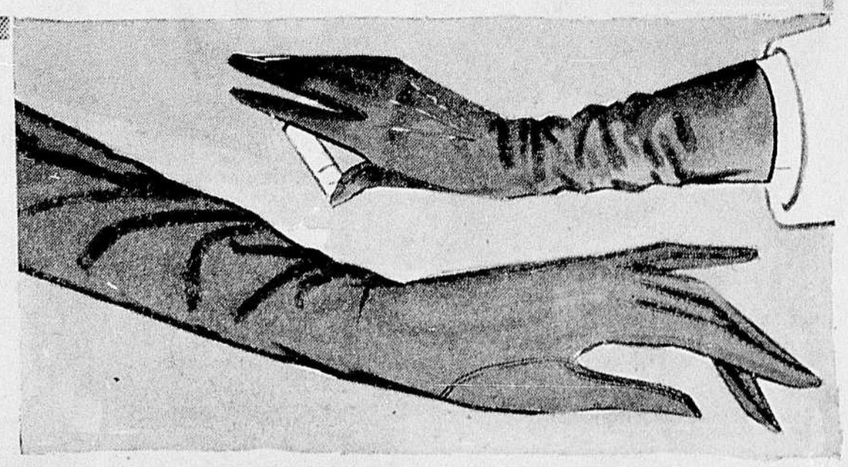
3 paires 1.80
6 paires 3.50

TOUS DE PREMIERE QUALITE, jambe façonnée, talons et bouts renforcés et pointes remaillées. Nylon micro-filet 400 aiguilles 15 deniers, entrée large au fini dentelle. Pointure 8½ à 11. Nuances : ● beige doré ● beige épice ● brun chocolat ● brun cuivre ● gris moyen ● gris fusain

ACHETEZ-LES SIX PAIRES A LA FOIS

21

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 370



Une main finement gantée se remarque...
Ces gants de peau doublure soie feront fureur...

23

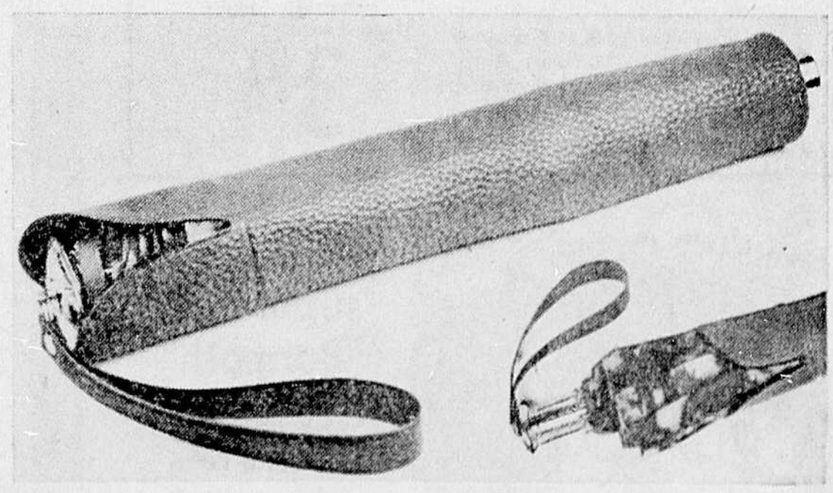
Ordinairement 12.00 — **6.99** la paire

IMPORTATIONS EUROPEENNES — La grande vogue parce que ces gants s'enfilent aisément. Se portent avec les jaquettes du printemps... aussi pour les sorties habillées en tout temps. Gants de peau souple en noir ou brun, doublure soie. Populaire longueur 8 boutons pour la tenue habillée. Pointures 6, 6½, 7, 7½, 8.

SPECIAL DUPUIS UN JOUR — JEUDI

S.V.P., pas de commandes postales, PSL ni téléphoniques.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 350



Parapluies pliants "Très printemps" qui seront appréciés même avant la saison

24

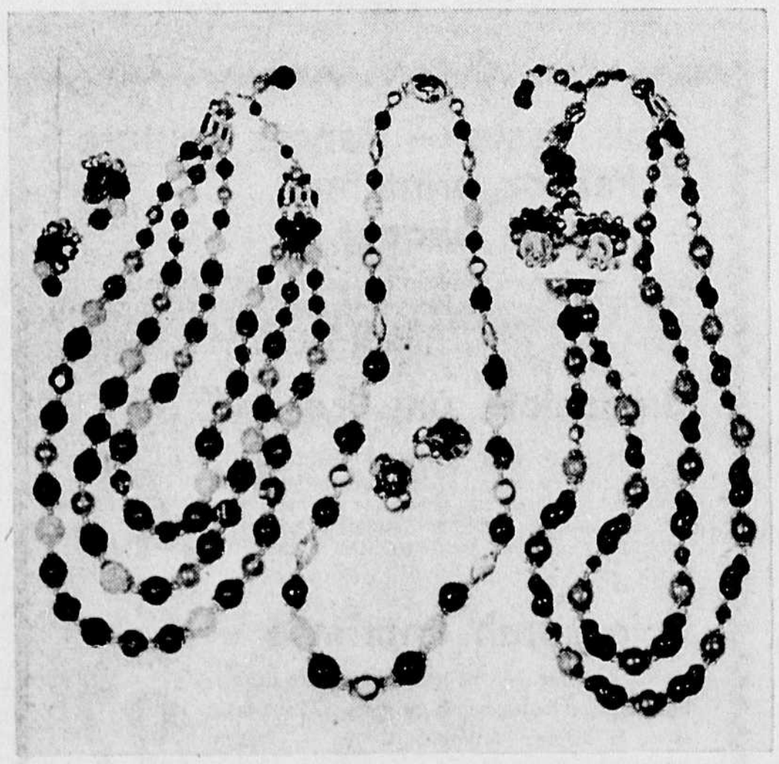
Ord. 7.95 — **4.99**

... c'est deux qu'il vous faut si vous travaillez...
ACHAT SPECIAL D'UN FABRICANT HAUTEMENT RENOMME.
Nylon soyeux uni ou imprimé dans le groupe. Monture de 10 baleines extra solides. Nuances dans le groupe : ● vert ● rouge ● brun ● noir ● marine ● royal ● beige...
UN FOURREAU SIMILICUIR ASSORTI

SPECIAL DUPUIS UN JOUR — JEUDI

842-6171 dès 8 h. du matin

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 260



Choisissez plusieurs de ces bijoux pour donner plus d'éclat à vos robes

de 10.00 à 20.00 l'ensemble, achat spécial en prévision de cet événement sensationnel

20

SPECIAL DUPUIS UN JOUR — JEUDI

...A saison nouvelle nouveaux bijoux... changement peu coûteux en raison de cette offre. Un manufacturier de haute renommée nous a cédé ses colliers et boucles d'oreilles à des conditions avantageuses. NOUS VOUS PASSONS L'AUBAINE. COLLIERS de 1, 2, 3, rangs — LES BOUCLES ASSORTIES — **3.79** (collier/boucles)

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251



On aime les pantoufles "O'OMPHIES" en beau satin brodé multicolore

22

Pour dames et jeunes filles, pointures 5 à 9 — UNE MARQUE RECHERCHEE... mais un bas prix peu ordinaire... Elégant confort dans l'intimité maintenant et à la belle saison. Bout de pied ouvert. Hauteur du talon un pouce. Largeurs : AA et B, pointures 5 à 9, pour dames, jeunes filles, adolescentes.

SPECIAL DUPUIS UN JOUR — JEUDI — **3.89** la paire

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 470

2 BAS PRIX!

SPECIAL DUPUIS UN JOUR JEUDI — LA PAIRE **7.00** et **10.00**

Après ski — tenue habillée de ville

BOTTILLONS DE VILLE pour tenue habillée en peau de daim (suède) ou en cuir. Talons illusion ou "stack".

BOTTILLONS APRES SKI en imitation de loup marin.

Pointures dans le groupe : 6 à 10 pour dames et jeunes filles.

S.V.P. pas de commandes postales, p.s.l. ni téléphoniques

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 470

Dupuis

OFFRES DU JOUR-J DUPUIS, UN JOUR SEULEMENT

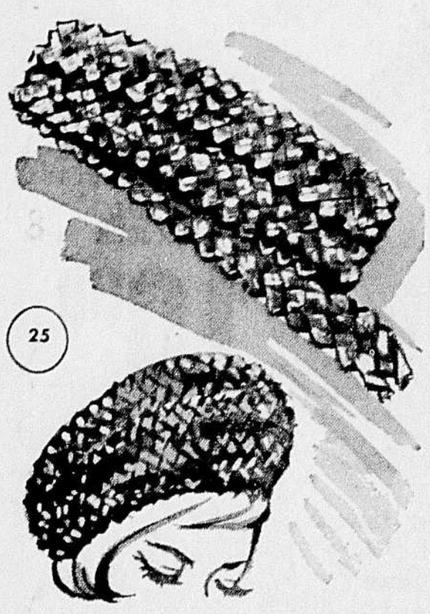
865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL — COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — AUTRES APPELS : 842-5151

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. — LE SAMEDI 9 H. 30 A 5 H. 30

Jour J

JEUDI, de 9h.30 du matin à 9h. du soir

un choix varié — des articles pratiques et de bon goût et des prix avantageux — que souhaiter de plus !



25

Paille suisse en lisière

largeur 1" environ
de quoi vous confectionner
un ravissant bibi printanier

6 verges .79

Nouvelle paille importée de la Suisse, facile à travailler, couvrez-en la forme que vous trouvez la plus flatteuse. UNE AUBAINE A NE PAS LAISSER PASSER.

- blanc
- rose
- bleu
- beige
- brun café
- rouge
- marine
- noir
- jaune
- vert
- gris
- brun tabac
- bleu paon
- bleu royal

842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 210



Laine Mohair

en grande vogue
et à bas prix

peloton 1 once **.47**

Profitez de notre prix SPECIAL UN JOUR SEULEMENT — JEUDI pour acheter de cette belle laine dont vous ferez de chauds tricots.

- bleu poudre
- rouge écarlate
- gris pâle
- beige
- rose
- noir
- charcoal
- or
- brun café

26

DUPUIS — TROISIEME ETAGE, RAYON 271

Rehaussera l'apparence de votre chambre à coucher

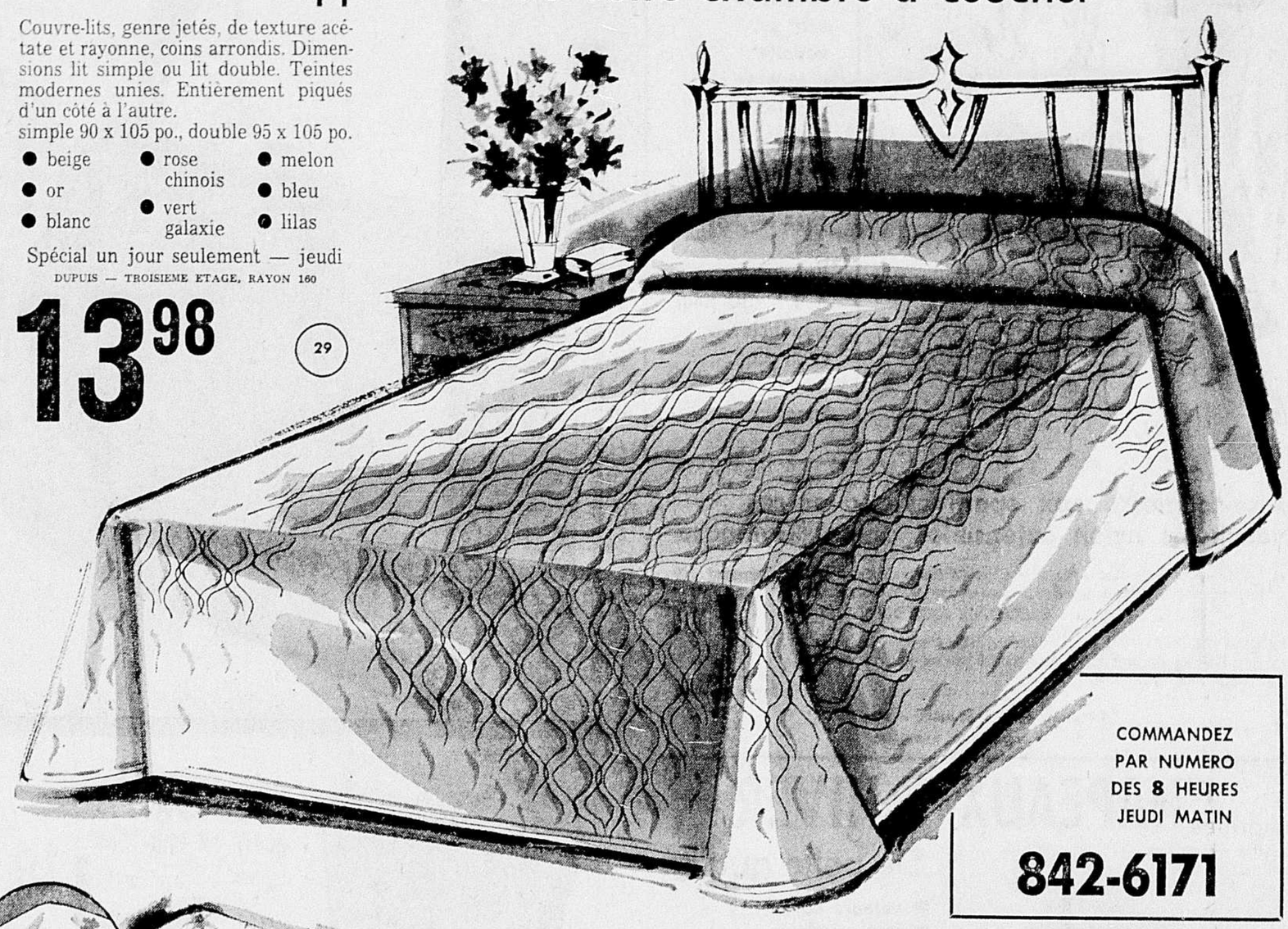
Couvre-lits, genre jetés, de texture acétate et rayonne, coins arrondis. Dimensions lit simple ou lit double. Teintes modernes unies. Entièrement piqués d'un côté à l'autre.
simple 90 x 105 po., double 95 x 105 po.

- beige
- rose chinois
- melon
- or
- vert galaxie
- bleu
- blanc
- lilas

Spécial un jour seulement — jeudi
DUPUIS — TROISIEME ETAGE, RAYON 160

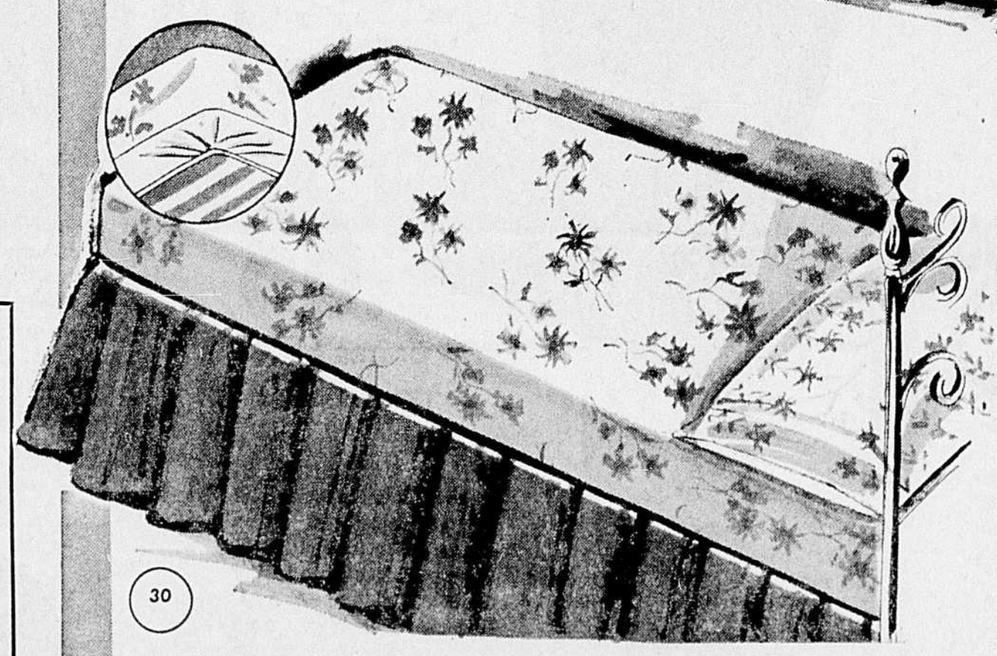
13.98

29



COMMANDEZ PAR NUMERO DES 8 HEURES JEUDI MATIN

842-6171



30

Les fameux draps modernes "Tex-Made" en spécial jeudi

Voilà pour vous une aubaine à ne pas ignorer. Achetez-les en vue de vos futurs besoins pour le chalet, le camp ou même pour usage immédiat. Ils sont offerts en 2 genres toujours populaires.

Draps contour 39 x 75" — 54 x 75"

Imprimés sur toute la surface tout comme les taies qui les accompagnent.
● melon ● muscade ● azur ● corail
— prix courant 4.99 chacun

Draps droits 72 x 100" — 81 x 100"

Ils sont blanc neige avec une large bordure (revers) imprimée de 22 pouces
● melon ● muscade ● azur ● corail
— prix courant 5.50 chacun

SPECIAL UN JOUR SEULEMENT — JEUDI

3.44

CHACUN AU CHOIX

TAIES pour convenir 42 x 33" — prix courant la paire 2.25
SPECIAL JEUDI **1.44**

DUPUIS — TROISIEME ETAGE, RAYON 150

Housses corduroy lavables 30"

Habillez-en vos chaises coquille

27

Prix courant ch. 5.98

Aussi utile que décoratives et rendront vos chaises coquille plus confortables. Coloris : ● or ● rouge ● brun ● turquoise ● orange ● vert mousse. Ce corduroy à fines côtes est parfaitement lavable.

SPECIAL UN JOUR SEULEMENT — JEUDI

3.97

DUPUIS — TROISIEME ETAGE, RAYON 270



Housses super "Bermoth"

vos vêtements
y seront à l'abri
de la poussière
et des mites

prix courant ch. **6.95**

SPECIAL UN JOUR SEULEMENT — JEUDI

4.99

28

En plastique vinyle 6 jauges, cadre à 3 solides crochets de suspension. Glissière totale 57". Pochette pour les cristaux à douille qui se visse.

CRISTAUX INCLUS AVEC LA HOUSSE.

842-6171

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230



Jolies nappes en pure toile de lin

31

Un achat spécial du fabricant

La nappe par excellence pour usage quotidien, solide texture pure toile de lin résistant aux usages répétés. Les motifs floraux sont de plusieurs coloris sur chaque nappe — ce qui fait encore plus attrayant, plus gai sur la table familiale. UN SPECIAL UN JOUR SEULEMENT — JEUDI qui enchantera la maitresse de maison avisée.

DUPUIS — TROISIEME ETAGE, RAYON 140

Ordinairement 2.98
52 x 52" chacune **1.68**

Ordinairement 3.98
52 x 70" chacune **1.98**

Trois tissus — Pensez couture — Pensez printemps — Pensez budget

32

Quelle joie à faire soi-même de frais et jolis vêtements pour vous, votre famille, en vue des vacances... on ne s'y prend jamais trop tôt ou encore pour bientôt... car le printemps est à notre porte ou presque... EN SPECIAL JEUDI SEULEMENT

Broadcloth uni "Lesley" 36"

De TEX-MADE cette cotonnade tout usage, texture fine et serrée, lavable, irrétrécissable. Pour tous genres de vêtements ou autres usages dans la maison. Teintes pastelles moyennes et foncées. Prix courant la verge .69 **.45**

DUPUIS — TROISIEME ETAGE, RAYON 130

Soie surah imprimée — 45"

Grand choix de jolis et nouveaux motifs dans teintes pastelles moyennes ou foncées. Pour la robe, la blouse, le déshabillé, etc. — Prix courant la verge 1.98 **.97**

DUPUIS — TROISIEME ETAGE, RAYON 110

Lainage bouclé 100% laine 54"

Texture souple, légère, chaude et chic pour la robe, le 2-pièces, la jupe ou le manteau.
Tons ● turquoise ● marine ● noir ● beige ● bleu poudre ● rose ● blanc
— Prix courant 5.98 la verge **3.97**

DUPUIS — TROISIEME ETAGE, RAYON 120

PATRONS NOUVEAUX DANS UN CHOIX TRES VARIE AU RAYON DES PATRONS, 3e ETAGE

Dupuis

COMMANDES TELEP[illegible] H. DU MATIN JEUDI

865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL — CO[illegible]1 [illegible]ELS : 842 5151 — HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VE[illegible] [illegible] H. 30 A 5 H. 30 — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

Pour les parents soucieux du confort de leurs jeunes

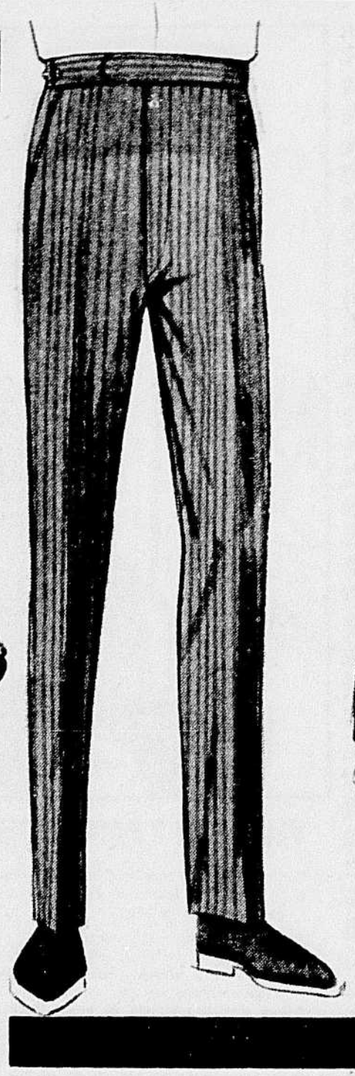
Commandes téléphoniques acceptées dès 8 heures du matin, JEUDI. (sauf indications contraires)

842-6171



33

34







Le préféré des jeunes — Gros côtelé durable — style continental — 35

8 à 18 ans (26 à 36), pattes réglables, genoux simples, coupe fuselée, 4 poches. Ceinture "grip-tex". Style Continental. Tissu fourni pour retouches ou réparations futures. Noir, bleu, charcoal, brun. (2e choix au téléphone). **4.94**

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

Chaud tissu 100% laine — Confort sans égal l'hiver — 36

8 à 18 ans (26 à 36)

EN SPECIAL JEUDI — PALETOT BANLIEUE. Entredoublure de laine. Col châle similimouton en nylon. Motifs ou fins carreaux • gris moyen • gris-bleu • charcoal. Avec ou sans empiècement. **10.88**

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

Jaquettes SKI tissu hydrofuge 100% nylon — 37

6 à 16 ans (24 à 34)

Chaude entredoublure sous doublure satinée. Capuchon enroulé se dégageant aisément. Glissière totale. Taille coulissée. Poignets tricot . . . Peut être aussi porté en guise de coupe-vent. Rouge—noir (bleujean 6 à 12 ans). **5.99**

Confort et souplesse sur les penttes neigeuses — 38

6 à 18 ans (24 à 36)

Pantalons extensibles. Tissu viscose/nylon extensible de haut en bas. 2 poches, sous-pieds élastique et braguette sur glissière. NOIR. **5.99**

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

Prix spéciaux — un jour seulement — Jeudi

Pyjamas finette dans un choix de gais imprimés

fillettes 8 à 14 ans

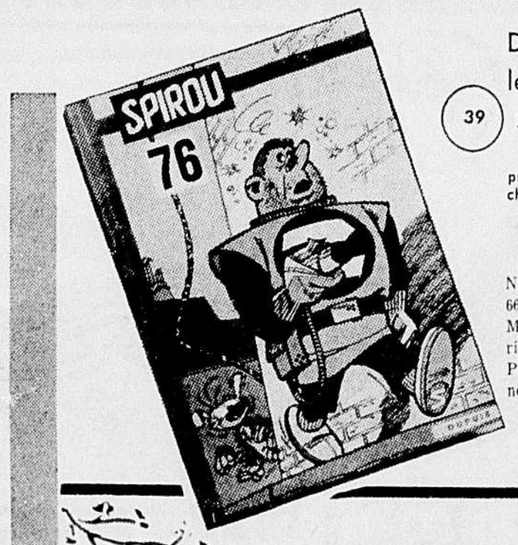
Col tailleur u rond, manches longues. Pantalon avec taille sur élastiqu • rose • bleu • jaune — VENEZ JEUDI LUI EN ACHETER PLUSIEURS — e prix est tellement avantgeux. **1.79** chacun

Grand choix offert à prix spécial Jeudi

fillettes 8 à 14 ans

Jaquettes ski en nylon, divers modèles, tous avec capuchon, glissière pleine longueur devant et chaudement doublés • rouge • bleu • imprimé noir/rouge. **5.00** chacun

DUPUIS — TROISIEME ETAGE, RAYON 550



Des heures de joie les Albums Spirou

39 SPECIAL JEUDI — prix courant ch. 2.75 — Notez ce bas prix **1.79**

Nos disponibles : 60-61-62-63-64-65-66-67-70-71-72-73-74-75-76-77 et 78. Magnifiques albums à couverture rigide, abondamment illustrés. Pour les jeunes . . . avides de saines et bonnes lectures.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 281







Souliers cuir durable pour jeunesse active

40

8½ à 12 B-C-D paire	12½ à 4 B-C-D paire
5.89	**6.89**

Achat intéressant pour vous, parents, jeudi, et du confort pour garçonnets et fillettes. Fabrication soignée, marque dont il nous faut taire le nom. Genre lacé avec empeigne mocassin . . . • brun • noir.

DUPUIS — TROISIEME ETAGE, RAYON 472

Bottillons pour adolescentes

cuir noir ou brun — Pointures 5 à 10

Spécial Dupuis un jour, la paire **5.00 et 7.00**

Profitez du bas prix pour acheter des bottillons de qualités supérieures. Vos jeunes les porteront dès cette année ou vous les mettrez de côté pour l'année prochaine . . . vous réaliserez une bonne économie. Modèle toilette ou sport chaudement doublé avec semelles caoutchouc. Variété de modèles dans ce groupe, comprenant pointures 5 à 10.

S.V.P., pas de commandes téléphoniques pour ce spécial

DUPUIS — TROISIEME ETAGE, RAYON 472

Venez tôt profiter de ces aubaines d'un jour seulement — JEUDI — chez Dupuis

Plus doux — plus confortables plus chauds en tout temps

Pyjamas de finette

41 garçonnets 4 à 6x ans — chacun **1.39**

Pyjamas confectionnés d'une belle qualité de finette. Col tailleur, manches longues. Pantalon avec taille sur élastique. Divers imprimés bleus ou jaunes.

Couches "Be-Bi"

42 **Qualité recherchée** — douzaine **2.99**

20 x 40", gaze blanche, douce, absorbante, séchant vite. Bord denté. Une exclusivité Dupuis.

Draps contour

43 **Restent en place** — chacun **1.59**

33 x 66" coton percale blanc. Pour matelas de lit juvénile. GRAND SPECIAL JEUDI.

Siège d'enfant

44 **Pratique** — chacun **3.99**

Plastique blanc, coussin imprimé. Se hausse à mesure que bébé grandit . . . de la naissance jusqu'à 9 mois. Parfait confort. Transport facile.

DUPUIS — TROISIEME ETAGE, RAYON 430



45

chaudes bottes

Caoutchouc brun doublé molleton

pour enfants

SPECIAL DUPUIS un jour — jeudi

Pointures 9 à 3 — la paire **1.99**

Couvre-chaussures pour enfants, fabrication canadienne. Collet intérieur en véritable mouton . . . Epaisses semelles à reliefs. Attache sur le côté.

DUPUIS — TROISIEME ETAGE, RAYON 473

Vos garçons porteront avec plaisir cette chemise blanche belle qualité

46

Encolures 11 à 14½, col tenant, manchettes doubles pour enfants, poche de poitrine. Tissu broadcloth pré-rétréci de bonne qualité lavable. Confection canadienne. **2.29** 2 pour **4.50**

Confortables pyjamas broadcloth à porter en tout temps

47

Garçons 8 à 16 ans. Gilet à col tailleur et manches longues. Poche de poitrine. Pantalon long sur taille élastique. Motifs et rayures de tons contrastants. Bleu ou rouge. **2.89** 2 pour **5.50**

La chaleur et le toucher de l'Orlon du Ban-lon font ces chandails favoris

48

Chacun au choix

Séries désassorties d'un manufacturier très connu. Chandails à encolure V, cardigans devant boutonné. Manches longues. Choix de rayures variées ou tons sur tons dans le groupe. Tailles P.M.G. • bleu, brun, or, beige, arachide et noir dans le groupe. **4.44**

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661

Dupuis

DANS TOUS LES RAYONS COMMIS SURNUMERAIRES POUR CET EVENEMENT

865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL — HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. — SAMEDI : 9 H. 30 A 5 H. 30 — COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — AUTRES APPELS : 842-5151

JEUDI DE 9.30 A.M. à 9.00 P.M. AU SOUS-SOL DUPUIS

Choix varié d'occasions sous-sol Dupuis



62

UN VESTON, UN PANTALON POUR GARÇONS, COLLEGIENS 6 à 16 ANS

Nouveau tissu pour maintenant et le printemps que ce WORSTED (mélange rayonne, acétate, viscose, laine). En bleu, brun, gris moyen, charcoal. Veston droit attachant de 3 boutons. Revers étroits, les poches à rabat et doublure rayonne soyeuse. Dos avec fente. PANTALON TAILLE ORDINAIRE. Passants de ceintures. Poches.

SPECIAL UN JOUR JEUDI SEULEMENT

9.97 les 2 pièces

(Pantalon de rechange. **2.00**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655



63

Epais corduroy Fini velours

SPECIAL UN JOUR SEULEMENT, JEUDI

5.97

Brun, gris, noir. Pour hommes. Tailles : 28 à 42 "CONTINENTAL" les côtés de taille à patte d'ajustement. Jambes plus étroites. 4 poches. • brun • gris • noir.

DUPUIS — SOUS-SOL — RAYON 1615



64

COL DE FOURRURE "BON MOUTON" SUR SOUPLE ETOFFE DE LAINE

DANS LE GROUPE : • noir • rouge • gris • bleu.

L'étoffe est appliquée sur caoutchouc-mousse isolant (laminated) Confort assuré entre saisons. Pour dames et jeunes filles, dans le groupe : 8 à 16.

a) Ce manteau s'attache de pressions invisibles — surface avec ganse passementerie fantaisie — Poches obliques.

b) Le boutonnage effet jumelé dans cet autre modèle aux poches appliquées et droites.

NON-ILLUSTRES : Avons d'autres manteaux en étoffe mohair 100% pure laine, aussi offerts au même bas prix **19.97**

SPECIAL UN JOUR SEULEMENT, JEUDI

19.97 CHACUN

DUPUIS — SOUS-SOL — RAYON 1515



65

COQUETTES ROBES DE MI-SAISON QUI HATERONT LE PRINTEMPS . . .

a) ARNEL . . . COTON CORDE en • bleu • beige • gris. Encolure ronde . . . piqûres jusqu'au bas de la jupe. Coupe manteau se boutonnant jusqu'au bas. Manches courtes et ceinture assortie. Jupe plissée à la taille. LAVABLE — PEU DE REPASSAGE. 14½ à 20½.

b) LEGER CREPE RAYONNE. Un joli noeud termine l'encolure fantaisie. Manches ¾ — boutonné jusqu'à mi-jupe. Ceinture assortie. La jupe droite avec poche de chaque côté. 18½ à 24½. Fleurs délicates, fond bleu — tan — vert ou cerise.

c) QUADRILLES SUR FOND BLANC. Tons de • bleu • vert • rouge dans cette robe simple et coquette pour 14 à 20. Col en "V" à cravate. Corsage boutonné jusqu'à la taille. Manches courtes, ceinture assortie. Poche de chaque côté de la jupe droite.

SOUS-SOL UN JOUR SEULEMENT JEUDI

4.97 CHACUNE

DUPUIS — SOUS-SOL — RAYON 1535



66

67

PENMAN'S '71 EN TRICOT LAINE MERINOS ET COTON

COMBINAISONS encolure ronde, devant boutonné manches et jambes longues. Pour garçons tailles : 24 à 32.

1.27 ch.

CAMISOLES manches courtes encolure ronde (24 à 32).

CALEÇONS jambes longues, taille élastique (24 à 32). (Tricot merinos de laine et coton).

PRIX SPECIAUX UN JOUR JEUDI **2.57** ch.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1665



68

CHAPEAUX D'HIVER pour DAMES

C'EST INCROYABLE . . . diverses formes et qualités de chapeaux pour faciliter votre choix . . . Tous en vogue, coloris populaires et noir.

VENEZ DES 9 h. 30 DU MATIN JEUDI

PRIX SOUS-SOL DUPUIS UN JOUR, JEUDI

1.00 et **1.49**

DUPUIS — SOUS-SOL — RAYON 1341



69

JOLIS GANTS, PEAU SOUPLE

une qualité PERRIN

Surtout des gants de peau en noir mais quelques paires en brun et autres teintes. Aux premières clientes un plus vaste choix jeudi matin. Gants courts, mi-longs ou longs dans le groupe. Pointures 6 à 8 doublés et non doublés.

Pas de commandes postales, p.s.l. ni téléphoniquts, s.v.p.

PRIX SOUS-SOL DUPUIS UN JOUR JEUDI

2.97 la paire

DUPUIS — SOUS-SOL — RAYON 1355



70

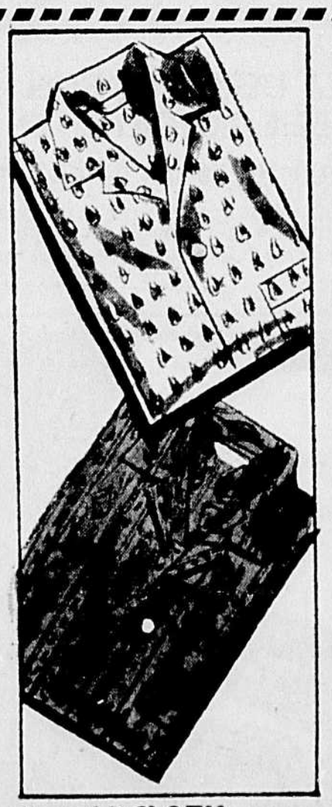
LES TRICOTS BOUCLES "BAN-LON" POUR DAMES

GRAND CHOIX DE PULL-OVERS ET DE VESTONS OU CARDIGANS — coloris favoris pour la maison, le sport. Manufacturier hautement réputé (imperfections minimes non apparentes). Tailles dames : 14 à 20. Ord. 3.97 — SPECIAL SOUS-SOL DUPUIS

2.47 chacun

Pas de commandes postales, p.s.l. ni téléphoniques, s.v.p.

DUPUIS — SOUS-SOL — RAYON 1545



71

BROADCLOTH OU FINETTE

SPECIAL SOUS-SOL DUPUIS UN JOUR JEUDI

2.57 ch. **2** pour **5.00**

Pour hommes (A.B.C.D.E.). Pyjamas de coton "Sanforized" aux imprimés variés. Encolure dégagée, manches longues, une poche. Pantalon cordon coulissant et jambes longues. Aussi dos de tailles sur élastique.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1625



72

SOUTIEN-GORGES LONGS (IMPARFAITS)

Broadcloth de coton blanc. Coupes renforcées de piqûres circulaires et légèrement coussinées. S'agrafont au dos et bretelles coulissantes. 32 à 36 "A"; 32 à 36 "B"; 32 à 38 "C" — SPECIAL SOUS-SOL DUPUIS UN JOUR JEUDI

1.17

GAINES TAILLE MONTANTE (IMPARFAITES) MARQUE "EXQUISITE FORM"

Le devant légèrement baleiné, le dos à panneaux satin élastique. Glissière sur le côté. Quatre jarretelles. En blanc. Tailles : 24 à 36. ch.

842-6171

3.97

DUPUIS — SOUS-SOL — RAYON 1365



73

NYLONS 1ère QUALITE SANS COUTURE

SPECIAL SOUS-SOL DUPUIS UN JOUR JEUDI

3 paires **1.00**

Nylon filet 400 aiguilles, 15 deniers. Entrée large, talons et bouts renforcés. Chaque paire dans une enveloppe cello. Choix de beige épice ou brun cacao. Pointures 8½ à 11.

842-6171

DUPUIS SOUS-SOL — RAYON 1375



74

TRES JOLIS ENSEMBLES EN COTON FIN QUADRILLE

Pour dames, jeunes filles
Tailles P.M.G. ord. 5.99

CHEMISE DE NUIT encolure dégagée, le bas très ample.

LE PEIGNOIR ASSORTI à col plat et manches courtes, jupe ample. Choix de bleu ou rose. — SPECIAL SOUS-SOL DUPUIS UN JOUR JEUDI l'ensemble

3.99

DUPUIS — SOUS-SOL — RAYON 1385

Dupuis

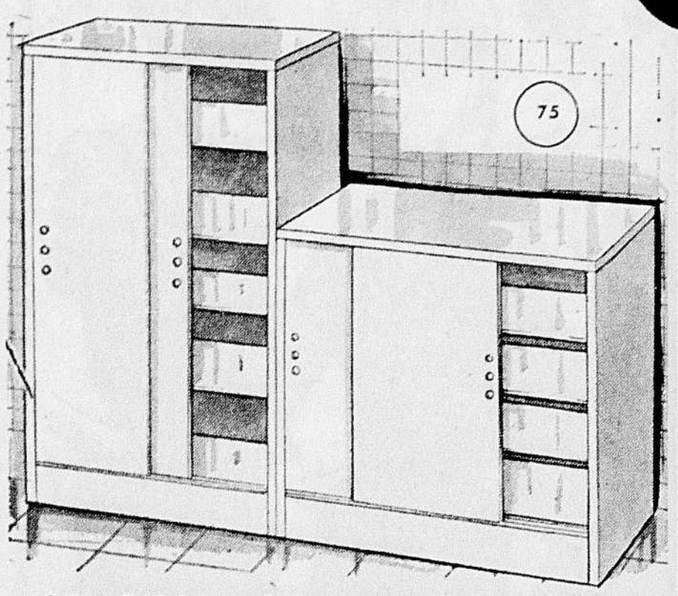
Prenez avantage de ces offres extraordinaires du JOUR-J

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H., SAMEDI 9 H. 30 A 5 H. 30

865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL — COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — AUTRES APPELS: 842-5151

Jour-J

JEUDI, de 9h.30 du matin à 9h. du soir



ARMOIRES ACIER EMAILLE BLANC

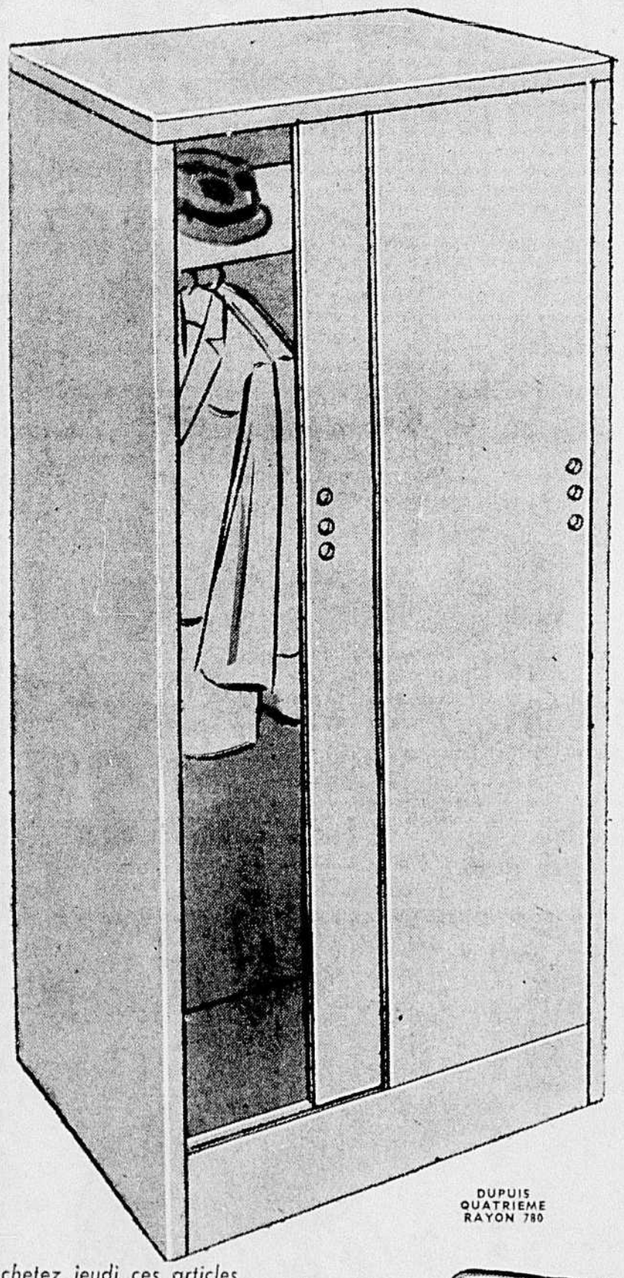
à portes coulissantes — 2 formats

SPECIAL UN JOUR SEULEMENT — JEUDI

Armoires toujours utiles, pratiques dans la maison. Fabrication solide.
Modèle à 4 tablettes accordant 5 cases, surface 12 x 30", hauteur 60". Achat spécial ORDINAIRE MENT 37.50 **28.99**

Modèle 3 tablettes accordant 4 cases, surface 14 x 30", hauteur 36". ORDINAIRE MENT 28.95 **22.89**

DUPUIS — QUATRIEME ETAGE, RAYON 780



DUPUIS QUATRIEME RAYON 780

Achetez jeudi ces articles à bas prix Jour-J

PENDERIES METAL

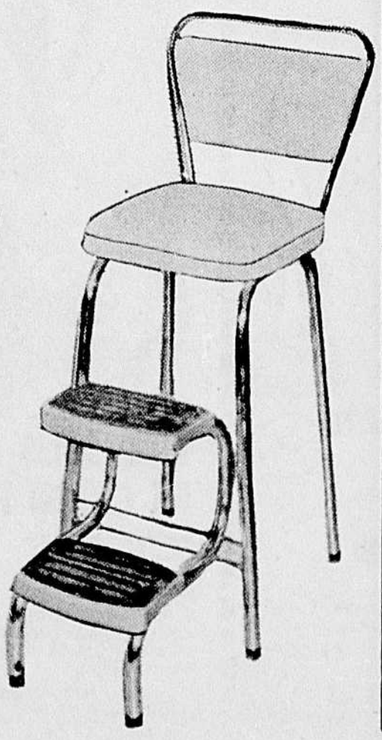
76

fini beige attrayant

ORDINAIRE MENT 47.95 **35.79**

UN PRIX SPECIAL JEUDI SEULEMENT

Belle opportunité pour vous procurer ce beau placard spacieux: hauteur 64", surface 30 x 19¾", 2 panneaux coulissants, intérieur avec tablette et barre pour les cintres. ACHAT SPECIAL

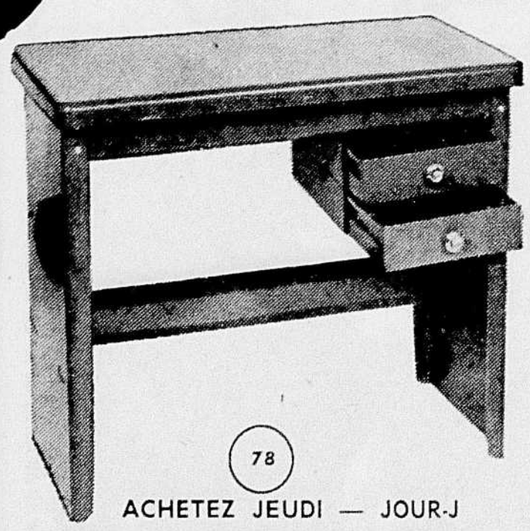


TABOURETS-ESCABEAUX

77

ORDINAIRE MENT 12.95 **9.89**

Piétement métal chromé, siège/dossier rembourrés, surface imilicuir • blanc • beige • turquoise • corail. Les 2 marches basculent.



78

ACHETEZ JEUDI — JOUR-J

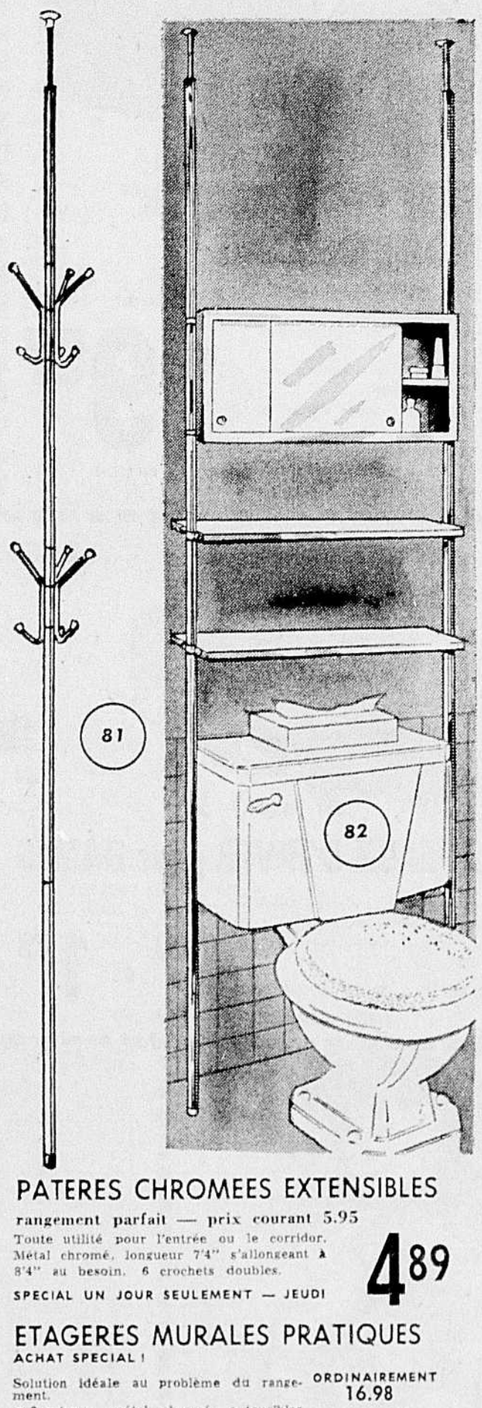
BUREAU METAL ROBUSTE

"COLE" marque connue

SPECIAL UN JOUR SEULEMENT—JEUDI

Hauteur 27", surface de travail 17 x 30½", 2 tiroirs, tablette, coins arrondis. Fini gris moyen. Prix courant 14.95. **9.94**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280



81

82

PATERES CHROMEES EXTENSIBLES

rangement parfait — prix courant 5.95

Toute utilité pour l'entrée ou le corridor. Métal chromé, longueur 7'4" s'allongeant à 8'4" au besoin. 6 crochets doubles.

SPECIAL UN JOUR SEULEMENT — JEUDI **4.89**

ETAGERES MURALES PRATIQUES

ACHAT SPECIAL !

Solution idéale au problème du rangement.

- 2 poteaux métal chromé, extensibles de 7'4" à 8'4".
- 2 tablettes métal émaillé blanc.
- Grande armoire 8½ x 23 x 17" fermée de portes coulissantes.
- 1 tablette à l'intérieur pour recevoir maints articles de toilette, médicaments, etc.

ORDINAIRE MENT 16.98 **13.89** CHACUNE

SPECIAL UN JOUR SEULEMENT—JEUDI

DUPUIS — QUATRIEME ETAGE, RAYON 783



83

PEINTURE "SICO" blanche seulement

SPECIAL UN JOUR SEULEMENT — JEUDI Le gallon **3.79**

- MI-LUSTREE pour intérieur, fini satiné, lavable.
- EMAIL LUSTRE, pour intérieur, lavable.
- PEINTURE MATE, intérieur, fini lisse.
- PEINTURE "LATEX", intérieur, inodore, s'applique sans ouci, base caoutchouc.
- PEINTURE blanche pour usage à l'extérieur, résiste aux intempéries.

DUPUIS — QUATRIEME ETAGE, RAYON 782



Notez le bas prix JOUR-J

"COMMODORE 2000" PORTATIVE DANS JOLIE MALLETTE

79

prix courant 74.50
SPECIAL UN JOUR SEULEMENT — JEUDI **59.95**

Machine à écrire de fabrication robuste et de belle apparence. Donne le rendement d'un format plus gros : 44 touches, 88 caractères Pica ou Elite (français), tabulateur, ruban noir/rouge et autres caractéristiques usuelles. Gris pâle et livrée dans mallette pratique.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280



80

NOTEZ L'EXCEPTIONNEL BAS PRIX DE CETTE VERRERIE IMPORTEE EN SEMI-CRISTAL

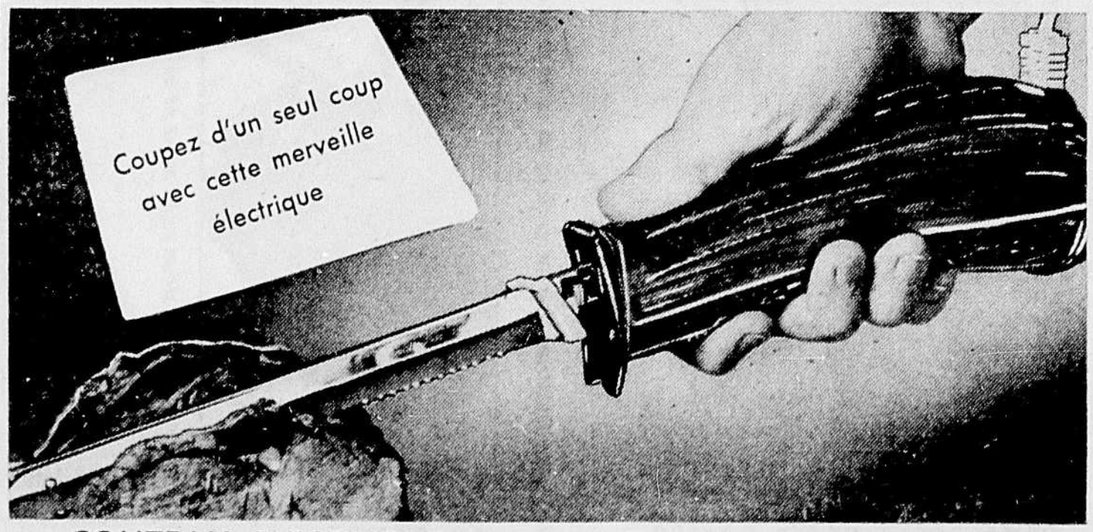
SPECIAL UN JOUR SEULEMENT — JEUDI

gracieux motif "gerbe de blé" prix courant chaque pièce .79

la pièce **.29**

Achetez les pièces que vous voulez, séparément ou en série, selon vos besoins. A votre choix : • jus • sorbet • assiette à sorbet • gobelet • claret • cocktail • liqueur • old fashioned • verre 8 onces • verre 10 onces • verre 12 onces.

DUPUIS — TROISIEME ETAGE, RAYON 760



COUTEAU ELECTRIQUE TRANCHE A PERFECTION

84

ACHAT SPECIAL — ORDINAIRE MENT 19.95

SPECIAL UN JOUR SEULEMENT — JEUDI **15.88**

L'essayer c'est ne plus pouvoir s'en passer. Lame acier inoxydable de 8" avec dents pouvant trancher sans effort le pain aussi bien que toutes les viandes cuites ou fraiches, etc. Moteur puissant, cordon amovible. Poignée bakélite brune. 85 watts, 120 volts.

DUPUIS — QUATRIEME ETAGE, RAYON 750

Dupuis

Commandes téléphoniques dès 8 heures du matin jeudi -- 842-6171

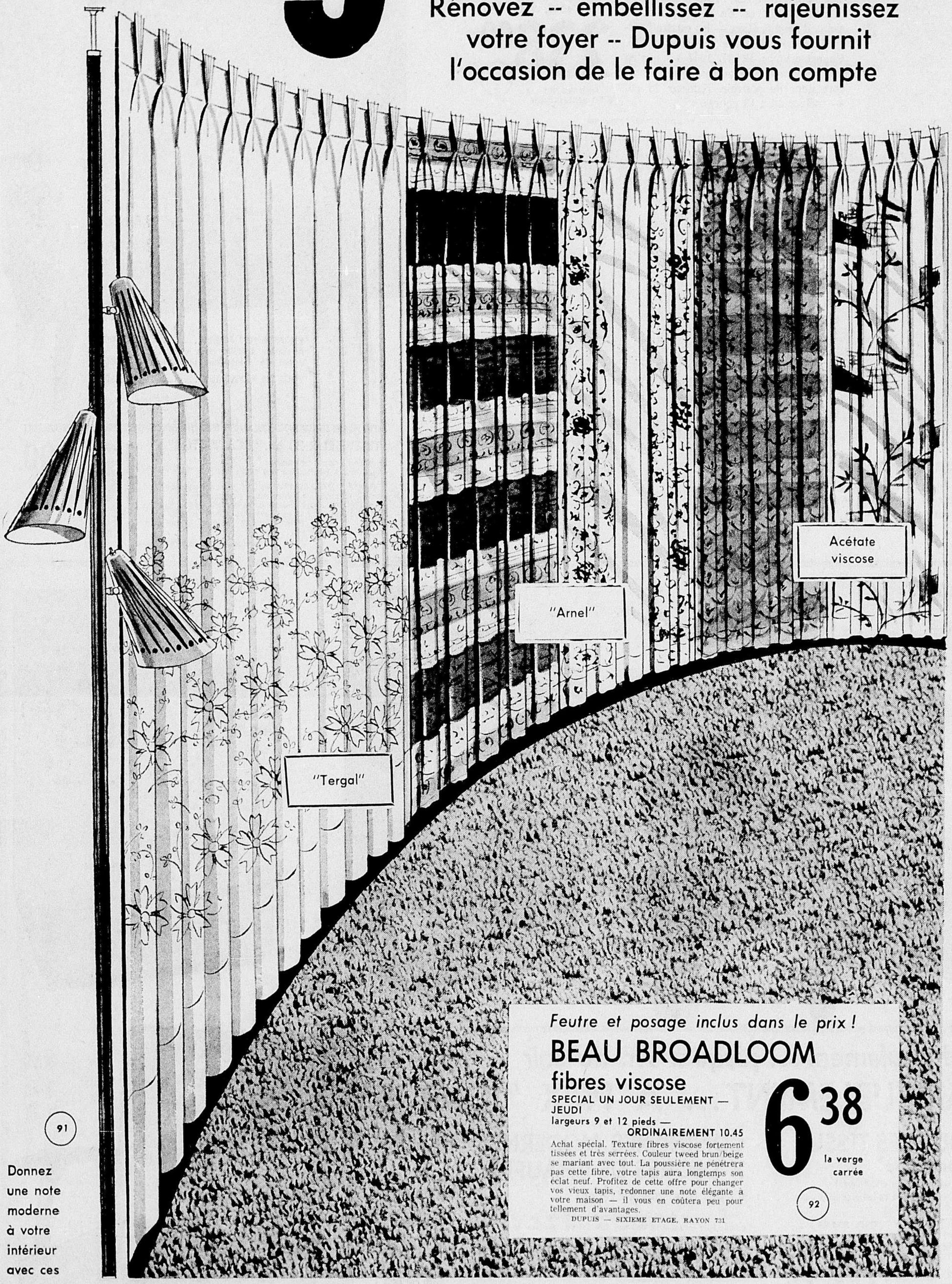
865 est, rue Ste-Catherine, Montréal — Commandes téléphoniques: 842-6171 — autres appels: 842-5151 — Heures d'affaires: 9 h. 30 à 5 h. 30

Ouvert le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. — le samedi: 9 h. 30 à 5 h. 30 — SATISFACTION ou REMBOURSEMENT

Jour J

JEUDI, de 9h.30 du matin à 9h. du soir

Rénovez -- embellissez -- rajeunissez
votre foyer -- Dupuis vous fournit
l'occasion de le faire à bon compte



FABRICATION FRANÇAISE
A. Les panneaux "Tergal" de renommée mondiale

prix courant ch. 17.95 **13.88** (93)

OFFRE SPECIALE UN JOUR JEUDI SEULEMENT — "TERGAL" résiste aux rayons du soleil, est lavable SANS REPASSAGE, tissu idéal et le plus nouveau. Chaque panneau, largeur 70", hauteur 110 avec large bord de 14". BLANC à dessin cloqué. (Tête non finie).

DUPUIS — CINQUIEME ETAGE, RAYON 740

B. Les draperies "Arnel" souples et lavables (94)

Hauteur 95 po. — Spécial jeudi seulement

2 laizes pour 48" de mur	4 laizes pour 96" de mur	6 laizes pour 144" de mur
prix courant 17.95	prix courant 35.95	prix courant 53.95
13.88	**27.88**	**41.88**

"ARNEL" une texture qui se drape bien, lavable, peu de repassage. Fond BLANC ou BEIGE à dessins modernes et semi-modernes aux nouvelles teintes "décorateur".

DUPUIS — CINQUIEME ETAGE, RAYON 740

PRETES A INSTALLER

C. Draperies aux motifs variés

Hauteur 95 po. — Spécial jeudi seulement (95)

2 laizes pour 48" de mur	4 laizes pour 96" de mur	6 laizes pour 144" de mur
prix courant 11.95	prix courant 23.95	prix courant 35.95
8.88	**18.88**	**28.88**

Texture acétate/viscose de riche apparence, durable, entretien facile. Nouveaux dessins fleuris, modernes ou semi-modernes sur fond BLANC ou BEIGE.

DUPUIS — CINQUIEME ETAGE, RAYON 740

Feutre et posage inclus dans le prix !

BEAU BROADLOOM fibres viscose

SPECIAL UN JOUR SEULEMENT — JEUDI
largeurs 9 et 12 pieds — ORDINAIREMENT 10.45

Achat spécial. Texture fibres viscose fortement tissées et très serrées. Couleur tweed brun/beige se mariant avec tout. La poussière ne pénétrera pas cette fibre, votre tapis aura longtemps son éclat neuf. Profitez de cette offre pour changer vos vieux tapis, redonner une note élégante à votre maison — il vous en coûtera peu pour tellement d'avantages.

DUPUIS — SIXIEME ETAGE, RAYON 731

6.38 la verge carrée (92)

Donnez une note moderne à votre intérieur avec ces (91)

Lampadaires

ACHAT SPECIAL EN VUE DE NOTRE JOUR "J" **8.88**



Aussi pratique que décoratif accordant bon éclairage tout en ne prenant que peu de place. Poteau tout métal brun, réglable du plancher au plafond. 3 boulets avec interrupteur sur chacun, abat-jour plastique blanc à décor brun ou or.

DUPUIS — QUATRIEME ETAGE, RAYON 750

Couvre-plancher "Rexoleum" (86)

UN PRIX SPECIAL JEUDI SEULEMENT

Très bonne qualité à ce bas prix, largeur 2 verges, surface fini émaillée, les dessins rencontreront tous les goûts et convenant dans toutes les pièces de la maison.

.54 la verge carrée

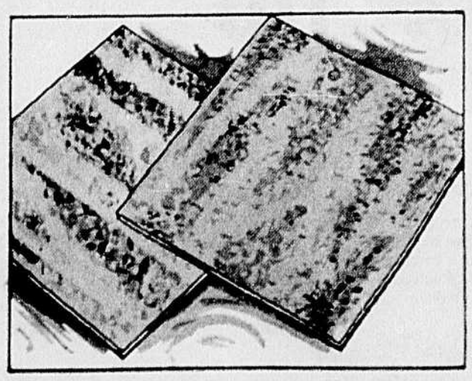
30,000 carrés linoléum .080" (66)

UN PRIX SPECIAL JEUDI SEULEMENT

Achat spécial de CARRES (tuiles) de linoléum épaisseur .080", motifs incrustés de part en part, surface lisse, entretien facile. DESSIN MARBRE, tons pâles ou foncés. AUBAINE SANS PAREILLE . . . jeudi chez DUPUIS.

.07½ chacun

DUPUIS — SIXIEME ETAGE, RAYON 730





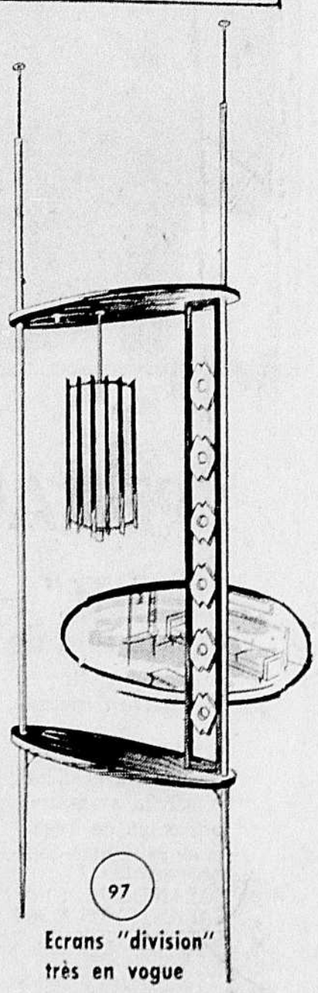
Miroirs cristal grand format (96)

Spécial Dupuis jeudi

prix courant 7.50 **5.98**

16 x 54", belle qualité de cristal, bord festonné. Trouvera place partout.

DUPUIS — QUATRIEME ETAGE, RAYON 810



(97)

Ecrans "division" très en vogue

Spécial Dupuis jeudi

prix courant 59.95 **38.88**

Largeur 25½", guéridon et tablette en noyer. Poteaux métal fini doré, réglables. L'abat-jour est en fibre de verre blanche décor noyer.

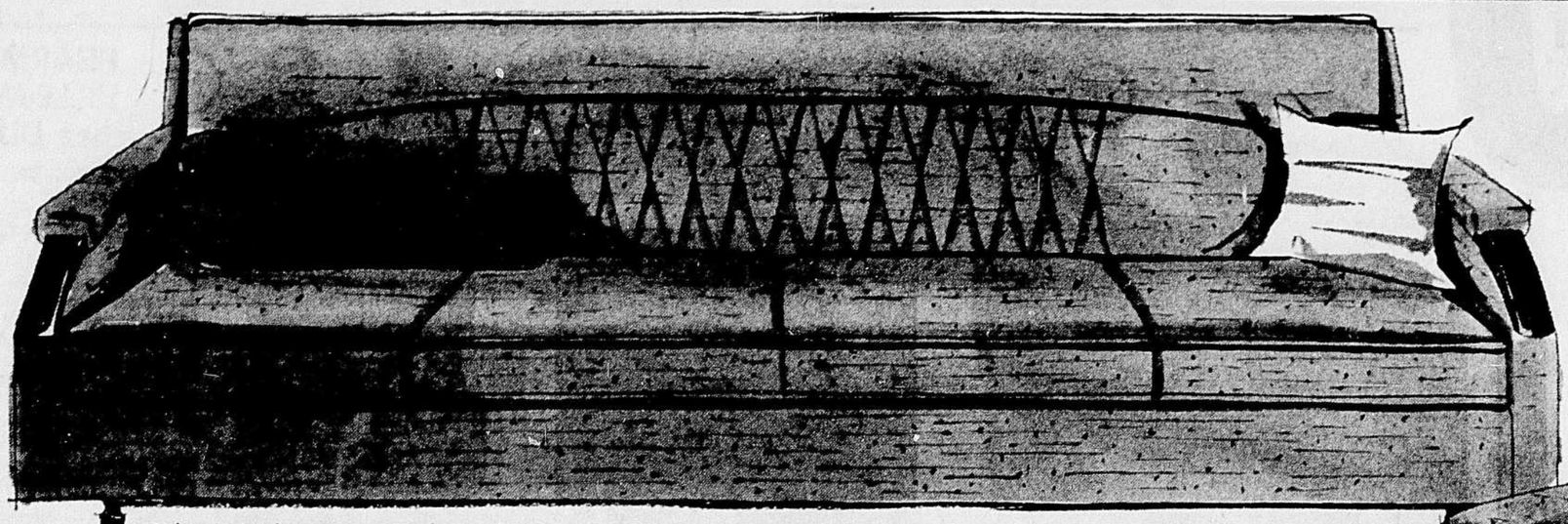
DUPUIS — QUATRIEME ETAGE, RAYON 750

Dupuis

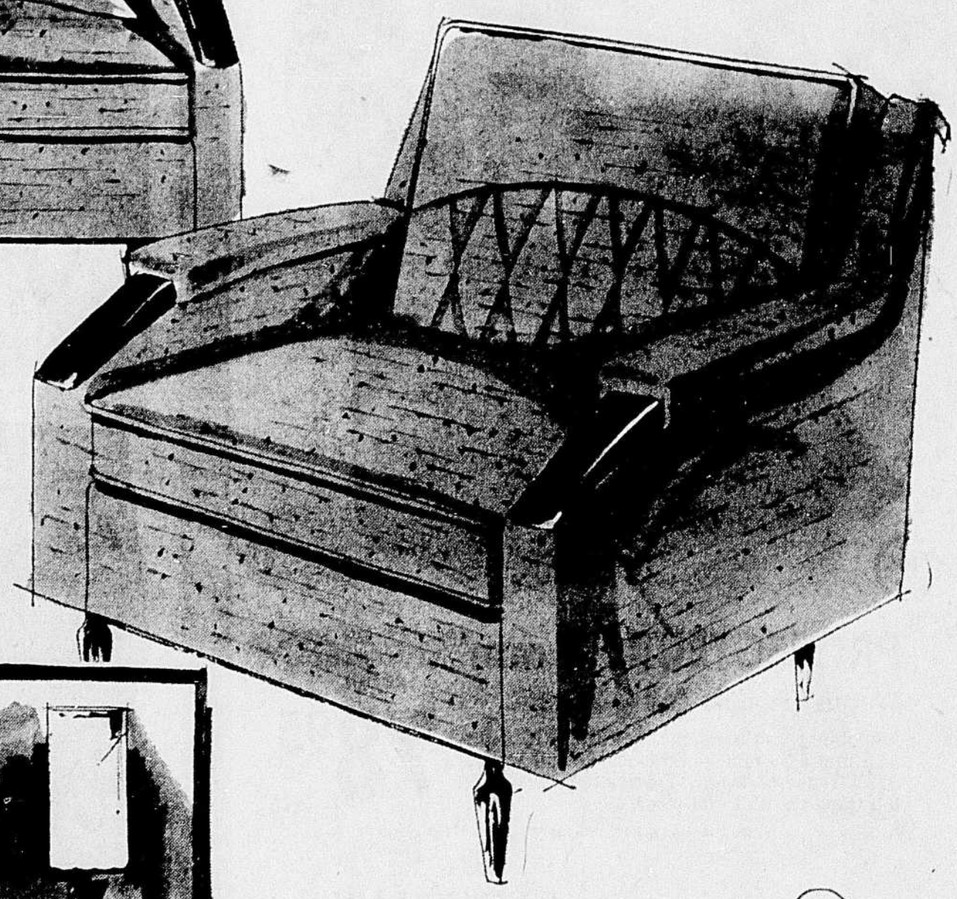
SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL. — COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — AUTRES APPELS : 842-5151. HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. — LE SAMEDI 9 H. 30 A 5 H. 30.

Confort et joie de vivre... dans votre foyer



PROFITEZ DES SPECIAUX JOUR-J POUR COMPLETER VOTRE AMEUBLEMENT A DES PRIX REMARQUABLES . . . ET ECONOMISEZ.



Achat spécial pour ce grand Jour-J

GRAND SOFA ET FAUTEUIL STYLE MODERNE

fabrication durable . . . et prix modique

100

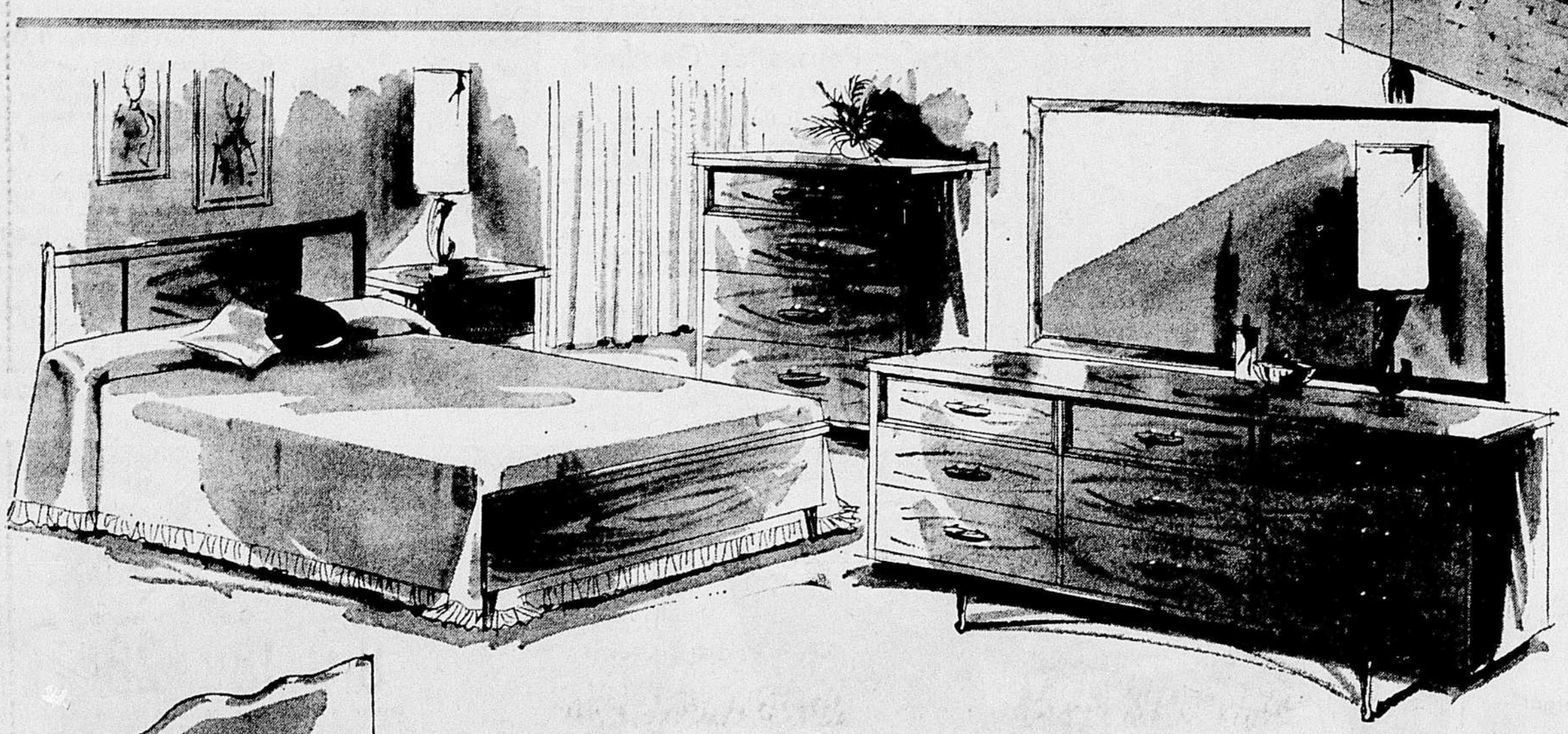
Le mobilier qui rendra votre salon plus accueillant et qui en dira long sur votre bon goût. Il est composé d'un grand sofa longueur 87 pouces, 4 personnes pourront s'y asseoir à l'aise, d'un fauteuil tout aussi confortable. Les coussins amovibles et réversibles sont moelleusement rembourrés de polymousse, les accoudoirs de forme élégante sont enrichis de noyer, des motifs en relief aux dossiers le font encore plus attrayant . . . en plus vous aimerez le tissu qui le recouvre. Teintes : ● or ● bleu ● beige (toast).

SPECIAL UN JOUR SEULEMENT — JEUDI

168.00

les 2 meubles

DUPUIS — CINQUIEME ETAGE, RAYON 710



101

LE STYLE SCANDINAVE CONSERVE TOUTE SA VOGUE

Achat spécial pour cette vente, ordinairement 229.00

Fabrication en noyer par une maison réputée. Tiroirs à queues d'aronde sur coulisses centrales, jolies poignées décoratives en bois. Bases solides.

- grand bureau triple, 9 tiroirs, 72 x 18 x 31" hauteur — avec miroir horizontal et encadré de 33 x 63"
- commode 4 tiroirs, 36 x 18 x 42" hauteur
- lit avec tête ajourée, largeur double 54".

Table de chevet 1 tiroir pour convenir.

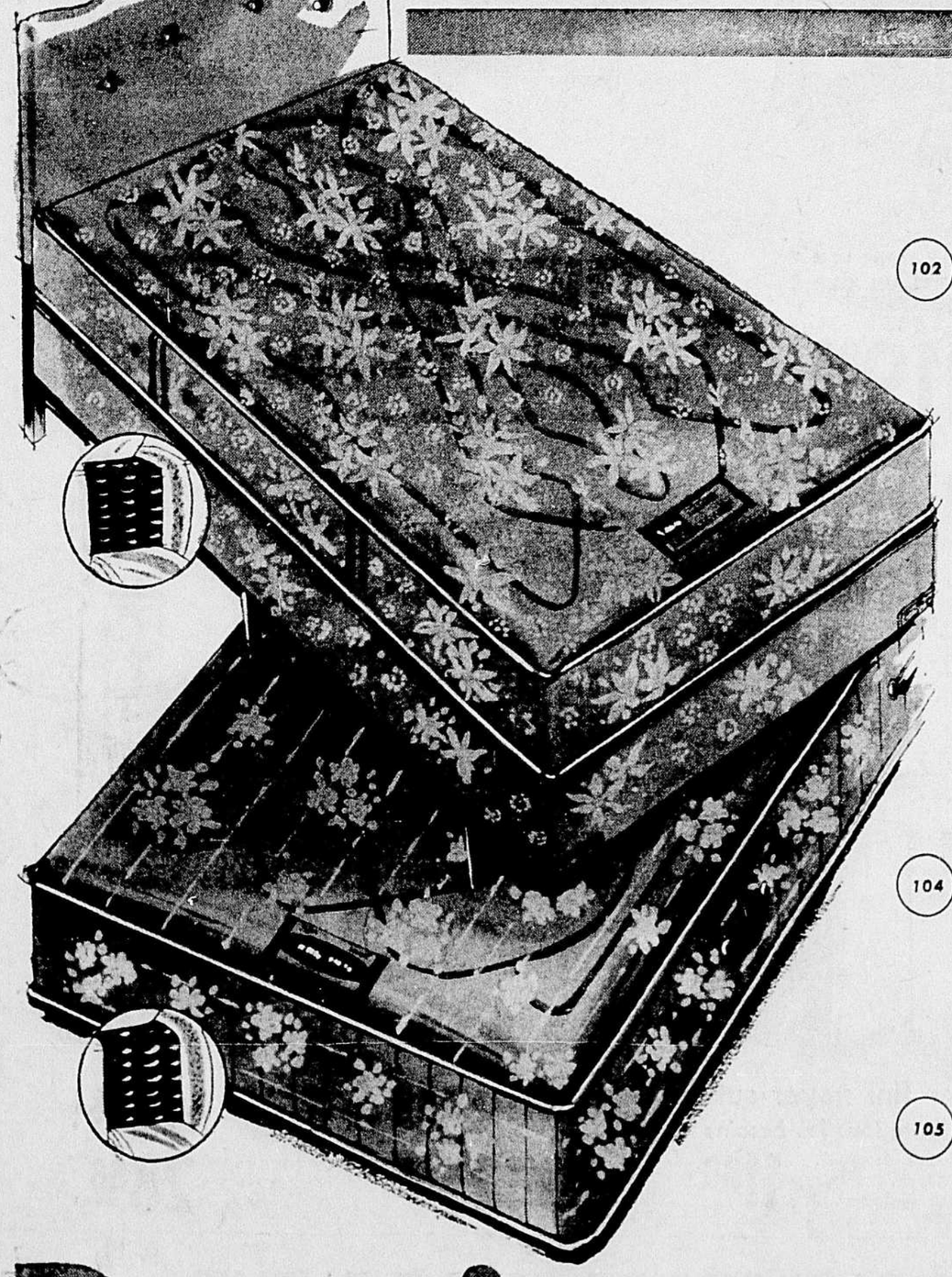
spécial chacune **29.88**

SPECIAL UN JOUR SEULEMENT — JEUDI

168.00

les 3 meubles

DUPUIS — CINQUIEME ETAGE, RAYON 710



102

MATELAS 510 RESSORTS

largeurs : 39" 48" 54"

Catégorie 510 ressorts rembourrés de 2 épaisseurs de sisal et de feutre compressé. Ganses et trous d'aération dans les côtés. Recouvrement de riche tissu ton bleu, piqué sur les deux faces.

SPECIAL UN JOUR DUPUIS — JEUDI

38.00 chacun

SOMMIER-TAPISSIER assorti **38.00**

103

CONTINENTAL avec TETE

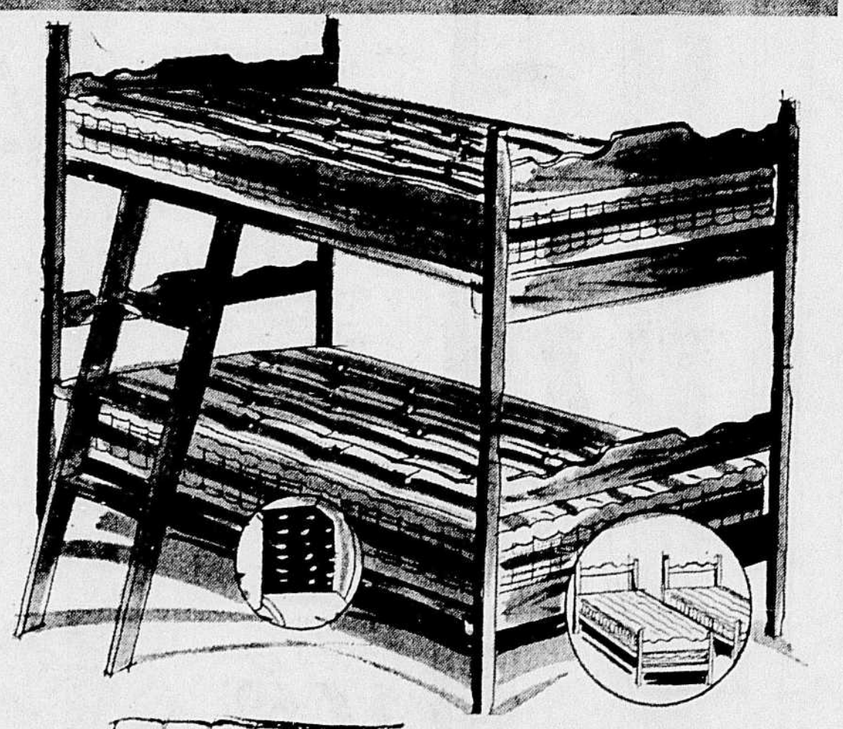
largeur: 39 po. seulement

"SERTA" fameuse marque . . . des années d'usage et de confort assurées. Catégorie 252 ressorts de calibre spécial recouverts de feutre blanc et de sisal. Tissu rayonne haut qualité. Surfaces piquées de luxe. Sommier-tapissier de fabrication robuste et soignée. Tête de lit recouverte de cuirette blanche.

SPECIAL UN JOUR SEULEMENT — JEUDI

68.00 l'ensemble

DUPUIS — CINQUIEME ETAGE, RAYON 711



LITS SUPERPOSES

"SINGER" — 8 pièces

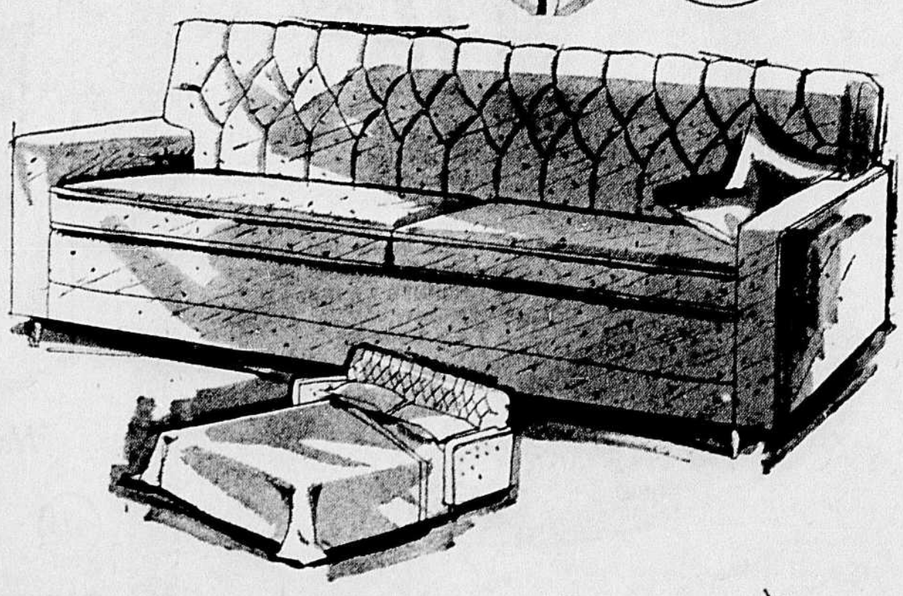
104

Au besoin vous les séparez pour former des lits jumeaux. LARGEUR 36". Bois solide et fini ANTIQUE.

- 2 lits
- 2 matelas à ressorts
- 2 sommiers à lames tendues
- 1 côté protecteur
- 1 échelle pour le haut

SPECIAL UN JOUR SEULEMENT — JEUDI

68.00 les 8 pièces



ELEGANT SOFA LE JOUR

lit confortable la nuit

105

Matelas à ressorts, largeur 54", siège rembourré de caoutchouc-mousse. Recouvert de tissu de qualité dans une teinte de beige, de vert, de bleu ou or, convenant à tout décor.

SPECIAL UN JOUR SEULEMENT — JEUDI

123.88 chacun

DUPUIS — CINQUIEME ETAGE, RAYON 711

Dupuis

AUCUN VERSEMENT COMPTANT

taxe de vente payable à l'achat
ENTREPOSAGE GRATUIT jusqu'à livraison
PROFITEZ DES FACILITES DE CREDIT DUPUIS

865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL. — COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — AUTRES APPELS : 842-5151.

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. — SAMEDI — 9 H. 30 A 5 H. 30.

Pour l'homme soigneux de son budget, de son apparence



Elégants feutres

115

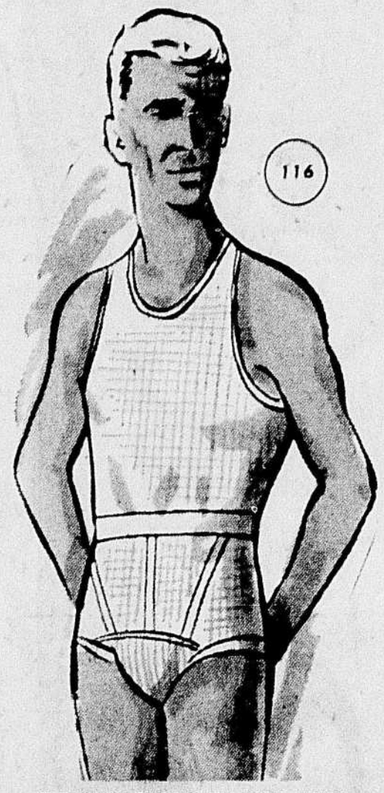
SPECIAL UN JOUR seulement — JEUDI

ordinairement 5.95

Confectionnés spécialement pour Dupuis par un manufacturier très connu. Belle qualité de feutre fourrure, calotte fendue au centre ou modèle pincé à l'avant. Ruban soyeux, bordure étroite très en vogue, 6⅝ à 7⅜, gris, charcoal, bleu, brun, noir.

5.55

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 650



116

SPECIAUX DUPUIS UN JOUR JEUDI

Tricot coton thermal

CAMISOLES P.M.G. et XG. Encolure ronde, manches courtes. Ord. 2.95 — **2.19**

CALEÇONS P.M.G. ExG., jambes longues, taille élastique résistant au lavage. Parfait tricot pour gros froid. BLANC. Ord. 3.95 "Harvey Woods" dans le groupe. — **2.99**

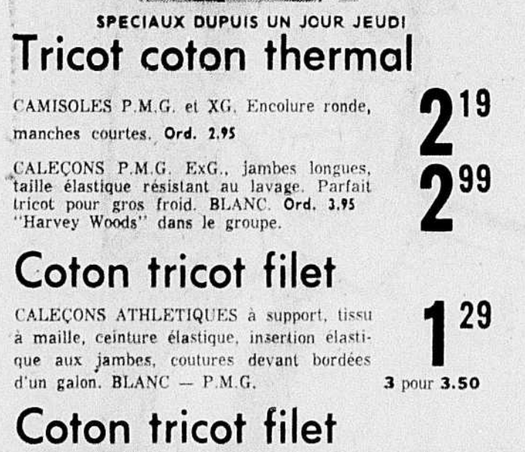
Coton tricot filet

CALEÇONS ATHLETIQUES à support, tissu à maille, ceinture élastique, insertion élastique aux jambes, coutures devant bordées d'un galon. BLANC — P.M.G. — **1.29** — 3 pour 3.50

Coton tricot filet

CAMISOLES ATHLETIQUES, longueur totale, bordure renforcée de nylon, coutures qui ne s'effilocheront pas. Tricot tubulaire sans couture sur les côtés. BLANC — P.M.G. — **1.00** chacune

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620



117

8 modèles

en vogue dont un illustré

Bottines après-ski

Solde d'un achat spécial d'un fabricant renommé. Cuirs de 1er choix unis ou grenus, tout noir ou tout brun, aussi combinaison de deux cuirs. Semelles de caoutchouc-mousse, striées ou ridées, antidérapantes. Pointures hommes et jeunes gens : 7 à 12 dans le groupe.

Ord. 21.95 à 24.95

SPECIAL UN JOUR SEULEMENT JEUDI

14.59

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 670

Chic — élégance — distinction
Complet d'exceptionnelle valeur

prix courants 79.95 et plus — SPECIAL UN JOUR SEULEMENT — JEUDI

Ces complets à 2 pantalons, pour plus long usage, ont été confectionnés dans des tissus importés d'Angleterre : worsted 100% laine ou Sharkskin apparence tweed. Fente au dos, étroits revers, devant droit fermé de 3 boutons. Demi-doublure soyeuse. Les pantalons avec taille sans pli (certains en ont), passants de ceinture, brayette sur glissière. 35 à 46, toutes statures.

NUANCES : ● gris moyen ● charcoal ● bleu moyen ● brun ● olive et autres.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

les 3 pièces

57.00

118





119

Pantalons pli permanent 100% laine fini worsted

MODELE A — Style dit Continental, taille sans pli et avec pattes réglables sur les côtés. Prix courant 15.95

MODELE B — Style ordinaire, taille sans plis mais avec passants de ceinture. Les deux modèles avec ceinture à relief adhérant mieux. Gris moyen, charcoal, brun, noir. 28 à 38 (modèle A); 30 à 44 (modèle B).

SPECIAL UN JOUR SEULEMENT JEUDI

10.59 chacun — 2 pour 20.00



120

Commandes téléphoniques acceptées dès 8 h. jeudi matin

842-6171

POUR LA JEUNESSE "DANS LE VENT"

Vestons sport en corduroy modèle 3-boutons populaire

Côtelé moyen de belle apparence, boutons de cuir et poches plaquées, doublure soyeuse. Venez jeudi dès la première heure vous en choisir un. — 34 à 42, hommes et jeunes gens. Coloris : ● noir ● marine ● ciment. SPECIAL UN JOUR SEULEMENT JEUDI

19.99

Paletots-imperméables à doublure amovible

CEINTURE 3 PIECES AMOVIBLE

DOUBLE UTILITE — double doublure : une en similifourrure sur glissière ; l'autre en similisoie en dessous, permanente. Confection popeline 65% coton et 35% nylon. Devant simple, pattes aux manches et longueur plus courte, 34 à 46 ● beige à doublure beige (simili) ● noir à doublure rouge (simili). SPECIAL UN JOUR SEULEMENT - JEUDI

22.99

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610



121

Souliers de hautes marques en cuir de haute qualité

SPECIAL UN JOUR SEULEMENT JEUDI

Economisez de 4.00 à 12.00 par paire — n'est-ce pas avantageux pour vous ? — Autant en acheter plusieurs paires pour maintenant et le printemps qui vient. Le choix est considérable : les plus récents modèles dans le genre Blucher ou Balmoral, unis ou de fantaisie, semelles d'épaisseurs variées. Pointures 6 à 12, largeurs diverses dans le groupe — en veau noir ou brun dans les nouvelles nuances, aussi en suède brun, vert, bleu ou gris. UNE VALEUR EXTRAORDINAIRE VRAIMENT SANS PRECEDENT.

ORDINAIREMENT 16.95 à 24.95

12.59 la paire

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 670

122

Dupuis

STATIONNEMENT POUR 1000 AUTOS PRES DU MAGASIN

865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL — COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — AUTRES APPELS : 842-5151 — HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES — LE SAMEDI : 9 H. 30 A 5 H. 30 — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

AUJOURD'HUI

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Montréal, mercredi 27 janvier 1965 / saint Jean Chrysostome / 81e année, No 21 / 8 cahiers / 92 pages / La météo: plus froid demain / minimum 10 / maximum 15

Vote de grève des 8,000 professeurs de Montréal • En page 3

Selon Rouleau, Rivard n'a vu aucun ministre

M. Raymond Rouleau précise que c'est son frère, le député Guy Rouleau, que Rivard a rencontré à Ottawa; Me Raymond Denis témoigne aujourd'hui



L'ex-secrétaire du ministre de l'Immigration, M. Raymond Denis, témoin-clé dans l'affaire Dorion.

par Jean-V. DUFRESNE et Jacques PIGEON

Le témoin-clé de l'affaire Rivard, Me Raymond Denis, ex-secrétaire du ministre de l'Immigration M. René Tremblay, à qui un avocat de Montréal, Me Pierre Lamontagne, reproche d'avoir voulu le soudoyer, a commencé à témoigner au Vieux Palais de Justice, cet après-midi.

Avant l'ajournement de midi, un vif débat devait s'élever entre, d'une part, le procureur de la Gendarmerie Me Norman Mathews, et d'autre part, les procureurs de Mes Pierre Lamontagne et Raymond Denis, Mes Yves Fortier et Guy Guérin.

Me Mathews estime que seule la déposition écrite de M. Denis à la Gendarmerie peut être déposée à l'enquête. Me Fortier prétend que la Commission devrait être également saisie des renseignements fournis par les enquêteurs aux officiers supérieurs de la Gendarmerie.

L'interrogatoire de Me Raymond Denis se poursuivra vraisemblablement toute la semaine.

La lettre de Rivard

Interrogé par Me André Desjardins, procureur de la commission, M. Raymond Rouleau, frère du député libéral fédéral Guy Rouleau, a affirmé que Lucien Rivard n'a rencontré aucun ministre lors d'un voyage en sa compagnie à Ottawa au début de juin dernier.

Ce témoignage infirme donc le contenu d'un projet de lettre de Lucien Rivard à un copain du pénitencier de New-Westminster, Bob Tremblay à qui le prévenu écrivait, quelques jours avant son incarcération, le 19 juin, qu'il avait vu un ministre à Ottawa et que tout allait bien.

Vraisemblablement, l'allusion au ministre touchait non pas un membre du cabinet mais Me Guy Rouleau lui-même, avec qui Lucien Rivard eut un entretien privé d'une quinzaine de minutes au Château Laurier, dans la capitale.

Raymond Rouleau était alors assis à quelques tables des deux hommes et affirme n'avoir rien entendu de la conversation.

Lucien Rivard espérait que le député intervienne pour faciliter le transfert de son ami Bob Tremblay incarcéré depuis 1955 en Colombie-Britannique. Le transfert eut lieu effectivement, mais suivant la procédure déjà prévue, ainsi que devait l'affirmer, hier, le commissaire-adjoint du pénitencier St-Vincent de Paul M. Pierre Gariépy.

Trois semaines plus tard, M. Raymond Rouleau reçut la visite de Mme Lucien Rivard qui lui offrit de l'aider dans ses campagnes électorales; mais il ne fut nullement question d'une assistance analogue à son frère le député.

A Mme Rivard, M. Raymond Rouleau dit alors qu'il n'était qu'un "trait d'union" et qu'il ne pouvait faire plus qu'en parler à son frère. Selon le témoin, ce dernier était récalcitrant. D'ailleurs, dix jours plus tard, Me Guy Rouleau l'informait qu'il avait reçu des ordres sévères du ministre de la Justice en ces termes: "N'y touche pas, c'est du narcotique. J'ai reçu des ordres sévères du ministre Favreau."

Raymond Rouleau abandonna alors tout l'affaire: ". . . mais je n'ai jamais dit à Mme Rivard ce que mon frère m'avait confié car je ne voulais pas la décourager; cependant je l'ai dit à Eddy Lechasseur".

Voir ENQUETE en page 2



photos LA PRESSE

M. Raymond Rouleau

M. Raymond Rouleau, président de la commission scolaire régionale des Mille-Isles, au sortir du box, ce matin, à l'enquête Dorion. Le témoin est le frère du député fédéral de Dollard, Me Guy Rouleau, qui l'accueillit à Ottawa, au début de juin dernier, en compagnie de M. Lucien Rivard.



JEAN DESPREZ EST MORTE

Mme Lauretie Larocque Auger, mieux connue sous le nom de Jean Desprez, est décédée cette nuit, victime d'une thrombose coronaire. La mort de Mme Desprez a été constatée tôt ce matin par sa secrétaire, Mlle Ingrid Saumart. Agée de 58 ans, l'auteur dramatique avait été victime précédemment d'une crise cardiaque. Son médecin lui avait sérieusement recommandé de diminuer son travail. Mme Desprez laisse dans le deuil, sa fille Jacqueline Laurent, jeune comédienne âgée de 22 ans. Mlle Laurent est actuellement en tournée théâtrale en France.

SGF: à l'Etat revient la décentralisation

Pour M. René Paré, la SGF a fait sa part, mais le développement régional doit s'appuyer sur Montréal

Michel van Schendel

Répondant aux critiques qui ont accusé la Société générale de financement de négliger l'investissement dans les régions économiquement faibles, le président de la SGF, M. René Paré, a déclaré ce matin qu'"une politique de décentralisation devait venir du gouvernement lui-même et s'exprimer par un ensemble de mesures qui fasse que ni la main-d'oeuvre, ni l'entrepreneur n'en soient les victimes."

M. René Paré a fait ces remarques devant l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société, convoquée en l'Hôtel Windsor.

"La décentralisation industrielle est un objectif souhaitable auquel la SGF doit travailler", a affirmé le président. Les remarques concernant la concentration des placements de cette société mixte dans les régions les plus favorisées "ne sont pas fondées". La preuve en est d'ailleurs fournie par la liste des investissements par régions qu'a soumise le directeur général, M. Gérard Filion. Cette liste fait voir que les régions à faible développement ont quand même reçu plusieurs millions de la SGF.

Ceci dit, la SGF ne doit pas être seule à supporter le coût de la décentralisation. De plus, "ce qui importe avant tout, c'est de créer de nouveaux emplois sur le territoire québé-

Voir SGF en page 2

Kierans avait envoyé tout le dossier Dupuis à Guy Favreau

OTTAWA. (Spéciale) — L'enquête de la Gendarmerie royale dans la mystérieuse Affaire Dupuis a été ordonnée sur la foi de renseignements fournis au ministère fédéral de la Justice par le ministère québecois du Revenu.

On a appris de bonnes sources hier à Québec que vers la fin de décembre le ministre québecois du Revenu, M. Eric Kierans, avait personnellement envoyé un dossier complet sur l'affaire a M. Guy Favreau, déclenchant ainsi la série d'événements qui a abouti à l'expulsion — non encore expliquée — de M. Yvon Dupuis du cabinet fédéral.

Par ailleurs, au cours d'une conférence de presse impromptue qu'il a donnée hier à sa sortie d'une réunion du cabinet, M. Pearson a confirmé officiellement la tenue d'une enquête de la RCMP sur l'affaire Dupuis.

Priorités législatives à la rentrée

Interrogé au sujet de son refus d'élucider les circonstances qui ont marqué la disgrâce de M. Dupuis, le premier ministre a déclaré que ces circonstances faisaient l'objet d'une enquête et qu'il n'en dirait pas plus long.

D'autre part, M. Pearson a annoncé aux journalistes que le cabinet s'était mis d'accord pour fixer ainsi les priorités législatives à la rentrée du Parlement le 16 février:

1 — Le projet de loi sur la caisse de retraite;

2 — Le projet de loi sur la formule d'option;

3 — Le projet de Code du Travail du Canada.

Le chef du gouvernement a par la même occasion refusé de se rendre à la demande de certains leaders politiques qui avaient exigé, devant les scandales auxquels sont mêlés les libéraux, que la session reprenne ses travaux avant le 16 février.

"Lorsqu'un ministre donne sa démission, a dit M. Pearson, ce n'est pas la coutume d'en discuter les raisons. Les journaux ont déjà diffusé beaucoup d'informations sur le sujet. Je n'ai pas de commentaires à faire. Il y a actuellement une enquête sur des choses survenues avant que M. Dupuis ne fasse partie de l'administration fédérale".

Le premier ministre a ajouté que c'est le ministère de la Justice qui conduisait l'enquête par les voies qu'il utilise d'habitude. M. Pearson faisait évidemment allusion à la Gendarmerie royale.

Interrogé au sujet d'un éventuel remaniement de son cabinet, le premier ministre n'a pas nié qu'il s'en produise un bientôt. Il a seulement noté en souriant que les journalistes continuaient d'écrire beaucoup de choses là-dessus et qu'il allait attendre encore un peu

Voir KIERANS en page 2

Six libéraux fédéraux exigent un caucus

QUEBEC. (PC) — Six députés québécois ont décidé de réclamer la tenue d'un caucus qui réunirait tous les représentants libéraux du Québec à la Chambre des Communes pour étudier la situation politique fédérale.

Les six députés se sont réunis, lundi soir, à Québec, pour étudier l'opportunité de la tenue d'un tel caucus.

Le député libéral de Lotbinière, Me Auguste Choquette, a déclaré, à l'issue de la rencontre, que ce caucus, qui se tiendrait dans la Vieille Capitale, pourrait avoir lieu dans une dizaine de jours.

Il devra se tenir avant la reprise des travaux parlementaires prévue pour le 16 février à Ottawa.

Me Choquette a dit que des mesures doivent être prises pour mettre un terme aux attaques et accusations dont les députés libéraux sont l'objet depuis quelques semaines.

Outre M. Choquette, les députés qui ont participé à la rencontre sont MM. Jean Chrétien (Saint-Maurice-Laflèche), Jean-Paul Matte (Champlain), Herrmann Laverdière (Bellechasse), Raynald Guay (Lévis) et Jean-Charles Cantin (Québec-Sud).

Comment on lit aujourd'hui un discours que Johnson n'a pas prononcé!

par Teddy Chevalot et Michel Lapalme

QUEBEC. — L'Assemblée législative a été confrontée, hier, par une situation apparemment sans précédent. Alors que le chef de l'Opposition, M. Johnson, n'avait pas encore prononcé son discours en réponse à celui du Trône, les journalistes, en ayant reçu pour la plupart le texte à l'avance, en ont fait un compte rendu qui est publié aujourd'hui. (Voir le résumé du discours en page 31.)

Cette situation est survenue par suite du fait que M. Johnson était presque certain que le vote sur la motion demandant l'expulsion de Me Yves Gabias serait pris hier avant neuf heures du soir et qu'en conséquence, comme le prévoyait le feuilleton de la Chambre, il pourrait, à tout le moins, commencer son discours.

En conséquence, il autorisa les journalistes à le rendre public, ne prévoyant pas que la discussion sur cette motion ne serait pas terminée au moment de l'ajournement de l'Assemblée.

Lesage est décontenancé

C'est donc, à première vue, un premier ministre décontenancé qui apprit cette nouvelle de la bouche même de Me Johnson.

Se voilant la face, il s'exclama: "Pas dans les journaux, toujours! . . ."

Monsieur le président, a commencé le chef de l'opposition au moment où l'ajournement de la séance était annoncé, avant que nous n'ajournions la Chambre pour la raison qu'il est onze heures, à cause de l'entente intervenue, je voudrais rappeler qu'il y a eu aussi d'autres ententes, particulièrement quant au moment où je devais commencer mon discours."

Le chef de l'opposition expliqua alors qu'il ne pourrait, effectivement, faire son discours que jeudi, soit demain, et, par la même occasion, après avoir déclaré qu'il n'avait pu prévoir cet imbroglio, il lança ce qui parut être une bombe pour le premier ministre.

"Je voudrais, dit-il expliquer à la Chambre que c'est à cause de cet imbroglio, dont je ne suis pas responsable, que peut-être on aura des parties de mon discours déjà publiées."

C'est alors que M. Jean Lesage s'exclama "Pas dans les journaux, toujours! . . ."

Des circonstances embêtantes . . .

"Dans les journaux, de répliquer M. Johnson, je ne sais pas. Je n'avais aucune raison de penser qu'on ne suivrait pas l'entente antérieure, et j'espère que le leader va confirmer ce que je viens de dire et que le public va comprendre les circonstances peut-être un peu embêtantes pour quelques profanes."

Immédiatement après, M. Jean Lesage, se tournant vers la galerie de la presse, déclara: "Je n'ai qu'un voeu à exprimer, c'est que cette partie du discours du chef de l'opposition, qui pourrait éventuellement être dans les journaux, ne soit pas contre les règlements de la Chambre".

Effectivement plusieurs journaux, dont LA PRESSE, ainsi que les grandes agences de presse, comme UPI et Presse canadienne, ont décidé, vu les circonstances et parce qu'elles en avaient reçu l'autorisation de M. Daniel Johnson lui-même, de publier le discours qu'il n'a pas fait hier, et qu'il ne prononcera que demain.

Car, comme on l'a vu, lorsque la Chambre ajourna, nombre de textes étaient partis, et M. Johnson n'avait encore rien dit.

Voir JOHNSON en page 2

Ricard nie avoir succédé à Léon Balcer

QUEBEC (PC) — M. Théogène Ricard, député progressiste-conservateur de St-Hyacinthe-Bagot aux Communes, a nié, aujourd'hui, le rapport voulant qu'il ait été choisi par M. Diefenbaker comme son nouveau bras droit dans le Québec, en remplaçant de M. Balcer.

"C'est absolument faux. C'est de la spéculation malveillante et dénuée de tout fondement", a-t-il dit lorsqu'il fut rejoint par téléphone à New York où il assiste à l'assemblée générale des Nations unies à titre de membre de la délégation parlementaire canadienne.

M. Ricard a précisé qu'il n'avait eu aucun contact avec M. Diefenbaker depuis l'ajournement de la session.

Un rapport en provenance d'Ottawa, hier, voulait que M. Diefenbaker, en même temps qu'il songeait à effectuer une tournée dans le Québec, ait choisi le député de St-Hyacinthe-Bagot pour son bras droit dans la province.

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Que choisir: le dimanche ou les emplois!

Est-ce que le respect du dimanche constitue une valeur fondamentale pour l'individu, la famille et la société dans la démocratie québécoise.

Si des avantages économiques considérables peuvent découler d'une décision qui fait accroc à cette valeur, que faut-il choisir: le respect du dimanche ou les avantages économiques?

Embarrassantes questions, en effet. Bien des lecteurs se

Voir DEMOCRATIE en page 2

L'Expo coûtera deux fois ce qu'il avait été prévu

par Raymond Grenier

Le fait de se faire dire par la Compagnie de l'Expo que l'exposition de 1967 leur coûtera plus du double, en définitive, de ce qu'ils avaient prévu au début, paraît ennuyer sérieusement les trois commanditaires de cette brillante entreprise, à savoir Ottawa, Québec et Montréal. Ces trois administrations ont dû se pencher, pour pas dire se courber, sur les chiffres du second rapport annuel de la compagnie de l'Expo (qui devrait, normalement, être rendu public d'ici la mi-février).

Elles ont tiqué, si l'on en croit des précisions de sources sûrement bien informées, en y voyant bondir leur triple commandite à quelque $94 millions — $14 millions de plus que le double de leur contribution initiale. Persuasives intensément, elles sont arrivées, dit-on, à ramener cet aspect du devis estimatif de l'exposition à $68 millions. Il leur reste néanmoins comme une appréhension que les estimateurs de la Compagnie de l'Expo aient raison et que le coût de l'entreprise se solde, en définitive, pour elles au moins à $94 millions sinon même au triple de ce qui avait été envisagé en 1962.

Montréal en fera les frais

Pour Montréal, ce n'est même pas une appréhension: c'est une certitude. En plus de sa commandite augmentée, la métropole va devoir faire les frais d'une bonne partie de ce que la Compagnie de l'Expo appelle son actif de "récupération" — ouvrages qui seront vendus après l'exposition.

Ces ouvrages et installations — canalisations, stations d'épuration d'eaux-vannes, etc. — sont placés pratiquement à demeure par la Compagnie de l'Expo sur des terrains qui appartiennent à la ville de Montréal et qui sont nécessaires à leur mise en valeur. Leur achat n'entre pas dans le compte de la contribution montréalaise à la Compagnie de l'Expo.

Voir EXPO en page 2

Pas moins de 50 m/h sur les autoroutes

Un arrêté ministériel, adopté à la demande du ministre provincial de la Voirie, M. Bernard Pinard, vient de porter à 50 milles à l'heure la vitesse minimum sur les autoroutes de la province.

Le maximum demeure à 70 milles à l'heure, avec une exception cependant, dans la section panoramique de l'autoroute des Laurentides (de St-Jérôme à Ste-Adèle), où la vitesse maximum est fixée à 65 milles à l'heure.

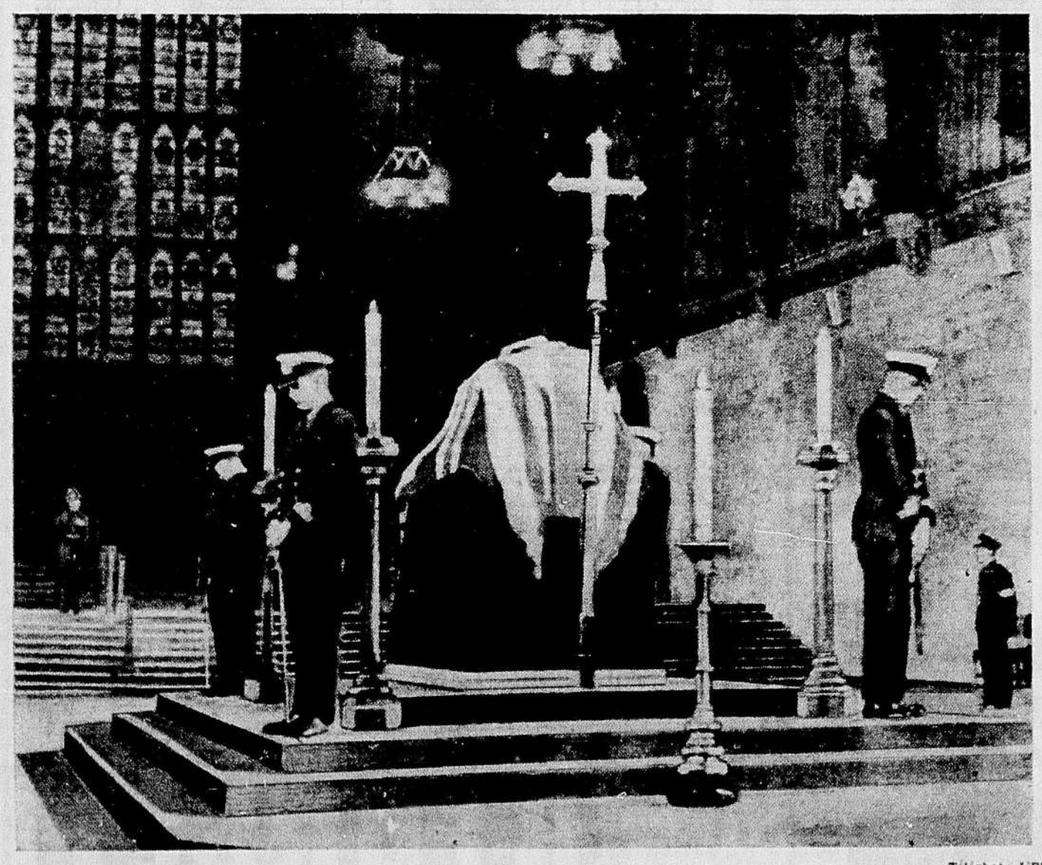
Cet arrêté ministériel est publié cette semaine dans la Gazette officielle de Québec.

Le président de l'Office des Autoroutes, M. Guy Poliquin, a expliqué que la lenteur était la cause la plus fréquente des accidents sur l'autoroute.

"Nous construisons des voies rapides pour permettre aux automobilistes de se déplacer rapidement. Des études par des experts en circulation nous ont permis d'établir que 40 milles à l'heure était une vitesse trop lente. L'analyse des statistiques d'accidents de l'an dernier nous a permis de consiater que la cause du plus grand nombre des accidents était la lenteur de certains automobilistes".

L'arrêté ministériel précise que sur les autoroutes à trois allées de circulation, l'allée du centre est réservée aux automobilistes filant à 70 milles à l'heure, celle de droite à ceux roulant à moins de 60 milles et celle de gauche doit être utilisée pour dépasser seulement.

Il rappelle aussi qu'il est défendu de faire marche arrière ou d'effectuer un tête à queue (virage en "U").



Téléphoto UPI

Sir Winston Churchill en chapelle ardente

On s'attend que des centaines de milliers de personnes passent durant les trois prochains jours devant ce catafalque où repose sir Winston. La foule anglaise, fière de ses héros, veut ainsi rendre un dernier hommage à celui qui a écrit de si grandes pages de l'histoire britannique.

SOMMAIRE

Annonces classées / 49 à 59
Bandes dessinées / 59
Décès, Naissances, etc. / 75
Editorial / 4
Education / 44
Finance / 64, 65
Groupes ethniques / 60
Horoscope / 68
Immeuble / 67
L'automobile / 14
Loisirs et récréation / 73
Mach /66
Mots croisés / 53
Nouv. internationales / 47, 48
Nouvelles métro / 75
Radio et Télévision / 74
Sciences / 10, 11
Spectacles et Concerts / 40, 41
Sports / 69 à 72
Tribunaux / 42
Vie féminine /32, à 39
Vie mondaine / 33 et 35
Vie religieuse / 62
Vie syndicale / 45
Votre médecin / 76

Mme Gagnon doute que son mari ait pu prêter $20,000

Si le mari de Mme Ovide "Dave" Gagnon avait eu en sa possession vingt mille dollars, "il n'aurait pas fait des ménages".

La veuve éplorée du percepteur de billets à Plage Idéale, soeur de M. Lucien Rivard, a juré hier tout ignorer d'une somme aussi considérable que son mari, décédé le 19 décembre dernier, aurait pu prêter à sa belle-soeur, Mme Lucien Rivard, pour assurer le cautionnement de Lucien Rivard.

Héritière de son mari, le testament de celui-ci ne lui laisse aucune somme importante d'argent, tout au plus le fond d'un compte conjoint qu'elle partageait avec lui.

M. Ovide "Dave" Gagnon devait témoigner à l'enquête Dorion. Des témoins affirment qu'il prêta $20,000 à Mme Rivard, le 22 juin dernier, trois jours après l'arrestation de son beau-frère soupçonné, par les autorités américaines, d'avoir trafiqué des stupéfiants à la frontière du Mexique.

Ce n'est que la semaine dernière que la commission d'enquête Dorion apprit le décès de M. Gagnon.

Les Gagnon ne possédaient ni voiture, ni maison. Ils habitaient une maison appartement à M. Lucien Rivard, qui leur faisait cadeau du loyer lorsque ses locataires ne rejoignaient pas les deux bouts.

A plusieurs reprises même, explique Mme Gagnon, son frère leur apporta quelque secours pécuniaire. En outre, Ovide "Dave" Gagnon percevait les billets à Plage Idéale, propriété de M. Rivard.

Il travaillait six mois par année : durant l'été à la plage, cinq ou six semaines l'hiver aux Postes, et de temps à autres "faisait des ménages" à cinq dollars le lavage de plafond.

Mme Gagnon n'aurait jamais cru que son mari pût posséder une telle somme. La franchise de son témoignage, — c'est en tout cas l'impression qu'elle a laissée, — laisse croire alors que M. Ovide "Dave" Gagnon eût pu toucher cette somme d'un tiers, et qu'il n'aurait servi que d'intermédiaire entre cet inconnu et Mme Rivard. Pour sa part, elle dit ignorer tout, tout de cette affaire.

— Mon mari ne me mettait jamais au courant de ses affaires, a-t-elle déclaré hier dans le box, les larmes aux yeux.

Le décès de son mari

Un matin, le 10 décembre, vers 6 h. 45, Ovide "Dave" Gagnon quitta son lit en se plaignant de difficultés respiratoires. Quinze minutes plus tard, il mourait dans la salle à manger, sans l'assistance du médecin, arrivé trop tard sur les lieux.

Seul un prêtre, vicaire de la paroisse Ste-Cécile, M. l'abbé Perron, eut le temps de se rendre au domicile des Gagnon, d'administrer les derniers sacrements et de quitter le logis avant l'arrivée du médecin, non encore identifié.

Ce médecin, attaché à la Clinique de Montréal, au 8415 rue St-Denis, ne put que constater le décès, vers 7 h. 15, et appeler le médecin de famille, le docteur Guy Landriault, qui signa le certificat de décès.

Mais ni Mme Gagnon ni le docteur Landriault ne se souviennent du nom du médecin de la clinique, qu'on dit jeune, d'une trentaine d'années, et qui demanda trois dollars pour sa visite.

Ayant constaté le décès, le médecin anonyme suggéra qu'il faudrait pratiquer une autopsie, ce à quoi Mme Gagnon s'opposa.

SGF

SUITE DE LA PAGE 1

cois". S'il est trop coûteux d'en créer à Chicoutimi, par exemple, ou si les circonstances s'y prêtent mal et qu'on ne puisse le faire autrement que dans la région montréalaise, "faisons-le quand même, ce sera autant de gagné".

Dans ses aspirations au développement de l'industrie secondaire, le Québec doit compter avec l'industrie ontarienne qui, placée au centre d'un marché de consommation et de matières premières, dispose d'une main-d'oeuvre entrainée et d'une avance technologique. "Si le Québec force ses industries à s'implanter dans les régions périphériques de son territoire, sans discernement, celles-ci deviendront incapables de faire leur trouée sur le marché canadien et même sur le marché québécois".

Une dispersion irréfléchie affaiblirait la position du Québec et entrainerait une croissance du chômage.

C'est pourquoi il ne faut pas laisser se développer un climat d'antagonisme entre la région de Montréal et les autres régions. Dans la situation actuelle, selon le président de la SGF, la décentralisation doit s'appuyer sur la rentabilité du marché et des entreprises, donc sur la région de Montréal et les régions les plus développées de la province.

Les cours des actions de la SGF

"Personne d'entre nous ne s'attend à ce qu'un dividende soit déclaré, cette année, sur les actions de la SGF", a déclaré M. Paré qui a précisé qu'il était plus sage de bâtir les réserves de l'entreprise.

Admettant implicitement que le marché des actions n'avait pas été soutenu, le président a rappelé qu'il n'avait jamais été question pour la SGF d'habituer "nos gens" à faire de la spéculation. L'organisation du marché eût été factice, s'il en avait été ainsi.

La météo

MINIMUM : 20

MAXIMUM : 22

Minimum cette nuit : 10

Maximum demain : 15

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa; Laurentides :** Soleil aujourd'hui, sauf intervalles nuageux; neige légère intermittente sur les hauteurs; demain, ensoleillé sauf quelques intervalles nuageux. Plus froid. Vents d'ouest de 20 milles jusqu'à demain, puis vents du sud-ouest de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 10 et 15; Ottawa et Sainte-Agathe, 5 et 15.

Estrie et Mauricie; régions de Québec et du lac Saint-Jean : Nuages, neige légère éparse aujourd'hui; demain, généralement ensoleillé. Plus froid. Vents d'ouest de 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke et Québec, 5 et 15; La Tuque, zéro et 10; Chicoutimi, 5 sous zéro et 5 au-dessus.

Pontiac Témiscamingue, Abitibi : Nuages variables, neige légère éparse aujourd'hui; généralement ensoleillé demain. Plus froid. Vents d'ouest de 20 milles jusqu'à demain, puis vents du sud-ouest de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain: Témiscamingue, 10 sous zéro et zéro; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 20 sous zéro et 5 sous zéro.

Régions de Rimouski et de la baie Comeau: Nuages, neige légère éparse aujourd'hui; généralement ensoleillé demain. Plus froid. Vents d'est de 15 milles, puis vents d'ouest de 20 milles après-midi. Minimum cette nuit et maximm demain: Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 10 et 15; Baie Comeau, zéro et 10.

Régions de Gaspé et des Sept-Iles: Nuages, neige décroissante après-midi; demain, généralement ensoleillé. Plus froid. Vents d'est de 15 milles, puis vents d'ouest de 20 milles après-midi. Minimum cette nuit et maximm demain: Gaspé, 10 et 15; Sept-Iles, zéro et 10.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

S'agit-il d'une atteinte aux privilèges de la Chambre ? Le premier ministre a simplement répondu qu'il espérait qu'il n'y avait rien contre les règlements de la Chambre dans ce geste.

Et le greffier de l'Assemblée législative assure qu'il n'y a pas de règlement à ce sujet, si on fait exception de celui qui commande à un député de ne pas lire son discours, mais qui lui permet d'avoir des notes, même très volumineuses.

Aujourd'hui, M. Laporte a déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention de se servir de l'incident contre le chef de l'opposition, mais qu'il allait simplement lui demander de déposer son discours sans le lire, étant donné que tout le monde en a déjà pris connaissance par les journaux.

KIERANS

SUITE DE LA PAGE 1

pour prendre d'eux d'autres conseils . . .

Protestations de Knowles et de Thompson

Le premier ministre a aussi annoncé aux journalistes que la reprise de la présente session n'aurait pas lieu avant le 16 février, comme l'ont suggéré MM. Stanley Knowles et Robert Thompson.

"Je comprends bien les motifs sous-jacents à leur demande, dit-il, mais la session ne débutera pas avant le 16".

"Il faut que le premier ministre dise toute la vérité au sujet de l'affaire Dupuis", déclarait avant-hier le whip néo-démocrate, M. Stanley Knowles, "sinon, qu'il convoque d'urgence le Parlement afin que l'on sache à quoi s'en tenir au sujet d'une situation de plus en plus troublante et de la façon dont on la traite".

De son côté, le chef du Crédit social, M. Robert Thompson, avouait ne pas comprendre pourquoi le gouvernement refuse d'apporter des explications à la démission de M. Dupuis.

"Il ne suffit pas que l'on dise au bureau du premier ministre qu'on ne fera pas de déclaration", a-t-il dit, ajoutant : "Le premier ministre se doit d'expliquer à la population les tenants et aboutissants de l'affaire le plus tôt possible. Si aucun éclaircissement n'est donné, une prompte convocation de la Chambre s'impose assurément".

Au sujet des pensions, le premier ministre a dit ne pas savoir quand le rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre serait prêt.

On sait que le comité siège depuis le début de janvier. Le comité ne reçoit pas de mémoires cette semaine, mais sa routine reprendra bientôt et on sait déjà que l'Ontario s'apprête à se présenter devant le comité pour demander qu'on apporte des changements au programme fédéral.

M. Pearson a dit que le second sujet proposé à l'étude de la Chambre serait le projet de loi concernant le fonctionnement de certains programmes établis relevant des gouvernements fédéral et provincial.

Ce projet de loi très technique autorisera l'accord survenu entre Ottawa et Québec au sujet du retrait de cette dernière province d'une série de 29 programmes conjoints en compensation de la remise d'une portion substantielle d'impôt sur le revenu.

On sait que la résolution a été adoptée par le Parlement et que le projet de loi a été lu une première fois à la toute fin de la session en décembre.

Quant au code du travail, il semble que les ministres y aient finalement mis la dernière main. Le projet avait soulevé de nombreuses objections en particulier de la part des représentants des élévateurs à grains de l'Ouest, de l'industrie du camionnage et même de M. Donald Gordon, président des Chemins de fer nationaux.

Les difficultés qu'on avait soulevées semblent donc avoir été aplanies. Quoi qu'il en soit, les ministères ont déjà commencé à travailler sur le discours du Trône de la session qui débutera immédiatement après la fin de la présente.



En vue d'un "axe" Montréal-Ottawa !

Le maire d'Ottawa, M. Don Reid, a été accueilli, hier, par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau. Premier but de sa visite : promouvoir des mesures susceptibles d'inviter les visiteurs de l'Expo 1967 à se rendre ensuite dans la capitale canadienne.

Peugeot-Renault: premier contrat de construction

Un premier contrat, au montant de $148,000, a été accordé, hier après-midi, a-t-on su, en vue de la construction de l'usine Peugeot-Renault, à Saint-Bruno.

La soumission la plus basse, celle de la firme Canadian Structural Steel, une filiale des industries Brochu, de Montréal, a été agréée par la Société générale de financement.

Six autres entrepreneurs avaient présenté des soumissions.

Ce premier contrat comprend uniquement l'érection de la charpente d'acier de l'usine de montage.

Les travaux débuteront vraisemblablement vers la fin de février ou au cours de la première semaine de mars.

D'ici une dizaine de jours, la compagnie entreprendra les travaux d'excavation et la mise en chantier des fondations de la bâtisse.

Contrairement à une rumeur qui a trouvé écho dans un quotidien du matin, la semaine dernière, la firme Peugeot-Renault n'a donc pas l'intention d'aller s'installer en dehors du Québec.

Ainsi le projet de construction d'une usine d'assemblage à Saint-Bruno doit éventuellement se concrétiser par la levée de la première pelletée de terre . . . dans quelques semaines.

L'opposition UN soulève les scandales fédéraux

QUEBEC (D.C.) — Le député de Beauce, M. Paul Allard, a fait inscrire ce matin au feuilleton de l'Assemblée législative, une série de questions cherchant à établir le lien qui pourrait exister entre l'administration provinciale et les différents scandales qui ont récemment ébranlé le gouvernement Pearson.

M. Allard pose les questions suivantes :

—La taxe de vente provinciale a-t-elle été payée dans le cas des ventes de meubles faites à Maurice Lamontagne et René Tremblay par Futurama Inc., et (ou) par Union Upholstering;

—Le ministre du Revenu ou le procureur général ont-ils fait faire une enquête relativement à une tentative de corruption faite au sujet de l'établissement d'une piste de courses à St-Luc;

—Le gouvernement a-t-il fait des promesses relativement à cette piste de courses;

—Le gouvernement du Québec a-t-il déposé une réclamation dans la faillite de M. Roch Deslauriers, promoteur de cette piste de courses;

—Le gouvernement du Québec a-t-il fait depuis 1961, des représentations au gouvernement fédéral pour amender le Code criminel concernant les pistes de courses et les paris mutuels ?

M. Allard demande également la production d'une série de documents :

—Les lettres de références concernant M. Roch Deslauriers adressées à l'un des ministres de la province par M. Yvon Dupuis ou par toute autre personne depuis le 5 juillet 1960, date d'assermentation du pouvernement Lesage;

—Les réponses à ces lettres;

—Le dossier du ministère du procureur général et du ministère du Revenu se rapportant à l'établissement d'une piste de courses à St-Luc;

—Le dossier relatif à la faillite de Roch Deslauriers, promoteur de cette piste de courses.

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 1

A cette époque, M. Raymond Rouleau ignorait que les autorités américaines recherchaient M. Rivard. Il ne connaissait ni Me Lamontagne ni Me Raymond Daousa, ni M. Guy Masson.

Président de la commission scolaire des Mille-Iles, M. Raymond Rouleau dont l'avocat, Me Antonio Lamer, était absent ce matin, a affirmé ne s'être jamais mêlé de politique provinciale ou fédérale, sauf pour "aider" son frère. S'il connaît Rivard depuis une dizaine d'années, ce n'est qu'en 1960, peu après les élections provinciales du 22 juin, qu'il eut l'occasion de le rencontrer par affaires. Rivard désirait qu'il intervienne auprès de son frère dans l'espoir d'obtenir un permis de vente de bière pour l'hôtel de la Plage Idéale.

M. Rouleau a peur

Le témoin n'a pas craint d'affirmer à plusieurs reprises qu'il avait peur de Rivard et de ces "durs à cuire". Mais c'est en vain que les procureurs lui ont demandé s'il avait été victime de menaces. M. Rouleau l'a nié.

Il a nié également avoir rendu service à Rivard dans le seul but de compter sur lui pour des fins électorales : "C'était seulement pour rendre service. J'étais encore naïf."

Le nom de M. André Letendre, chef de cabinet du ministre de la Justice, a été mentionné ce matin à l'enquête.

Au cours d'une entrevue téléphonique entre les deux frères, Guy Rouleau a prêté le récepteur à M. André Letendre qui était à côté de lui. Ce dernier demanda alors à Raymond Rouleau "qui est ce M. Rivard". Il a ensuite dit à Raymond Rouleau qu'il voulait le rencontrer à Montréal. Cette rencontre n'a jamais eu lieu.

Au cours de son témoignage, M. Raymond Rouleau a exprimé l'opinion bien personnelle que le gouvernement pouvait influencer le juge qui devait accorder ou refuser le cautionnement de Lucien Rivard.

Le juge Frédéric Dorion devait lui demander : "Est-ce que d'autres parmi vous partageaient cette opinion ?" Le témoin répondit : "C'était mon opinion à moi".

M. Raymond Rouleau a-t-il déjà rencontré Robert "Bob" Gignac ? A cette question le témoin a répondu qu'à une occasion au Château Ste-Rose, Gignac l'a croisé dans le hall ; il était alors accompagné d'une personne que Raymond Rouleau connaissait bien : Maurice Poirier.

Ce dernier lui demanda si la Gendarmerie l'avait interrogé à son sujet. M. Rouleau répondit non. L'entretien fut très bref car le frère du député ne voulait plus être mêlé ni de près ni de loin à cette histoire dont il dit avoir "soupé".

Le congrès conservateur que réclame l'aile québécoise ne semble pas imminent

OTTAWA (PC-UPI) — Au moment où circulait à Ottawa une rumeur selon laquelle l'exécutif national du parti conservateur se réunirait dans la capitale fédérale quelques jours avant la reprise de la session afin de permettre à Léon Balcer d'exprimer ses griefs devant les membres du parti, le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, se préparait à rentrer à Ottawa d'une visite de dix jours dans sa province, la Saskatchewan, bien résolu à ne point céder aux pressions exercées en vue de lui faire abandonner la direction du parti conservateur.

Par ailleurs, le sénateur Wallace McCutcheon a rejeté hier soir la probabilité de la tenue imminente d'un congrès national pour le choix d'un chef chez les conservateurs.

"Je ne sais comment on peut tenir un congrès lorsque le poste de chef n'est pas vacant", a déclaré M. McCutcheon au cours d'une conférence de presse à Edmonton en Alberta.

L'influent sénateur conservateur, ancien ministre du Commerce dans le dernier gouvernement Diefenbaker, s'en est pris en riant au ministre de l'Agriculture actuel, M. Harry Hays, pour ses remarques sur le conflit entre les conservateurs au sujet de la direction du parti.

"Depuis quand M. Hays est-il membre de notre parti ?" a demandé ironiquement M. McCutcheon. "Nous choisirons nous-mêmes notre propre leader".

Théo Ricard, son bras droit

Quant à M. Diefenbaker, suivant certains milieux conservateurs, il ne fait que commencer la lutte. Il a choisi M. Théogène Ricard, député de St-Hyacinthe-Bagot, pour son bras droit dans le Québec et il songe à effectuer une tournée dans cette province.

M. Ricard, directeur du personnel d'une compagnie de textile des Cantons de l'Est et député depuis 1957, fut désigné secrétaire parlementaire de M. Diefenbaker en 1962. Il était ministre d'Etat au moment où le gouvernement conservateur fut défait en 1963.

Bien qu'il ait assisté au caucus des députés conservateurs du Québec qui, au commencement du mois, réclama la tenue d'une convention pour discuter du poste de chef et du programme du parti, M. Ricard n'a cessé de faire profession de sa loyauté envers M. Diefenbaker.

"Persévère, John !"

Celui-ci prendra l'avion cette semaine pour Londres où il assistera aux funérailles de sir Winston Churchill en la cathédrale St-Paul. A son bureau, on précise qu'il se peut qu'il reste à Londres au commencement de la semaine prochaine.

A son tour il acceptera peut-être d'adresser la parole une ou deux fois dans la province de Québec avant la rentrée parlementaire.

C'est ce que lui recommandent quelques-uns de ses partisans mais M. Diefenbaker n'a pris encore aucun engagement. A ce propos il a pris conseil de M. Ricard qu'un conservateur a défini "le nouvel homme de Diefenbaker dans le Québec".

L'avènement de M. Ricard à ce poste officieux se produit au moment de la rupture entre M. Diefenbaker et le chef du parti dans le Québec, M. Léon Balcer, ancien ministre des Transports et maintenant président du caucus des députés conservateurs du Québec.

Pendant son séjour en Saskatchewan, M. Diefenbaker a fait entendre bien clairement qu'il n'avait nullement l'intention de résigner le poste de chef du parti. A un banquet qui lui fut offert en témoignage d'estime à Prince Albert, il exhortait ses concitoyens à engager avec lui le combat. A un ralliement conservateur tenu à Moose Jaw, pointant une bannière sur laquelle étaient inscrits les mots "Persévère, John" il clama que c'était bien ce qu'il avait l'intention de faire.

EXPO

SUITE DE LA PAGE 1

port annuel de la Compagnie de l'Expo, présenté le 17 février dernier, fut l'occasion de porter le montant de cette mise de fonds de $40 millions à $47,534,000.

Comme l'indiquait le premier rapport annuel, ce que l'on peut appeler à juste titre, ici, "la mise de fonds des 3 gouvernements" apparaît, en termes de comptabilité, comme un déficit des recettes directes par rapport aux dépenses directes.

Comme dépenses directes, le premier rapport prévoyait un montant de $167,147,000. On estimait en même temps les recettes directes à $119,613,000 : billets d'entrée, concessions, valeur de récupération des ouvrages que la Compagnie de l'Expo, à sa liquidation, vendra tels que le pont Mackay-Ste-Hélène, le stade, le petit train, etc., etc.

Il ne semble pas que l'on envisage avec autant d'optimisme, au présent tournant de 1964 et de 1965, certains aspects du devis.

Les concessions rapporteront-elles autant qu'on l'avait espéré ? Est-il certain que l'on se précipitera pour acheter le stade ?

Augmentation du personnel

Il paraît, d'autre part, que la Compagnie de l'Expo aura besoin d'un plus grand nombre d'employés (elle n'aura peut-être pas tous ceux qu'elle souhaitait depuis que le déficit a été ramené de $94 millions à $68 millions). Il lui faut aussi un budget de publicité plus élevé qu'il n'avait été prévu à la fin de 1964.

Dans l'hypothèse d'abord envisagée d'une triple mise de fonds gouvernementale de $94 millions, l'augmentation serait de 2.35 fois le montant initial. Pour Montréal, non plus $5 millions mais $11,750,000; pour Québec, non plus $15 millions mais $35,250,000; pour Ottawa, non plus $20 millions mais $47 millions.

Au niveau des $68 millions, il faut multiplier par 1.45. Ce qui donne $7,250,000 pour Montréal, $21,750,000 pour Québec et $29 millions pour Ottawa.

"Faut c'qui faut", c'est bien entendu. Les mérites et les avantages de l'entreprise demeurent alléchants. Les estimations des recettes indirectes et totales pour le pays, pour la province et pour la métropole n'ont pas bougé, elles, et sont toujours au beau fixe : 1 milliard de dollars.

Ceci nonobstant, d'aucuns s'énervent devant cette brusque ouverture de l'écart entre ce que l'on avait prévu de dépenser et ce qu'il faudra cracher au bout du compte.

A Québec et ailleurs, la réalisation de la Place des arts a créé sinon des complexes du moins certains réflexes d'alarme . . .

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

féliciteront en les lisant, de n'être pas obligés d'y répondre, surtout au nom de tout un peuple.

Pourtant, il est mieux que les citoyens voient les choses bien en face immédiatement car le gouvernement, lui, ne peut pas s'esquiver.

Il doit continuellement répondre à ce genre de questions à deux tranchants dont la réponse implique de toute façon, le sacrifice de quelque chose, soit la valeur fondamentale, soit l'avantage économique.

Prenons un cas bien concret. Dominion Tar and Chemical Company Limited doit, incessamment, entreprendre la construction d'une grande fabrique de pâte à papier et à carton, au Lac Quevillon, en Abitibi. Cela représente un investissement de $80,000,000 de dollars et un nombre important d'emplois dans une région qui en a un besoin indiscutable.

Mais la compagnie prétend que l'entreprise doit fonctionner sept jours par semaine, c'est-à-dire le dimanche comme la semaine. Il s'agit d'une exigence technique. Un arrêt de travail le dimanche ne serait pas rentable économiquement. On plaide que c'est ici un cas particulier. Car on sait que le dimanche est chômé, ici, dans l'industrie de la pâte et du papier.

On plaide le cas particulier aussi parce que, en ce moment même, une commission royale enquête sur les demandes pressantes des sociétés papetières. Ces dernières se plaignent que la semaine de six jours (le septième, dimanche, étant chômé) leur cause des désavantages économiques considérables.

La commission n'a pas terminé son travail mais elle vient de fournir un rapport intérimaire en faveur de la demande de la Société Domtar parce que "des considérations impérieuses ne permettent pas de différer" à plus tard, dans son cas, une décision sur le régime qui prévaudra au Québec dans l'industrie du papier en général.

Donc, il s'agit d'un cas particulier. Comme le dit le rapport de la commission, il s'agit d'une nécessité technique (le cas de la production de l'aluminum en est un autre exemple).

C'est donc dire que la question qui se pose, au sujet du travail du dimanche dans l'industrie du papier en général est toujours devant les commissaires et qu'elle y demeure entière.

La fabrication du papier est une des plus importantes industries de tout le pays, si importante en effet qu'elle contribue de façon capitale à stabiliser la valeur de la monnaie canadienne.

Quand une industrie aussi gigantesque, qui emploie des milliers d'ouvriers, demande la semaine de sept jours, on se rend compte du poids de cette exigence sur une province qui n'est pas comme les autres.

Au fur et à mesure que l'expansion industrielle prendra de l'ampleur, on se rendra compte, d'une façon bien concrète, que le Québec fait partie du contexte nord-américain.

Et surtout, qu'il n'est pas facile de demeurer une société bien distincte dans un grand tout nord-américain qui ne connaît, dans le domaine économique, aucune frontière.

(Tous droits réservés)

VENTE SENSATIONNELLE DE JANVIER

VOYEZ nos échantillons chez vous, sans aucune obligation. Service téléphonique de 24 hres

3 PIÈCES DE TAPIS "MUR À MUR"

Faites poser un superbe broadloom dans votre salon, chambre à coucher, salle à manger ou vestibule et escalier. Variété de couleurs.

GRATIS AUTHENTIQUE BISSEL BALAYEUSE ou APPAREIL À SHAMPOOING avec votre achat

$129. INSTALLATION COMPLETE JUSQU'A 300 PI. CAR.

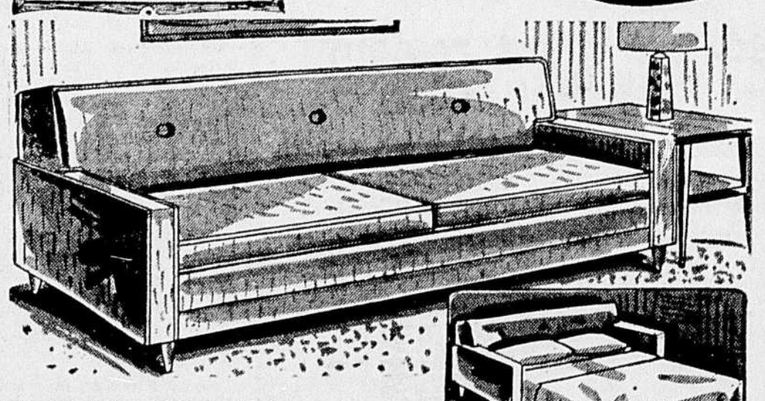
Seulement $1.50 par sem.

APPELEZ 731-7736 AUCUN VERSEMENT INITIAL 1er versement en mai 1965

BELAIR CARPET, Corp. 5676, rue PARE

VISITEZ LA BOUTIQUE COLONIALE ou le choix est le plus complet à Montréal

VENTE 20e ANNIVERSAIRE A.FORGET



FAMEUX SOFA-LIT "INVITATION"

Elégant sofa le jour, lit au besoin. Construction soignée, coussins détachés en caoutchouc-mousse, tissus assortis unis ou à motifs. Equipé du fameux matelas à ressorts : "MARSHALL"

SPECIAL 20ème ANNIVERSAIRE

SEULEMENT $129.95



5 MCX

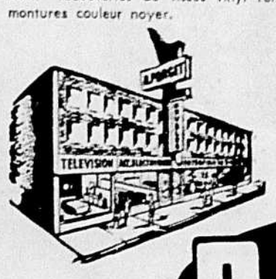
ELEGANT MOBILIER DE CUISINE

Une autre aubaine rarement vue :

Table dessus arborite noyer mat. Quatre chaises rembourrées de "Polyfoam" recouvertes de tissus vinyl renforcé, pattes à bouts pivotants, montures couleur noyer.

SPECIAL 20ème ANNIVERSAIRE

Seulement $59.95



7 PLANCHERS, POUR UN PLUS VASTE CHOIX DE MEUBLES ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

OUVERT JUSQU'A 9 H. 30 LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR

A.FORGET INC.

6707-6739 ST-LAURENT NORD ST-ZOTIQUE Tél. : 274-5568

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 27 JANVIER 1965 — 81e ANNEE — No 21

Les instituteurs de la CECM votent la grève

par André Beliveau

Les quelque 8,000 professeurs et instituteurs à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Montréal pourraient bien entrer en grève d'ici quelques jours. Ce geste entraînerait des vacances forcées pour environ 205,000 enfants.

A l'issue d'une réunion qui s'est terminée à 1 h. 30 ce matin, les membres de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal ont voté, dans la proportion de 71% en faveur d'un arrêt de travail. Ils manifestent ainsi leur insatisfaction devant les propositions patronales relativts aux clauses des salaires et du nombre d'élèves par classe.

La date de l'arrêt de travail doit être fixée au cours d'une autre réunion qui sera tenue mardi soir prochain.

L'Alliance groupe environ 6,000 professeurs et instituteurs de langue française. On estime que 4,000 d'entre eux se rendirent à la réunion d'hier, en dépit de la tempête de neige qui frappait la ville. Les délibérations se poursuivirent jusque passé minuit, et ce n'est que peu avant 1 h. du matin que l'on commença à prendre le vote. A ce moment-là, probablement en raison de l'heure tardive, quelques centaines de personnes avaient quitté la salle. On enregistra 2,733 votes, 1,947 en faveur de la grève et 786 en faveur de l'arbitrage.

Résultat du référendum

L'assemblée d'hier soir faisait suite à un double référendum tenu il y a quelques jours par l'Alliance et la Federation of English Speaking Catholic Teachers. La Federation compte environ 1,600 membres et dépend également de la CECM.

Au cours de la conférence de presse qui suivit la réunion, M. Aimé Nault, président de l'Alliance, fit connaître les résultats du référendum. Les enseignants de langue française, votant à 93%, s'étaient prononcés en faveur de la grève dans la proportion de 52.6%, contre 46.7% en faveur de l'arbitrage.

De leur côté, 73.5% des quelque 1,600 professeurs de langue anglaise avaient opté pour la grève.

En raison de la faible majorité des tenants de l'arrêt de travail, il est encore trop tôt pour affirmer que la grève est inévitable. On croit en effet que, advenant de nouvelles propositions de la partie patronale sur les points encore en litige, les professeurs pourraient profiter de l'assemblée de mardi prochain pour reviser leur position et — peut-être — rescinder leur décision de ce matin.

Avant la réunion d'hier, trois points majeurs demeuraient en suspens : les traitements, les classes surpeuplées et le perfectionnement des maîtres. La Commission avança cependant de nouvelles propositions au cours des heures qui précédèrent l'assemblée, et ses offres portant sur le perfectionne-

Voir INSTITUTEURS en page 6

Possibilité d'un arrêt de travail à Québec

Le conflit opposant les commissions scolaires de la périphérie de Québec et trois associations d'instituteurs et institutrices vient d'atteindre son point culminant et le déclenchement d'un arrêt de travail est devenu imminent.

Selon une information non encore confirmée, 548 enseignants laïcs entreprendraient dès lundi prochain et peut-être plus tôt des "journées pédagogiques" qui affecteraient plus de 15,000 écoliers.

Le maire Laurin propose une conférence des maires de la région de Montréal

(G. D.) — M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent et président du Comité de coordination intermunicipal, a proposé hier que, sans retard, une conférence soit organisée autour d'une table ronde pour réunir tous les dirigeants municipaux de la région de Montréal afin que ceux-ci examinent, en tant qu'égaux, les mesures à prendre pour le progrès futur de la région métropolitaine. Les nombreuses suggestions que les maires ne manqueraient pas de faire à cette conférence pourraient jeter les bases d'une véritable politique intermunicipale.

M. Laurin a fait cette proposition, hier, alors qu'il était le conférencier à un dîner-causerie de la Chambre de commerce du district de Montréal, où l'on remarquait la présence des maires de Pierrefonds, de Ville Mont-Royal, de Westmount et de Ville d'Anjou.

Interrogé hier soir au sujet de la suggestion du maire Marcel Laurin de convoquer une conférence au sommet des représentants municipaux de toute la région, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, a déclaré : "Fidèle à ma politique de ne rien dire tant que les conclusions de la Commission Blier ne seront pas connues, je m'abstiens de tout commentaire".

M. Laurin a déclaré d'autre part que les citoyens des villes de la banlieue métropolitaine avaient définitivement dit non aux théories d'annexions forcées. Il a donné une brève liste de municipalités, à la fois sur l'île Jésus et sur l'île de Montréal, qui avaient voté contre les regroupements, qui avaient mis un terme, une fois pour toutes, au concept d'"une île, une ville". Les citoyens de ces villes ne veulent pas de la fusion, a dit M. Laurin.

Voir CONFERENCE en page 6



La situation demeure confuse à la RAQ

La situation demeure très confuse dans la grève de la Régie des Alcools du Québec qui est entrée aujourd'hui dans sa 53e journée. Les négociations sont pratiquement bloquées sur la clause traitant des mises à pied. Les discussions sont lentes et laborieuses.

Par ailleurs, le directeur de la grève, M. Raymond Couture, a accusé hier le procureur général de la province, M. Claude Wagner d'approuver tacitement la contrebande d'alcool en ne mettant pas tout en oeuvre pour empêcher la violation des lois.

Pour sa part, le directeur de la RAQ, M. Lorne G. Power, croit que seule l'intervention du gouvernement provincial pourrait amener les parties à une entente. Ce n'est pas l'avis d'un des négociateurs syndicaux, M. Pierre Vadboncoeur qui verrait dans cette intervention un affront à tous les syndicats de la province.

Les points litigieux

Les négociateurs des deux parties se sont rencontrés hier et le feront de nouveau cet après-midi pour tenter de mettre au point une clause qui garantirait la sécurité d'emploi à tous les employés.

M. Power a commenté cette demande syndicale en disant que les employés veulent en somme limiter les mises à pied à des renvois disciplinaires et à la retraite normale, et une garantie que la RAQ limitera l'embauche de nouveaux employés.

M. Vadboncoeur rétorque que la limitation dans l'engagement de nouveaux employés n'empêche pas les renvois justifiés pour raison disciplinaire.

Les syndicats des 3,200 grévistes déclarent que depuis 1960, il y eut 1,200 nouveaux employés embauchés à la RAQ. C'est une preuve, selon leurs dirigeants, que la mobilité de la main-d'oeuvre ne poserait pas de problèmes sérieux aux administrateurs !

Un autre point litigieux est celui qui a trait aux clauses d'ordre monétaire. Les syndicats réclament notamment une une hausse de salaire de $25 par semaine. Ils soulignent que le salaire moyen est de $58 par semaine présentement.

Complaisance à la contrebande

M. Raymond Couture, dans un communiqué qu'il a fait parvenir aux journaux hier

Voir La RAQ en page 6

Le maire Payette répond à Laporte

(par T.D.) — La déclaration du ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, à la suite du résultat des référendums tenus dans six municipalités de l'île Jésus, samedi dernier, n'a pas enchanté outre mesure le maire Olier Payette, de Sainte-Rose.

Le président du Conseil intermunicipal de l'île Jésus, dans une déclaration signée au nom de cet organisme, qualifie "d'insolence au jugement de la population" cette intervention de M. Laporte.

"Décidément, dit-il, le ministre des Affaires municipales n'aime pas la manifestation du sentiment populaire si l'on en juge par sa réaction. La déclaration qu'il vient de faire est une fois de plus contradictoire et inconséquente avec ce qu'il prêche, le sentiment qu'il exprime de la sorte est comminatoire et antidémocratique".

De plus, le maire Payette accuse M. Laporte de "chauffer à blanc" la population de l'île Jésus et de prêcher comme un bienfait "la vassalité administrative et démocratique", au détriment de la conservation des droits des citoyens et de la liberté municipale.

Lundi, à Saint-Hubert, M. Pierre Laporte déclarait : "Je ne crois pas que l'opinion de ceux qui s'opposent systématiquement à toute forme de regroupement municipal pèse bien lourd dans la balance lorsque le temps des décisions sera venu".

De son côté, le maire Payette rappelle une autre déclaration de M. Laporte, à Arvida, le 7 octobre 1963. "Je désire affirmer sans équivoque, disait-il, que la loi générale suivra son cours et qu'aucune municipalité ne sera annexée en tout ou en partie, à une ou plusieurs de ses voisines, sans que les différentes autorités municipales concernées n'aient été consultées et sans que les citoyens concernés ne se soient prononcés par référendum. Dans tous les cas, je me tiendrai en dehors de la discussion".

En concluant, le maire Payette pose la question : "A quelle enseigne se loge le ministre Laporte en ce qui concerne les problèmes de l'île Jésus ?"



Photo LA PRESSE

Le butin de vieille monnaie

Ce n'est pas Séraphin caressant son or ! Ce sont les mains d'un policier heureux d'avoir recouvré le butin de $500,000 en vieilles pièces de monnaie trouvé à Rosemont et présumément éclairci, par la détention de sept individus, le vol commis, rue Bélanger, il y a à peine une semaine.

La police retrouve de la vieille monnaie volée et capture 7 suspects

par Bernard Morrier

L'assistant-directeur Roméo Longpré, de la Sûreté de Montréal a révélé, ce matin, que les sergents-détectives Emilien Dufort, Gilles Charbonneau et Roger Roche, du Bureau des enquêtes criminelles, agissant sous les ordres de l'inspecteur Roland Perron, ont accompli un coup de filet magnifique en éclaircissant un vol de plus de $50,000, perpétré le 21 janvier dernier dans le nord-est de la métropole.

On sait que, ce jour-là, quatre individus armés et portant des cagoules avaient fait main basse sur des pièces de monnaie de collection, évaluées à $50,000 et sur une somme de $4,100 en espèces, à l'établissement Montreal Coins & Stamps Exchange, au 2005 est, rue Bélanger.

Lors d'une descente effectuée au cours des dernières heures dans une maison, située au 4580 est, rue St-Zotique, dans le quartier de Rosemont; la police a retrouvé presque tout le fruit du vol, à l'exception de quelques pièces de monnaie rare d'une valeur d'un dollar chacune et de l'argent liquide. La perquisition a cependant per-

Voir SUSPECTS, en page 6

Tous les employés de la Ville se dirigent vers la conciliation

par Jacques Lafrenière

Le cartel intersyndical des 15,000 employés de la ville de Montréal franchit graduellement une autre étape des négociations collectives. La plupart des syndicats ont demandé la conciliation — ou le feront bientôt — et s'achemineront soit vers leur droit à la grève pour ceux qui y ont droit ou vers l'arbitrage pour les autres.

Déjà les fonctionnaires ont demandé la conciliation. Il en est de même des ingénieurs et des pompiers. Les policiers se réunissent ce soir pour prendre connaissance des dernières offres patronales qui n'ont pas été reçues avec empressement par leurs négociateurs. Seuls les employés manuels semblent assez satisfaits de leurs pourparlers.

Ces derniers se réuniront dimanche prochain pour entendre le rapport de leurs négociateurs. Le président de ce syndicat affilié au Syndicat canadien de la fonction publique (CTC), M. Roger Lampron, a déclaré que son groupe avait deux objectifs principaux :

Voir EMPLOYES en page 6

Les grandes compagnies d'essence encourageraient la guerre des prix afin d'écouler leurs surplus

par Gilles Daoust

Le directeur général de la Fraternité des détaillants d'essence du Québec, M. J.-Auguste Vial, a déclaré hier que les grandes compagnies d'essence encourageraient intentionnellement la guerre des prix de l'essence afin d'écouler le surplus de leurs produits.

M. Vial a par ailleurs tenu à répondre aux déclarations d'un représentant de la compagnie Esso qui affirmait, samedi dernier, que cette compagnie, advenant une guerre des prix, garantissait toujours à ses détaillants leur marge de profit. M. Vial a confirmé ce fait, mais il a ajouté que les compagnies ne garantissaient cependant en aucun temps la baisse du volume des ventes occasionnée aux détaillants par la guerre des prix.

Déplacer la clientèle pour écouler les surplus

Les grandes compagnies d'essence, a dit M. Vial, qui sont forcées de produire l'essence par raffinage, afin d'obtenir les autres sous-produits avec lesquels ils font surtout leur profit, se trouvent parfois devant un surplus à écouler.

L'hiver peu rigoureux, cette année, serait l'une des causes de ce surplus, les automobilistes consommant moins d'essence. Le truc des grandes compagnies, selon M. Vial, est de provoquer une guerre des

Voir ESSENCE en page 6

FAITS divers

Maîtrise rapide d'un incendie à l'Institut Albert-Prévost

Un incendie qui a menacé ce matin l'Institut Albert-Prévost, dans le nord de la ville, a été rapidement maîtrisé par les pompiers de Montréal qui ont déployé en quelques minutes un très vaste arsenal de camions-pompes, de lances et de tous les outils qui servent à la lutte contre les flammes.

Le feu s'était déclaré au sous-sol du pavillon central, dans un four qui sert aux travaux de céramique. Tout le personnel de la clinique a été sur un pied d'alerte pour prévenir la panique et de fait aucun patient n'a manifesté de crainte excessive.

Personne n'a dû être évacué, bien que la brigade des incendies ait apporté sur les lieux multiples brancards et couvertures.

Les dégâts causés par l'eau et la fumée nous ont paru assez lourds mais presque tout a été circonscrit au sous-sol.

* * *

Deux ouvriers échappent de justesse à l'asphyxie

Deux ouvriers de la "Foundation Company", travaillant à la construction de l'annexe de l'Université McGill, à l'angle des rues McGregor et Drummond, ont failli succomber à l'asphyxie, hier après-midi, alors qu'ils travaillaient à l'intérieur d'une conduite du système de climatisation de l'édifice.

Les deux employés, MM. Marcel Léger, âgé de 27 ans, domicilié au 6617, 27e Avenue, Rosemont, et Jacques Trépanier, 21 ans, du 5327 rue De-Lanaudière, étaient à enduire d'un composé de peinture et d'éther l'intérieur du conduit qui mesure quatre pieds de largeur et quatre pieds de hauteur.

Ce sont des compagnons de travail des victimes qui avaient décidé d'aller voir ce qui se passait, s'inquiétant de ne pas les voir ressortir.

Les deux hommes ont été retrouvés inconscients à environ 200 pieds de l'embouchure de la conduite.

La police a immédiatement été alertée et les policiers de l'auto-ambulance 13-15 ont réussi à ranimer les victimes en leur insufflant de l'oxygène. Ils ont ensuite été transportés à l'hôpital Royal Victoria, où leur état serait satisfaisant.

Tentative de meurtre

Les limiers de l'escouade des homicides de la police de Montréal enquêtent aujourd'hui sur une tentative de meurtre, survenue tôt ce matin, au Café All Nations, au 3604, boul. St-Laurent, près de la rue Prince-Arthur.

Un jeune homme de 26 ans, Roland Chrétien, d'adresse inconnue, a reçu une balle de revolver dans l'abdomen. Le projectile lui a traversé les deux reins et il demeure dans un état critique à l'hôpital Général de Montréal, où les médecins désespèrent de lui sauver la vie.

Roland Chrétien était le frère de Jean Chrétien, âgé de 23 ans, qui avait été tué d'un coup de revolver, le 8 août 1963, en face du 1341, rue Craig.

Un individu de 31 ans, Yvon Dupuis, purge depuis une peine d'emprisonnement à vie pour ce meurtre.

La police interroge présentement quatre hommes et une femme, en rapport avec l'incident de ce matin.

Vol avec violence sur un chauffeur de taxi, à St-Henri

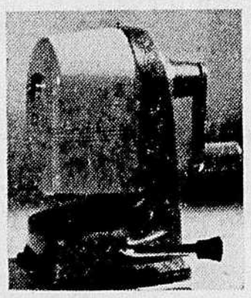
Trois suspects de 20 à 25 ans, un noir et deux blancs, ont commis un vol avec violence, vers minuit 20 la nuit dernière, sur la personne d'un chauffeur de taxi, à l'angle des rues Dominion et St-Jacques, dans le quartier St-Henri.

Le chauffeur de taxi est M. Philip Gross, du 5470 boulevard St-Laurent. Les suspects l'ont

Voir FAITS DIVERS en page 6

AIGUISOIR "Vacu-Base"

Base en caoutchouc avec principe vacuum. Adhère instantanément sur toutes surfaces unies... bureau, table, filière, mur, etc... Position horizontale ou verticale. Peut se changer de place en un instant.



Prix rég. $4.95
SPECIAL PILON $3.89

LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750 Beaubien 274-6487
8559 St-Laurent 381-6261
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Decarie St-Laurent 748-7961

Studebaker

"LA CANADIENNE" PAR EXCELLENCE
COMMANDER 6 cylindres, 2 portes, essuie-glace 2 vitesses, briquet, alternateur.
AUCUN COMPTANT $65 PAR MOIS

'65



$2295. 2 PNEUS A NEIGE GRATIS

CLOUETTE Automobiles
4590 rue St-Denis Tél.: 844-4445

élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL
Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.



Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées. 845-7251
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT pour LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco LTEE.
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT le vendredi jusqu'à 8h. p.m. le samedi jusqu'à midi

POUR CONSTRUIRE
ACHETER-REFINANCER
Obtenez rapidement un
PRÊT
1ère HYPOTHÈQUE
6½%
LE TAUX LE PLUS BAS!
Montréal et banlieue • Aucune commission • Que vous soyez client ou non • Consultez le Gérant
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
66 succursales ouvertes tous les soirs de 7 h. à 8 h.

examen de la VUE
VERRES DE CONTACT
LUNETTES MODERNES
optométristes
B. KEMP, O.D.
J.-C. LARIVIERE, O.D.
3e ETAGE 842-5151 POSTE 538
Dupuis

EN SPECIAL A $12.95 LA PAIRE



LES FAMEUX SOULIERS
DR LOCKE SHOES
qui assurent à vos pieds, le CONFORT MAXIMUM tout en leur assurant L'ELEGANCE
NOUS HONORONS LA REPUTEE CARTE credico
ce qui vous permet d'acheter plusieurs paires de ces confortables chaussures.
Pas de commandes postales ni téléphoniques
Toutes ventes finales.
Louis Des Lauriers LIMITEE 6914 ST-HUBERT — 273-2813 (angie Bélanger)
H. Giroux & Fils INC. 1500 E. MT-ROYAL — 521-3164 4029 E. ONTARIO — 521-9414

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

hélé, boulevard Monk à Ville Emard.

Après lui avoir demandé de les conduire à St-Henri, ils lui ont offert de lui vendre du whisky. Devant l'indifférence de M. Gross, ils ont tout de même insisté, tant et si bien que le chauffeur s'est montré ennuyé, avec le résultat que l'un d'eux, après lui avoir fait prendre trois rasades de force, avec l'aide de ses complices, lui a donné quelques coups de poing, avant de prendre la fuite avec les $19 qu'il avait sur lui.

Vol de viande de $1,800

Un camion de la compagnie "Shopsy Inc.", du 2210, 30e Avenue, à Lachine, a été volé, vers 1 h. hier après-midi, alors qu'il était en stationnement en face du centre d'achats Maisonneuve, dans l'est de la métropole.

Le véhicule transportait de la viande pour une valeur d'environ $1,800. Au moment du vol, le conducteur était à effectuer une livraison.

Livreur attaqué et soulagé de $155

Un livreur du restaurant Corbeil, situé au 533 est, rue Ontario, a été sauvagement attaqué, vers 1 h. hier après-midi, par deux individus qui l'ont dépouillé de tout l'argent qu'il avait en sa possession.

Pierre-Paul St-Georges, domicilié au 4302 rue Boyer, a été attaqué à l'angle des rues St-Hubert et Sherbrooke. Les deux individus l'ont roué de coups de pieds et de coups de poing avant de lui voler les $155 qu'il avait dans ses goussets.

Les deux assaillants sont ensuite montés dans une automobile et ont démarré à toute vitesse.

Le cargo russe a tenté de lever l'ancre

N'eût été la tempête de neige qui s'est abattue sur la métropole hier après-midi, le cargo soviétique "Volkhovges", retenu à son quai de Montréal depuis maintenant douze jours, allait tenter de se frayer un chemin dans les glaces qui obstruent la navigation au moins jusqu'à Sorel.

Deux pilotes avaient été appelés pour conduire le navire de plus de 6,000 tonneaux hors du port; ils sont effectivement montés à bord, mais entretemps la chute de neige a pris de l'importance et l'appareillage a dû être différé une nouvelle fois. La visibilité était nulle au moment où le cargo aurait été prêt à lever l'ancre.

Aujourd'hui, le capitaine Belkov qui a recours à un interprète pour s'entretenir avec les pilotes, a décidé d'attendre plutôt l'arrivée des brise-glaces avant de lancer son navire à l'assaut des glaces.

Les quatre brise-glaces employés au déblaiement du fleuve entre Trois-Rivières et Montréal, ont fait quelque progrès et ont atteint maintenant un point situé en amont de Sorel. On s'attend à ce qu'ils touchent les quais de l'est de la métropole vendredi soir.

Deux cargos attendent également à Sorel que le chenal soit percé jusqu'à Montréal pour s'y rendre, possiblement dans le sillage des brise-glaces. Il s'agit du cargo danois "Thora Dan" et du caboteur canadien, le "Fort Ramezay".

Victor Lévesque et ses cagoulards n'avaient récolté que $2 à Ottawa

OTTAWA (PC) — Le procès d'un jeune homme de 24 ans, Victor Lévesque, surnommé l'Adonis, accusé de viol et de vol à main armée, a fait le jour sur un vol de $2 commis par quatre cagoulards.

Le Dr Edward I. Shapiro, chirurgien d'Ottawa, a raconté au jury que quatre individus, la tête recouverte d'une cagoule, le ligotèrent à son lit avec ses propres cravates durant la nuit du 16 novembre 1963. Lévesque viola une jeune servante jamaïquaine, le même soir.

Bien qu'ils eussent menacé le médecin et ses deux jeunes enfants de leur faire un mauvais parti, les intrus ne réussirent qu'à mettre la main sur un billet de $2 que le médecin portait sur lui.

Le Dr Shapiro leur ayant juré qu'il ne se trouvait point d'argent dans la maison, les bandits lui demandèrent si ses voisins n'en avaient pas. Il se garda de les renseigner.

La bonne, une Jamaïquaine, qui n'habitait le Canada que depuis 14 jours, fut ligotée et enfermée dans une chambre par l'un des cagoulards qui était resté sur les lieux après le départ de ses trois complices.

Le médecin et la bonne réussirent à se dégager, dix minutes après le départ des quatre bandits. Trois de ceux-ci qui s'étaient absentés quelque temps revinrent sur les lieux pour s'assurer que leurs prisonniers étaient toujours bien ficelés.

Le même soir, la maison de l'ancien joueur de hockey Bill Touhey, de la ligue Nationale, recevait la visite de trois individus masqués.

M. et Mme Touhey furent ligotés, bâillonnés et jetés sur un lit. Les trois malfaiteurs prirent la fuite en emportant argent et bijoux.

Les deux crimes furent commis à une époque où une bande de cagoulards terrorisait diverses régions de l'Ontario et du Québec.

SUSPECTS

SUITE DE LA PAGE 1

mis aux limiers de saisir deux revolvers et un fusil.

En outre, sept individus, dont les âges varient entre 18 et 37 ans, sont détenus en relation avec cette affaire et quatre d'entre eux comparaîtront probablement demain pour répondre à l'accusation de vol à main armée.

Par ailleurs, deux des autres détenus auront à répondre du dernier vol à main armée à être commis dans une banque de Montréal en 1964.

Ce vol s'était déroulé le 30 décembre dernier à la succursale de la Banque Canadienne Nationale, au 1250 est, rue Bélanger, où quatre individus, armés de revolvers et portant cagoules, avaient réussi à prendre la fuite avec une somme de $1,447.

La tempête cause de sérieux retards

par Claude Gendron

Montréal a été presque paralysée pendant plusieurs heures, hier, par la tempête qui l'a recouverte de six pouces de neige.

Les retards ont été nombreux et incalculables: les embouteillages, monstres. Il fallut, en fin d'après-midi et au début de la soirée deux heures et demie pour franchir des distances qu'on parcourt ordinairement en une demi-heure.

Et même ce matin, à cause de l'état très glissant de la chaussée, la circulation se faisait très lente (une heure et demie pour parcourir une distance d'une demi-heure).

Le service de la voie publique et les entrepreneurs en déneigement ont réussi à déblayer les rues de la métropole au cours de la nuit. Mais, comme la tempête n'a cessé qu'aux petites heures du matin, on n'a pas eu le temps d'épandre le sel qui aurait empêché la chaussée de se transformer en patinoire.

Le directeur du service de la voie publique, M. J. Arpin, a précisé que l'opération "déneigement" a commencé ce matin et qu'on devrait la compléter dans la journée de samedi. "On aura à transporter quelque 150,000 voyages de neige", dit-il. A moins qu'une autre tempête ne vienne nous surprendre d'ici samedi...

La tempête d'hier a débuté au début de l'après-midi et pris toute son intensité à l'heure de pointe, au moment où citadins et banlieusards quittaient le travail pour rentrer à la maison.

La Voie publique avait eu le temps d'épandre du sel pour empêcher la neige, pressée sous les roues des véhicules, d'adhérer à la chaussée et faciliter le déblaiement. "Mais il nous a été physiquement impossible de passer les charrues avant l'heure de pointe", a expliqué M. Arpin.

"Par ailleurs, nous aurions bloqué davantage la circulation si nous avions lancé les charrues dans la mêlée à ce moment. Nous avons donc dû attendre au début de la soirée pour commencer le déblaiement, qui s'est poursuivie toute la nuit".

Ce matin, les 900 milles de rues de Montréal, étaient donc déblayées. Mais, survint un deuxième ennui: On compléta ce travail vers sept heures ce matin, alors que reprit la circulation dense. On avait eu le temps de répandre du sel dans le centre de la ville, mais non ailleurs.

Il s'en suivit que de nombreuses artères, comme la rue St-Denis, avaient une chaussée extrêmement glissante. D'où d'autres retards dans la rentrée au travail.

Manque de policiers après six heures

Les embouteillages ne furent pas seulement attribuables à la tempête de neige seulement. Deux autres facteurs sont intervenus: l'absence d'officiers de circulation après 6 h. p.m. et l'égoïsme des automobilistes eux-mêmes.

Plusieurs se sont étonnés de voir des officiers de circulation quitter une intersection importante à 6 heures du soir et laisser les automobilistes à leur sort. Il arrive à ce moment des embouteillages monstres qu'aucun feu de signalisation ne peut démêler, ni contrôler.

Les officiers de circulation qui demeurent en devoir sont trop peu nombreux pour suffire à la tâche et il semble bien que les autres policiers, assignés à d'autres tâches, n'ont pas à intervenir.

Ainsi, hier soir, il aurait été impossible à une ambulance d'utiliser la rue Lajeunesse et le pont Viau pour quitter la ville de toute urgence. L'artère était entièrement bloquée.

INSTITUTEURS

SUITE DE LA PAGE 3

ment du personnel furent acceptées par les membres de l'Alliance. On ne put s'entendre sur les deux autres points.

"Nous avons rejeté la proposition de la Commission sur la clause traitant des classes surpeuplées parce que nous considérons que la CECM, dans cette proposition, tend à enlever de la convention un important accord de principe qui y est déjà inclus, explique M. Nault. Nous visons à limiter à 30 le nombre d'élèves par classe. La CECM refuse de considérer ce chiffre.

"Quant à la clause sur les salaires, nous la rejetons parce que cette proposition, telle qu'elle est fomulée, serait source de grandes difficultés d'interprétation et d'application par la suite. Par cette clause, la CECM traiterait de façon différente des personnes ayant les mêmes qualifications et la même expérience; à certains niveaux, de nouveaux enseignants se trouveraient dans une situation inférieure à celle dont ils auraient bénéficié s'ils étaient entrés plus tôt dans l'enseignement; enfin, la CECM nous propose une "parité à rebours", c'est-à-dire que pour donner, par exemple, un traitement égal à la femme et à l'homme, elle voudrait ravaler le salaire de l'homme à celui de la femme au lieu d'élever celui de la femme au niveau du salaire de l'homme. Cela est inacceptable."

En ce qui concerne le nombre d'élèves par classe, la Commission se déclare disposée à retenir, pour l'année 1964-65, les services de 40 professeurs supplémentaires par rapport au nombre de professeurs présentement à son emploi. Les professeurs en réclament 45. La Commission propose en outre que des enseignants, désignés par leurs associations, étudient avant septembre prochain avec des représentants de la CECM les solutions pratiques qu'il y aurait lieu d'apporter — à la lumière des possibilités et des recommandations du rapport Parent — pour résoudre le problème du nombre d'élèves par classe.

Quant aux échelles de salaires, les propositions de la CECM prétendent garantir les droits acquis du personnel enseignant et des augmentations moyennes de plus de $400 — sur une période de deux ans.

Malaise profond

L'assemblée hier était tenue à huis clos. Selon les échos qui en ont transpiré, elle s'est déroulée dans une atmosphère généralement assez houleuse, quoique dénuée d'émotivité. Plus d'une soixantaine d'assistants y prirent la parole.

"Le vote de grève que nous venons de prendre remet en question tout le problème des relations entre la CECM et son personnel", affirmait officieusement après la réunion un membre du secrétariat de l'Alliance. "Il est certain que les enseignants de Montréal ressentent une profonde insatisfaction devant la façon dont on semble les considérer à la CECM. Ils voudraient être regardés comme des partenaires, et non plus seulement comme de simples employés à gages."

EMPLOYES

SUITE DE LA PAGE 3

l'abolition des contrats à forfait, et l'obtention de bénéfices sociaux pour les employés auxiliaires.

Tous les syndicats, sauf celui des employés manuels, ont qualifié les dernières offres patronales de "recul sur ce qui avait été entendu au cours des pourparlers".

Les policiers pour leur part prétendent que la ville veut leur supprimer des droits acquis. L'administration municipale aurait suggéré de porter à huit heures continues le travail de certains groupes de policiers, qui à cause de la nature épuisante de leurs fonctions accomplissaient jusqu'ici six heures de travail sur une relève de huit heures.

La Ville voudrait aussi que les policiers arrivent à la caserne 15 minutes avant l'heure fixée pour leur travail. Quant aux salaires, l'offre est la même que pour tous les autres employés: une augmentation de 4 p. 100 pour la première année et 3 p. 100 pour la seconde année du contrat. Les policiers demandent $905 pour porter leur salaire à $6,700, de $5,795 qu'il est présentement.

Les fonctionnaires luttent pour leur part contre le principe du travail sur relèves que voudrait instituer la ville chez eux. Leur première rencontre avec le conciliateur du ministère du Travail, M. Edouard Asselin aura lieu vendredi.

Les employés municipaux ont maintenant le droit de faire la grève, sauf en ce qui concerne les policiers et les pompiers. Il leur est loisible toutefois d'accepter l'arbitrage, une fois la conciliation épuisée.

CONFERENCE

SUITE DE LA PAGE 3

Faisant ensuite allusion aux rapports Sylvestre et Blier, le maire Laurin a déclaré qu'il aurait été préférable qu'une seule commission gouvernementale ait été formée et que cette commission eût pour mandat d'étudier les relations intermunicipales dans toute la région économique de Montréal. Cette région économique comprend plus de 60 municipalités et groupe une population de 2,500,000 âmes, sur l'île Jésus, l'île de Montréal et la banlieue sud.

Cette région forme un tout, dit le maire Laurin, et toute solution à la pièce ne saurait être valable.

M. Laurin a fait allusion à une politique d'ensemble des relations municipales. "Il est de nécessité urgente, a-t-il dit, de créer un organisme pour régler les problèmes régionaux tels que: le transport en commun, les artères importantes et l'urbanisme.

"Cet organisme, toutefois, devrait être constitué au niveau de la région pour traiter des problèmes de la région, dans un esprit qui tient compte des besoins de la région. Si cet organisme ne s'intéressait qu'à l'île de Montréal, il serait impossible alors d'entrevoir une solution à long terme aux véritables problèmes, car ces problèmes visent non seulement l'île de Montréal mais toute la région économique de Montréal."

Quant aux différends qui peuvent toujours surgir entre les municipalités, M. Laurin a repris une vieille suggestion du premier ministre Jean Lesage, celle d'un tribunal d'arbitrage quasi judiciaire qui aurait juridiction sur ces différends. Les régies actuelles pourraient servir de base à cet organisme.

Parlant enfin de l'annonce, faite la semaine dernière dans le discours du trône, de l'intention du gouvernement de proposer une loi pour promouvoir le regroupement volontaire des municipalités, le maire Laurin a tenu à préciser qu'aucune municipalité ne s'opposait à ce regroupement volontaire, à condition que le mot "volontaire" signifie bien que la population intéressée aura le dernier mot à dire.

LA RAQ

SUITE DE LA PAGE 3

soir, accuse le gouvernement provincial de se faire "complice des hors-la-loi, des fabricants d'alcools frelatés, des maisons louches et des distilleries qui s'en donnent à qui mieux mieux pour faire des affaires d'or".

"Nous savons par les journaux que la population du Québec enfreint la loi pour se procurer des spiritueux en traversant les frontières. Nous savons également que quelques personnes sont mortes après avoir ingurgité des boissons frelatées, que les "bouges" font fortune".

M. Couture soumet le texte d'un télégramme qu'il a fait parvenir à M. Wagner le 18 janvier dernier, lui donnant le nom d'une entreprise de transport, et les numéros de plaques de deux de ses camions, de même que le nom et l'adresse de l'entreprise où la cargaison de ces deux camions, contenant des liqueurs alcooliques a été déchargée. Le télégramme est demeuré sans réponse, affirme M. Couture, et apparemment ceux qui avaient violé la Loi de la Régie des alcools du Québec n'ont pas été incommodés.

ESSENCE

SUITE DE LA PAGE 3

prix afin de faire baisser le coût de l'essence à la consommation et d'attirer en certains endroits un surplus de clientèle.

"Evidemment, dit M. Vial, aucune grande compagnie ne tient à ce que le public sache que c'est elle qui a déclenché une guerre de prix. C'est donc en encourageant des vendeurs indépendants, qui offrent l'essence à bas prix, que la guerre des prix sera d'abord provoquée.

"La guerre de prix est une affaire locale. Les compagnies majeures peuvent en effet se permettre de vendre à perte en certains endroits, afin d'écouler leur surplus, car ailleurs, dans la province, elles font des profits considérables sur la vente de l'essence."

Selon M. Vial, chaque compagnie majeure, à tour de rôle, profiterait de la guerre de prix afin d'écouler ses surplus. Un vendeur indépendant commence à baisser ses prix, un détaillant voisin tente de le suivre. Cette baisse de prix attire dans le secteur une nouvelle clientèle d'automobilistes qui permet d'écouler les surplus.

Si d'autres détaillants suivent ensuite la baisse de prix, c'est afin d'empêcher la fuite de leur clientèle vers les endroits où l'essence se vend moins cher.

Le dindon de la farce

"Ce déplacement de clientèle vers certains endroits, dit M. Vial, facilite l'écoulement des surplus. Une fois ce surplus écoulé, les prix redeviennent normaux. Mais tout au long de la guerre des prix, le dindon de la farce, c'est le détaillant qui voit son volume de vente baisser, qui est forcé d'offrir des primes pour conserver sa clientèle."

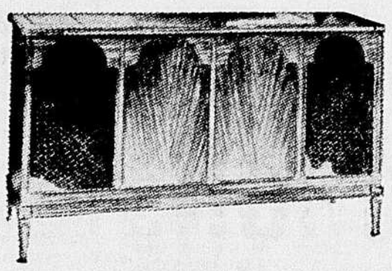
La base du système des grandes compagnies, soutient M. Vial, est de vendre, même à perte, des grandes quantités d'essence aux détaillants indépendants qui les revendent à leur tour à bas prix et provoquent ainsi la guerre des prix. "Les vendeurs indépendants sont, en quelque sorte, les soupapes de sécurité des compagnies majeures qui, ne pouvant éternellement "stocker" l'essence, se servent de moyens indirects pour écouler leurs surplus.

Ed. Archambault INC

NOTRE
VENTE DE JANVIER
SE TERMINE... SAMEDI, A 5 H. 30

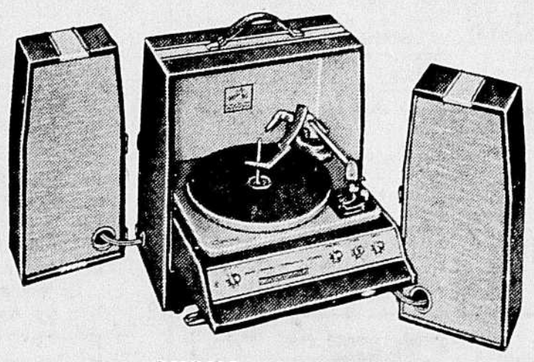
Votre dernière chance de profiter de ces réductions formidables sur PIANOS, APPAREILS de STEREO, TELEVISEURS et DISQUES

RADIO-PHONO STEREOPHONIQUE
RCA VICTOR
Modèle "TRAVIATA"



Radio AM/FM avec MULTIPLEX à même. Tourne-disques et changeur automatique Garrard A, cartouche Ronette "105" et diamant. 2 haut-parleurs de 10" et 2 de 3½". Console style italien, fini noyer bruyère, noyer antique ou noyer satin.

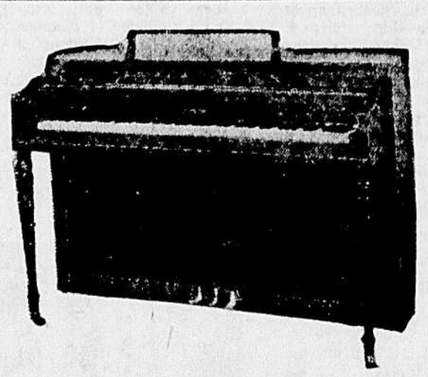
Prix régulier $595.95
Album de disques L.P. stéréo d'une valeur de $50.00
Service gratuit de trois mois à domicile $6.95
VALEUR TOTALE DE $652.90
LE TOUT POUR SEULEMENT $379.00



PHONO PORTATIF
RCA VICTOR
Modèle VS-14. Amplificateur de 8 watts. Tout transistor. Stéréophonique. Changeur automatique Garrard AT-6 à bascule. Haut-parleurs jumelés pivotants et détachables. 2 haut-parleurs de 6" et 2 whizzers. Tableau angulaire de contrôle. Caisse en peau de couleuvre noire. Dimensions: 16" x 26" x 8¼".
Prix régulier $169.95 SPECIAL: $149.00

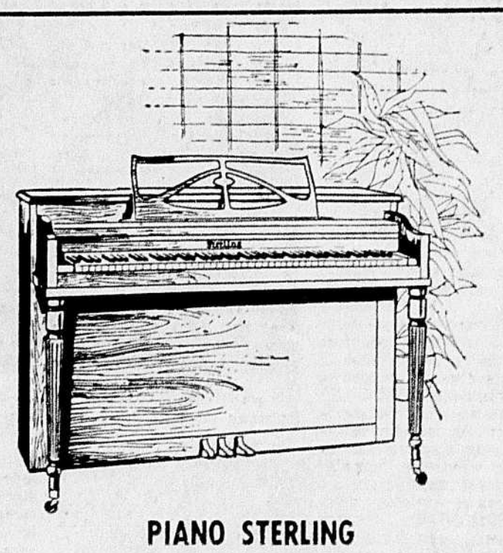


PIANO "The LONDON"
Modèle "118-L", Style Contemporain, fini noyer ou acajou. De fabrication canadienne. Clavier de 88 notes avec couvercle. Riche sonorité. Action rapide. Dimensions: hauteur 40", largeur 57½", profondeur 24". GARANTIE DE 5 ANS.
Prix régulier: $850.00 SPECIAL $629.00
Banc non compris
Autres styles disponibles: Louis XV, Provençal français ou italien, fini noyer. Régulier $925.00 SPECIAL $699.00



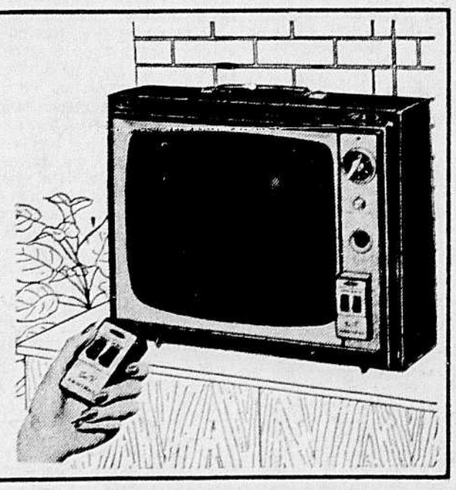
PIANO "The LONDON"
Modèle No 101-108 de style Contemporain, fini acajou ou noyer. Riche sonorité. Action très vive. Dimensions: hauteur 40", largeur 57½", profondeur 24". GARANTIE DE 5 ANS.
Prix régulier: $795.00 SPECIAL: $569.00
Banc non compris

ENCORE
$8,000.00
DE
DISQUES
A
30%
D'ESCOMPTE
MINIMUM
Toutes les marques! Tous les genres!
CES ESCOMPTES EXTRAORDINAIRES TIENNENT JUSQU'A SAMEDI 5.30 P.M. A NOTRE MAGASIN DE L'EST 500 RUE STE-CATHERINE



PIANO STERLING
Modèle No 101 de style moderne, fini noyer ou acajou. Belle sonorité. Clavier de 88 notes. Une valeur exceptionnelle pour le prix. Dimensions: hauteur 37", largeur 57", profondeur 24". GARANTIE DE 5 ANS.
Prix régulier: $750.00 SPECIAL: $499.00
Banc non compris

TELEVISEUR PORTATIF
ADMIRAL Modèle "CREST"
(Avec commande à distance "Super Son-R")
Dimensions: 14⅝" x 18" x 11½". Contrôles en avant. Puissance de l'image: 17,000 volts. Ecran ajustable pour sa largeur. Antenne monopôle. Le "Super Son-R" vous permet de changer de poste sans vous déranger de votre fauteuil.
Prix régulier: $279.95 SPECIAL: $199.00





Stationnement municipal en face, rue Ste-Catherine

Ed. Archambault INC
500 EST, STE-CATHERINE — 849-6201 • 2140 DE LA MONTAGNE — 845-6202
MAGASINS OUVERTS JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HRS P.M.



Stationnement gratuit au "Pigeon Hole Parking" 1445 de la Montagne

VU DE WASHINGTON

Le chef du CIA croit la guerre perdue au Vietnam

par M. P. DEAN

(exclusif à LA PRESSE)

M. John McCone, chef du Deuxième bureau américain (CIA), a avoué hier devant le Comité des Affaires étrangères du Sénat que le président Johnson n'a pas de politique asiatique, à moins de qualifier de "politique" le mélange d'improvisations et de réactions nerveuses des militaires et des diplomates américains en Asie. Il faut admettre, cependant, qu'il nous serait bien difficile de donner des conseils et de suggérer un plan de campagne pour les Américains en Asie.

Il est très difficile de contredire les Américains quand ils affirment, d'un ton presque désespéré, qu'ils savent bien qu'ils vont perdre mais qu'ils ne peuvent pas battre en retraite ni négocier.

Leurs adversaires ne semblent pas vouloir la négociation et préfèrent une confrontation avec les Blancs — hais des hommes de couleur — pour faire oublier à leurs concitoyens l'ineptie gouvernementale qui est si caractéristique de l'Asie.

L'exemple de l'Indonésie

Le meilleur exemple est l'Indonésie.

Son président, M. Soukarno, passe pour un fou aux yeux des Occidentaux. Son pays croule sous l'amas des dettes. Le peuple vit dans la misère. Et pourtant Soukarno gaspille les ressources du pays dans une guerre contre la Malaysia. La Malaysia est un pays asiatique, mais elle permet aux Britanniques d'avoir des bases sur son territoire. Soukarno qualifie la Malaysia de crypto-colonie et entreprend contre elle une guerre de guérilla.

Soukarno demeure prisonnier de ses fautes passées, tout autant qu'il est prisonnier des défauts de son caractère. Pour s'imposer, il s'allia au parti communiste indonésien contre les partis musulmans orthodoxes. Pour ne pas se faire avaler par les communistes, il joua la carte de l'armée. Entre temps, il négligea l'économie, les réformes sociales et se fia de plus en plus à l'irrédentisme pour maintenir sa popularité.

De l'armée au communisme

Naturellement, Soukarno développa une ambiance militariste. Et maintenant l'armée et les communistes semblent poursuivre le même but. Tout au moins, les jeunes officiers ont les mêmes objectifs que le PC : ils veulent faire la guerre contre la Malaysia pour obtenir des promotions rapides.

Quelques vieux généraux, qui ont peur du communisme, veulent restreindre cette politique. Mais si Washington perd la guerre du Vietnam ou même négocie avec les Chinois, les jeunes officiers indonésiens — qui ne sont pas très subtils en politique mais qui sont arrivistes — pourraient très bien s'allier ouvertement aux communistes pour se placer du côté des vainqueurs.

Ainsi, l'Indonésie pourrait tomber sous la domination communiste, parce que l'armée, le contrepoids sur lequel Soukarno a toujours compté pour neutraliser le communisme, deviendrait l'instrument des Rouges.

Au Vietnam, les USA ne peuvent ni perdre ni négocier ni . . . gagner !

Voilà le raisonnement de M. McCone, chef du CIA. Le Vietnam tombe, l'Indonésie devient communiste, la campagne contre la Malaysia s'intensifie, la Thaïlande, pour ne pas courir de risques se tourne vers le neutralisme, le Laos et le Cambodge deviennent des satellites de la Chine et la Birmanie suit l'exemple de l'Albanie.

Conclusion de M. McCone dans son rapport au Sénat : il est inadmissible de perdre la guerre au Vietnam. Il est tout aussi inadmissible de négocier. Négocier serait admettre la faiblesse de la position américaine, ce qui pousserait tous les éléments anticommunistes de l'Asie à tenter de garantir leur avenir en concluant des accords avec les communistes.

Quand les sénateurs demandèrent à M. McCone s'il croyait qu'il n'y avait pas de solution, il n'eut rien de précis à leur dire.

Il se contenta d'affirmer qu'un bon chef au Sud-Vietnam — un vrai chef national comme Macapagal aux Philippines — pourrait peut-être, s'il a de la veine, stabiliser la situation politique. Mais là-dessus, M. McCone n'était pas très optimiste hier. Car la situation actuelle au Sud-Vietnam ne favorise guère l'émergence d'un homme qui serait en même temps populaire, terme et talentueux. M. McCone n'a paru nommer un seul éventuel candidat.

A la fin de leur rencontre avec le dirigeant du CIA, les sénateurs américains étaient tout aussi exaspérés qu'avant de l'entendre.

Les généraux reprennent le pouvoir à Saigon

SAIGON, (UPI, PA, AFP) — — Dans un "coup d'Etat pacifique", le commandement militaire du Sud-Vietnam a renversé aujourd'hui le gouvernement civil qui avait l'appui des Américains. Le général Nguyen Khanh, commandant en chef des forces armées, assume le pouvoir pour la seconde fois en un an.

On indique que les adversaires bouddhistes du gouvernement civil ont accueilli très favorablement l'événement. Les cinq principaux dirigeants religieux qui faisaient la grève de la faim depuis quelques jours ont recommencé à s'alimenter. A Saigon, les bouddhistes célèbrent ouvertement la chute de Tran Van Huong. Leurs dirigeants, dans un appel radiodiffusé, ont demandé "à tous les chapitres du pays de cesser dès maintenant leur campagne antigouvernementale". Le conseil militaire a renversé le



Nguyen Khanh

l'homme fort

premier ministre Tran Van Huong alors que, depuis une semaine, les actes de violence antigouvernementaux inspirés par les bouddhistes prenaient de l'ampleur, atteignant leur point culminant hier, avec le suicide par le feu d'une jeune fille bouddhiste de 17 ans. En 16 mois, le changement d'aujourd'hui constitue le sixième "coup de force" politique.

Pendant l'absence du général Taylor

Le général Khanh a accusé le gouvernement du premier ministre Tran Van Huong, qui n'existait que depuis 3 mois, de n'avoir pu réussir à stabiliser la situation chaotique qui prévalait dans la plupart des villes du pays, chaos qui nuisait fortement à la guerre contre le Vietcong.

Le "coup d'Etat" de ce matin s'est produit à la faveur d'un déplacement au Laos et en Thaïlande de l'ambassadeur américain Maxwell Taylor. Cependant, ayant appris la nouvelle, le général Taylor a aussitôt quitté Bangkok pour regagner Saigon, tandis que le général Khanh s'empressait de se rendre à son quartier général de Vung Tau.

"Maintenant, la lutte se déroulera entre Taylor et Khanh, l'un ou l'autre devra sauter", a déclaré un officier sud-vietnamien. On croit savoir, en effet, qu'un des premiers objectifs de Khanh serait d'obtenir le rappel de l'ambassadeur américain.

"Régler les crises politiques"

Un communiqué radiophonique signé par le conseil militaire précise que le général Khanh a "maintenant la responsabilité de régler toutes les crises politiques". Khanh a promis la mise sur pied rapide d'un conseil de 20 membres, composé de "représentants religieux, de notables locaux et de membres des forces armées", qui aura pour tâche de conseiller le nouveau gouvernement. Le général a aussi promis de maintenir les élections qui, le 21 mars prochain, permettront la mise en place du Congrès national.

Le communiqué du conseil militaire n'est pas très clair au sujet du statut actuel de Tran Van Huong et de Phan Khac Suu, le chef de l'Etat, mais il se peut que ce dernier reste à son poste. Plusieurs rumeurs circulent à Saigon, selon lesquelles le général Khanh ne participerait peut-être pas au nouveau gouvernement tandis qu'il désignerait le Dr Than Quang Dan aux fonctions de chef du nouveau gouvernement.

Le "coup d'Etat" s'est déroulé sans violence aucune et, à Saigon, tout est calme. On n'enregistre pas d'activité militaire inaccoutumée.

Les changements qui viennent de s'opérer ne sont ni condamnés ni approuvés dans les milieux américains. Interrogé à ce sujet, un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis a fait une déclaration très réservée : "Jusqu'à ce que nous soyons plus clairement informés sur la nature des importants événements de ce matin, il serait prématuré pour la mission américaine de les commenter ou, à plus forte raison, de les juger".

Washington prévoyait le coup d'Etat au Vietnam

WASHINGTON, (AFP) — Le département d'Etat a officiellement reconnu aujourd'hui que les Etats-Unis n'avaient pas été "tout à fait pris au dépourvu" par le coup d'Etat à Saigon, mais se refuse toutefois à formuler le moindre commentaire ou à prendre position au lendemain des événements survenus dans la capitale sud-vietnamienne.

A sa conférence de presse quotidienne, le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, a souligné que le prolongement de l'instabilité politique, si toutefois cela était le cas, "aura inévitablement des répercussions sur la poursuite de la guerre". Il a déclaré ne pas être en mesure de dire si le général Maxwell Taylor était, ainsi que le veulent certaines rumeurs, sur le point d'être rappelé à Washington en consultations, ou bien si une haute personnalité de l'administration se rendrait prochainement à Saigon pour y conférer avec l'ambassadeur des Etats-Unis. Il a également refusé de commenter une déclaration du sénateur George Aiken, républicain du Vermont, selon laquelle il était temps de retirer le général Taylor du Sud-Vietnam.

En réponse à de nombreuses questions, M. McCloskey a affirmé qu'il n'attachait aucune importance particulière au fait que M. Taylor ne se soit pas trouvé à Saigon au moment du coup d'Etat, alors que cet événement n'avait pas constitué une surprise complète dans les milieux administratifs américains.

Le porte-parole a ajouté qu'à sa connaissance, l'aide américaine au Sud-Vietnam n'avait pas été interrompue, mais il n'a pas pu dire si les discussions ouvertes à Saigon il y a huit jours, en vue d'un accroissement des programmes d'assistance, se poursuivaient à la date d'aujourd'hui.



Téléphoto PA

La répression anti-bouddhiste continue

Des parachutistes sud-vietnamiens, baïonnettes au canon, encerclent des manifestants bouddhistes dans la banlieue de Saigon, pendant que l'on procède à l'arrestation de 70 bonzes et d'une centaine de leurs disciples.

2,000 travailleurs manifestent à Madrid

Au cri de "liberté", les ouvriers protestent contre la hausse des prix et réclament des hausses de salaires, la liberté syndicale et le droit de grève

MADRID, (AFP) — La manifestation ouvrière qui a rassemblé hier soir à Madrid 2,000 personnes environ devant le siège des syndicats officiels, au cri de "liberté" et s'est soldée par une vingtaine d'arrestations et quelques contusions parmi les manifestants, illustre l'agitation qui règne dans les milieux ouvriers de la région depuis quelques mois.

Les observateurs politiques de la capitale espagnole estiment que cette manifestation est une "sonnette d'alarme" pour le gouvernement qui devra prendre des mesures urgentes pour rétablir l'équilibre des prix et des salaires s'il veut éviter une situation plus sérieuse. L'agitation sociale est en effet favorisée et entretenue par la hausse des prix, qui, au cours des huit derniers mois a pratiquement annulé les améliorations du sort des ouvriers espagnols obtenus les années précédentes.

Hier soir, 2,000 ouvriers et étudiants ont répondu à l'appel du syndicat clandestin de la construction qui les avait invités à manifester en faveur de la liberté syndicale, du droit de grève, de la semaine légale de 44 heures, du salaire minimum de 175 pesetas par jour (env. $3.10) et de la réadmission au travail de tous les ouvriers congédiés.

Participation des étudiants

La manifestation, formée en majorité d'ouvriers de la construction et de métallos, comportait également quelque deux cents étudiants qui pour la première fois à Madrid, participent à une démonstration ouvrière. On sait qu'un mouvement estudiantin lutte dans l'université contre le syndicat espagnol universitaire (SEU) officiel, qui se trouve actuellement paralysé.

Réunis par petits groupes dans l'avenue du Prado, en face de la maison des syndicats, les manifestants ont commencé à scander des slogans "syndicats libres", "liberté", en face d'un déploiement policier important mais assez passif. Le climat s'est peu à peu échauffé quand un policier a chargé à coups de matraque, et les manifestants ont répliqué aux cris de "assassins".

De nombreuses échauffourées ont eu lieu pendant une heure et demie sans que la police n'effectue cependant de charge générale ni ne tente de poursuivre les manifestants quand ceux-ci s'enfuyaient devant les matraques levées. Finalement, la police a pu disperser la manifestation sans grande violence.

Les armateurs menacent d'en appeler au gouvernement pour rouvrir le port de New York

NEW YORK, (AFP) — Dans un télégramme adressé à M. Thomas Gleason, président du syndicat des dockers, M. Alexandre Chopin, président de la "New York Shipping Association", qui groupe 145 armateurs et entreprises de chargement et déchargement des navires, lui demande d'ordonner la reprise immédiate du travail dans le port de New York.

On sait que les 24,000 dockers newyorkais ont accepté, jeudi dernier, le nouveau contrat de travail d'une durée de quatre ans qu'ils avaient rejeté, le 8 janvier. Le travail devrait donc reprendre, mais les dockers newyorkais ont pour principe de ne pas cesser la grève tant que les conflits ne sont pas réglés dans tous les ports de la côte atlantique et du golfe du Mexique.

Le contrat des dockers newyorkais sert de modèle à celui qui intéresse les 36,000 autres ouvriers de ces ports, mais de nombreuses questions de nature locale restent à régler. C'est notamment le cas à la Nouvelle-Orléans, en Louisianne, où M. Gleason se trouve actuellement pour tenter d'y trouver une solution.

En France et au Portugal

M. Chopin a déclaré qu'il tenterait de téléphoner au président du syndicat à La Nouvelle-Orléans, en soulignant qu'il n'avait pas fixé de date précise à laquelle il estime que le travail devrait reprendre à New York. Cependant, il a ajouté que s'il n'obtient pas de réponse favorable dans un laps de temps raisonnable du président de l'"International Longshiremen's Association", il fera appel au président Johnson afin qu'une loi soit votée, obligeant les grévistes à retourner au travail.

En France, les cheminots ont cessé le travail, à minuit, au début d'une série de grèves qui affecteront les services publics du pays pendant 48 heures, c'est-à-dire jusqu'à jeudi soir. C'est la deuxième fois en sept semaines que les employés des entreprises d'Etat protestent de cette façon contre la politique gouvernementale de fixation des salaires.

Au Portugal, la grève des cours dans les universités de Lisbonne, grève interdite par les autorités, a été observée hier à 75 pour cent, a-t-on appris dans les milieux étudiants. Le gouvernement continue de garder le silence à ce sujet. Une vingtaine d'étudiants ont été arrêtés, la semaine dernière, sous l'accusation d'avoir été membres du parti communiste. C'est la cause immédiate de la grève.

Vincent Massey prononcera l'éloge funèbre de sir Winston

OTTAWA, (PC) — L'ancien gouverneur général du Canada, M. Vincent Massey, prononcera l'oraison funèbre, lors d'un service à la mémoire de sir Winston Churchill, tenu samedi au Temple de la Renommée des édifices parlementaires.

Le service, qui doit avoir lieu sous les auspices du gouvernement, a été annoncé par le bureau du premier ministre, M. Pearson, qui, par ailleurs, dirigera la délégation canadiennne aux funérailles de l'homme d'Etat à Londres.

M. Massey, le premier gouverneur général du Canada d'origine canadienne, a été haut-commissaire du Canada à Londres, durant la dernière guerre. Il a occupé ce poste de 1935 à 1946.

Le gouverneur général et Mme Vanier, le premier ministre intérimaire, M. Martin, le haut-commissaire britannique, sir Henry Lintott et lady Lintott, les chefs des missions diplomatiques, les représentants des anciens combattants, et d'autres personnalités canadiennes assisteront au service, en hommage à sir Winston qui était membre du Conseil privé du Canada.

La délégation canadienne à Londres

Outre M. Pearson, à Londres, la délégation aux funérailles de Churchill comprendra le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, et le haut-commissaire canadien à Londres M. Lionel Chevrier. Les épouses des trois représentants canadiens prendront également place parmi les dignitaires.

Les autres membres de la délégation canadienne sont le ministre associé de la Défense, M. Lucien Cardin, le ministre de la Santé, Mlle Judy LaMarsh, le président du sénat, M. Maurice Bourget, le président de la Chambre des Communes, M. Alan MacNaughton, le greffier du Conseil privé, M. Gordon Robertson, le chef adjoint de l'état-major de la Défense, le lieutenant-général Geoffrey Walsh, et le président national de la Légion canadienne, M. Frederick T. O'Brecht.

M. Pearson a fait savoir d'autre part que les drapeaux demeureront en berne sur tous les édifices fédéraux et les établissements de la Défense, d'un océan à l'autre, jusqu'au soir des funérailles de Sir Winston, samedi.

Le premier ministre et Mme Pearson se rendront à Londres par avion.

L'avion du premier ministre doit quitter l'aéroport d'Uplands à 10 heures mercredi soir, se poser à Montréal une demi-heure plus tard et repartir pour Londres ensuite à 10 h. 55 dans la même soirée.

L'appareil doit atteindre Londres à 11 h. 10 jeudi matin, heure de Londres.

Iran: Mansour est mort; Hoveyda lui succède à la tête du gouvernement

TEHERAN, (UPI, AFP) — Le chah d'Iran annonce aujourd'hui que c'est le ministre des Finances, M. Amir Hoveyda, qui va succéder à M. Hassan Ali Mansour, le chef d'Etat qui a succombé hier des suites d'un attentat perpétré contre lui aux abords du parlement iranien il y a dix jours. M. Mansour n'était âgé que de 41 ans. Il a été abattu par un prosélyte religieux de la secte de la "réaction noire". Il repose aujourd'hui en chapelle ardente à la mosquée Sepahsalar où, incidemment, son agresseur avait été mis aux arrêts après s'y être réfugié. M. Hassan aura des obsèques officielles.

"Il n'y aura aucun changement dans la politique du gouvernement iranien. Nous continuerons à appliquer le programme tracé par M. Mansour", a déclaré le nouveau premier ministre, un homme de 47 ans qu'on dit sympathique à l'Ouest, bien que moins pro-occidental que son prédécesseur.

M. Hoveyda s'est taillé une carrière de diplomate au ministère des Affaires étrangères avant de devenir un des administrateurs de la Compagnie nationale d'huile en Iran.

Economiste averti, le nouveau chef d'Etat avait été désigné comme ministre des Finances dans le cabinet Mansour pour promouvoir quantité de réformes économiques et financières.

Le nouveau premier ministre a conservé le gouvernement de son prédécesseur en n'y apportant que deux modifications : M. Djavad Mansour, frère du premier ministre assassiné, devient ministre d'Etat, et le général Hassan Pkravvan, vice-président du Conseil, chargé des services de sécurité, devient ministre de l'Information à la place de M. Moinian qui se retire pour raisons de santé.

Johnson pourrait ne pas assister aux funérailles de Churchill

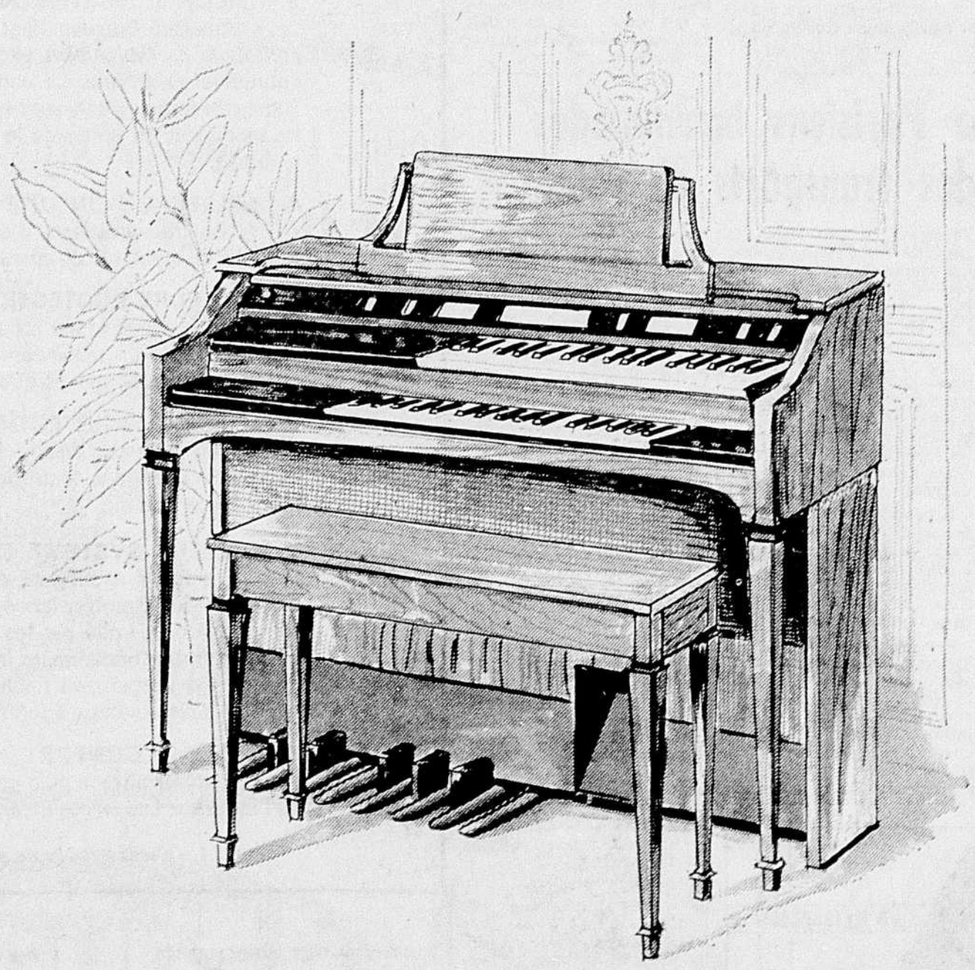
WASHINGTON, (AFP-UPI) — Le président Johnson se sentait en pleine forme ce matin mais la Maison Blanche refuse toujours de préciser si le chef de l'exécutif se rendra à Londres pour assister aux obsèques de sir Winston Churchill.

Le secrétaire de presse du président, M. George E. Reedy, a déclaré que M. Johnson a encore un léger rhume et qu'il doit diminuer un peu ses activités. Il est entendu que si M. Johnson ne peut se rendre à Londres, c'est le vice-président Hubert Humphrey qui assistera aux funérailles de Churchill.

M. Johnson doit subir aujourd'hui un autre examen médical. C'est le Dr William J. Gould, spécialiste newyorkais des affections des voies respiratoires, qui fera cet examen.

Le Minuet "ELECTROHOME"

Langelier Valiquette



Banc inclus — Leçons gratuites avec l'achat de cet instrument.

Petits pianos neufs à partir de 399.

STATIONNEMENT MUNICIPAL EN FACE DU MAGASIN

2 claviers de 37 notes chacun — Flûte — Diapason — Violon, etc . . .
L'orgue de luxe le moins coûteux au Canada.
Cabinet fini noyer suédois, à l'épreuve des taches, brûlures et égratignures.

795.

LANGELIER-VALIQUETTE Ltée
915 est, Ste-Catherine — Tél. : 845-8111

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 5.30 p.m.
Ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 hres

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		HAUT	BAS	3 H.
455	Abitibi	14	13¾	14
550	Alliance	12½	12⅜	12½
50	Algoma	72½	72½	72½
2900	Alumin	33⅞	33¾	33⅝
75	Alum 4¼ Pr	43	43	43
150	Alum 1 Pr	23½	23⅛	23½
—	Alum 2 Pr	49¼	49¼	—
—	Ang Cdn Pr	29	28¾	—
—	Ang T 4½ Pr	48	48	—
—	Ang T 265 P	52	52	—
—	Ang T 296 P	54½	54½	—
—	Argus	19½	19¼	—
—	Arg C Pr	15	15	—
4500	Asbestos	25¾	25⅝	25¾
—	Atl Sug	18½	18½	—
—	Ball S 5 Pr	25¼	25¼	—
25	Bq CN	75½	75½	75½
250	Bq Imp	71¼	71	71¼
525	Bq Mont	69¼	69½	69¼
50	Bq N-E	80½	80½	80½
—	Bq PC	56	56	—
75	Bq Roy	83	83	83
25	Bq Tor-D	71	71	71
—	Bathurst P	26	26	—
190	B A	60	60	60
—	Bathurst P	11¼	11¼	—
1520	Bell Phone	63⅜	63⅜	63⅜
—	Bow Mer p	52¾	52¼	—
56	Bow Paper	6¾	6¾	6¾
—	Bralorne	530	530	—
100	Brazil	6¼	6¼	6¼
—	BA Bk N	69	69	—
250	BA Oil	37¾	37	37¼
900	BC Forest	30½	30½	30½
—	BC Power	50	50	—
—	BC Phone	67	67	—
—	BC Ph 4½	98	98	—
—	Brockvl p	7⅞	7⅞	—
—	Brown	14½	14½	—
—	Bruck A	26	26	—
25	Bruck B	14¼	14¼	14¼
100	Bulolo	7¾	7¾	7¾
—	Burrad pr	8	8	—
4900	Cal Pow	21	20⅝	21
—	CalP 5%p	103½	103½	—
100	Can Cem	59	59	59
—	Can Cem p	29¾	29¾	—
—	CD Sugar	27¾	27¾	—
50	CI Fndry	46¾	46¾	46¾
—	Can Malt	26	26	—
—	C S 4.40 P	29	29	—
150	C S L	35½	35½	35½
—	C S L P	6½	6½	—
700	C Aviat E	13¾	13½	13½
2175	C Brew	11¼	11⅛	11¼
—	C Brew A	49	49	—
—	C Brew B	54	54	—
—	C Br Al	15¼	15¼	—
—	CBAL A w	330	330	—
—	C Bronze P	95¾	95¾	—
1500	C Chem w	10	10	10
—	C Fndtn	14¾	14¾	—
300	C I L	24	24	24
—	C I L p	82	82	—
100	CI Pow	21¾	21¾	21¾
—	CI P P	50¼	50	—
600	C Marconi	5¾	5¾	5¾
10875	CPR	69	66⅝	69
1800	C Pet Pr	15½	15	15½
—	C Refract	17¾	17¾	—
—	Cd Tire (A)	44¼	44¼	—
—	C Vickers	22¾	22¾	—
—	Centr Del	810	810	—
1370	Chemcell	18½	18½	18½
—	Che 1.75 Pr	39½	39½	—
—	Coghlin	14	14	—
—	Col Cell	10½	10½	—
2270	Cons MS	46¼	45	46¼
1775	Cons Paper	44¼	42¼	44¼
—	Cons Text	27½	27½	—
—	Cons Glass	11¾	11¾	—
—	Corby (A)	20½	20½	—
—	Coronation	5¾	5¾	—
—	Crain RL	20½	20	—
—	Créd Fonc	82¾	82¾	—
50	Cr Cork	100	100	100
—	Cr Zell (A)	32½	32⅜	—
100	Crush Int	13	13	13
800	Denison	27¾	27½	27½
1070	Dist Seag	35½	35	35½
770	D Bridge	26¼	26¼	26¼
—	D Corset	13½	13½	—
55	Do Fasco	27	27	27
115	D Glass	16¾	16¼	16¾
—	D Galss pr	17	17	—
—	D Lime	6¼	6	—
—	Dosco	16¾	16¾	—
100	D Stores	27	27	27
2220	D Tar	24½	23¾	24½
—	D Text	36¾	36¾	—
200	Donohue	9¾	9¾	9¾
25	Du Pont	57¼	57¼	57¼
300	Dupuis A	13½	13½	13½
—	Eddy Match	49	49	—
—	Electrolux	45¾	45¼	—
—	Enamel A	8	8	—
—	Enamel B	7	7	—
105	Falcon	88	87¼	88
—	Fam Play	24¾	24¾	—
100	Fleetwd	20½	20½	20½
—	Fraser	32¾	32½	—
—	Freiman	5¼	5¼	—
—	Fr Pet Pr	365	365	—
275	Froast (A)	22¾	22¾	22¾
—	Gen Dynam	39	39	—
—	G M C	105¾	105¾	—
—	G R BRCI	14¾	14¾	—
—	GR BRCIPr	51	51	—
—	Gr Wpg G	18¾	18¾	—
310	GL Paper	25½	25½	25½
—	Hdy Andy	8	8	—
55	Hawk Sidd	6¾	6¾	6¾
—	Hawk Sid Pr	102½	102½	—
—	Hollinger	33¾	33½	—
100	Holt Ren	15¾	15¾	15¾
710	Home O (A)	21¼	21¼	21¼
—	Home O (B)	21¼	21	—
200	Horne Pf	310	310	310
615	Hud B M	78	77½	78
925	Hud's Bay	15¼	15	15¼
450	Husky O	12¾	12¾	12¾
—	Husky O w	610	610	—
280	Imp Oil	58¾	58¾	58¾
400	Imp Tob	15¾	15½	15¾
—	I Tob pr	6¾	6¼	—
301	Ind Accep	26¼	26¼	26¼
—	IAC 4.50	96½	96½	—
—	Inland C P	16¾	16¾	—
—	Inland N G	9½	9½	—
—	Inland G pr	20½	20½	—
—	Int Bronze	26½	26	—
318	Int Nickel	89¼	89	89¼
105	Int Pap	36	36	36
200	Int Util	33¾	33¼	33¾
—	Int Util pr	60¾	60¾	—
45	Interpro P	97½	97¼	97½
—	Iro Gl pr	8¼	8¼	—
—	Jamaica PS	14¼	14¼	—
192	Labatt	21¾	21½	21¾
100	Laur Fin	17½	17½	17½
—	Loblaw A	8¼	8¼	—
1200	Loblaw B	8¾	8¼	8¼
—	Loblaw pr	51	51	—
500	Loeb M	13¼	13¼	13¼
25	MacLarn A	22½	22½	22½
—	MacLarn B	24¼	24¼	—
925	MacMill-Pow	35	35	35
400	Maislaw A	60	60	60
—	Maritime E	21¼	21¼	—
50	Maritime T	21½	21½	21½
4216	Mass F	30	29¾	30
100	Met Stores	10½	10½	10½
—	Miron 6%	14¼	13¾	—
—	Molan PG	6	6	—
—	Mitch A	10	10	—
275	Molson A	40	39¾	40
475	Molson B	42	41	42
—	Mtl Loco	16	16	—
15	Mtl Trust	116	115	116
—	Moore Corp	60	59¾	—
100	Morse A	14½	14½	14½
—	Morse B	13	13	—
—	Nat Drug	17	12	—
—	N Drug pr	12¼	12¼	—
—	NFLD Light	12	11¾	—
960	Noranda	56	55¾	56
—	N Ont NG	25	25	—
—	N S Light	29	29	—
100	Ocean Fish	7½	7½	7½
705	Ogilvie	14¼	14¼	14¼
—	id Pr	38½	38½	—
30	Ont Steel	32¾	32½	32¾
505	Pac Pete	12¼	12	12¼
—	Penman Pr	117	117	—
150	Placer	29¼	29¼	29¼
875	Power Crp	16¼	16¼	16¼
705	Ogilvie	14¾	14¾	14¾
240	Price Br	44	44	44
—	id Pr	88¾	88¾	—
—	Probuilt	120	120	—
1632	QN Gas	12¾	12¾	12¾
—	id Pr	175	169	—
75	Que Phone	27¾	27¾	27¾
—	Reed Paper	8¾	8¾	—
100	Reitman's	11	11	11
—	Reynolds Pr	96	96	—
—	Rio Algom	12¾	12	—
1200	Rockwell	29	28½	—
130	Rolland A	11½	11	11½
—	Rolland Pr	93	93	—
450	Rothmans	23½	23¼	23½
—	Royal Trust	22½	22½	—
—	St-Lg Cem A	39¼	39¼	—
20	St-L Cem w	17½	17½	17½
—	St-L Corp	21¾	21¾	—
—	St-L Corp A	103½	103½	—
340	Salada F	12¾	12½	12¾
—	Scott LaS	13¾	13¾	—
250	Shell Can	19¾	19¾	19¾
—	Shell 1 Pr	27¾	27¾	—
—	SherW	49	49	—
—	Sher M Pr	139	139	—
200	Shop Save	17¾	17¾	17¾
—	Shop Save	46	45	—
—	Sicard	7¾	7¼	—
—	Simpsons	29½	29¼	—
—	Soc GF	8	8	—
100	Southam	34½	34½	34½
—	SS Steel	18	18	—
1291	Steel Can	28¾	23⅝	28¾
125	Steinbg A	39¾	39½	39¾
4	STe	95	95	95
—	Steel	85	85	—
—	Tancord Pr	5¼	5¼	—
—	Texaco Can	60	60	—
415	T Fin A	15	14¾	15
—	T Fin B	10½	10¼	—
1125	Tr-C Corp	10¼	10	10¼
100	Tr-C PL	40½	40½	40½
75	Tr Mt Pl	22	21⅝	22
—	Triad Oil	242	242	—
—	Turnbull	12	12	—
1565	Union Carbi	27½	27¼	27½
—	UN Steel	120	120	—
—	Viau	13	13	—
350	Welwood	13¾	13¾	13¾
550	Walk GW	38¾	38½	38¾
—	W Knapp	29	29	—
500	WCoast Tr	15¾	15¾	15¾
—	Weston A	18	18	—
—	Weston B	18¼	18¼	—
50	Zeller's	16	16	16
—	Zeller's Pr	50	50	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	3.00
100	Advocate	595	595	595
—	Ajax	9½	9½	—
—	Allied Tel	30	27	—
—	Alpha	60	55	—
—	id A	150	150	—
2000	Alscope	111	111	111
1000	Alsof	15	15	15
500	AMg Beau B	25	25	25
—	Ameranium	5	5	—
—	A A Molyb	215	210	—
—	Anthonian	7½	7½	—
—	Arno	4½	4½	—
2500	Augustus	32	31	31½
—	Baker Talc	9	9	—
—	Band-Ore	14	14	—
4000	Bateman	7	7	7
2000	Beauce Pl	13½	13½	13½
—	Beld-Cort	22½	22½	—
—	Belgiu Pr	8	8	—
4600	Blck Hawk	222	215	215
7000	Black River	17	16	16
200	Blue Bon	325	325	325
—	Blue Bon pr	12	12	—
—	Bluewater	12	12	—
—	Bornite	7½	7½	—
—	B. Carpets	42	42	—
13500	Bruc-Presto	20	18½	18½
—	Bruneau	22	22	—
2000	Burnt Hill	33½	32	32
—	Cal-Ed	21	21	—
1500	Calumet	6	6	6
3400	Camflo	275	260	260
—	C Delhi	985	985	—
—	Cdn Dyno	310	310	—
—	C Ind Gas	13	13	—
—	C Interurb	310	310	—
—	C Magnese	158	158	—
400	C Sec Und	120	120	120
—	Cantexas	185	185	—
—	Carbec	6½	6½	—
—	Cartier-Que	13	12	—
—	Cassiar	13¾	13¾	—
—	Catelli A	39¾	39¼	—
2000	Ceasland	320	335	335
400	Chemalloy	110	110	110
—	Cheskirk	9½	9½	—
—	Chib M	70	70	—
3000	Chb Cop	8	7½	8
1500	Chipman	24	24	24
—	Cleveland	5	5	—
—	Com H&M	100	95	—
6000	Com O&G	58	54	58
9060	Commod	8¾	8¼	8¼
100	Commow	3.85	3.85	3.85
—	Cominga	11	10	—
3750	C Canoram	50	50	50
—	CDivSec A	180	175	—
—	C Div Sec p	4½	4½	—
6000	C Mogador	29	28	28
—	C Monpas	6	6	—
—	C New Pac	13	11	—
37750	Cons Man	52	46	50
—	C Persh	11	11	—
—	CQ Vell	9	9	—
5000	Co Virginia	42	42	42
1000	Copstrex	16½	16½	16½
350	Couvr A	33	33	33
—	Cr MG A	12	12	—
—	Cr MG A	12	12	—
—	Cr SIL A	10½	10½	—
1000	Crown B C	43	43	43
1009	Crusade	9½	9½	9½
6500	Dauphin Ir	30	30	30
—	Deer Horn	90	90	—
200	Delta Elec	280	280	280
325	Denau A	9¾	9¾	9¾
5000	Dolsan	17	17	17
—	Dome	38¼	38¼	—
1000	Dom Exp	15	15	15
—	Dom Lease	30	27½	—
275	D Oilcelot	36	36	36
—	Dr Weld	11½	11½	—
—	Dumagam	70	70	—
8500	Dumont	31	30	31
—	East Sull	520	495	—
500	East Vent	38	38	38
100	E Bake	19½	19½	—
—	Electrolier	9¼	9¼	—
500	Emp Oil	5	5	5
61500	Equity Ex	37	36	36
37300	Fab Met	20	18	19
—	Fabi	6	6	—
7000	Fano	11	10½	10½
—	First M Min	390	390	—
—	Fiscal	10	10	—
—	Fiscal Pr	19	19	—
—	Flint Rock	45	44	—
—	Fontana	4½	4	—
9500	Ft Reliance	40	38	40
1000	Fox Lake	17½	17½	17½
1100	Frigistor	55	53	55
—	Fundy	5½	5½	—
—	Futurity	43	41	—
1500	Ghislau	45	43	45
600	G Autotron	230	230	230
100	Glen Lake	177	177	17
500	Grissol	270	270	270
—	Gul Por Ur	35	35	—
800	Hastings	385	385	385
—	Hubb (A)	28¼	28¼	—
—	Inland Ch	5¾	5¾	—
225	Inspiratn	205	200	200
—	Int Atlas	150	140	—
2000	Int Ceram	5½	5½	5½
—	Int Pts (A)	$15	15	—
—	Intp Dredg	15½	15	—
—	Iso	450	450	—
—	Israel Oil	10	10	—
—	Jockey	5½	5½	—
—	Jockey Apr	10½	10½	—
200	Jubilee	166	166	166
—	K Desm	55	55	—
—	Kenting A	5¾	5¾	—
200	Kiena	355	350	350
3900	Kodiac Pet	175	175	175
—	Kontiki	7½	7	—
—	Lab Ac A	10	9½	—
—	Labrador	40½	40½	—
100	Laduboro	45	45	45
170	Lait Lec A	7¾	7½	7¾
—	L Dufault	14	14	—
—	Lamb (A)	19	19	—
650	Lamont A	19¾	19¾	19¾
2500	Lingside	4½	4	4
—	Lithium	8	7	—
—	Lowney	28	28	—
1000	Louann G	26	26	26
1000	Malart HY	20	20	20
1000	Massval	11	11	11
—	Matachew	44	33	—
—	McKinney	35	34	—
25	Melchers	19	19	19
15	Melc Pr	5½	5½	5½
2000	Merc Chip	12½	12½	12½
—	Merrill	65	65	—
—	Metal Min	175	175	—
500	Mid Chib	29	29	29
100	Midepsa	244	244	244
7650	Mistango	41	39	40
—	Molyb	47	47	—
6500	Monpre	14	13	14
—	Mount C	27	27	—
15300	Mt Pleast	104	103	109
—	MR Dairie	5	5	—
—	MR Rice	15	15	—
—	Mt W Iron	79	78	—
—	Mussens	17	17	—
800	NAut Vend	110	110	110
—	Native Min	14	14	—
1000	N Morraq	8½	8½	8½
21050	N Imperial	229	217	228
500	Newrich	49	49	49
—	NW Amulet	6	6	—
—	Nocana	7½	7½	—
—	NA Asbestos	7	7	—
—	NA Rare M	33	30	—
500	North Ex	185	185	185
1500	NW Canalas	13	13	13
4500	Opem Ex	14½	14½	14½
—	Opemiska	850	850	—
—	PA Inv	425	425	—
100	Paton	9	9	9
5	Paton 7Pr	22½	22½	22½
32700	Pat Silver	54	52	53
—	Paudash	7	7	—
—	Paul Serv	17	17	—
100	Peace Riv	410	410	410
6000	Pennbec	7½	7½	7½
700	Peso S	170	170	170
100	Phoenix O	70	70	70
—	Pitt Gold	4½	4½	—
1000	Porcupine	12½	12½	12½
25	PowC1Pr	48¾	48¾	48¾
50	PowC2Pr	16¼	16¼	16¼
—	Que Chib	15	15	—
—	Q Cobalt	176	175	—
1000	Q Indust M	41	41	41
—	Que Lith	375	375	—
14500	Que Smelt	25½	21	25
175	Que PH 50	20¾	20¾	20¾
—	Que PH 55	21	21	—
1000	Red Crest	4½	4½	4½
—	Renold	16¼	16½	—
5000	Rusty L	60	58	59
320	Ruby Foo	320	320	320
100	Rubi F W	19	19	19
2100	Sapawe	38	37	37½
—	St-Lucie	21	21	—
600	St-L Colu	260	260	260
300	St-L D Lds	80	80	80
—	Select	5¾	5¾	—
3500	Silver Reg	22½	20	21
—	Silver Sum	21	20½	21
1000	Silver T	42	41	42
—	Soberys A	19½	18½	—
—	Soca	30	25	—
—	S Dufault	8½	8½	—
1400	Spart Air	53	52	52
—	Spartan w	12	11	—
2600	Stairs Ex	145	144	145
1000	Std Gold	11	11	11
1000	Sullivan	410	410	410
200	Sunloch	145	145	145
—	Sptest O	21½	21½	—
4500	Surlaga	28	28	28
—	Tache	9½	9	—
100	Talisman	75	75	75
1000	Tazin	6½	6½	6½
—	Tib Expl	5½	5½	—
—	Titan	9	5	—
—	Tooke Pr	375	375	—
—	TC Free	$205	205	—
3900	Trterre	81	78	80
100	Tru Wall	470	470	470
30	U Crp B	13¾	13¾	13¾
100	U Obalski	42	42	42
100	U TownsE	15¾	15¾	15¾
—	Val-Mar	5¾	5¾	—
500	V Der Ho	100	100	100
1000	Vanguard	8	8	8
—	Wabasso	16½	16½	—
—	Westburne	125	125	—
3000	We Helium	53	52	52
15760	Westville	23	22½	24½
3100	White Star	44	43½	43½

COURS DU DOLLAR

NEW YORK (PC) — Mercredi midi, le dollar canadien était en baisse de 1/64 à $0.93 9/64 en argent américain.

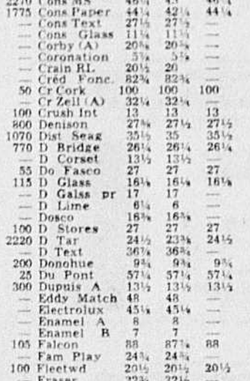
La livre sterling était inchangée à $2.79 15/64.

MONTREAL (PC) — Mercredi, le dollar des Etats-Unis était inchangé à $1.07 11/32 en argent canadien.

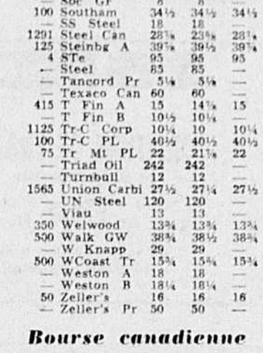
La livre sterling est restée à $2.99⅞.

JACK B. ROSENTHAL
RONALD R. RUSH
Comptables agréés
901 rue Bleury, Montréal
UN. 6-2967

NOMINATIONS A PRODUITS DIAMANT LIMITEE (VACHON)



ANDRE GUENETTE



JACQUES LAJEUNESSE

Monsieur Pierre-G. Robitaille, directeur du Marketing de PRODUITS DIAMANT LIMITEE (VACHON) annonce les nominations suivantes : Monsieur André Guénette accède au poste de gérant de district, division "Chaines Corporatives". Il remplace monsieur Jacques Lajeunesse qui devient directeur régional pour la division "Chaines Corporatives et Courtiers" pour les provinces de Québec, des Maritimes et de l'Ontario. Cette dernière nomination est pour un poste récemment créé à PRODUITS DIAMANT LIMITEE (VACHON) dont l'expansion ne cesse de croitre. ●

Nouvelle émission

$3,000,000

HÔPITAL NOTRE-DAME (MONTRÉAL)

Obligations hypothèque générale, série "A", 5½% et 5¾%

Non rachetables par anticipation

Paiement, capital et intérêts, garanti par le transport d'une subvention du gouvernement de la Province de Québec

Datées du 1er février 1965

$1,720,000, à 5½%, échéant en série du 1er février 1966 à 1975 incl.

$1,280,000, à 5¾%, échéant en série du 1er février 1976 à 1980 incl.

PRIX: 100 et l'intérêt couru

J.L. LÉVESQUE & L.G. BEAUBIEN LTÉE
RENÉ T. LECLERC INCORPORÉE — GEOFFRION, ROBERT & GÉLINAS, INC.
LANGUEUX & DESROCHERS, LTÉE — MORGAN, OSTIGUY & HUDON LTÉE
FORGET & FORGET LIMITEE

CPR est en grande vedette

MONTREAL. — Les services publics étaient en tête du mouvement de hausse généralisée sur la Place locale, vers le milieu de la séance de mercredi.

CPR, avec un bond en avant de 3¼ points a été la vedette de la séance. Dans le même compartiment, Bell Telephone a pris ¼ et Calgary Power a avancé de ⅛.

Les papeteries faisaient aussi bonne figure avec un gain de un point complet pour Consolidated Paper et de ¼ pour Great Lakes.

Aux industrielles, Asbestos a pris ⅜ et CIL ⅛. Canada Cement a reculé de ¼. Les banques faisaient des progrès, mais très étroits.

Aux métallurgiques, Consolidated Mining et Algoma ont pris chacun un point entier. Les alimentations et boissons étaient aussi en progrès, avec des gains de ½ pour Seagrams et Molson entre autres.

Les valeurs minières spéculatives étaient aussi en hausse.

* * *

TORONTO — A Toronto aussi, tout au moins pendant plus de la première moitié de la séance de mercredi, les industrielles ont réalisé des avances sensibles.

Les valeurs minières spéculatives, par opposition, sont restées ternes.

Dans la liste principale, un très grand nombre de gains fractionnaires sautaient aux yeux.

Vers midi, l'indice des industrielles accusait une hausse de .64 à 173.99. L'indice général de la bourse était alors en hausse de .62 à 162.98. Dans ces deux cas, comme dans le cas des métaux usuels, il s'agissait d'un nouveau sommet.

NEW YORK—Au milieu d'une activité sans cesse soutenue, l'indice Dow Jones des industrielles a franchi le niveau de 900 pour la première fois, mais par la suite a glissé légèrement sous ce niveau.

La hausse était assez irrégulière, cependant, car les sociétés aériennes, les aciéries et les ferroviaires étaient en recul.

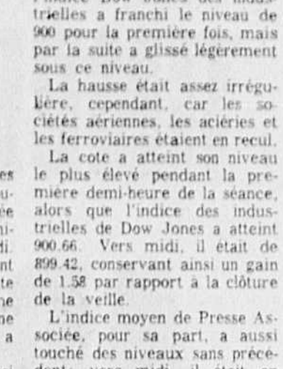
La cote a atteint son niveau le plus élevé pendant la première demi-heure de la séance, alors que l'indice des industrielles de Dow Jones a atteint 900.66. Vers midi, il était de 899.42, conservant ainsi un gain de 1.58 par rapport à la clôture de la veille.

L'indice moyen de Presse Associée, pour sa part, a aussi touché des niveaux sans précédent; vers midi, il était en hausse de .6 à 335.1.

Parmi les titres canadiens, Canadian Pacific, qui a été la vedette à Montréal, a avancé de 2⅜. Les valeurs canadiennes de premier choix gagnaient presque toutes du terrain.

* * *

LONDRES. — La bourse de Londres est très calme, mercredi. Les cours sont mixtes, mais on remarque une certaine fermeté dans divers secteurs.



Les grands titres canadiens ont avancé. Parmi eux : Algoma Aluminium, Consolidated Paper, Hollinger, Imperial Oil et Massey Fergusson.

Les aciéries en général étaient lourdes, de même que les papeteries.

Les distilleries ont repris un peu du terrain perdu antérieurement.

Les aurifères faisaient bonne figure et les métallurgiques en général se maintenaient.

* * *

PARIS — La séance de mercredi à Paris s'apparente sensiblement à celle de la veille. Des mouvements dans les deux sens sont toujours observés mais l'avantage — si l'on peut dire — revient toujours aux fluctuations négatives.

Les affaires semblent encore plus restreintes que la veille, ce que l'on peut attribuer en partie à l'absence de courrier qui a différé l'arrivée de quelques ordres. De toutes façons, le marché reste en veilleuse. Les ventes qui interviennent ne proviennent pas d'un découvert désirant mettre à profit la vulnérabilité de la cote, mais simplement des besoins normaux et courants de numéraire.

Pour modestes qu'elles soient, ces ventes ne rencontrent pas leur contrepartie acheteur équivalente.

Climat social et attente de décisions éventuelles destinées à la relance de l'investissement composent la toile de fond de la tendance.

Le ministre des Finances doit s'exprimer dans la soirée dans le fief textile de Roubaix-Tourcoing. Comme ce secteur industriel est particulièrement affecté par les difficultés économiques actuelles, il est possible qu'à cette occasion, M. Giscard d'Estaing fournisse sur un plan plus général quelques indications sur les intentions du gouvernement.

Du côté des valeurs étrangères, les allemandes sont bien disposées et les italiennes piétinent. Diverses néerlandaises absorbent quelques offres. Les américaines sont très soutenues et les britanniques hésitantes. Nouvelle et sensible avance des Katanga et très bonne allure des mines d'or à l'exception de Dome Mines en sensible recul.

Forte diminution des échanges sur le marché de l'or dont la tendance est cependant plus soutenue.

Marché des bestiaux

Le marché était actif et les prix sont restés fermes aujourd'hui au marché à bestiaux de l'est de la métropole.

Les arrivages ont été les suivants : 190 bovins, 47 veaux, 17 agneaux et moutons et 39 porcs.

Les bouvillons de qualité moyenne valaient $19.50, les communs, de $12 à $19.

Les génisses communes cotaient de $12 à $16.75.

Les vaches moyennes valaient entre $13 et $13.25, les communes de $11.25 à $12.75, les produits destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de $7 à $10.75.

Les taureaux communs et moyens variaient entre $12.75 et $16.75.

Les veaux de bonne qualité se vendaient de $31 à $31.50, les moyens de $24.50 à $26.50, les communs de $21 à $22.50.

Les porcs de catégorie "A" cotaient $27.50, les truies, $17.

Les agneaux rapportaient $10.50

COTE DE L'OR

LONDRES — (PC) — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen : $35.12 à l'achat et $35.14 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne des lingots : $35.12 9/50 (251 shillings, 6¾ pence).

PARIS — (PC) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F., cote aujourd'hui 42.60F au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 103.80F.

cote des grains

Marché à terme :

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Avoine :				
Mai	83	83	82⅞	83
Juil.	—	—	—	82⅜
Oct.	—	—	—	81⅝
Orge :				
Mai	1.26⅛	1.27	1.26⅛	1.27
Juil.	1.26⅜	—	—	1.26⅝
Oct.	—	—	—	1.24½
Lin :				
Mai	3.22⅜	3.24⅝	3.22⅜	3.22½
Juil.	3.24½	3.26¼	3.24¼	3.26
Oct.	3.23½	3.25	3.23	3.25
Seigle :				
Mai	1.28⅛	1.29¼	1.28⅛	1.29⅛
Juil.	1.29⅜	1.30⅜	1.29⅜	1.30⅜
Oct.	—	—	—	1.31⅛
Graine de colza :				
Jan.	3.12	3.12⅜	3.11½	3.13¾
Mars	3.06½	3.09	3.04¾	3.08¾
Mai	2.87	2.93¼	2.88¾	2.93
Juil.	2.83¼	2.89	2.83¼	2.88¾

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 83¼ ; ex 3 cw 81 ; 3 cw et ex 1 fourragère 77¾ ; 1 fourragère 75¾ ; 2 fourragère 72¾ ; 3 fourragère 69¾ ;